

DOCUMENT
DE RÉFÉRENCE
2007





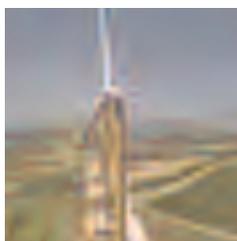
2 LES POINTS FORTS DU GROUPE EIFFAGE

- 05 MESSAGE DU PRÉSIDENT
- 06 CHIFFRES CLÉS FINANCIERS
- 08 CHIFFRES CLÉS BOURSIERS
- 10 PANORAMA DES ACTIVITÉS



14 ACTIVITÉS

- 16 CONSTRUCTION
- 20 TRAVAUX PUBLICS
- 24 INSTALLATION MULTITECHNIQUE
- 28 CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
- 32 CONCESSIONS ET PPP
- 38 APRR
- 42 EUROPE



46 DÉVELOPPEMENT DURABLE



80 RAPPORT FINANCIER

CHIFFRE D'AFFAIRES 2007

12 596 M€

CARNET DE COMMANDES

9 800 M€

71 963

SALARIÉS AU 31/12/2007
DONT INTÉRIMAIRES MOYENS

90 %

DES SALARIÉS EN FRANCE
ACTIONNAIRES DU GROUPE

Avec audace et talents, EIFFAGE innove

Fort d'un réseau de plus de 500 implantations en France et dans une quinzaine d'autres pays, principalement en Europe, le Groupe EIFFAGE maîtrise la globalité des métiers de la construction et de l'exploitation de bâtiments ou d'infrastructures : le bâtiment et la promotion immobilière (EIFFAGE Construction) ; la route et le génie civil (EIFFAGE Travaux Publics) ; les installations multitechniques (Forclum) ; la construction métallique et les façades (Eiffel) ; les concessions (EIFFAGE Concessions). Ayant construit et financé le désormais célèbre viaduc de Millau puis intégré APRR (Autoroutes Paris-Rhin-Rhône) et de nouvelles concessions comme A'Liéonor pour l'autoroute A65 Pau-Langon, tout en développant les partenariats public-privé (PPP), EIFFAGE s'affirme ainsi comme un acteur majeur de la construction-concession, au 8^e rang européen du secteur. Avec ses 70 000 collaborateurs, dont près de 90 % en France sont salariés actionnaires, le Groupe a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 12,6 milliards d'euros.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

DÉVELOPPEMENT DURABLE

EIFFAGE primé et reconnu

**EIFFAGE Travaux Publics a été primé
pour ses Enrobés à Basse Température (EBT®) par :**

- l'Assemblée Internationale Permanente pour le Congrès de la Route (AIPCR),
- la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP),
- les trophées Eiffage de l'innovation (Grand prix 2007).

Les Enrobés à Basse Température (90° contre 160°) réduisent très fortement la consommation d'énergie et les fumées nocives pour l'environnement.

Bien d'autres actions et engagements sont détaillés dans le rapport annuel développement durable 2007 (pages 47 à 79 du présent document), comme l'invention de la calelette carbone et l'établissement du premier bilan carbone global du Groupe par le Cabinet carbone 4.

Cela explique que BMJ Coreratings ait attribué à Eiffage la note AAA stable (après A+ trois et quatre ans plus tôt), soulignant que « le Groupe satisfait pleinement aux attentes de ses parties prenantes au regard des meilleures pratiques du marché sur l'ensemble des enjeux identifiés et des critères d'évaluation ».

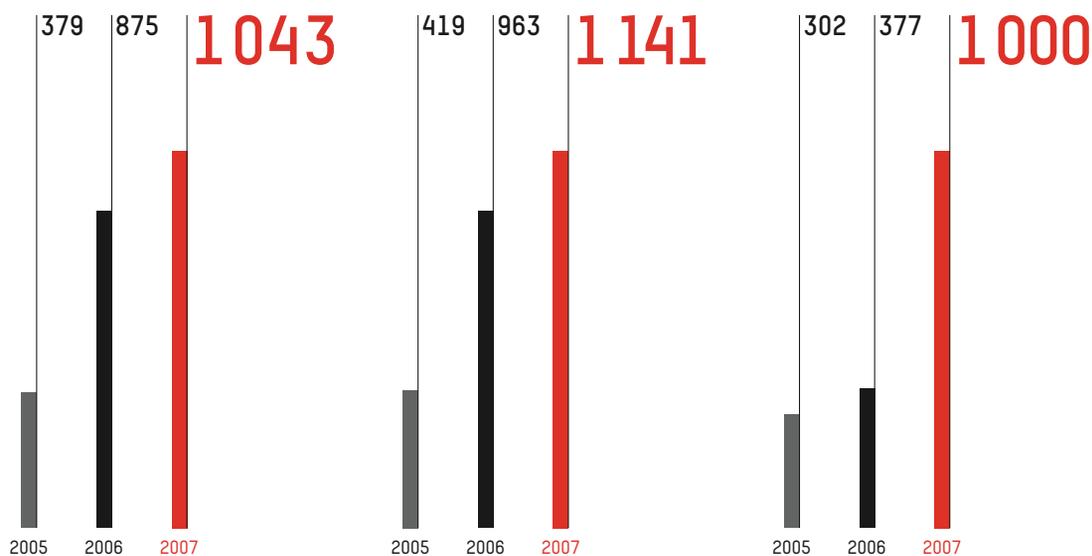
Ces prix et cette reconnaissance nous engagent à intensifier encore nos efforts visant à l'excellence environnementale, sociale et sociétale, dans le respect de la qualité, des délais et de l'économie de nos prestations.

Jean-Francois Roverato
Président-Directeur général

CHIFFRES CLÉS

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ PAR NATURE D'ACTIVITÉ (ht)

MILLIONS D'EUROS	2006	2007	Variation
Construction	3 370	3 801	12,8 %
<i>dont immobilier</i>	<i>520</i>	<i>592</i>	
Travaux Publics	3 635	4 114	13,2 %
Installation Multitechnique	2 006	2 529	26,1 %
Construction Métallique	244	318	30,3 %
Total Travaux	9 255	10 762	16,3 %
Concessions	1 490	1 834	23,1 %
TOTAL	10 745	12 596	17,2 %
<i>dont :</i>			
<i>France</i>	<i>9 199</i>	<i>10 192</i>	<i>10,8 %</i>
<i>Europe</i>	<i>1 421</i>	<i>2 229</i>	<i>56,9 %</i>
<i>Reste du monde</i>	<i>125</i>	<i>175</i>	<i>40,0 %</i>

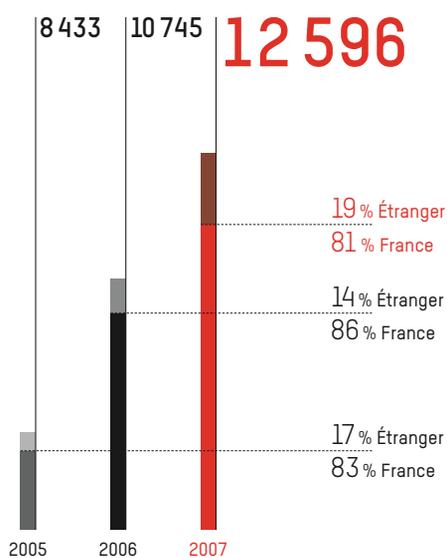
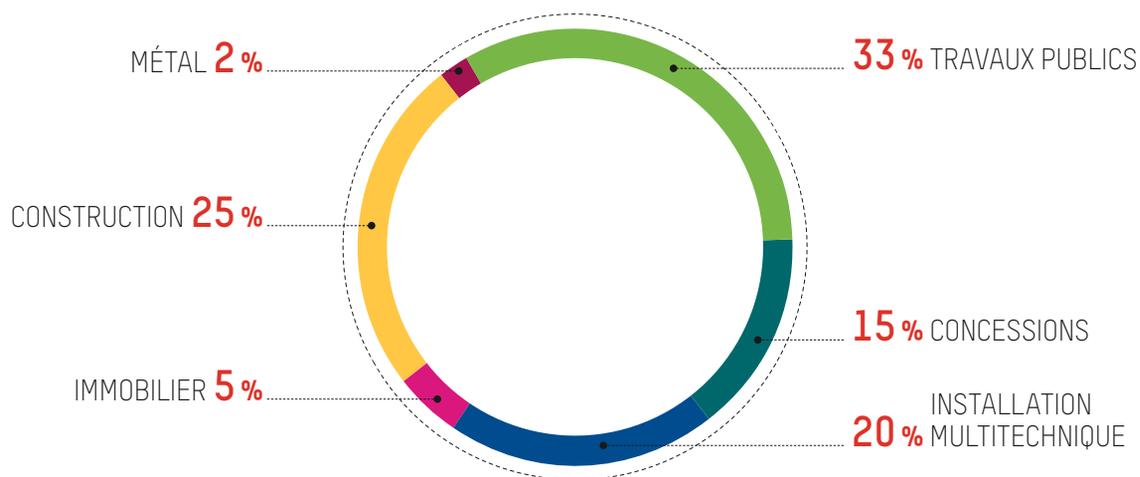


Autofinancement
en millions d'euros

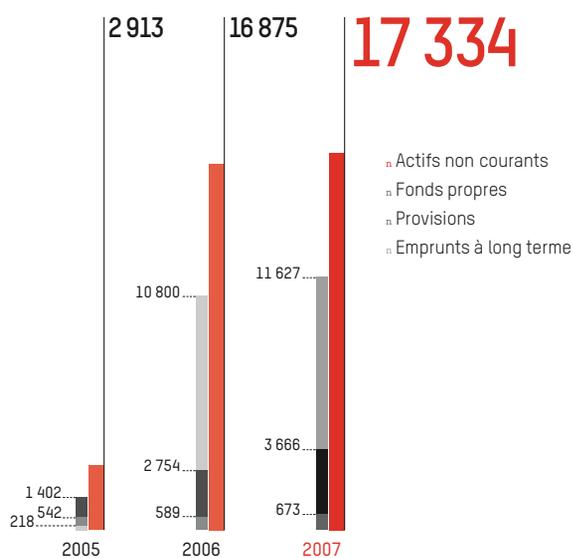
Résultat opérationnel
courant
en millions d'euros

Résultat net consolidé
(part du Groupe)
en millions d'euros

Répartition par activité du chiffre d'affaires 2007 en %



Évolution du chiffre d'affaires consolidé
en millions d'euros



Évolution des capitaux permanents et Immobilisations du Groupe
en millions d'euros

BOURSE ET ACTIONNARIAT

L'ACTION EIFFAGE

PLACE DE COTATION : Euronext Paris; Compartiment A

CODE ISIN : FR 0000 130452

VALEUR NOMINALE : 4 euros

ÉLIGIBLE au PEA et au SRD

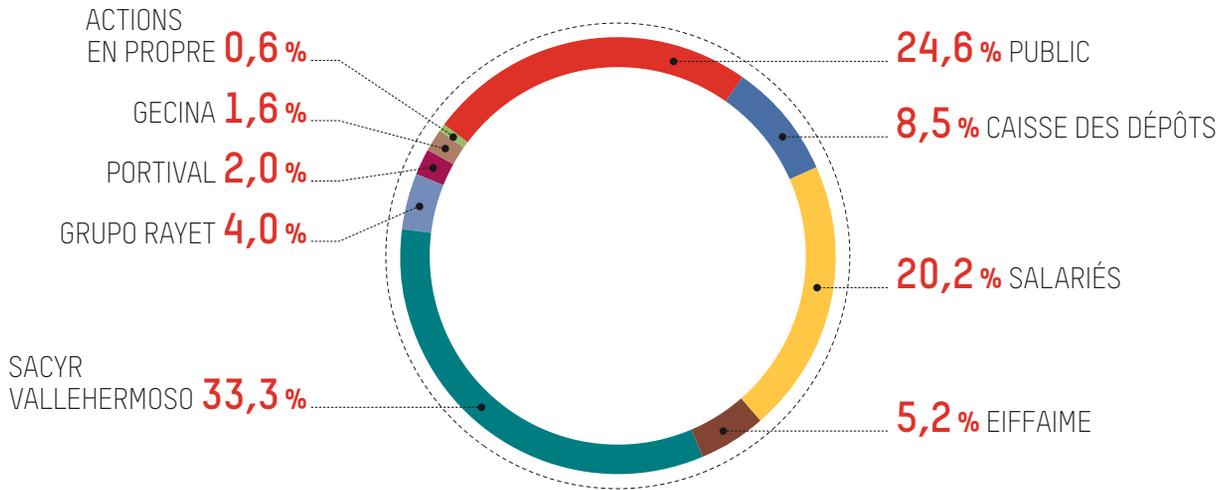
INDICES : SBF 120 ; CAC Next 20 ; Euronext FAS IAS

CODES : Bloomberg : FGR FP – Reuters : FOUG. PA



Actionnariat au 31 décembre 2007

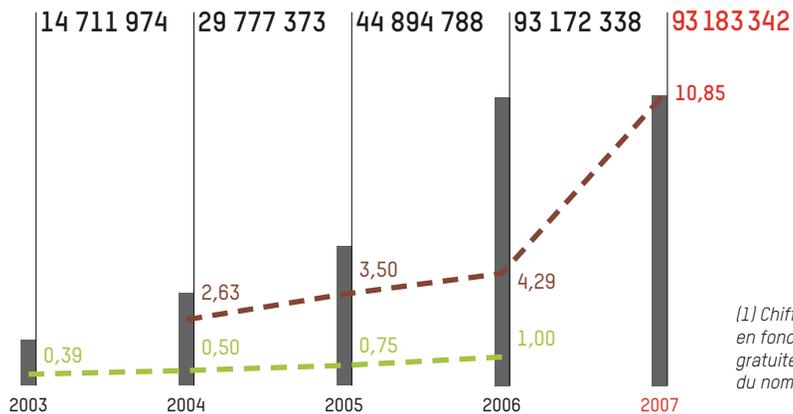
en %



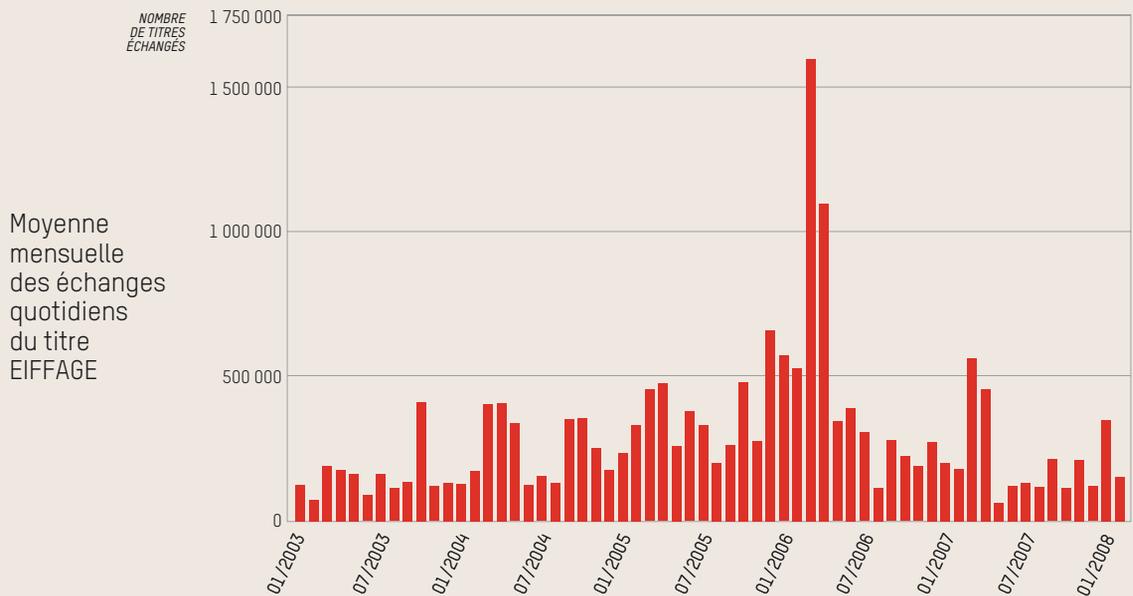
Résultat net et dividende par action

en euros

- Nombre d'actions
- Résultat par action⁽¹⁾ (part du Groupe)
- Dividende net par action⁽¹⁾



(1) Chiffres ajustés en fonction des actions gratuites et de la division du nominal de l'action.



PANORAMA 2007

Janvier



Notre-Dame de Paris éclairée

La mise en lumière de Notre-Dame de Paris a été repensée par deux concepteurs lumière : Louis Clair (Light Cibles) et Roger Narboni (Concepto). Une filiale de Forclum a eu la mission de déposer l'éclairage existant et de mettre en place le nouveau. En tout, 52 projecteurs ont été positionnés autour et dans le jardin de Notre-Dame.



Tour Granite à la Défense

Goyer, filiale d'Eiffel, a démarré la pose des éléments de façades de la Tour Granite, 3^e tour Société Générale à la Défense. Pour cette tour de 184 mètres de haut dont l'architecte est l'Atelier Christian de Portzampac, 3 800 panneaux sont à installer en neuf mois (superficie de façades : 28 000 m²).

Février



Musée Fabre de Montpellier

Après quatre ans et demi de restructuration, rénovation et modernisation menées en groupement par EIFFAGE Construction, le musée Fabre de Montpellier a rouvert ses portes pour la plus grande joie des visiteurs.



Docks en Seine

La reconversion des anciens magasins généraux du quai d'Austerlitz à Paris en un nouvel ensemble architectural de 12 000 m², imaginé par les architectes Jacob et Macfarlane et dédié à la culture et aux loisirs, est confiée à EIFFAGE Construction (mandataire), Eiffel et Forclum. Passages, piazza ou encore terrasse végétalisée accueilleront, sous une « peau-enveloppe » en verre, clients, promeneurs des bords de Seine et animations diverses.

Mars



Zénith de Limoges

Le 14^e Zénith de France, situé à Limoges, est inauguré à l'occasion du premier concert « du retour » de Michel Polnareff. Dans ce projet HQE®, porté par la Communauté d'agglomération de Limoges Métropole, EIFFAGE Construction a réalisé le lot fondation / gros œuvre / dallage.



L'autre route vers le Sud

La section Coynelle-col du Fau de l'A51 (réseau AREA, filiale d'APRR) est inaugurée le 21 mars par Jean-François Roverato et le préfet de l'Isère. Deux ouvrages d'art exceptionnels jalonnent cette Autoroute de Trièves : le tunnel de Sinard et le viaduc de Monestier-de-Clermont, ainsi que plus de 46 000 m² de murs de soutènement.

Avril



Pont Levant Gustave-Flaubert à Rouen

Le plus célèbre trois mâts de l'ancienne marine à voile française, le Belem, est le premier gréement à passer sous les tabliers levés du Pont Gustave-Flaubert. La course de levage des tabliers, effectuée à 27 mètres par l'équipe d'Eiffel, a permis de dégager un tirant d'air de 39 mètres pour laisser passer le voilier.



Pont ferroviaire de Bordeaux

Eiffage Travaux Publics a posé les caissons de la première travée du pont ferroviaire de Bordeaux. Fabriquées à Lauterbourg par Eiffel, les pièces ont été acheminées sur ponton flottant via le Rhin, la mer du Nord, la Manche et l'océan Atlantique. Au total, six convois de ce type devaient se succéder jusqu'en septembre pour permettre la livraison de la première partie de l'ouvrage.

Mai



Défense Ouest

À Colombes (92), EIFFAGE Construction livre un complexe de bureaux s'étendant sur 58 000 m²: Défense Ouest. Cinquième du genre commandé par l'opérateur américain HRO et conçu par le cabinet d'architecte SRA, ce projet de 110 millions d'euros, signé en « design and build », comprend un ensemble de neuf bâtiments. La pose des murs rideaux a été assurée par Goyer (Eiffel) et les VRD ont été réalisés par EIFFAGE Travaux Publics.



Siège de Sky Italia en Italie

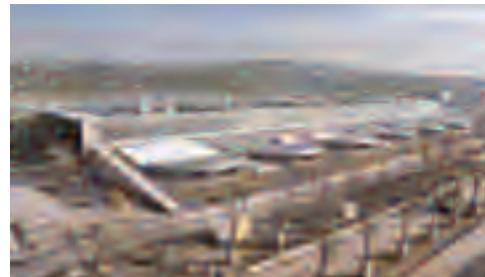
À Milan, Elettromeccanica Galli Italo Spa réalise les réseaux énergie, transmission et sécurité des studios TV de Sky Italia pour un montant de 20 millions d'euros. L'installation comprend quatorze transformateurs, quatre générateurs et huit unités d'alimentation sans coupure.

Juin



Autoroute portugaise Norscut

L'inauguration du dernier tronçon des 155 kilomètres de l'autoroute portugaise Norscut, dont EIFFAGE est concessionnaire, s'est déroulée avec plusieurs jours d'avance le 24 juin en présence du Premier ministre José Sócrates. Le viaduc de Vila Pouca de Aguiar, le plus long de tous les ouvrages d'art, a été ouvert à la circulation.



Station d'épuration d'Achères

Les équipes d'EIFFAGE Travaux Publics ont achevé les travaux de la station d'épuration d'Achères. Le projet mené par le Siaap a été inauguré le 29 juin par le ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durable, Jean-Louis Borloo. Cette unité de taille exceptionnelle va permettre de rejeter dans la Seine des eaux vierges de toute pollution azotée.

PANORAMA 2007

Juillet



Centre Hospitalier du Sud-Francilien

La pose de la première pierre de l'hôpital Sud-Francilien situé sur les communes d'Évry et de Corbeil-Essonnes (91), un PPP de 350 millions d'euros pour EIFFAGE, a eu lieu le 10 juillet en présence de Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports. Héveil (filiale à 100 % du groupe EIFFAGE) assure, en partenariat avec EIFFAGE Construction, EIFFAGE Travaux Publics et Forclum, le financement, la conception, la construction et la maintenance du bâtiment pour une durée de 30 ans.



Tramway de Marseille

Après 20 mois de travaux auxquels Forclum a été associé à Marseille Provence Métropole pour la réalisation de l'éclairage public du tiers du réseau, le tramway de Marseille a été inauguré par le Président de la République. La ligne traverse la ville sur 9 kilomètres entre l'est et le cœur de la cité phocéenne.

Août



Parc éolien Kerigaret

EIFFAGE Energia (Espagne) a réalisé le montage du parc éolien de Kerigaret en Bretagne. Ce projet, dont le maître d'œuvre est La Compagnie du Vent, est le premier en France à utiliser des machines Acciona WP.



Bouclage de l'A86

Les équipes d'EIFFAGE Travaux Publics chargées du creusement du second tronçon de Socatop – le bouclage de l'A86 – ont vu leurs efforts récompensés avec la sortie du tunnelier Emma à Vaucresson (92). Parti de Jouy-en-Josas (78) en juin 2005, l'engin accomplissait là son dernier exploit, alors qu'il avait déjà creusé le premier tronçon entre Rueil-Malmaison et Vaucresson.

Septembre



Centre commercial de la Vache Noire

Plus de deux ans et demi ont été nécessaires pour la réalisation du centre commercial de la Vache Noire à Arcueil (94) par EIFFAGE Construction. Cette opération menée en conception-construction avec la collaboration du cabinet d'architectes Groupe 6 regroupait la construction d'un parking de 1 780 places, du centre commercial semi-enterré et surplombé d'un jardin et de 80 logements. EIFFAGE Travaux Publics a construit les tunnels et rampes d'accès.



Fonderie de Mulhouse

Sur les plans réalisés par Mongiello & Plisson et Émergence Architecture, EIFFAGE Construction a transformé la fonderie de Mulhouse à la demande de la Serm (Société d'équipement de la région mulhousienne) selon une démarche HQE®. Inaugurée en présence de Nicolas Sarkozy, elle regroupe désormais une faculté de sciences économiques, sociales et juridiques, une bibliothèque, un centre d'art contemporain et un atelier pédagogique.

Octobre



Tunnel TGV Perpignan-Figueras

Mistral, le premier des deux tunneliers chargés du creusement du tunnel ferroviaire bitube de 8,2 kilomètres de la ligne TGV Perpignan-Figueras, a revu la lumière le 1^{er} octobre et son acolyte, Tramontane, allait mener à bien sa percée le 23 novembre. Une étape importante pour les équipes d'EIFFAGE Travaux Publics en charge des travaux de la plate-forme France, qui en achevant terrassements et génie civil, avaient ouvert la voie aux machines en provenance d'Espagne.



Route des Tamarins

Le chantier du viaduc de la ravine Trois-Bassins, sur la route des Tamarins à la Réunion, a franchi une étape décisive le 26 octobre avec le clavage de l'ouvrage. Les équipes d'EIFFAGE Travaux Publics s'activent depuis trois ans et auront, à terme, réalisé en groupement 14 kilomètres de voie (près de la moitié du tracé), deux lots de terrassements, ouvrages d'art et rétablissement de communication (TOARC), deux ouvrages d'art exceptionnels et deux ouvrages d'art non courants (OANC).

Novembre



Théâtre Mogador

La rénovation complète du théâtre parisien Mogador, ainsi que celle d'un immeuble de bureaux attenant, se terminent. EIFFAGE Construction Paris Patrimoine a mené à bien cette opération. Au programme : création d'un niveau sous la salle et sous la scène, reprofilage des gradins et balcons. La mise aux normes de sécurité et la réfection totale de l'électricité et de la climatisation ont été assurées par Forclum Île-de-France.



Usine de mâts d'éoliennes

L'usine Eiffel de mâts d'éoliennes de Fos-sur-Mer (13) a été inaugurée le 8 novembre. Le principal objectif de cette création est de compléter l'offre Eiffage en matière d'éoliennes. Grâce, en particulier, à ses filiales espagnoles, EIFFAGE est en effet présent sur le marché des installations d'éoliennes depuis 1999.

Décembre



Parc photovoltaïque au Portugal

L'installation du parc photovoltaïque le plus important d'Europe, situé à Amareleja au Portugal (à l'est de Lisbonne), a été confié à trois entreprises d'EIFFAGE « péninsule ibérique » : 2 800 panneaux d'une capacité de production de 46 mégawatts vont être installés sur 220 hectares de terrain.



Centres hospitaliers dans l'ouest de la France

EIFFAGE a remporté deux contrats concernant des centres hospitaliers dans l'ouest de la France. Les 50 millions d'euros de travaux pour le CHU de Rennes seront réalisés à 100 % par EIFFAGE. Pour celui de Saint-Nazaire, c'est Icade, ainsi que Dexia et Barclays, qui financeront les 215 millions d'euros de travaux réalisés par nos filiales.



Une complémentarité de **compétences**

16	CONSTRUCTION
20	TRAVAUX PUBLICS
24	INSTALLATION MULTITECHNIQUE
28	CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
32	CONCESSIONS ET PPP
38	APRR
42	EUROPE



Quand la ville grandit, nous l'accompagnons

EIFFAGE Construction est un acteur incontournable dans les métiers de la construction, de la promotion immobilière et de la maintenance d'immeubles.

Répartie sur l'ensemble de l'hexagone à travers 150 unités opérationnelles, l'entreprise est également présente en Belgique, en Pologne et en République tchèque.

Fort de son expérience et de la qualité de ses équipes, EIFFAGE Construction oriente sa stratégie sur 3 axes :

- n faire fructifier son savoir-faire dans la gestion des grands projets ;
- n développer des offres à forte valeur ajoutée, en particulier en matière d'économie d'énergie, au travers de montages d'opérations complexes, des PPP et de ses activités immobilières ;
- n promouvoir le *facility management* et la maintenance.

L'année 2007 a été une année exceptionnelle grâce à une conjoncture économique très favorable mais surtout à une rigoureuse sélection des affaires aboutissant à une croissance maîtrisée et bénéfique.

CHIFFRE D'AFFAIRES

3801 M€

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

+5,6 %

4670 M€

CARNET DE COMMANDES

14 327*

COLLABORATEURS EN FRANCE

* Dont 2 433 intérimaires.

CONSTRUCTION

Un acteur majeur du bâtiment

EIFFAGE Construction **conçoit, construit et rénove** tout type de construction, qu'il s'agisse de bâtiments industriels, de logements, d'immeubles tertiaires, d'équipement de santé ou d'éducation, de commerces, d'hôtels, de centres touristiques, socioculturels ou de loisirs.

Dans un marché toujours porteur, EIFFAGE Construction profite pleinement de sa capacité à **répondre aux attentes de ses clients** publics ou privés sur des opérations de toute taille.

Fort de ses nombreuses implantations locales, EIFFAGE Construction est un acteur de **proximité** qui offre à ses maîtres d'ouvrage des solutions sur mesure.

Son efficacité s'est renforcée par les **synergies mises en œuvre** avec les autres branches et métiers d'EIFFAGE comme en témoignent les grands projets PPP hospitaliers ou encore la réalisation des bureaux du siège des branches du groupe sur le site de Lyon Confluence.

EIFFAGE Construction est **avant tout un entrepreneur** qui réalise les trois quarts de son chiffre d'affaires en entreprise générale. Soulignons la réalisation des programmes de bureaux Défense Ouest à Colombes et Dassault Systèmes à Vélizy, du centre commercial de la Vache Noire à Arcueil, de l'hôpital de Dijon ou encore du marché PPP de quatre établissements pénitentiaires à Roanne, Lyon-Corbas, Béziers et Nancy.

EIFFAGE CONSTRUCTION

EN PRISE DIRECTE AVEC LE TERRAIN

Constituée à partir d'entreprises locales, EIFFAGE Construction a su rester très proche de la réalité du terrain en s'appuyant sur un réseau de 13 directions régionales et quelque 150 établissements en France. Grâce à ces implantations, les équipes d'EIFFAGE Construction entretiennent des relations de proximité avec les décideurs locaux, qu'ils soient publics ou privés et bénéficient d'une connaissance très fine des besoins de développement de chaque agglomération qu'elle soit grande ou petite.

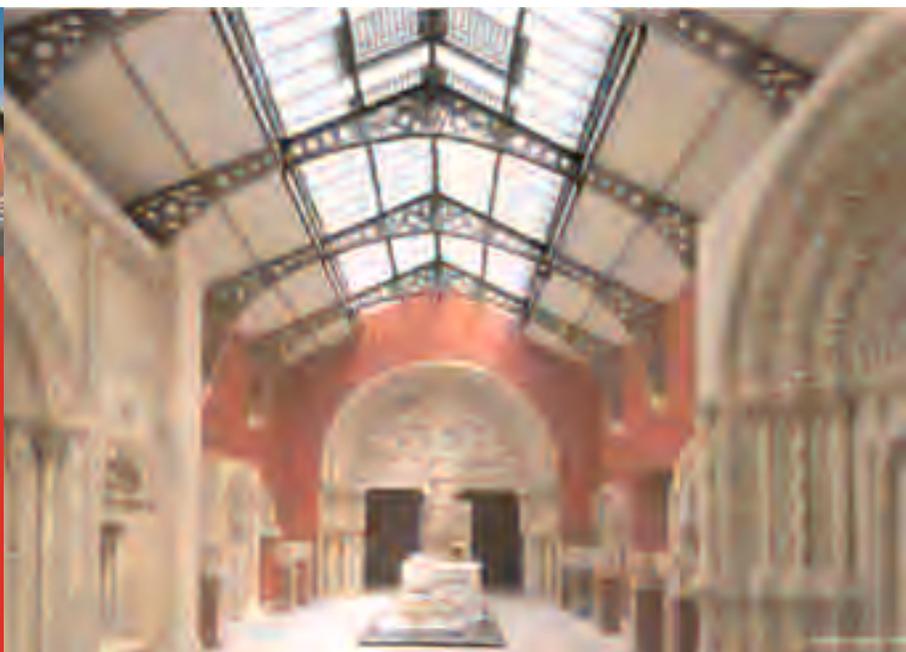
Promoteur immobilier reconnu

En tant que **constructeur-promoteur**, EIFFAGE Construction réalise ses programmes avec ses propres entreprises de travaux, offrant à ses clients un gage de qualité et de sérieux, ainsi que le respect des coûts et des délais.

Les relations nouées de longue date **avec les collectivités locales** font d'EIFFAGE Immobilier un partenaire connaissant parfaitement les enjeux locaux. Elles lui permettent d'agir dans les domaines



▲ Centre de maintenance et d'exploitation pour autobus Tisséo / Toulouse. Maître d'ouvrage : Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération toulousaine. Maître d'œuvre : Architectes Archa.



de l'aménagement urbain et des centres-villes, et de mener en toute confiance des projets d'envergure comme les 170 000 m² du quartier Bords de Seine à Asnières-sur-Seine (92) ou la Zac d'Arcachon centre-ville.

EIFFAGE Immobilier est aussi un **promoteur immobilier de logements** sociaux ou privés, de résidences spécialisées et de programmes tertiaires.

Avec **3 500 logements commercialisés en 2007**, EIFFAGE Immobilier renouvelle ses performances de 2006 et 2005, deux années déjà exceptionnelles.

Les ventes enregistrent toutefois une baisse du nombre d'investisseurs individuels compensée par une progression des ventes de résidences principales, de résidences services (hôtelières – étudiantes – de loisirs) et de ventes en blocs.

La promotion immobilière intègre également une **activité de bureaux** de plus en plus significative tel l'immeuble Front Office de 25 000 m² à Asnières ou encore l'immeuble Cap Sud de 13 000 m² à Montrouge.

« EIFFAGE Immobilier renouvelle ses performances de 2006 et 2005, deux années déjà exceptionnelles. »

L'essor d'EIFFAGE Construction Services

Le pôle EIFFAGE Construction Services connaît un **fort développement depuis 3 ans** représentant plus de 150 millions d'euros de chiffre d'affaires réalisés avec des petits chantiers d'entretien et de maintenance. **800 000 m² de bureaux** et d'équipements publics et **130 000 logements** sont actuellement sous contrat de gestion. Le maillage étroit des **65 implantations** de travaux services sur l'ensemble du territoire favorise cette activité et permet la prise de commande de petites opérations, exécutées souvent dans des délais très courts, pour des industriels, des collectivités locales, des banques, voire des particuliers. EIFFAGE Construction Services s'avère être par ailleurs un véritable atout lors des appels d'offre en partenariat public-privé intégrant un volet maintenance sur de très longues durées.



▲ Carré Pasteur de Rouen.

◀ Clinique Léonard-de-Vinci à Tours. Maître d'ouvrage : SA Immobilière PSTS. Maîtres d'œuvre : Thierry Le Guyader (cabinet LEA) et Sethri.

◀◀ Rénovation de la Cité de l'Architecture & du Patrimoine du Palais de Chaillot à Paris. Maître d'ouvrage : Émoc. Maîtres d'œuvre : Jean-François Bodin, Hamid Boughaba et GEC Ingénierie.



Sur l'île de la Réunion, EIFFAGE Travaux Publics qui réalise en groupement 50 % des travaux de la route des Tamarins, a livré en 2007 deux lots de Toarc. L'entreprise poursuit la construction de plusieurs ouvrages d'art exceptionnels et courants et démarrera en 2008 la moitié des travaux de chaussées.

Créer aujourd'hui les infrastructures de demain

EIFFAGE Travaux Publics maîtrise l'ensemble des métiers liés à la construction routière et ferroviaire, au génie civil, au terrassement, à l'assainissement et à l'aménagement urbain. Implantée partout en France, à travers sept directions régionales qui maillent l'ensemble du territoire et lui assurent une proximité indispensable aux chantiers locaux et régionaux, l'entreprise développe parallèlement une offre globale qu'elle a su valoriser auprès de ses clients.

CHIFFRE D'AFFAIRES

4 114 M€

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

+ 3,8 %

3 070 M€

CARNET DE COMMANDES

19 883*

COLLABORATEURS EN FRANCE

* Dont 2 102 intérimaires.

TRAVAUX PUBLICS

Assurer une croissance continue

Avec un chiffre d'affaires en hausse constante depuis sa création – elle dépasse cette année les 13 % – et un carnet de commandes de plus de 9 mois, l'exercice 2007 s'est achevé sous les meilleurs auspices pour EIFFAGE Travaux Publics.

Ses directions régionales ont, partout, conforté un **ancrage solide** tandis que ses pôles de spécialités – génie civil, terrassement, grands travaux routiers, environnement – participaient aux plus grands projets du moment.

Découvrir des solutions durables

La direction Recherche & Développement du groupe, dont les travaux sont majoritairement axés sur la mise au point de produits et procédés innovants et environnementaux, a vu ses efforts sur les enrobés à basse température (EBT®) récompensés. Les chantiers mettant en œuvre ce procédé se sont en effet multipliés en 2007, alors même qu'un produit novateur, le **Biophalt®**, un liant clair d'origine exclusivement végétale, était utilisé dans plusieurs régions, notamment pour le revêtement de pistes cyclables.

Contribuer au développement régional

À travers toute la France, les équipes d'EIFFAGE Travaux Publics ont mis leur savoir-faire au service de projets régionaux et locaux, pour des clients tant publics que privés.

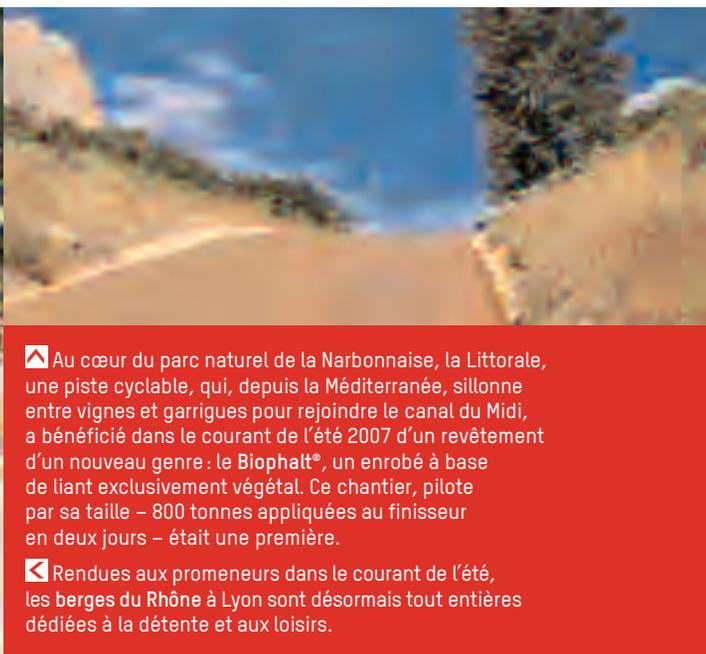
Des opérations d'aménagement importantes, qui souvent ont fait appel à l'ensemble des compétences d'EIFFAGE Travaux Publics, se classent parmi les grandes références de l'année. Dans l'Est, autour du parvis de la cathédrale de Reims, en Rhône-Alpes – Auvergne, sur les **berges du Rhône à Lyon**, en Méditerranée, sur le littoral de Cagnes-sur-Mer ou dans le Nord, à Denain, en liaison avec le tramway, ainsi qu'à Calais, Arras et Vimy.

FAITS MARQUANTS

Acteur majeur dans la recherche de techniques routières innovantes, EIFFAGE Travaux Publics a reçu en 2007 le prix mondial du Développement durable décerné par l'Association mondiale de la Route (AIPCR) pour ses travaux sur les Enrobés basse température (EBT®).

Les travaux de génie civil et de terrassement de la LGV Perpignan-Figueras se sont achevés à l'automne par la sortie de Mistral et de Tramontane, les deux tunneliers chargés du creusement du tunnel du Perthus.

Après une première école ouverte en 2006 en Île-de-France, EIFFAGE Travaux Publics a inauguré un établissement en Méditerranée en septembre. Il s'agit de donner leur chance à des jeunes sortis du système éducatif par le biais de formations en alternance rémunérées.



▲ Au cœur du parc naturel de la Narbonnaise, la Littorale, une piste cyclable, qui, depuis la Méditerranée, sillonne entre vignes et garrigues pour rejoindre le canal du Midi, a bénéficié dans le courant de l'été 2007 d'un revêtement d'un nouveau genre : le **Biophalt®**, un enrobé à base de liant exclusivement végétal. Ce chantier, pilote par sa taille – 800 tonnes appliquées au finisseur en deux jours – était une première.

◀ Rendues aux promeneurs dans le courant de l'été, les **berges du Rhône à Lyon** sont désormais tout entières dédiées à la détente et aux loisirs.

Dans le Sud-Ouest, la création d'un pôle Génie civil, *via* la naissance d'un établissement d'EIFFAGE Travaux Publics et la reprise de Seso, une société toulousaine spécialisée, a marqué l'exercice. Cette région sera largement associée aux travaux de **la future A65, Pau-Langon**.

Le rattachement à la région Ouest d'entités de terrassement, d'assainissement et de démolition lui a permis d'élargir son offre et de lancer des chantiers pluridisciplinaires dès cette année.

En Île-de-France – Centre, outre l'inauguration de **la station géante de traitement de l'azote d'Achères**, de multiples projets routiers ont été achevés, des baux d'entretien décrochés ou renouvelés, des pistes d'aéroports réparées, des couvertures poursuivies... Plusieurs ouvrages d'assainissement, parmi lesquels la phase 2 du tunnel intercepteur Ivry-Masséna, seront achevés en 2008.

Marquer de son empreinte les grands projets

EIFFAGE Travaux Publics a participé en 2007 à la plupart des grandes opérations d'infrastructures lancées en France. À la Réunion, elle assure, en groupement, la moitié des travaux de **la route des Tamarins**. En métropole, ses équipes se sont illustrées sur le tunnel Maurice-Lemaire en Alsace, le pont ferroviaire de Bordeaux, en passant par les chantiers des **LGV Perpignan-Figueras et Rhin-Rhône** ou de Fos 2XL (un vaste aménagement portuaire dans les Bouches-du-Rhône).

Parallèlement, le groupe a confirmé sa présence sur les grands chantiers autoroutiers, à travers des interventions sur l'A89, l'A26 ou l'A31, ainsi que dans le domaine aéroportuaire, notamment, *via* sa collaboration aux aires du satellite S3 à Roissy – Charles-de-Gaulle.

Au Portugal, l'ouverture intégrale de Norscut, une autoroute de 155 kilomètres concédée à EIFFAGE, a mis fin à un chantier de six années. Au Nigeria, enfin, la collaboration entamée au début des années deux mille avec un consortium pétrolier, autour de trains de liquéfaction de gaz, est en passe de s'achever.

« Conduire les projets de nos clients, où qu'ils se situent et quelle que soit leur taille. »



Entre Lanester et Lorient, le pont sur le Scorff, baptisé pont des Indes, a été ouvert à la circulation début septembre. Il est en priorité réservé aux véhicules de transport en commun, mais accorde également une large place aux modes de déplacement doux.



Mobiliser les énergies

2007 a été une nouvelle année de croissance et de développement exceptionnels pour Forclum, tant par ses acquisitions, renforçant ses capacités dans plusieurs domaines spécialisés, que par l'amplification de ses efforts d'innovation et d'adaptation aux nouveaux marchés. Forclum, acteur multitechnique de référence, affiche une progression de son chiffre d'affaires de plus de 26 % et consolide ainsi sa position de major dans les domaines du génie électrique, du génie climatique, et désormais du génie mécanique, et dans la maintenance industrielle.

CHIFFRE D'AFFAIRES

2 529 M€

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

+ 5,1%

1 540 M€

CARNET DE COMMANDES

19 597*

COLLABORATEURS EN FRANCE

* Dont 2 501 intérimaires.

INSTALLATION MULTITECHNIQUE

Proposer une offre toujours plus complète

Parce que les demandes de ses clients impliquent une intégration de savoir-faire spécifiques toujours plus importante, et parce que chaque activité doit atteindre une capacité suffisante pour apporter une réponse à la hauteur de ces attentes, **Forclum étoffe son réseau national et européen**. En 2007, après l'intégration du Groupe SAMIA, l'acquisition de CAMOM fait de Forclum un acteur majeur de la maintenance industrielle en France, et celle d'ALSATEL vise la constitution d'un pôle communications d'envergure nationale. Avec INELBO, c'est en Espagne que Forclum étend son réseau multitechnique au niveau géographique. Au total, ce sont plus de 400 nouveaux collaborateurs qui ont ainsi intégré Forclum.

Participer à la synergie EIFFAGE

Forclum s'investit au sein d'EIFFAGE dans des projets de plus en plus complexes, des projets intégrés qui unissent les compétences des différentes branches du Groupe. En 2007, les équipes d'ingénierie et de travaux de Forclum participaient à la mise en chantier de plusieurs Partenariats Public-Privé remportés par EIFFAGE tels que la ligne à grande vitesse Perpignan-Figueras et le **Centre Hospitalier du Sud-Francilien**.

La synergie des équipes Forclum a permis de relever le formidable défi de l'Île Longue. Située dans la rade de Brest, L'île Longue est la base des cinq sous-marins nucléaires lanceurs d'engins français : c'est donc sur un site hautement sécurisé que nos équipes interviennent avec la plus grande vigilance. Ce chantier de quatre ans couvre les travaux de distribution de l'énergie et de supervision de l'installation électrique générale du site, pour un montant de 26,3 millions d'euros.

Forclum a investi l'**hôpital de Rennes, CHU de Pontchaillou**, qui, à l'horizon 2010, représentera une surface de 20 000 m². Ces locaux sont essentiellement dédiés à la pharmacie, au stockage et à la stérilisation. Les équipes Forclum y effectuent des travaux de génie électrique et de génie climatique pour 9 millions d'euros.

➤ Aux côtés de trois autres entreprises du groupe EIFFAGE, Forclum a participé au projet des berges du Rhône en tant que mandataire de la mise en lumière du site. Le chantier s'est déroulé d'août 2005 à novembre 2007.



FAITS MARQUANTS

Le Centre hospitalier Sud-francilien (CHSF) mobilise les forces du Groupe et celles de Forclum en particulier. Près de 46 millions d'euros de travaux sont au programme pour cet hôpital de 100 000 m² et 1 017 lits pour les lots Courants forts et faibles, chauffage, ventilation, climatisation, désenfumage (CVCD). Toutes ces opérations reviennent aux équipes de Forclum. Par ailleurs, la part de la maintenance multitechnique représente 177 millions d'euros sur 30 années d'exploitation.

Les équipes de Forclum Energies et Services ont réalisé les **chantiers postes électriques de Sakété et Maria-Gléta (Bénin), Kara et Atakpamé (Togo)** en Afrique de l'Ouest. Les travaux, d'un montant de 36 millions d'euros, se sont achevés par l'inauguration du poste d'interconnexion le 13 février 2007, en présence des chefs d'État du Bénin, du Togo, du Ghana et du Nigeria. Cette activité se poursuit avec la **Centrale de production SNIM** en Mauritanie, projet dans lequel Forclum intervient dans une affaire de 13 millions d'euros, pour le génie électrique (MT/BT), la tuyauterie et le contrôle-commande.

INSTALLATION MULTITECHNIQUE

Innover dans un monde qui bouge

Acteur multitechnique, Forclum est au cœur de l'innovation technologique. À l'heure où le développement doit être durable, Forclum renforce en 2007 son avancée dans les **nouvelles technologies et la maîtrise de l'énergie**. L'entreprise intensifie son activité de constructeur de fermes d'éoliennes et travaille en synergie avec les autres branches d'EIFFAGE. La même logique anime le travail engagé sur l'intégration de compétences dans le solaire thermique et photovoltaïque ou la co-génération.

Forclum est également partie prenante de la mise en service de plusieurs infrastructures symboles du renouveau des transports, comme les tramways de Paris et de Marseille, la ligne B du métro de Toulouse ou la ligne à grande vitesse Est.

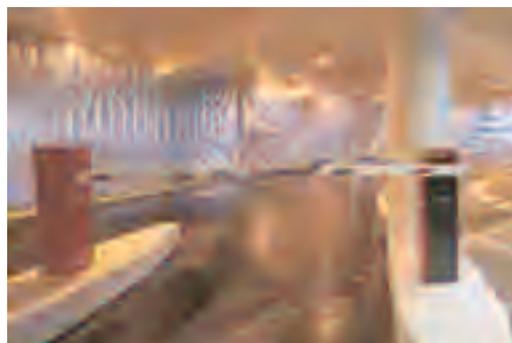
- La ligne B du métro de Toulouse, **le plus grand chantier urbain de France** (1,4 milliard d'euros) s'est achevé par l'inauguration de la ligne le 30 juin 2007 en présence de Jean-Louis Borloo, ministre d'État. Forclum Midi-Pyrénées Toulouse a réalisé l'installation électrique de cinq des vingt stations de la ligne.
- L'inauguration du premier tronçon de la ligne ferroviaire grande vitesse Est a eu lieu le 15 mars 2007. Cet événement a marqué la fin de nombreux chantiers pour Forclum, présente sur la totalité de la ligne pour 27 millions d'euros de travaux.

Organiser l'efficacité

La multiplicité des rôles tenus par Forclum et l'évolution constante de ses missions imposent une organisation en mesure de s'adapter aux tâches, aux sites, et aux évolutions des demandes de ses clients. Il s'engage **de véritables partenariats dans le temps** pour lesquels toutes les capacités de conception, de réalisation et de maintenance des équipes doivent être mobilisables. Forclum a poursuivi et étendu la réorganisation de ses structures en 2007, unifiant concrètement ses entités régionales et locales, autour de trois pôles d'activités plus lisibles : le génie électrique, le génie climatique et le génie mécanique.

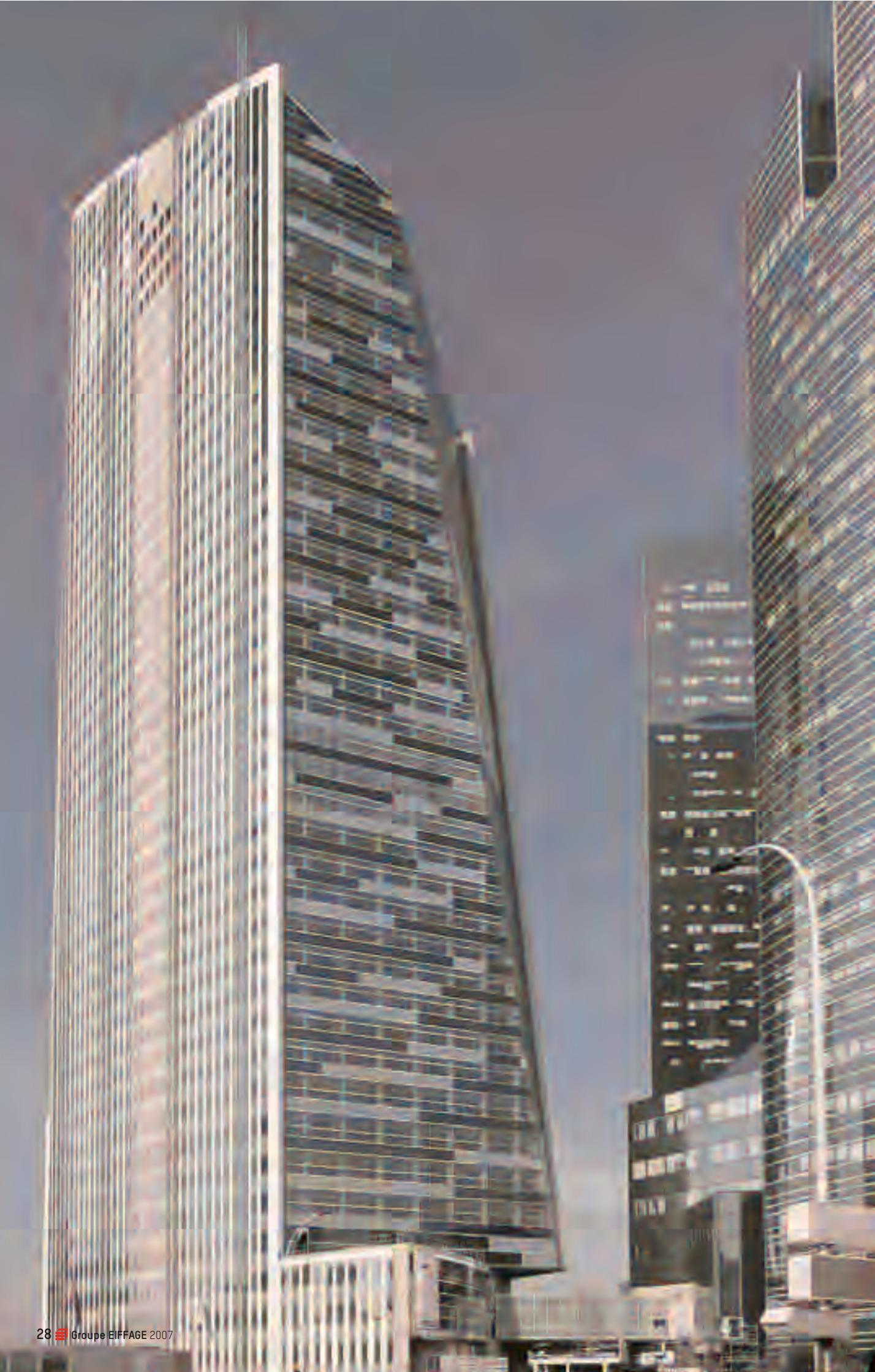
L'accord cadre portant sur la réalisation de **travaux d'énergie, de courants faibles, de climatisation et de plomberie du Centre national d'études spatiales à Toulouse** est renouvelé pour quatre ans et ce pour un montant de 12 millions d'euros. Cette nouvelle marque de confiance récompense la qualité des travaux réalisés par Forclum, partenaire du CNES depuis le 1^{er} janvier 1977.

L'année 2007 a vu la concrétisation d'affaires importantes issues des négociations de Délégations de Services Publics Haut-débit portées par des groupements animés par EIFFAGE Concessions : la **DSP du Jura, celles de l'Aire urbaine de Belfort – Montbéliard, des Côtes-d'Armor et du Département des Hauts-de-Seine**. Ces contrats représentent pour Forclum un chiffre d'affaires d'environ 110 millions d'euros qui s'étale sur 3 ans.



▲ Conçu sur six niveaux et comportant 550 places, le nouveau parking de Lille se situe à proximité immédiate de la gare Lille Europe. Forclum a su respecter la parfaite intégration des équipements techniques, la sécurité incendie « high tech », la qualité de l'air irréprochable, l'éclairage spécifique, la GTC et la sonorisation.

◀ La passerelle Simone-de-Beauvoir et la Bibliothèque Nationale de France. Au total, pas moins de 17 000 heures auront été nécessaires pour réaliser les travaux auxquels s'est ajouté le renouvellement du contrôle/commande des équipements de distribution d'énergie, de chauffage et de climatisation.



 Tour Granite à Nanterre : 183 mètres
et 31 000 m² de surface de vitrage.

Relever tous les défis

Leader historique de la construction métallique, Eiffel n'a cessé d'affirmer son identité en révélant au fil du temps une grande pluridisciplinarité et une capacité à relever les défis. Concepteur, industriel et entrepreneur connu et reconnu pour son aptitude à réaliser des ouvrages complexes, le Groupe intervient dans des domaines aussi variés que les ouvrages d'art, les façades structurales et murs rideaux, les structures lourdes de bâtiment, la mécanique, la chaudronnerie, les plates-formes pétrolières, tant dans le neuf que la réhabilitation.

Eiffel, de plus en plus présente dans les projets énergétiques, a aussi construit, à Fos-sur-Mer une usine pour la construction de mâts d'éoliennes.

CHIFFRE D'AFFAIRES

318 M€

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

-1,9%

520 M€

CARNET DE COMMANDES

1391*

COLLABORATEURS EN FRANCE

* Dont 302 intérimaires.

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

Concevoir et construire le tablier du plus haut pont levant du monde, poser plus de 100 000 rivets sur un ascenseur à bateaux du XIX^e siècle, en Belgique, selon la technique ancienne et complexe du rivetage à chaud, installer un pont ferroviaire de 8 000 tonnes au-dessus de la Garonne sans possibilité d'utiliser le moindre appui provisoire, construire une usine de mâts d'éoliennes en moins d'un an, bâtir l'ouvrage le plus audacieux de la route des Tamarins: le viaduc de la Grande Ravine, surnommé « Le petit Millau de la Réunion », construire les éléments de mécanique et chaudronnerie de la centrale nucléaire d'Okiluoto en Finlande, édifier **le pont levant Gustave-Flaubert** à Rouen... Cette année encore, Eiffel s'est montré fidèle à sa réputation en menant à bien des chantiers d'exception.

Façades et chaudronnerie en forme

Intégrée en 2006 au sein du Groupe Eiffel, l'entreprise Goyer a confirmé sa position de **leader en France dans la façade de prestige**. Un chiffre d'affaires en progression de 30 % sur les deux dernières années, de nombreuses embauches prévues en 2008 et près de 150 000 m² de façades posées dans l'année. Conséquence directe de ce succès: la saturation des usines de Fougères-sur-Bièvre et d'Orléans a conduit le Groupe à en prévoir une extension qui sera opérationnelle mi-2008.

À Frouard, où l'activité chaudronnerie pour l'énergie constitue le cœur de métier, le succès est également au rendez-vous. Partenaire historique d'EDF, Eiffel Munch bénéficie du fort regain d'activité du secteur, tant en matière d'installations neuves (réacteurs dits « de troisième génération ») qu'en termes de rénovation: (remplacement des condenseurs, des réchauffeurs, des boîtes à eau, des soutirages, et des caissons *by-pass*) afin de prolonger la durée de vie des centrales.

DES INVESTISSEMENTS DÉCISIFS

—
2007 a été marquée par des investissements importants, comme autant de paris sur l'avenir. Le 6 novembre, l'usine de fabrication de mâts d'éoliennes a été inaugurée à Fos-sur-Mer. À l'intérieur de ce bâtiment de 8 000 m², 80 mâts peuvent être produits chaque année. En prévision des formidables besoins de l'énergie éolienne (1 000 mâts par an d'ici à 2020 pour le seul territoire français), l'usine a été conçue pour permettre à moindre coût une extension doublant la capacité actuelle. À Fougères, Goyer a entamé des travaux (augmentation de la surface de l'usine de 12 000 m²) permettant de mieux organiser son processus industriel.

—
Enfin, Eiffel a poursuivi sa stratégie de croissance externe en intégrant deux sociétés européennes: Horwich (près de Manchester, en Angleterre) et KSH (à Hanovre, en Allemagne). Horwich, petite structure avec deux outils de production, regroupe 50 personnes. KSH est un acteur majeur de la charpente métallique outre-Rhin employant 200 personnes avec un chiffre d'affaires de 70 millions d'euros.

—



Une année sous le signe de l'accélération

Globalement, l'année 2007 a été caractérisée par une activité intense, dans toutes les usines du Groupe et sur les chantiers. Le site de Lauterbourg a dépassé pour la première fois de son histoire le seuil des 300 000 heures travaillées dans l'année. Eiffel Munch a dû accélérer son plan de recrutement pour augmenter son effectif de 30 %. D'une manière générale, le taux de recrutement d'Eiffel s'est établi à 15 %, 165 embauches venant renforcer la très grande diversité des compétences humaines de la société.

Les perspectives affichées à fin 2007 laissent entrevoir **un avenir prometteur**. À lui seul, le programme de rénovation du parc nucléaire français est susceptible de fournir à l'activité chaudronnerie des contrats sur les dix prochaines années. La construction et le réaménagement des tours de bureaux à Paris combinés aux nécessités soulignées par le Grenelle de l'environnement (réhabilitation des immeubles dans une perspective de développement durable) ouvrent à Goyer des perspectives importantes.

Quant à l'éolien, il est promis à un bel avenir (tant sur terre que sur mer) dans le cadre des objectifs européens d'énergies renouvelables.

Un positionnement clairement reconnu

Plus que jamais l'avantage concurrentiel d'Eiffel est fondé sur sa compétence et sa capacité à apporter des solutions aux problèmes les plus complexes. Du pont levant Gustave-Flaubert au viaduc de la Grande Ravine, en passant par la passerelle Simone-de-Beauvoir et la tour Granite (pour la Société Générale à La Défense), Eiffel a démontré son savoir-faire en matière d'ouvrages sur mesure, renforçant son image de **constructeur de prototypes**.

En outre, le Groupe a largement confirmé son aptitude à intervenir dans des environnements hautement sécurisés : qu'il s'agisse de centrales nucléaires (ponts polaires, tampons matériels), de centres d'essais du CEA ou de la base des sous-marins nucléaires de l'Île-Longue (chargement et déchargement de combustible et de missiles nucléaires) ou de construction « d'emballages » pour le transport de déchets nucléaires pour Areva.

TROIS PRIX DANS L'ANNÉE

En 2007, les compétences et talents des équipes Eiffel ont été triplement couronnés par les récompenses suivantes :

L'Outstanding Structure Award 2006, décerné par l'*International Association for Bridge and Structural Engineering* a été accordée au Viaduc de Millau « pour son élégance et l'audace du procédé de construction utilisé ».

L'European Steel Design Awards 2007 (Prix européen de la construction métallique) a célébré deux réalisations Eiffel : la passerelle Simone-de-Beauvoir à Paris et le pont levant Gustave-Flaubert à Rouen.



▲ Un soudeur dans l'usine de Lauterbourg en Alsace.

◀ Passerelle de l'université de Limerick en Irlande.

◀◀ Le majestueux Belem sous le pont levant Gustave-Flaubert de Rouen.

◀◀◀ Tampon matériel pour l'accès à l'îlot nucléaire de la centrale EPR d'Okiluoto (Finlande).



CONCESSIONS ET CONTRATS DE PARTENARIAT

Toujours plus de PPP

EIFFAGE constitue depuis plus de trente ans un portefeuille de concessions d'infrastructures, principalement en France. Outre la conception et la réalisation de travaux, les équipes d'EIFFAGE structurent le financement de ces projets et en assurent l'exploitation sur le long terme apportant au groupe des revenus récurrents. Depuis 2004, de nouvelles formes de contrats sont apparues en France qui permettent d'élargir le champ des projets réalisés sous forme de partenariats publics privés (concessions, délégations de services publics...).

Les savoir-faire des équipes d'EIFFAGE s'appliquent ainsi à des équipements de plus en plus variés (bâtiments, énergie, réseaux) dans un nombre croissant de pays, accompagnant la montée en charge des PPP en France et en Europe.

PARTICIPATIONS

51 %	COMPAGNIE EIFFAGE DU VIADUC DE MILLAU
51 %	NORSCUT (Portugal)
33 %	TUNNEL PRADO CARÉNAGE
50 %	TP FERRO
65 %	A'LIÉNOR
41,5 %	TPS (Prado Sud)
100 %	CONNECTIC 78 (Haut Débit Yvelines)
81 %	CONNECTIC 39 (Haut Débit Jura)
81 %	ALLIANCE CONNECTIC (Haut Débit Belfort-Delle-Héricourt-Montbéliard)
100 %	OPTIMEP 4 (Établissements Pénitentiaires)
100 %	HEVEIL (Centre Hospitalier Sud Francilien)
100 %	H'ENNEZ (Centre Hospitalier de Rennes)
100 %	HANVOL (Centre Hospitalier d'Annemasse)
100 %	SOPRANO (Marché du Plessis-Robinson)
100 %	CENTOR 36 (Gendarmerie Chateauroux)

CONCESSIONS ET PPP

ACTIFS IMMOBILISÉS

755 M€ HORS APRR

Une activité soutenue pour les concessions et contrats de partenariat en cours

Pour sa troisième année d'exploitation, le viaduc de Millau confirme son excellente santé. Le trafic global a progressé de 4,2 % et le trafic poids lourds de près de 11 %.

Si le passage du 10 millionième véhicule a été fêté en mai 2007, ce sont au total **14 millions de véhicules** qui ont emprunté le viaduc depuis sa mise en service.

La Compagnie EIFFAGE du Viaduc de Millau a, comme prévu, procédé au refinancement de sa dette et accueilli la Caisse des Dépôts, à hauteur de 49 %, dans son capital.

À la fin de 2007, le génie civil et les terrassements des sections à l'air libre de la Ligne Ferroviaire à Grande Vitesse Perpignan-Figueras sont achevés. Les tunneliers Mistral et Tramontane ont achevé leurs parcours les 1^{er} octobre et 23 novembre 2007. Il aura fallu un peu plus de deux années au groupement EIFFAGE TP / Dragados pour excaver les deux tubes du tunnel du Perthus.

L'achèvement de **la ligne nouvelle Figueras-Barcelone** étant désormais prévu en 2012, les concédants et TP Ferro sont convenus de la nécessité d'engager des discussions sur les conséquences à tirer de ce retard, tout en maintenant l'objectif d'un achèvement de la section internationale en février 2009.

Une diversification de l'activité à l'International

Au Portugal, l'année 2007 a vu l'achèvement du dernier tronçon de l'A24 qui a été inauguré par le Premier ministre, José Socrates, le 24 juin 2007 en avance sur le planning. Ce sont maintenant 155 kilomètres d'autoroute qui sont ouverts au trafic et dont Norscut, filiale d'EIFFAGE à 50 %, assure l'exploitation.

PERSPECTIVES 2008

Ce début d'année est marqué par la désignation d'EIFFAGE comme lauréat pressenti pour la réalisation du Grand Stade de la Métropole lilloise. Cette opération emblématique et totalement novatrice porte sur le développement d'un équipement multifonctionnel, stade de football et salle de spectacle. Véritable lieu de vie sociale et de loisirs, il représente un montant d'investissement de 360 millions d'euros.

Dans le même temps, Marseille Provence Métropole a choisi le groupement auquel EIFFAGE est partie prenante pour la réalisation et l'exploitation du Tunnel Prado Sud à Marseille.

Par ailleurs, l'activité des Concessions se développe également hors de France. Le groupement EIFFAGE-Besix devrait remettre son offre finale pour le tunnel ferroviaire sous le Port d'Anvers début mai. EIFFAGE répond également à des consultations pour des concessions autoroutières au Sénégal et au Portugal.



Avec une augmentation du trafic qui s'établit à 2,5 % par rapport à l'année 2006, la Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage a vu son chiffre d'affaire progresser de 6,8 % conformément aux prévisions de la Société. Réalisé par un groupement qui comprend EIFFAGE Travaux Publics, le Tunnel de Rège qui permet un accès direct depuis l'avenue du Prado a, comme prévu, été ouvert le 4 juin 2007.

Après EIFFAGE Connectic 78 dont les **200 kilomètres de câbles en fibre optique** sont désormais utilisés par onze opérateurs, les travaux de Connectic 39 ont démarré suite à la signature de la DSP du Jura.

Les équilibres écologiques respectés par les travaux réalisés

Depuis l'attribution de la concession de la future autoroute A65 entre Langon (Bordeaux) et Pau en décembre 2006, EIFFAGE a mobilisé ses savoir-faire et ses ressources humaines et techniques pour réaliser ce grand projet structurant pour la région Aquitaine. Les plus grandes précautions sont prises pour préparer le démarrage des travaux au deuxième trimestre 2008 dans le respect des grands équilibres écologiques et du cadre de vie des habitants.

Pour les bâtiments, la construction se poursuit à un rythme soutenu sur le projet des **quatre établissements pénitentiaires** de Roanne, Lyon Corbas, Nancy et Béziers, permettant la mise à disposition à l'État du premier d'entre eux à l'été 2008, puis du second dans le courant de l'hiver 2008-2009. Le transfert de ces prisons à l'administration pénitentiaire constitue le point de départ de la phase d'exploitation et de maintenance de ces établissements, d'une durée moyenne de 27 ans.

Après l'obtention des permis et autorisations nécessaires à la réalisation du nouvel hôpital d'Évry-Corbeil de 1 066 lits,

« Enfin, le groupe entend profiter des perspectives très importantes dans les pays de l'Est où plusieurs dossiers de qualification sont en cours pour des projets autoroutiers. »



- ▲ CHSF.
- ◀ Grand Stade de la Métropole lilloise (EIFFAGE, concessionnaire pressenti).
- ◀◀ A24 au Portugal dont Norscut assure l'exploitation.
- ◀◀◀ Fin des travaux du tunnel du Perthus le 23 novembre 2007.

les travaux ont débuté dans le courant de l'été 2007, la mise en service de cet établissement devant intervenir au début de 2011.

Par ailleurs, le 19 décembre 2007, le ministère de la Défense et EIFFAGE ont signé le contrat pour la conception, la construction, le financement et l'exploitation de la caserne de gendarmerie de Châteauroux sous forme de PPP, inaugurant ainsi la réalisation d'équipements pour le compte de la Gendarmerie Nationale sous une forme déléguée.

En dernier lieu, l'exploitation de la première opération de PPP traitée par EIFFAGE – une halle de marché et un parking souterrain pour la ville du Plessis-Robinson – se poursuit normalement, pour une durée locative résiduelle de 24 ans.

De nombreux projets et de nouveaux succès en 2007

Dans le domaine des infrastructures, EIFFAGE a participé aux appels d'offres de plusieurs projets autoroutiers neufs en France (A88, A150). L'année 2007 a également vu le lancement de la consultation pour l'attribution par RFF de son réseau GSM-R, ainsi que sur le **projet de ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique** pour lequel EIFFAGE est un des trois candidats admis à présenter une offre.

PERSPECTIVES 2008

En France, le Grenelle de l'environnement se traduit par un ralentissement des projets autoroutiers avec la perspective de nombreux PPP ferroviaires. Par exemple, le projet GSM-R, en cours d'étude; le TGV Sud Europe Atlantique qui constituera le plus important projet jamais attribué en France, sous une forme déléguée et dont la consultation en concession a été lancée le 14 février; le contournement de Nîmes-Montpellier et le TGV Bretagne pour lesquels l'appel à candidature est attendu dans les prochains mois. De même, pour le projet de Canal Seine-Nord et l'Aéroport Notre-Dame-des-Landes, entre Nantes et Rennes.



EIFFAGE a répondu à de nombreuses consultations dans le domaine du haut débit et a été désigné concessionnaire pressenti par le Syndicat mixte de l'Agglomération urbaine de Belfort-Delle-Héricourt-Montbéliard et le Conseil Général des Hauts-de-Seine ainsi que, début 2008, par le Conseil Général des Côtes-d'Armor.

Un investissement total de plus de 1 milliard d'euros

Pour les bâtiments, le Centre Hospitalier Universitaire de Rennes a conclu avec EIFFAGE, le PPP de l'ensemble médico-technique et d'hématologie clinique adulte, première opération en France par la complexité des techniques mises en œuvre et la multiplicité des intervenants concernés. Le **Centre Hospitalier Intercommunal d'Annemasse-Bonneville** a désigné EIFFAGE pour la réalisation de son nouvel hôpital de 445 lits sous forme de PPP, initiant la phase de finalisation du contrat. Enfin, EIFFAGE réalise pour le compte d'Icade, filiale de la Caisse des Dépôts, le PPP pour le CHU de Saint-Nazaire.

Avec ces nouveaux projets, le montant des opérations réalisées par EIFFAGE en Contrat de partenariat représente un investissement total de plus de 1 milliard d'euros, confortant le Groupe en tant qu'acteur de référence de ce marché émergent en France et illustrant sa capacité à fédérer les ressources de ses différentes branches opérationnelles autour d'objectifs communs.

◀ CHU de Rennes.

✓✓ CHU de Saint-Nazaire.

PERSPECTIVES 2008

Dans le domaine des bâtiments, le développement des PPP se poursuit à un rythme soutenu. Aux côtés de projets pour le compte de l'État (hôpitaux, justice, sécurité intérieure, enseignement supérieur, culture, etc.), 2008 verra se confirmer l'essor de ces procédures pour les collectivités territoriales, au travers de projets locaux pour lesquels le réseau d'entreprises d'EIFFAGE est parfaitement adapté et pleinement motivé.

Enfin, dans le secteur des infrastructures de télécommunications, aux côtés du projet GSM-R en cours de développement, de nombreuses consultations pour des réseaux de communication à haut débit devraient être initiées pour des collectivités territoriales.

L'essor de ces formules contractuelles, en France, devrait être conforté par l'évolution législative prévue pour 2008, et facilitera le développement de projets dans l'ensemble des domaines dans lesquels le Groupe dispose d'une expertise reconnue.





L'autoroute intégrée dans la nature pour servir ses clients

2007 a constitué une étape de progrès forte, soutenue par de bons résultats, avec une croissance du trafic tous véhicules de 2,8 % à comparer au 1,3 % de 2006. La réorganisation des directions centrales et de la direction de l'exploitation s'est poursuivie. 2007 a également été marquée par le renforcement des quatre axes majeurs de la stratégie d'APRR : accroître encore la sécurité, renforcer l'offre de service, développer le réseau et améliorer la performance économique.

CHIFFRE D'AFFAIRES

1 803 M€

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

+47,9%

20 810 millions

KILOMÈTRES PARCOURUS

4 488*

COLLABORATEURS EN FRANCE

* Dont 272 intérimaires.

APRR

Accroître encore la sécurité

La sécurité est au cœur des préoccupations d'APRR. Des actions concrètes sont mises en œuvre pour agir en temps réel sur les événements : des campagnes de sensibilisation en amont des périodes critiques de l'année (chassés-croisés estivaux, conduite hivernale), mais également des actions plus orientées visent **le comportement des clients**.

Concernant l'accidentologie, la baisse du nombre des accidents corporels s'est poursuivie (- 5 % en 2007), mais le nombre de tués a progressé (61 contre 53 en 2006). Les efforts s'accroissent pour lutter notamment contre les risques dus à l'endormissement et à l'alcool.

2007 constitue une année remarquable en ce qui concerne la sécurité du personnel, avec un nombre d'accidents du travail avec arrêt en baisse de plus de 20 % par rapport à 2006.

Renforcer l'offre de service

L'amélioration du service aux différentes familles de clients est restée en 2007 au cœur des actions d'APRR : création ou extension des **places de parking pour les poids lourds** sur les aires, valorisation de l'accueil des aires de repos et de services, intensification de l'information trafic, travaux d'entretien importants sur le réseau réalisés systématiquement de nuit pour minimiser la gêne aux clients...

Le télépéage pour les véhicules légers connaît une forte croissance grâce à des formules d'abonnement spécifiques et le télépéage poids lourds entre en phase active de déploiement.

Le programme de **mise en télé-exploitation des gares à faible trafic** d'APRR se poursuit, et a été mis en place chez AREA (66 gares télé-exploitées à fin 2007, contre 37 fin 2006).

A51 : L'AUTOROUTE DU TRIÈVES

La mise en service, le 21 mars 2007, de la nouvelle section de l'autoroute A51 en Sud-Isère, entre Coynelle et le col du Fau est un maillon de plus sur l'itinéraire de liaison rapide entre Grenoble et Sisteron. Cette nouvelle infrastructure de 10,5 kilomètres complète la première section autoroutière reliant Grenoble à Coynelle, ouverte en 1999. Au fil des kilomètres se succèdent des ouvrages d'art multiples et complexes, réalisés pour s'adapter à un environnement de moyenne montagne. La vocation première de desserte locale fait de l'autoroute du Trièves un outil de développement économique et touristique indéniable pour le territoire du Sud-Isère. Sur les 7 mois comparables 2007/2006, les transactions à la gare de péage du Crozet sont en hausse de 9,2 %, soit une augmentation de 80 % des kilomètres parcourus sur l'ensemble de l'A51.



Développer le réseau

Des améliorations significatives du réseau ont été réalisées en 2007. L'ouverture de **la nouvelle section de l'A51** entre Coynelle et le col du Fau en mars, mise en service de plusieurs diffuseurs, mise à 2x3 voies et extension de gares de péage. ADELAC (filiale d'AREA) poursuit les travaux du tronçon de 19 kilomètres entre Saint-Julien-en-Genevois et Villy-le-Pelloux sur l'A41 avec une mise en service programmée en décembre 2008.

L'extension du réseau APRR entre dans une nouvelle phase. Six projets de construction d'autoroute devraient voir le jour avant 2012 dont trois projets d'extension en région lyonnaise. Ce programme permettra à APRR de capter du trafic du réseau secondaire et de bénéficier d'une plus grande souplesse d'exploitation grâce à un maillage renforcé.

Améliorer la performance économique

2007 a été une année exceptionnelle en termes de résultats financiers pour APRR.

Grâce à une forte progression du chiffre d'affaires (1 803 millions d'euros, soit + 8 %), mais aussi à **une très bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement**, l'Ebitda et la marge d'Ebitda (qui passe de 64 à 67 % du chiffre d'affaires), ainsi que le résultat net consolidé (qui s'établit à 341 millions d'euros) s'améliorent fortement.

UN RÉSEAU DE PREMIER PLAN

Quatrième groupe autoroutier en Europe, le groupe APRR, constitué des réseaux APRR et AREA, exploite un réseau de 2 215 kilomètres d'autoroutes sur les 2 279 qui lui sont concédés par l'État.

Le réseau en service comprend notamment l'axe Paris-Lyon (A5, A6, A39), un axe Bourgogne-Europe du Nord (A31, A36), des autoroutes alpines dans la région Rhône-Alpes (A40, A41, A42, A43, A48, A49, A51 Nord) et des autoroutes au centre de la France (A77, A71). Au carrefour des grandes liaisons européennes et des grands centres économiques français, le réseau APRR bénéficie de la forte croissance du transit international. C'est un réseau de premier plan, qui propose des itinéraires alternatifs sur la plupart des grands axes.



▲ Journée Portes ouvertes avant l'inauguration de la section Coynelle-col du Fau de l'autoroute A51.

◀ Opération de déneigement de la bande d'arrêt d'urgence. Panneau à message variable à pictogramme avec message sécurité.

◀◀ Passage d'un client dans une voie télépéage à Chalon (A6).

◀◀◀ Une opératrice de supervision, en gare de Gerzat (Clermont-Ferrand) sur l'A71.



Accélérer la stratégie européenne

Avec un chiffre d'affaires passant d'environ 700 millions d'euros, il y a 5 ans, à plus de 2,2 milliards d'euros en 2007 et un objectif d'au moins 4 milliards d'euros pour 2010, EIFFAGE Europe n'est pas une entité séparée des autres branches du Groupe mais constitue le cœur de la stratégie de développement du Groupe EIFFAGE.

CHIFFRE D'AFFAIRES

2 229 M€
(+56,9%)

CROISSANCE EXTERNE RÉALISÉE

520 M€ de CA

12 277*

COLLABORATEURS

EUROPE

* Dont 32 intérimaires (Europe et International).

Les quatre fondamentaux de l'évolution

- **La croissance externe** qui, après une forte expansion en péninsule ibérique, s'ouvre dorénavant à de nouveaux pays dans le centre et l'est de l'Europe.
- **L'organisation de la structure** qui tient compte des multiples langues et cultures.
- **L'intégration des différentes filiales** par rapport aux règles de comportement d'EIFFAGE et aux lois de chaque pays.
- **La croissance organique** liée au développement et à l'attribution des fonds structurels européens aux pays dans lesquels EIFFAGE est présent.

EIFFAGE est un des majors dans le cadre du multimétiers en Europe

Il est capable de concevoir, réaliser et exploiter dans plusieurs pays de l'Europe des 27.

Il est également impliqué dans le Développement durable, non seulement par sa démarche environnementale, sociale et sociétale, mais aussi par sa participation à l'amélioration des processus industriels et est, à ce titre, l'un des premiers intervenants en Europe dans les domaines suivants :

L'éolien : participation à la fabrication des aérogénérateurs, création des mâts et des supports de ces aérogénérateurs.

Le solaire : brevets de système giratoire pour des panneaux solaires (Albatracker).

Dans ces deux domaines, EIFFAGE effectue également les travaux de génie civil, électricité haute et basse tensions, montage clé en main.

À noter qu'EIFFAGE Iberica a construit le plus grand parc éolien mondial en Espagne et réalise actuellement le plus grand parc solaire mondial au Portugal.

UNE ÉQUIPE PERFORMANTE POUR UN DÉVELOPPEMENT CONSÉQUENT

EIFFAGE Europe peut apprécier et aider toute la croissance liée au développement organique consécutif à l'externalisation de la dette publique vers le privé.

EIFFAGE s'est doté d'une équipe capable d'élaborer des offres directes aux clients pour ne pas se retrouver sous-traitant des majors du secteur.

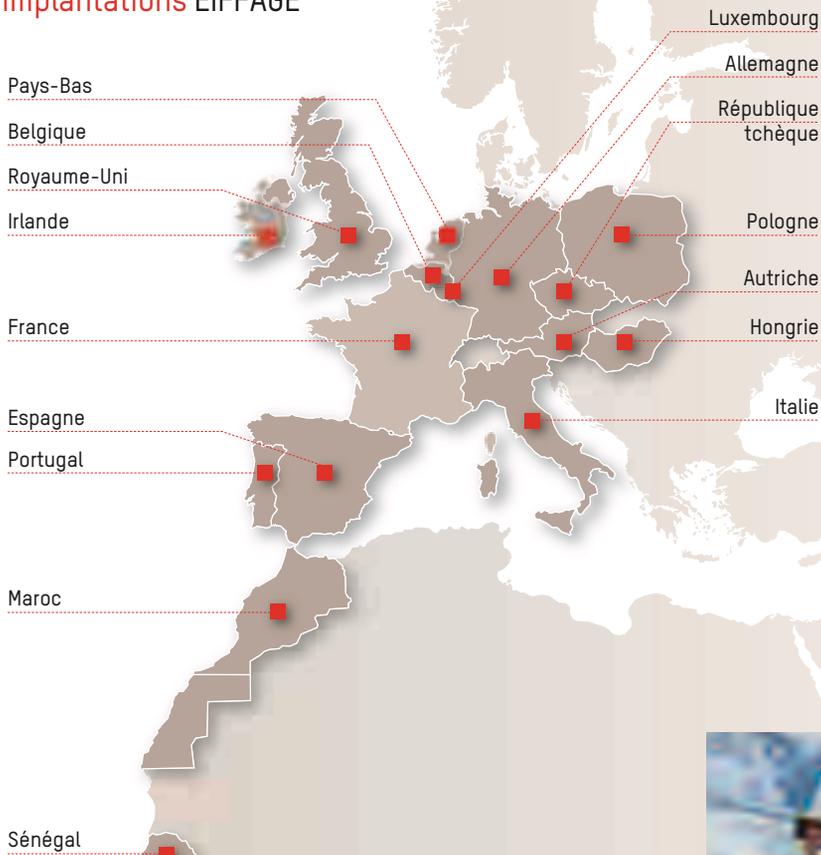
EIFFAGE Europe soumissionne et bénéficie déjà de plusieurs marchés en Allemagne, en Slovaquie, en République tchèque, en Pologne et en Hongrie.

✔ Obras Macau (Portugal).

✔ Huerta Solar (Espagne).



Les implantations EIFFAGE



EIFFAGE Europe

—
Présent dans de nombreux pays européens, il exerce une transversalité qui génère la reconnaissance et permet de proposer une offre multimétiers reposant sur les savoir-faire et les qualifications de chaque pays.
—

➤ Focus Park Bydgoszcz (Pologne).



EIFFAGE Europe, tous les métiers du Groupe en France

	Bâtiment	Génie Civil	Routes	Construction Métallique	Installations Multi-technique	Carrières	Fluvial Fondations	Ferroviaire	Concessions PPP
Autriche					•				
Allemagne	•	•	•	•	•			•	
Benelux	•	•			•		•		•
Hongrie					•				
Péninsule Ibérique	•	•	•	•	•	•			•
Italie					•				
Pologne	•	•	•		•			•	•
République tchèque	•	•	•		•			•	
Royaume-Uni	•			•					
Slovaquie	•	•	•					•	

EIFFAGE Europe est la reconnaissance d'une même entité au travers d'un logo commun, d'un état d'esprit et d'une stratégie partagés.



Un atout concurrentiel pour nos métiers

48 MESSAGE DU PRÉSIDENT

49 L'INTÉGRATION
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
AU CŒUR DE L'ORGANISATION
DU GROUPE

55 NOTRE RESPONSABILITÉ
SOCIALE

61 LA PRÉOCCUPATION
ENVIRONNEMENTALE

74 NOTRE RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE

Le XXI^e siècle sera-t-il le « siècle de l'environnement » ?

Probablement si l'on sait qu'à l'horizon 2050, la population mondiale aura dépassé les 9 milliards d'individus, avec des besoins vitaux à satisfaire et des désirs de développement légitimes, tandis que notre planète et ses ressources limitées – eau, air, énergies fossiles – devront faire face aux conséquences d'un réchauffement climatique qui fait désormais consensus.

Dans ce contexte, il est aisé de prédire à court terme le renforcement des mesures traditionnelles dont les pouvoirs publics disposent pour influencer sur les modes de production et de consommation : augmentation de l'arsenal réglementaire, fiscalité incitative, voire punitive.

Quelle que soit l'évolution de ces outils réglementaires, les métiers d'EIFFAGE, bâtiment et concessions, directement confrontés aux enjeux du développement durable, seront fortement impactés.

Si le respect et l'anticipation de la réglementation sont des impératifs incontournables, ils ne suffisent pas à accompagner le développement et la pérennité des métiers. En réponse au durcissement réglementaire, la seule solution porteuse d'avenir est l'innovation durable à tous égards.

C'est pour cette raison qu'ont été engagées un certain nombre d'actions novatrices pour le secteur, comme la réalisation du bilan carbone d'ensemble permettant de connaître avec précision et de corriger les postes les plus émetteurs, ou l'élaboration d'outils d'évaluation de la composante carbone dans les solutions techniques proposées aux clients.

Le développement durable offre aux métiers et aux collaborateurs d'EIFFAGE l'opportunité d'être plus performants en répondant aux attentes toujours plus fortes de nos clients en matière de précaution environnementale et d'équité sociale. C'est un atout concurrentiel à intégrer au cœur même des métiers d'EIFFAGE.

Jean-François Roverato

L'intégration du développement durable au cœur de l'organisation du Groupe

Conscient de l'intérêt stratégique du développement durable pour les métiers d'EIFFAGE, le Président-Directeur général a pris sous son autorité directe la démarche de développement durable et la direction dédiée.

La direction développement durable du Groupe conçoit et déploie avec les directeurs développement durable des branches d'EIFFAGE les plans d'action de développement durable propres aux branches et au Groupe.

Chaque branche dispose d'une direction développement durable identifiée, fréquemment associée ou intégrée dans des directions « qualité, environnement et développement durable », favorisant ainsi la pleine opérationnalité de la démarche.



« La solution porteuse
d'avenir est l'innovation
durable à tous égards... »

Mesurer, piloter et structurer la démarche de développement durable

Gérer la performance signifie d'abord la mesurer. EIFFAGE est doté depuis 4 ans du logiciel ENABLON dédié au reporting de la performance sociale et environnementale. En 2007, Enablon a livré une nouvelle campagne de renseignement des 540 données sources communes à l'ensemble des entités du Groupe, en intégrant un sixième niveau de saisie, destiné à en affiner encore les résultats. Enablon permet également de renseigner les soixante indicateurs de performance sociale et environnementale qu'EIFFAGE a choisis en 2007 pour structurer la démarche de développement durable de chaque entité.

Ces soixante indicateurs, répartis en 26 indicateurs environnementaux, 26 sociaux et 8 sociétaux, ont été diffusés en mai 2007 au plus près des collaborateurs au travers d'un "guide des indicateurs" synthétique et convivial. Présenté au sein de toutes les branches d'EIFFAGE, il est conçu comme un outil de partage des objectifs de développement durable et sera actualisé en fonction des besoins du plan d'action de développement durable du Groupe.

2007 a également vu l'adaptation des indicateurs de performance sociale et environnementale aux réalités nationales spécifiques des filiales européennes d'EIFFAGE pour en favoriser l'appropriation par l'ensemble de leurs collaborateurs. L'objectif de déploiement d'Enablon dans les filiales européennes, conditionné par ce travail d'adaptation, est fixé à la fin du 1^{er} semestre 2008.

Enfin, les données chiffrées venant en appui de ce rapport annuel de développement durable sont majoritairement issues du logiciel Enablon.



Soutenir le Pacte Mondial des Nations-Unies

En cohérence avec sa politique de responsabilité sociale et environnementale, EIFFAGE a adhéré, dès 2005, au Pacte Mondial des Nations-Unies (Global Compact) et a renouvelé son engagement auprès du Secrétariat Général des Nations Unies en avril 2007.

Au travers de dix principes, le Pacte Mondial engage les entreprises à s'approprier, promouvoir et faire respecter un ensemble de valeurs fondamentales dans le domaine des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Depuis son adhésion, le Groupe s'est engagé à en informer ses employés, partenaires commerciaux et clients et a renforcé son action dans la mise en œuvre des dix principes, s'appuyant notamment sur son plan d'action Développement Durable.

La sécurité des salariés est et restera la première priorité. Au-delà de cette préoccupation constante, la stratégie générale du groupe est, d'une part, d'assurer la pérennité de ses activités tout en diminuant leurs externalités environnementales, sociétales et sociales dans une volonté de maîtrise des risques, d'autre part, d'anticiper les gisements d'innovation notamment dans le domaine de la réduction des gaz à effet de serre.

De plus, EIFFAGE attend de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent les principes du Pacte Mondial et qu'ils adhèrent à des standards fondamentaux de responsabilité sociale et environnementale.

Parmi les actions mises en œuvre au cours des deux années écoulées et répondant à un ou plusieurs des principes du Pacte Mondial, EIFFAGE a déployé des efforts importants en matière de préservation de l'environnement et de respect des normes de travail.

Les actions significatives et les prévisions d'évolution sont décrites plus en détail et quantifiées dans le présent rapport annuel.



« Gérer la performance... »

Les 10 principes du Pacte Mondial

L'engagement d'EIFFAGE à les respecter : actions et indicateurs de performance

DROITS DE L'HOMME

- | | |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Promouvoir et respecter les droits de l'homme reconnus au plan international 2. S'assurer de ne pas se faire complice de violations des droits fondamentaux | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Politique d'Achats Responsables ▶ Actions de formation, de prévention et de sécurité sanitaire au Sénégal et au Nigeria ▶ 4 Indicateurs de performance :
<i>S1 -4: Sécurité et prévention (taux de fréquence/ gravité; nombre de formations à la sécurité et réunions CHSCT)</i> |
|---|---|

NORMES DE TRAVAIL

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 3. Faire respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective au droit à la négociation collective 4. Soutenir l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire 5. Soutenir l'abolition effective du travail des enfants 6. Éliminer la discrimination en matière d'emploi et d'exercice d'une profession | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Signature de la Charte de l'Apprentissage, de la Charte de la Diversité et de la Charte de l'Égalité des Chances ▶ 11 Indicateurs de performance :
<i>S15-17: Nombre d'entretiens annuels et taux de formation</i>
<i>S19-20: Nombre de contentieux Prud'homme et de jours de grève</i>
<i>S22: Nombre d'accords en vigueur au 31/12 dans l'entreprise</i>
<i>S24: Nombre de femmes dans les fonctions d'encadrement</i>
<i>S25: Nombre d'ouvriers promus Etam et d'Etam promus cadres</i>
<i>S26: Salaire moyen par catégorie socio-professionnelle</i>
<i>G6: Nombre de personnes en insertion</i>
<i>G7: Emploi des handicapés et reclassement après accidents du travail</i> |
|---|--|

ENVIRONNEMENT

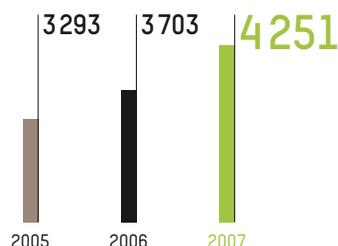
- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 7. Promouvoir une approche basée sur le principe de précaution pour les grands enjeux environnementaux 8. Prendre des initiatives en faveur de pratiques environnementales plus responsables 9. Encourager la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Certification ISO 14001 de l'ensemble du Groupe prévue fin 2009 ▶ Bilan Carbone Groupe : actions correctrices et mesures compensatoires en cours d'élaboration ▶ Valorisation de projets pilotes de Développement Durable à l'échelle du Groupe ▶ Formations et séminaires de sensibilisation à la gestion des risques environnementaux ▶ Trophées de l'Innovation ▶ Laboratoire de prospective Phosphore ▶ 26 Indicateurs de performance :
<i>E1-6: indicateurs sur les économies d'énergie</i>
<i>E7-9: utilisation de matières premières, consommation d'eau, valorisation et recyclage</i>
<i>E10-14: Innovation</i>
<i>E16-23: Effluents, émissions, nuisances et déchets</i>
<i>E24-25: Achats, fournisseurs, produits et services</i>
<i>E26: Investissement préventif</i> |
|--|--|

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

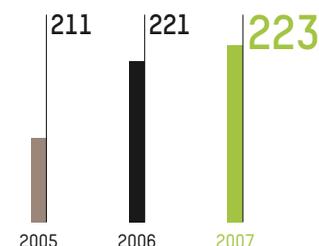
- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Contrôle interne. ▶ Notations sollicitées régulières par agence extra-financière indépendante |
|---|--|

Loi NRE – Compte-rendu social

	Concessions	EIFFAGE Construction	Holding	Eiffel	EIFFAGE Travaux Publics	Europe	Forclum	Total
1. Ressources humaines								
Effectif total, non compris intérimaires y compris APRR	4 276	11 582	252	1 089	17 781	12 245	17 096	64 321
Intérimaires y compris APRR	272	2 428	5	302	2 102	32	2 501	7 642
Effectif total, y compris intérimaires, y compris APRR	4 548	14 010	257	1 391	19 883	12 277	19 597	71 963
Embauches en CDD	87	564	45	35	925		610	2 266
Embauches en CDI	126	1 577	76	109	2 155		1 337	5 380
Difficultés de recrutement	Difficultés pour recruter des intérimaires en CDI (attrait de la souplesse et prime précarité)							
Licenciements	44	304	10	9	534		220	1 121
Heures supplémentaires	1,3%	2,1%	0,0%	4,2%	2,2%		3,0%	2,0%
Main d'œuvre extérieure cf. Intérimaires ci-dessus								
Plans de réduction d'effectifs et sauvegarde de l'emploi	Détaillé par entité opérationnelle dans le reporting Enablon							
Efforts de reclassement								
Réembauches	Détaillé par entité opérationnelle dans le reporting Enablon							
Mesure d'accompagnement								
2. Temps de travail								
Organisation	En général travail sur 1 poste, sauf quelques chantiers exceptionnels (2 postes)							
Durée du temps de travail en plein temps	35 h	35 h	35 h	35 h	35 h		35 h	
Durée du temps de travail en temps partiel	Variable selon les fonctions occupées							
Absentéisme Accidents du Travail	0,4%	1,5%	0,0%	0,8%	1,0%		1,4%	
Absentéisme Maladie	4,9%	3,0%	0,0%	3,8%	4,8%		3,9%	
Absentéisme Autres (Intempéries, Familiale, etc.)	2,4%	4,2%	0,0%	1,4%	4,3%		1,7%	
Absentéisme total	7,6%	8,7%	0,0%	6,0%	10,1%		7,1%	
3. Rémunérations								
Rémunérations et évolutions	Rémunérations moyenne: non significatif globalement. Évolution: cf. conférence salaire annuelle							
Charges sociales	Coefficient de charge moyen 1,64							
Nombre d'accords collectifs d'intéressement	2	102	2	2	103		90	
Nombre d'accords collectifs de Participation	2	102		2	17		88	
4. Organisation								
Égalité homme femme; taux global cadre (en % des cadres)	27,00%	13,89%	28,18%	9,05%	10,31%		9,87%	
Égalité homme femme; taux global Etam (en % des Etam)	46,00%	34,61%	31,75%	21,28%	23,13%		26,24%	
Égalité homme femme; taux global dans fonctions administration	nc	58,95%	37,84%	58,00%	66,00%		80,00%	
Relations prof. Mandats Ctés Europe,								
Branche, Groupe	6	34	0	1	47		33	115
Relations prof. Mandats titulaires								
Cté Entreprise	46	341	4	22	377		328	1 118
Relations prof. Mandats titulaires								
Délégué Personnel	122	455	5	27	419		452	1 480
Bilan des accords collectifs temps de travail	1	273	4	21	179		267	
Bilan des accords collectifs divers	0	89	0	8	118		107	
5. Hygiène et sécurité								
Taux de fréquence accident du travail	9,63	27,74	5,23	25,26	28,46%		52,45	17,58
Taux de gravité réglementaire	0,48	1,96	0	1,47	1,54%		1,72	0,93
Taux de gravité annuel	0,26	1,04	0	1,14	0,97		1,35	0,47
6. Formation								
Dépense formation totale par rapport masse salariale nc	3,8%	2,43%	1,54%	2,10%	2,59%		2,75%	
Dépense formation HSS par rapport masse salariale nc	-	0,73%	0,04%	0,54%	1,20%		0,6%	
Dépense formation Tech par rapport masse salariale nc	-	0,91%	0,00%	0,70%	1,20%		0,6%	
7. Handicapés								
Emploi personnes handicapées: emplois effectifs	90	280	1	49	420		360	1 200
Emploi personnes handicapées: obligation	245	611	14	62	774		832	2 538
8. Social œuvre								
Œuvres sociales; % CE + Mutuelle par rapport MS nc	1,4%	2,5%	1,1%	2,4%	3,2%		3,1%	
9. Sous-traitance								
Importance de la sous-traitance en % du CA	0,59	41,6	0,0	26,3	10,0		9,9	



Recrutement de jeunes
EN NOMBRE D'HEURES DE FORMATION
DEPUIS LE 1^{er} JANVIER

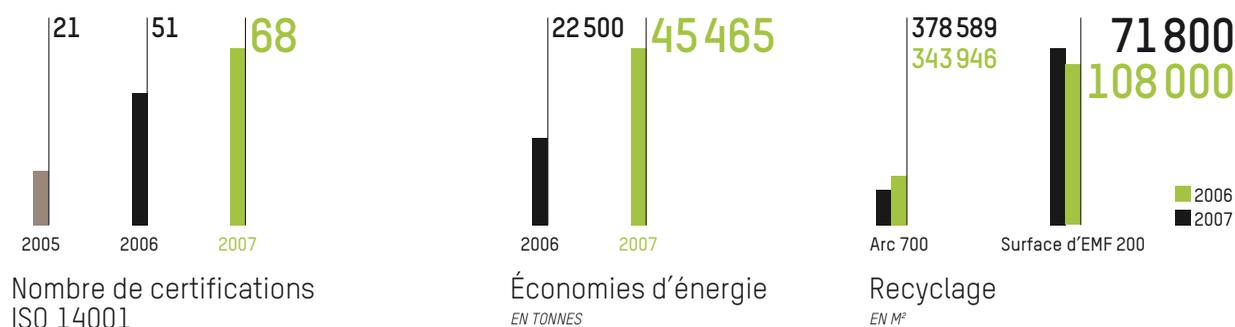


Nombre de certifications
ISO 9001

% Chiffre d'affaires sous certification ISO 9001 par branche

■ Concessions :	76
■ EIFFAGE Construction :	90
■ Holding :	0
■ Eiffel :	51,54
■ EIFFAGE Travaux Publics :	95
■ Europe :	55,69
■ Forclum :	70,55

	Concessions	EIFFAGE Construction	Holding	Eiffel	EIFFAGE Travaux Publics	Europe Forclum	Total
1° Consommation de ressources							
Eau (m ³)	481 966	446 316	7 800	17 403	1 620 027	57 103	2 630 615
Matières premières	Production totale carrière 22,9 millions de tonnes et 11,3 millions de tonnes d'enrobés mis en œuvre						
Energie Consommation Electricité en GigaWatt	62,9	60,9	2,9	8,8	90,0	22,2	248
Mesures mises en place pour améliorer l'efficacité énergétique	Cf. commentaires reporting Enablon (Constructions propres critères énergétique HQE, recyclages matériaux, EBT, ECF, recyclage eau, minuteurs elec, etc..)						
Recours aux énergies renouvelables	1 340 unités photovoltaïques (petites unités photovoltaïques sur autoroutes APRR)						
Condition d'utilisation des sols	Au minimum, respect des réglementations						
Rejets dans l'air, l'eau et le sol: nombre de mesures effectuées	Nombre de mesures (ens. groupe)	Eau de rejet 1 117	Bruit Poussières 177	881	Vibrations 1029	Analyse d'air 403	3 607
Nuisances sonores ou olfactives	111 points noirs bruits traités						
Dépenses déchets chantiers (en €)	12 185 000	11 602 366		144 487	4 549 901	1 628 944	30 110 698
2° Atteintes aux équilibres biologiques							
Mesures pour protéger biodiversité	Au cas par cas: ajournement travaux et travaux complémentaires paysagers, suivi des mesures compensatoires environnementales (APRR), gestion extensive des dépendances vertes autoroutières, étude des points de collision faune.						
3° Évaluations et certifications							
Démarches engagées	Certifications ISO 14001: 23 en 2005, 51 en 2006, 68 en 2007						
% du CA réalisé sous certification ISO 14001	0	15,80%	0	0	15%	25,39%	17,51%
4° Conformité aux législations							
Mesures prises	Gestion des risques (Manuel Audit Interne); Bilan lié au bonus (notamment «conformités»); suivi réglementaire en ligne, avec alertes (contrat externe)						
5° Prévention des conséquences sur l'environnement							
Dépenses engagées en % du Chiffre d'Affaires		0,09	0	0	0,22		0,08
6° Organisation formation environnement							
Actions de formations individuelles		733	0	1	103		534
Sensibilisations collectives	355	355					
7° Provisions et garanties							
Montant provisions comptabilisées environnement (en €)	0	0			5 921 000	20 475	5 941 475
Montant cautions financières environnement (en €)	55 525 000	0			20 120 000	0	75 645 000
8° Indemnités versées							
Montant (en €)		3 000	0	0	73 000	0	76 000
9° Extension des standards aux filiales							
Objectifs assignés aux filiales relatifs aux points 1° à 6°	Cf. tableau indicateur avec objectifs + bonus 2006						
10° Divers							
Impact territorial des activités sur l'emploi et développement régional: Alternance + apprentissage	38	890	3	97	1 177	692	2 897
Impact territorial des activités sur l'emploi et développement régional: Insertion nombre de salariés	0	331	0	0	22	36	389
Impact territorial des activités sur l'emploi et développement régional: Insertion Heures	0	116 013	0	0	339 054	31 390	486 457
Emploi et+ insertion de personnes handicapées	Cf. NRE Social						
Relations enseignement: partenariats avec établissements	0	155	0	0	135	152	442
Promotion et respect des convention de l'OIT par les filiales	Signature de GLOBAL COMPACT par le groupe et signature Charte des Engagements de l'entreprise Égalité des chances dans l'Éducation (Ministère Éducation Nationale et Enseignement Supérieur).						



Auditer régulièrement la démarche de développement durable du Groupe

The image shows a page from the BMJ Eiffage 2007 Sustainability Report. The page is divided into several columns. On the left, there are sections with text and small bar charts. In the center, a large box displays 'NOTE: AAA stable'. To the right, a prominent red box shows 'INDICE GV: 1,11' with a corresponding bar chart. Below this, there are more charts and text blocks, including a section titled 'L'investissement climat et énergie' and another titled 'L'investissement climat et énergie'. The bottom right corner contains a signature and the date '11 Mars 2008'.

Notre responsabilité sociale

1. Recruter et former les collaborateurs

EMBAUCHE ET INTÉGRATION

■ LE RENOUVELLEMENT DES EFFECTIFS : UN DÉFI MAJEUR POUR LES MÉTIERS DU BTP

Croissance soutenue de l'activité, départs en retraite et image parfois difficile de ses métiers : le monde du BTP travaille à sécuriser ses recrutements. Ainsi, toutes les branches d'EIFFAGE ont mis en place d'importants moyens pour faire face au défi de la relève de leurs personnels, le remplacement des seuls départs en retraite représentant plus de 3 000 nouveaux recrutements par an au sein du Groupe depuis 4 ans.

Ainsi, par exemple, les travaux publics en France auront connu en 2007 une excellente année. Avec un chiffre d'affaires global estimé à 42 milliards d'euros et une hausse d'activité de 7,5 % sur les douze derniers mois (chiffres FNTP), la profession enregistre encore de beaux succès.

Mais cette conjoncture favorable va de pair avec des besoins particulièrement cruciaux en termes de recrutement afin de satisfaire dans les meilleures conditions toutes les demandes des donneurs d'ordre, ce qui constitue un véritable défi pour les entreprises du secteur. Pour EIFFAGE Travaux Publics, le recrutement en France a été de 1 670 personnes en CDI en 2006 et est passé à 2 155 CDI en 2007. D'où un éventail de mesures dont le principal objectif est de fidéliser

les nouvelles recrues, avec un cœur de cible : les jeunes, diplômés ou non.

En 2007, chez EIFFAGE Construction, 1 577 personnes ont été recrutées en CDI et 566 en CDD contre 1 303 départs. Le solde net est en augmentation de 45 % par rapport à 2006.

Ce sont les 30 ans et moins qui représentent la population la plus importante des recrutements : 1 216 salariés, soit 64 % du total recruté. Cet effort de recrutement des compagnons s'est confirmé en 2007, le nombre d'ouvriers augmentant de 6,94 % par rapport à l'effectif moyen des ouvriers d'EIFFAGE Construction. Le pourcentage d'ouvriers au sein d'EIFFAGE Construction de moins de 30 ans est passé de 19 % à 27 % en 1 an avec un recrutement de 833 jeunes dans cette tranche d'âge.

2007 a vu la confirmation de nouveaux métiers au sein d'EIFFAGE Construction, et notamment la constitution d'équipes dédiées à la maintenance des futures prisons dans le cadre des PPP remportés par EIFFAGE. Il sera encore nécessaire de réaliser en 2008 près de 2 000 recrutements, notamment pour répondre aux besoins en termes d'encadrement de travaux et d'études de prix.

En matière de féminisation des effectifs dans les métiers du BTP, des progrès restent encore à accomplir. Le Groupe EIFFAGE a engagé des efforts significatifs en ce sens à tous niveaux hiérarchiques, depuis les emplois opérationnels de briqueteuses maçonnes formées dans la région du Nord ou de femmes conductrices de travaux jusqu'aux postes de direction.



Maçonnes lilloises : la parité au pied du mur

Après un an passé sur les chantiers d'EIFFAGE Construction Lille Métropole en contrat de professionnalisation, les maçonnes-briqueteuses diplômées à la suite de leur parcours d'intégration ont toutes été embauchées en CDI dans l'entreprise.

Forte de cette expérience réussie, EIFFAGE Construction Nord-Pas-de-Calais renouvelle ce parcours d'intégration avec, dès mai 2008, les débuts dans le métier de cimentier-finisserieuse de douze jeunes femmes en contrat de professionnalisation dans les différentes filiales de la région.

■ LE PARRAINAGE

La création systématique de « binômes » tuteur-jeune, appelés à durer au minimum un an, favorise la transmission de la culture d'entreprise et une intégration plus rapide. Elle permet d'évaluer les compétences et de mettre en place des actions de formation en fonction des besoins exprimés.

EIFFAGE Travaux Publics a de plus institué la fonction de « parrains », qui accompagne le jeune dans toutes les étapes de son intégration. Pour une efficacité maximale du dispositif, les parrains bénéficient eux-mêmes de formations préalables relatives aux aspects pédagogiques et techniques de leur mission, reconnue par leur inscription à l'Ordre national des tuteurs de la Fédération Nationale des Travaux Publics.

Sur un mode similaire, EIFFAGE Construction a formalisé un « projet junior » bénéficiant à tout jeune en contrat durable dans l'entreprise : un parrain et un tuteur accompagnent le jeune qui bénéficie pendant deux ans d'un programme de formation et d'intégration à la fois dans l'entreprise et dans le métier.

■ L'ALTERNANCE

L'alternance, qu'il s'agisse de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage, représente un des moyens privilégiés qu'EIFFAGE développe pour assurer ses besoins en personnel. Le Groupe EIFFAGE affiche en 2007 un taux de jeunes en contrat d'apprentissage et en contrats de professionnalisation de 6,26 %.

Tous les niveaux de formation sont concernés, qu'il s'agisse d'obtenir un CAP, un baccalauréat professionnel, un BTS ou un diplôme d'ingénieur. Le taux de « concrétisation » de ces contrats s'élève à 80 %, tant pour la réussite au diplôme préparé que pour la bonne intégration dans l'entreprise.

Ainsi par exemple, EIFFAGE Travaux Publics affiche un taux d'effectifs en alternance de plus de 6 %, en phase avec l'objectif fixé au niveau d'EIFFAGE et bien au-delà de l'obligation légale.

La branche d'ingénierie multitechnique Forclum poursuit elle aussi une politique active de recrutement de jeunes, *via* notamment un partenariat datant de plus de 17 ans avec l'A.F.O.R.P. (Association pour la Formation et le Perfectionnement du personnel des entreprises industrielles de la Région Parisienne), créée en 1961 par le Groupe des Industries

Métallurgiques de la Région Parisienne, pour répondre aux besoins de formation des entreprises industrielles d'Île-de-France.

Ce partenariat permet à l'entreprise de former en région parisienne aux métiers de l'installation électrique (niveaux CAP et BEP) 30 jeunes en échec scolaire par an. En 2007, le taux de réussite à l'examen final était de 98 %, l'entreprise recrutant directement plus de 60 % des jeunes diplômés.

■ L'APPRENTISSAGE

Le groupe EIFFAGE a signé la Charte de l'Apprentissage et a continué ses efforts en 2007 en faveur de l'apprentissage et de l'alternance. Parmi les initiatives prises pour développer l'apprentissage, deux écoles de formation de travaux publics ont été créées par EIFFAGE Travaux Publics et l'Afpa en région parisienne et à Marseille.

Des formations « maison » sont ainsi proposées à des jeunes en recherche d'emploi, en partenariat avec les ANPE ou les missions locales, *via* un contrat de professionnalisation d'un an. Coffreurs, maçons VRD, conducteurs d'engin ou poseurs de canalisation, la promotion 2007 regroupe une centaine de jeunes qui enchaînent tous le même cursus : un stage d'initiation de trois mois aux métiers des travaux publics, suivi de douze mois d'alternance.

Chez EIFFAGE Construction, l'accueil de jeunes sous contrat d'apprentissage (337) est en progression et dépasse maintenant le nombre de contrats de professionnalisation (200). Ces 537 contrats représentent 4,63 % de l'effectif présent au 31 décembre 2007.

Un effectif important de départs en retraite et l'accueil en nombre de très jeunes (moins de 20 ans) aboutissent au rajeunissement de la pyramide d'âge : - 16 mois en un an.

Dès la signature de son contrat, chaque jeune bénéficie du statut de salarié à part entière, d'un tuteur chargé de faciliter son intégration et de suivre son évolution, tant en école que sur les chantiers.

■ LE CARREFOUR DES JEUNES

EIFFAGE organise chaque année une journée dédiée aux nouveaux collaborateurs, au travers d'un « Carrefour des Jeunes » consacré aux valeurs et aux objectifs du Groupe. Ainsi, les 4 et 5 octobre 2007, près de 650 personnes, jeunes cadres et ingénieurs, se sont réunis à Paris pendant deux



- ◀ École EIFFAGE Travaux Publics.
- ▶ Carrefour des jeunes.
- ▶ ✓ CREF management Lille.

jours organisés par la Direction du Développement durable autour de sujets transversaux tels que l'Europe, le BTP au Féminin, la prospective et les projets de développement durable, le handicap...

LES RESSORTS DE LA PROMOTION INTERNE

■ LES CENTRES RÉGIONAUX EIFFAGE DE FORMATION

Les Centres régionaux EIFFAGE de formation (CREF) proposent 15 modules de formation aux cadres issus de l'ensemble des branches du Groupe. Ces modules visent une acquisition de compétences centrée sur les outils et processus en vigueur dans plusieurs domaines tels que le management, la gestion contractuelle des marchés, le développement durable, les relations sociales, le commerce ou encore la gestion comptable et financière. Ces stages se déroulent dans dix grandes métropoles régionales : Lille, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lyon...

Depuis leur lancement courant 2005, ces stages de formation permettent aux cadres des différentes branches de se découvrir mutuellement, de constater qu'au-delà des spécificités liées à chaque métier, les fondamentaux du management et

de la gestion constituent des socles identiques et contribuent à consolider une culture d'entreprise commune.

Près de 2 000 stagiaires bénéficient chaque année de ces formations intergénérationnelles : toutes les tranches d'âge y sont en effet représentées.

Chaque stage fait l'objet d'une évaluation systématique par le stagiaire et son responsable hiérarchique.

■ L'INSTITUT EIFFAGE

L'Institut EIFFAGE est un cycle de formation élaboré en partenariat avec l'Essec et destiné à une sélection de jeunes cadres à haut potentiel du Groupe.

La huitième promotion a affirmé sa vocation européenne en dispensant l'ensemble des cours en anglais. Sept nationalités sont représentées. 20 stagiaires par promotion bénéficient de 6 modules de 4 jours s'intéressant aux fondamentaux du management et de la gestion, aux finances, à la stratégie, au développement personnel, au marketing et à la conduite du changement. Au cours des 9 mois du cycle de formation, les stagiaires ont à travailler en équipes sur des sujets stratégiques pour le fonctionnement et l'avenir du Groupe.

Par ailleurs, les promotions de l'Institut EIFFAGE ayant terminé leur cycle sont réunies chaque année dans le cadre d'une matinée de travail qui permet de maintenir la dynamique d'échanges initiée par la participation à l'Institut EIFFAGE et de traiter des sujets importants pour le Groupe devant 150 cadres dirigeants ; en décembre 2007 le thème des handicapés et de l'insertion professionnelle y a fait l'objet d'une étude et d'une présentation approfondies.

■ LES FAIRE (Formation Active Inter Régionale EIFFAGE)

Dans le même esprit que l'Institut et les CREF, l'objectif est de mettre en place des formations destinées aux compagnons en étendant les tests réalisés par Forclum Val de Loire à d'autres régions.

« Près de 2 000 stagiaires bénéficient chaque année de formations intergénérationnelles. »



2. Renforcer la sécurité

Les métiers du BTP et des concessions sont par nature potentiellement dangereux. Cependant, les études de typologie accidentelle montrent que plus de 75 % des accidents sont directement liés à la variable comportementale des individus sur le chantier.

C'est la raison pour laquelle la sécurité revêt un caractère stratégique chez EIFFAGE, chacune des branches déployant son programme d'actions de prévention adaptées aux réalités spécifiques de ses métiers.

Le taux de fréquence des accidents du travail est par ailleurs intégré dans le calcul du bonus des dirigeants de branches.

LES « SAVOIRS MINIMAUX DE SÉCURITÉ » : LA PRÉVENTION ENSEIGNÉE ET VALORISÉE

En partant de ce constat, les équipes Prévention d'EIFFAGE Construction et d'EIFFAGE Travaux Publics se sont lancées dans une offensive pour la sécurité en créant les « SMS » ou Savoirs Minimaux de Sécurité. Il s'agit, d'une part, de définir un standard de connaissances relatives à la sécurité et de s'assurer de son acquisition par les compagnons, et, d'autre part, d'inscrire la prévention comme compétence valorisée au même titre que le savoir-faire technique.

Ce cursus de formation original, d'une durée de trois jours, a démarré début 2007 avec un objectif à mi-2009 de 11 000 personnes ayant suivi avec succès le cursus SMS. En effet, les sessions se terminent obligatoirement par une validation des acquis des stagiaires donnant droit à un certificat d'aptitude au travail en sécurité (Cates). Les entreprises de travail temporaire sous contrat avec EIFFAGE Travaux Publics sont toutes invitées à proposer le même type de dispositif à leur personnel.

DÉVELOPPER DES ACTIONS DE PRÉVENTION SPÉCIFIQUES AUX MÉTIERS

■ FORCLUM

Pour sa part, la branche Forclum spécialisée dans l'ingénierie électrique, a déployé un plan d'actions en cinq points :

1. la formation au management de la prévention pour les directeurs et tout le personnel d'encadrement,
2. la mise en œuvre d'actions de prévention et de sécurité spécifiques au génie électrique, telles les travaux au voisinage de pièces nues sous tension, l'assujettissement dans les paniers de nacelles, l'identification des risques particuliers dans l'activité de climatisation, ventilation, chauffage,
3. l'information du personnel, y compris temporaire, sur les risques spécifiques liés aux métiers du génie électrique, notamment *via* un « livret d'accueil sécurité » édité à 20 000 exemplaires,
4. la création d'un « passeport sécurité » personnalisé qui assure la traçabilité des compétences certifiées acquises de chaque salarié en matière de sécurité. Ce passeport, développé à partir du logiciel Acciline, permet également de mettre en œuvre des indicateurs de suivi propres à la prévention et à la sécurité aux niveaux de l'entité, de la Direction Régionale et du siège,
5. la prévention du risque routier, concernant tant le comportement au volant que les risques spécifiques liés au chargement des véhicules utilitaires ou des poids lourds.

En 3 ans, Forclum a diminué de plus de 30 % son taux de fréquence d'accidents du travail pour atteindre 17,58 en 2007.



■ APRR

Autoroutes Paris-Rhin-Rhône, devenue en 2006 la branche de concessions autoroutières d'EIFFAGE, a lancé dès 1995 un important plan de prévention et de sécurité en réponse à une succession d'accidents invalidants ou mortels sur le tracé.

En 2007, APRR a atteint son meilleur taux de fréquence avec 9,63 accidents avec arrêt par million d'heures travaillées, depuis le lancement de la démarche, mais également depuis les débuts de son exploitation. APRR et AREA affichent ainsi les meilleurs taux de fréquence de l'ensemble des sociétés concessionnaires d'autoroutes; ces taux sont de l'ordre du tiers du taux national calculé par la CNAMTS.

Concernant le taux de gravité APRR (nombre de jours d'arrêt / millier d'heures travaillées), même s'il n'est pas l'indicateur clé de la démarche, il reste représentatif du bon niveau de résultats, car il est inférieur à la moitié du taux national; le taux de gravité du groupe APRR est de 0,48, alors que le TG national tous secteurs d'activité confondus se situe depuis 4 ans entre 1,25 et 1,35 d'après les statistiques nationales (CNAMTS).

La démarche s'appuie notamment sur des visites de prévention réalisées par l'ensemble de l'encadrement opérationnel. Chaque accident du travail est analysé et accompagné d'une démarche de management spécifique.



3. Fidéliser les salariés

RÉMUNÉRER ET FAIRE BÉNÉFICIER LES SALARIÉS DES FRUITS DE LA CROISSANCE: L'ACTIONNARIAT SALARIÉ D'EIFFAGE

Le Groupe EIFFAGE a toujours privilégié une politique de participation active des salariés aux fruits de l'expansion qui se traduit, outre une rémunération complétée par un système de couverture sociale avantageux, par l'existence systématique d'accords de participation et de contrats d'intéressement favorables.

À ces éléments s'ajoutent, originalité ancienne d'EIFFAGE, des incitations et aides significatives à l'actionnariat salarié au travers d'un Plan d'Épargne Groupe, se traduisant notamment par un abondement de l'entreprise de 50 %.

Démarche pionnière de confiance dans le domaine de la gouvernance d'entreprise, le capital a été ouvert dès 1990 à l'ensemble des collaborateurs, avec le lancement d'un rachat de l'entreprise par les salariés (« RES »).

Les salariés actionnaires sont ainsi des actionnaires à part entière du Groupe. Après 18 années d'actionnariat salarié, ils représentent désormais 25 % du capital, détenu collectivement par une SICAVAS (52 000 salariés et retraités), un FCPE (28 500 salariés, y compris Europe et Sénégal) et à travers l'actionnariat direct.

À terme, leur poids restera déterminant dans l'évolution du capital d'EIFFAGE et dans les processus de prise de décision.



« La sécurité dans les règles... »

FAVORISER UNE REPRÉSENTATION OPTIMALE DU CORPS SOCIAL

En cohérence avec son organisation décentralisée, le Groupe a mis en place, à chaque niveau, des instances d'échanges et de dialogue :

- un comité d'entreprise européen regroupe des représentants français et la plupart des pays européens avec des réunions semestrielles,
- un comité de groupe composé exclusivement de représentants des filiales françaises d'EIFFAGE,
- un comité d'entreprise au niveau du siège du Groupe (Laborde Gestion) ainsi qu'au niveau des branches et des instances mises en place au niveau de la tête de branche tenant compte de l'historique et des modes d'organisation : CCE, ou comités de branches avec une déclinaison au niveau des régions et filiales pour nourrir un dialogue de proximité.

Enfin, des négociations sont en cours pour compléter le dispositif avec la mise en place de coordonnateurs syndicaux au niveau du Groupe.

PROTÉGER LES SALARIÉS

Pendant toute l'année 2007, des échanges mensuels ont eu lieu avec les représentants des organisations syndicales de toutes les branches, hors APRR, en vue de mettre en place une nouvelle politique des frais de santé répondant à un haut niveau de protection et construisant une politique innovante en matière de dépendance.

Les demandes des partenaires sociaux relatives à la nature des garanties, au montant de la contribution de l'employeur, à l'étendue des prestations et au statut des cotisants ont ainsi été intégrées dans le dispositif final de couverture sociale complémentaire.

Au 1^{er} janvier 2008, a ainsi pu être mis en place par le groupe EIFFAGE un « contrat collectif frais de santé » obligatoire pour l'ensemble des salariés.

C'est une réelle avancée sociale en termes de couverture équitable quels que soient la filiale et le lieu de travail en France. Ce « contrat collectif frais de santé » assure en outre une meilleure couverture des compagnons. La seule différence entre salariés réside désormais dans le montant de la cotisation qui diffère en fonction du statut cadre, Etam ou ouvrier. Enfin, les mutations entre sociétés internes au Groupe EIFFAGE seront désormais facilitées par l'existence d'un « contrat frais de santé » commun.

Par ailleurs, réelle innovation sociale, le Groupe EIFFAGE a mis en place une couverture du risque dépendance pour ses salariés inclus dans le périmètre d'application du dispositif frais de santé, alors que le sujet n'est pour l'instant qu'évoqué dans les débats entre partenaires sociaux nationaux et le Gouvernement. L'employeur et chaque salarié y contribuent à parts égales.



Notre préoccupation environnementale

1. Assurer la conformité réglementaire

La conformité et l'anticipation réglementaire restent en 2007 constitutives des fondements de la démarche développement durable du Groupe.

DÉPLOYER DES OUTILS DE VEILLE RÉGLEMENTAIRE EFFICACES

■ OPTIMISER LA CONNAISSANCE DES NORMES AFNOR

En 2007, EIFFAGE a mis à la disposition des collaborateurs des branches un outil moderne de gestion des normes : « Intranormes AFNOR ». Cette application accessible depuis l'intranet permet à chaque collaborateur du groupe d'accéder à l'ensemble des normes françaises et de disposer d'une veille normative interactive relative aux textes les plus adaptés aux besoins professionnels propres de chaque collaborateur, grâce à un système d'alerte électronique personnalisée.

■ ORGANISER LA VEILLE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE ENVIRONNEMENTALE

Afin de répondre aux évolutions croissantes de la réglementation en matière d'environnement et d'hygiène-sécurité, le Groupe EIFFAGE a structuré depuis 2004 une veille

juridique environnementale dédiée aux activités du groupe. Cette démarche, inscrite également dans les objectifs de certification à la norme ISO 14001, est réalisée en collaboration avec les équipes du service de veille juridique Envirodroit.net et répond à plusieurs objectifs :

- organiser l'information environnementale juridique et réglementaire selon une arborescence adaptée aux activités du Groupe EIFFAGE,
- donner accès à un fonds documentaire actualisé en continu qui énonce pour chaque impact environnemental et chaque phase d'un chantier le cadre juridique applicable,
- traiter l'information réglementaire, européenne et nationale, sous une forme accessible à des non-juristes,
- actualiser en permanence les éléments réglementaires du Guide Environnemental de conduite d'un chantier, afin que les conducteurs de travaux s'y réfèrent dans toutes leurs opérations courantes.

FAVORISER LA COOPÉRATION INTERBRANCHES DANS LE DOMAINE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Le « Club Qualité Environnement », qui réunit les onze directeurs et responsables Qualité et Environnement des sièges sociaux des cinq branches d'EIFFAGE, a travaillé en 2007 à la veille réglementaire environnementale et aux modalités les plus efficaces de son application.



« Une veille juridique environnementale dédiée ».

Trois axes principaux ont guidé son action :

- la capitalisation des expériences d'audit environnemental entre branches du Groupe qui a permis la multiplication des audits environnementaux croisés entre branches, un meilleur partage des expériences et une augmentation des potentiels des auditeurs,
- la capitalisation des savoirs en matière de réalisation répondant aux critères de la Haute Qualité Environnementale (HQE®),
Le « club qualité environnement » a ainsi pris en charge l'évolution du référentiel HQE® pour réaliser un bilan complet des techniques développées et maîtrisées par EIFFAGE dans tous ses domaines de compétences,
- la création d'un outil électronique de gestion de l'environnement commun et performant.
En 2007, le « club qualité environnement » a mis en place les conditions de déploiement de l'outil GEODE (Gestion Opérationnelle De l'Environnement), initialement développé par la branche FORCLUM. Cet outil disposant de bases de données réglementaires environnementales exhaustives permettra à chaque entité de gérer l'ensemble des impacts environnementaux d'un chantier ou d'un site dans le respect d'une méthode conforme commune et d'anticiper l'évolution réglementaire.



▣ Production de biocarburant à Grand-Couronne en Seine-Maritime.

▣ Un bouchon de départ en vacances (ici sur le réseau AREA) engendre d'importantes émissions de CO₂.

POUR SUIVRE LA CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE ISO 14001

Le déploiement de la norme ISO 14001 portant sur le management environnemental de l'entreprise a été poursuivi en 2007 dans l'ensemble des branches d'EIFFAGE.

Ainsi par exemple, chez EIFFAGE Construction, son déploiement par étapes s'est déroulé à l'échelle des régions et s'intègre au système de management de la qualité ISO 9001.

Le découpage choisi distingue les phases additionnelles suivantes :

- analyse environnementale,
- le déploiement des 5 points clés sur chantier et le référencement des prestataires de déchets,
- tri, valorisation et traçabilité des déchets,
- équipements de prévention des pollutions (bacs de rétention, bacs de décantation),
- kit d'intervention d'urgence (en cas de pollutions accidentelles),
- sensibilisation du personnel de chantiers (quizz, affiches...),
- bonnes pratiques pour réduire les consommations en eau et énergie,
- la formation de l'ensemble du personnel d'encadrement,
- évolution du système documentaire,
- audit interne.

L'expérience des premières régions et filiales (en Île-de-France), certifiées conformes à la norme ISO 14001, a étalonné ce découpage. C'est dans une démarche d'amélioration continue que les échanges entre les correspondants du réseau qualité et environnement, ainsi que les remarques d'auditeurs en enrichissent au quotidien le contenu.

L'état d'avancement en France chez EIFFAGE Construction s'illustre par une progression où 13 % des établissements en 2007 sont certifiés ISO 14001.

Les étapes engagées dans les différentes régions et branches visent à satisfaire à l'objectif de certification commune à l'ensemble des branches d'ici fin 2009.

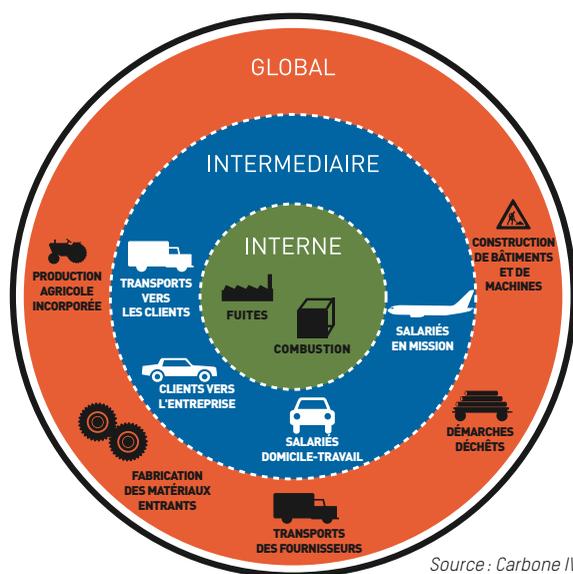


Le Bilan Carbone d'EIFFAGE

EIFFAGE a souhaité réaliser son bilan carbone afin de connaître les émissions de gaz à effet de serre générées par ses activités, et, parmi elles, les postes les plus émissifs. Il s'agit également d'apprécier, de manière approximative, la dépendance globale des activités d'EIFFAGE aux hydrocarbures et aux fluctuations de leurs prix.

Le Bilan Carbone d'Eiffage a été calculé en 2007 sur la base de données d'entrées de l'année 2006 par le cabinet Carbone IV, sous la direction de Jean-Marc JANCOVICI, pour les branches EIFFAGE Travaux Publics, APRR, EIFFEL et FORCLUM et le cabinet Effet de levier pour la branche EIFFAGE Construction. Il concerne le périmètre des activités des cinq branches d'EIFFAGE en France métropolitaine.

Le Bilan Carbone constitue l'inventaire élargi des émissions de gaz à effet de serre d'une activité. Cet inventaire inclut tous les processus nécessaires à l'activité, qu'ils prennent place à l'intérieur ou à l'extérieur de son périmètre juridique. Comme avec une comptabilité monétaire « ordinaire », les émissions unitaires ont été consolidées par poste, par filiale ou par branche, ce qui implique qu'une partie du Bilan Carbone d'EIFFAGE soit commun avec celui de ses clients ou fournisseurs.



Source : Carbone IV.

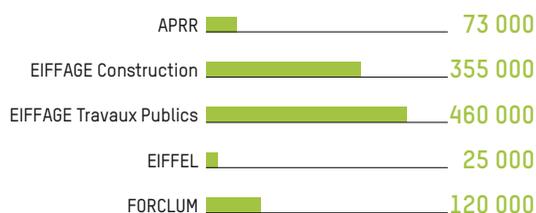
L'UNITÉ OFFICIELLE DU BILAN CARBONE EST L'ÉQUIVALENT CARBONE⁽¹⁾

Les bilans présentés ne prennent pas en compte les émissions d'utilisation des installations et infrastructures créées par EIFFAGE ainsi que celles des véhicules circulant sur les autoroutes pour APRR.

Quant à la consolidation totale EIFFAGE, elle doit faire l'objet de traitements complémentaires afin d'éliminer les conséquences des sous-traitances intra-groupe écartant ainsi la double comptabilité des émissions et permettant d'avoir une vision plus juste de la consolidation.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DU BILAN CARBONE D'EIFFAGE

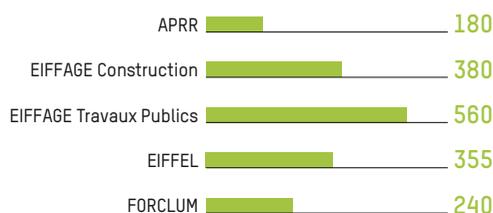
1. ÉMISSIONS TOTALES EN TONNES ÉQUIVALENT CARBONE



2. INTENSITÉ CARBONE DU CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES

L'exposition des activités d'EIFFAGE à la contrainte carbone est appréhendable à travers l'intensité carbone du chiffre d'affaires par branche, calculé en grammes de CO₂ par euro de chiffre d'affaires hors taxes.

Grammes de CO₂ par euro de chiffre d'affaires hors taxes



3. LE POIDS DES MATÉRIAUX ENTRANTS

Chaque branche affiche un bilan carbone en relation avec la spécificité de ses métiers, mais certaines tendances communes se dégagent néanmoins de façon nette.

En effet, si l'on isole APRR dont le poste le plus émissif concerne les immobilisations d'infrastructures routières (construction et maintenance), les quatre autres branches affichent des résultats qui soulignent le poids écrasant des matériaux entrants.

	EIFFAGE Construction	EIFFAGE Travaux Publics	EIFFEL	FORCLUM
Tonnes équivalent Carbone	355 000	460 000	25 000	120 000
Part des matériaux entrants EN TONNES ÉO C	236 000	257 000	21 150	86 000
% des matériaux entrants dans les émissions totales	66 %	56 %	85 %	72 %

Ce constat amène EIFFAGE et ses branches à intégrer dans les plans d'action développement durable Groupe et branches un objectif visant la mise en œuvre d'actions correctrices relatives au poste « matériaux entrants », telles que le calcul et l'affichage systématique du bilan carbone de l'ensemble des matériaux achetés dans le Groupe (voir partie II.2), l'introduction de matériaux à bilan carbone réduit par rapport aux matériaux classiques, l'augmentation du taux de recyclé (voir partie II.3), le développement de procédés moins énergétiques (voir partie II.3 Enrobés basse température), etc.

LES ACTIONS VISANT L'IDENTIFICATION ET LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES DANS LES PRESTATIONS DU GROUPE EIFFAGE

■ IDENTIFIER LA COMPOSANTE CARBONE: LA CALCULETTE CO₂

Les clients publics comme privés sont aujourd'hui en attente de solutions plus économes en énergie, en matériaux, en émissions de gaz à effets de serre. Les nouvelles dispositions du Code des Marchés Publics reflètent d'ailleurs cette demande, intégrant dans les appels d'offres une « notation environnementale » qui vient s'ajouter aux notes technique et financière. EIFFAGE Travaux Publics s'attache ainsi à développer des solutions, produits, techniques et procédés qui réduisent l'impact des chantiers sur l'environnement et qui sont pour la plupart issus de l'innovation du groupe ou de coopérations avec des fabricants de matériels. En 2007 a été développé un outil utilisable par les chargés d'études qui établissent les propositions commerciales : la calculette CO₂, dont l'objectif est de convertir en équivalent CO₂ ou en énergie toutes les opérations liées à un chantier, permettra au client de comparer les coûts carbone des différentes solutions proposées.

Cette calculette concerne dans un premier temps les chantiers routiers, VRD, et terrassements. Elle se compose d'un tableur comprenant :

- une base de données relative aux produits, matériels de transport, matériels de fabrication et mise en œuvre, ainsi que des tableaux de sous détail de prix;
- un module de calcul permettant : à partir d'un devis établi sous Sigma, de calculer simultanément l'impact du chantier en termes de CO₂ ou d'énergie;
- un tableau comparatif des solutions proposées.

La méthode développée par EIFFAGE Travaux Publics est soumise à l'évaluation d'experts indépendants qui se prononceront en avril 2008.

■ PROPOSER DES PROCESS MOINS ÉMETTEURS

L'Enrobé Basse Température (EBT®)

EIFFAGE Travaux Publics a reçu le Grand Prix 2007 des Trophées EIFFAGE de l'Innovation pour les Enrobés Basse Température® (EBT®) qui ont constitué l'avancée la plus innovante de l'année.

De plus, lors du Congrès mondial de la route organisé à Paris du 17 au 21 septembre 2007, l'Association internationale permanente pour le congrès de la route (AIPCR) a également choisi de distinguer EIFFAGE Travaux Publics pour ses travaux sur les EBT®.

À cette même occasion, la direction des routes du ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, a rendu publiques les six propositions retenues pour faire l'objet d'expérimentations sur les chantiers au titre du soutien à l'innovation dans le domaine routier. Parmi ces dossiers figurent deux propositions d'EIFFAGE Travaux Publics : Éfème, un Enrobé à forte économie de matériaux et d'énergie; et STGV, un béton bitumineux très mince (BBTM) « semi-tière » mis en œuvre à grande vitesse.

■ AGIR SUR LE TRANSPORT DES MATÉRIAUX ET DES PRODUITS FINIS

C'est dans son usine alsacienne de Lauterbourg qu'Eiffel construit les parties métalliques des ouvrages d'art réalisés sur mesure pour ses clients. Si les deux tiers des matières premières constituées de tôles planes livrées à Lauterbourg sont désormais transportées par voies fluviomaritimes, c'est que ce mode de transport doux est de plus en plus souvent proposé avec succès par Eiffel à ses clients. Tronçons de ponts, ouvrages ferroviaires complexes ou ponts polaires de centrales nucléaires sont autant de réalisations qui bénéficient d'un transport par barges fluviomaritimes.



▲ Au congrès mondial de la Route.

◀ Transport sur la Seine d'un tronçon de la passerelle Simone-de-Beauvoir.

▶ Lycée Éric Tabarly.

FAVORISER LA CONSTRUCTION DURABLE

■ PROMOUVOIR L'APPLICATION DU RÉFÉRENTIEL HQE®

Depuis le 1^{er} février 2006, la politique environnementale d'EIFFAGE Construction se décline au quotidien dans tous ses métiers, en particulier dans les projets immobiliers, cibles privilégiées des démarches de qualité environnementale.

En effet, les pratiques de qualité environnementale allant au-delà de la réglementation en vigueur, en construction ou rénovation ainsi que dans les ZAC, concourent à l'amélioration de l'habitat dès sa conception, au cours du chantier, pendant les phases d'entretien et de maintenance et jusqu'à la démolition de l'ouvrage.

Un guide complet et didactique, bâti sur les référentiels Qualitel / Cerqual appliqués aux opérations de logements et CSTB / Certivea appliqués aux opérations de bureaux et bâtiments tertiaires, a ainsi été réalisé à l'initiative d'EIFFAGE Construction, à partir des travaux de l'Atelier HQE® réunissant des intervenants des différentes branches du groupe (EIFFAGE Construction, EIFFAGE Travaux Publics et Forclum). La version 2007 présente donc des procédés et réalisations dans une dimension Groupe directement exploitables dans le cadre des réponses aux projets de Partenariats Public Privé en démarche HQE®.

La dimension humaine est toutefois assez peu abordée dans les référentiels associés aux 14 cibles de la démarche HQE®. Pourtant, les implications sociales de ces activités, au cours du chantier et pendant la vie du bâtiment, participent à l'amélioration de la qualité de vie du cadre bâti. C'est la raison pour laquelle une annexe « sociale » est ajoutée au guide HQE®.

Ce guide s'adresse aux collaborateurs en charge de définir le profil environnemental d'une opération à partir du « référentiel », pour se rapprocher des cibles et des niveaux de traitement (base, performant et très performant) en se référant au dernier volet traitant des « réalisations » et présentant des exemples concrets de solutions innovantes répondant aux différentes cibles de la démarche HQE®.

Ce guide est évolutif et intègre les nouveaux référentiels. Il évolue également compte tenu des remontées d'informations des collaborateurs de régions vers les Correspondants environnement en régions et le Service Environnement du siège qui alimentent les deux volets.

Exemples d'application

Lycée Kyoto

Dans ce projet innovant (le premier lycée 100 % énergies propres en Europe), EIFFAGE Construction réalise le gros œuvre et le lot clos couvert. La réponse à appel d'offres a permis de proposer plusieurs variantes écologiques portant sur les types de cloisons et la préfabrication, intégrant le calcul des économies d'émission de carbone qui en résultaient. Dans ce projet, Forclum installe des panneaux photovoltaïques, ce qui représente une importante réalisation, avec 880 m² de panneaux pour une puissance de 122 400 watt crête.

Maître d'ouvrage : Région Poitou-Charentes

Programme : reconstruction d'un lycée hôtelier et d'un lycée agricole

Démarche HQE® : Maîtrise de l'impact du projet sur son environnement et sur ses utilisateurs, objectif zéro énergie fossile

Ouverture : rentrée de septembre 2009

Lycée Eric Tabarly

Dans le cadre de la reconstruction de ce lycée à Olonne-sur-Mer, une démarche de certification HQE® a été engagée. Le bâtiment sera performant au niveau de l'énergie et de l'éclairage naturel, mais aussi au niveau des produits mis en œuvre. Dans ce cas, le bilan carbone a permis de calculer les réductions d'émission induites par l'utilisation de bois dans la structure et de justifier ce choix.

Maître d'ouvrage : Région Pays de la Loire

Programme : reconstruction d'un lycée professionnel (métiers de la mer et de la plaisance)

Surface : 15 000 m²

Démarche HQE® : Certification « NF Démarche HQE® - Bâtiments tertiaires » engagée

Ouverture : rentrée de septembre 2009



■ INTÉGRATION DU BILAN CARBONE DES MATÉRIAUX ET PRODUITS DE SECOND ŒUVRE DANS L'OFFRE AU CLIENT

Parmi les enjeux de l'éco-conception et de l'éco-construction des bâtiments, figure l'évaluation de la qualité environnementale des produits. Or, les informations relatives aux données environnementales et sanitaires sont souvent complexes et parfois encore peu nombreuses.

Construire durablement amène à combiner des exigences portant à la fois sur le maintien des conditions de confort et de santé dans la durée, l'optimisation des fonctionnalités d'usage et l'équilibre des coûts, mais également sur l'impact environnemental, tant du point de vue des économies d'énergie que de celui du bilan carbone global des opérations.

Le bilan carbone d'EIFFAGE Construction, réalisé dès 2006, ayant mis en évidence l'impact lourd des produits industriels et de second œuvre dans les émissions induites de gaz à effet de serre du Groupe, le service Environnement d'EIFFAGE Construction, en partenariat avec les services achats et immobilier, a travaillé en 2007 sur l'évaluation carbone des produits industriels et de second œuvre sous contrat cadre avec EIFFAGE Construction.

Cette mission se prolongera en 2008 sur le gros œuvre.

L'objectif de ce travail, dont les résultats sont intégrés au catalogue interactif des produits et matériaux disponibles sur l'Intranet Groupe, est triple :

- afficher le bilan carbone des produits industriels et de second œuvre utilisés par les branches du Groupe,
- enrichir la réponse apportée aux opérations concernées par la cible 2 du référentiel Haute Qualité Environnementale (HQE®) portant sur les produits et procédés de construction,
- répondre aux exigences des systèmes de management de la qualité et de l'environnement (ISO 9001 et ISO 14001).

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

■ EIFFAGE ACTEUR DE L'ÉQUIPEMENT ÉOLIEN EN EUROPE

Le 6 novembre 2007 a eu lieu l'inauguration de l'usine de mâts éoliens d'Eiffel à Fos-sur-Mer. Cette production vient ainsi compléter l'offre d'EIFFAGE en matière d'énergie éolienne, où EIFFAGE était active depuis 1999 grâce, en particulier, à ses filiales espagnoles. Fos-sur-Mer est la 3^e usine en France équipée pour la construction de mâts éoliens. L'accès à la mer de cette nouvelle installation impacte favorablement le coût du transport.

À ce jour, EIFFAGE a réalisé 44 parcs éoliens représentant une puissance de 1 432 MW; 13 parcs sont en cours d'exécution. Avec une capacité installée de 74 GW (avec un objectif de 150 GW en 2010) pour une capacité mondiale totale de 4 000 GW, l'énergie éolienne ne produit que 0,7 % de la production électrique annuelle mondiale.

En France, après avoir démarré lentement, la filière éolienne se développe désormais à un rythme soutenu, encouragé par une base législative favorable. En effet, les objectifs en France pour 2010 ont été fixés par arrêté de juillet 2006 à la mise en service de 13 500 MW dont 1 000 MW en mer, soit neuf fois plus que la puissance installée en France à fin 2006.

Eiffel Iberica, établi depuis 10 ans dans la région espagnole de Castilla-La Mancha, fabrique des mâts métalliques pour le marché espagnol. Rattaché au groupe EIFFAGE depuis 2005, Eiffel Iberica a fait face en 2007 à une demande croissante de ses donneurs d'ordres habituels, mais aussi de nouveaux clients.

Fort de ce constat, l'entreprise a réalisé une première extension de son usine et a ainsi augmenté de 35 % sa capacité de production, portée à 270 mâts par an.



■ EIFFAGE ACTEUR RÉGIONAL DU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES : LES EXEMPLES DE FORCLUM VAL DE LOIRE ET FORCLUM AQUITAINE-LIMOUSIN

Forclum Val de Loire et Forclum Aquitaine-Limousin se sont engagés dès 2001 dans le développement de compétences spécifiques dédiées à l'installation d'équipements alimentés par des énergies renouvelables : récit de deux parcours exemplaires.

Après avoir développé une offre commerciale pionnière relative aux générateurs photovoltaïques, Forclum Val de Loire a installé plus de 3000 m² de panneaux photovoltaïques pour ses clients régionaux des secteurs résidentiel privé et tertiaire.

Fort de ce succès, Forclum Val de Loire s'est orienté en 2007 vers le développement commercial d'une offre globale relative aux énergies renouvelables adaptées aux besoins des particuliers et du petit tertiaire : tri ou quadri énergies mixant et gérant eau chaude sanitaire solaire, pompes à chaleur, VMC (ventilation mécanique contrôlée) double flux, récupération de chaleur, chaudière à condensation dans le respect d'une approche énergétique globale visant un seuil moyen d'économie d'énergie de 30 % par client.

Forclum Val de Loire a commencé en 2007 à diversifier encore son offre énergétique durable en proposant l'installation de générateurs éoliens dans le domaine agricole, de puits canadiens, et enfin d'installations de géothermie.

Depuis 2003, Forclum Aquitaine Limousin a développé, au travers de la création d'un Département spécifique, des offres « clés en main », y compris financement en association avec un partenaire externe, pour des centrales de cogénération dédiées aux serres agricoles. Ce projet répond au besoin des producteurs locaux et nationaux confrontés à l'augmentation galopante du prix des énergies primaires gaz et/ou fuel, de réduire et maîtriser dans la durée leur facture énergétique (deuxième poste de dépense après la main d'œuvre). De telles opérations de cogénération se multiplient du fait des avantages socio-économiques qu'elles apportent. Le mécanisme est le suivant : des économies sur la fourniture de chaleur aux serristes sont dégagées grâce à la revente à EDF de l'électricité, produite par les générateurs, à un tarif particulier fixé par décret. Ceci permet de réduire les coûts de production et de pérenniser l'emploi dans les régions agricoles, voire parfois de relancer le développement de l'activité des serres agricoles.

Le principe de cogénération, par ses hauts rendements énergétiques, contribue à la réduction des gaz à effet de serre, conformément au protocole de Kyoto, et permet de lutter contre les délocalisations dans les pays producteurs à bas coût de main d'œuvre.

☒ Parque Eolico Moncayuelo-Navarra, EIFFAGE Energia (Sectrol).

☑☑ 408 m² de panneaux solaires thermiques installé sur de immeubles HLM à Clermont-Ferrand.

☑ Usine de Fos.



3. Maîtriser l'impact des activités

RÉDUIRE LA POLLUTION ET LES NUISANCES

■ METTRE EN ŒUVRE LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION

Fruit d'un travail commun entre les responsables environnement d'EIFFAGE Construction et d'EIFFAGE Travaux Publics, plus de 2000 produits chimiques utilisés sur les chantiers ont été évalués selon la méthode de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

À partir des informations renseignées par le fabricant sur la Fiche de Données de Sécurité, la méthodologie permet d'identifier les risques, les conditions d'utilisation ou d'exposition susceptibles de générer un risque pour la santé des utilisateurs et pour l'environnement (milieu air, eau et sol).

Les résultats distinguent trois types de risques : « faible », « modéré » ou « élevé ». L'accès à cette information est possible *via* des Fiches d'Utilisation en Sécurité et Environnement associées aux produits présents sur le chantier ou depuis les intranets.

Cette démarche permet d'évaluer le risque d'exposition aux agents chimiques et les mesures à mettre en œuvre au vu des résultats. Elle s'inscrit dans le cadre des obligations réglementaires qui incombent à l'employeur au travers des textes suivants :

- le décret du 1^{er} février 2001 établissant les règles particulières de prévention des risques cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction,
- le décret du 23 décembre 2003 relatif à la prévention du risque chimique et modifiant le code du travail.

Elle répond également aux enjeux environnementaux que le règlement européen REACH (enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques) amène à prendre en compte.

■ ÉCONOMISER LES RESSOURCES : ÉNERGIE, MATÉRIAUX

Au travers de son établissement « Procédés spéciaux », Appia Grands Travaux a développé cinq procédés mécanisés qui conjuguent entretien des routes et économies des ressources naturelles.

Des procédés qui de surcroît diminuent la pénibilité du travail des équipes et apportent une solution économique aux clients.

Pour l'année 2007 :

- L'Arc 700[®] permet un retraitement en place de la structure de la chaussée. Avec une réalisation moyenne de 387 000 m²/an, ce sont près de 210 000 tonnes de matériaux qui sont économisées.
- Le Granuchape[®] est un procédé de mise en œuvre d'enrobés ultraminces à grande vitesse. Il représente environ 750 000 m² mis en œuvre par an et n'utilise que 26 000 tonnes de matière première contre 55 000 tonnes en technique traditionnelle.
- L'EMF 200 (Enrobeuse mobile à froid) permet la régénération d'une couche de chaussée en utilisant des fraisats provenant du site ou d'ailleurs (17 500 tonnes).
- Le grenailage permet de régénérer l'adhérence d'une chaussée sans aucun apport de matériaux neufs. Cette activité représente 750 000 m² traités et peut se comparer à un gravillonnage de 18 kg/m² en technique traditionnelle. Elle permet également une économie annuelle de 13 500 tonnes de matériaux nobles de type porphyre.
- L'ECF (Enrobé coulé à froid) est un procédé grâce auquel sont mises en œuvre des couches de chaussées ultra minces et à basse consommation de matières premières (5 600 000 m²/an). Cette technique, située entre le gravillonnage et un BBTM (Béton bitumineux très mince) traditionnel, offre un véritable intérêt économique.

➤ L'EMF 200 (Enrobeuse mobile à froid) permet la régénération d'une couche de chaussée.

➤➤ Appia Grands Travaux A5.

➤➤▲ Appia Grands Travaux Roissy.



■ PRENDRE EN COMPTE LES NUISANCES SPÉCIFIQUES LIÉES À L'ACTIVITÉ

Les sociétés du groupe APRR (Autoroutes Paris-Rhin-Rhône) poursuivent la réalisation de leurs programmes pluriannuels de protection des riverains contre les nuisances sonores avec une prépondérance des protections individuelles, la grande majorité des murs et merlons anti-bruit ayant déjà été réalisés. Avec près de 1 million d'euros par an d'investissement, le groupe autoroutier a ainsi traité 167 points noirs bruits réglementaires entre 2005 et 2007.

■ RECYCLER DANS UNE DOUBLE LOGIQUE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Les routes recyclées

En matière de gestion des déchets et de leur réutilisation dans la construction et la rénovation routières, Appia Grands Travaux concentre désormais ses efforts de recyclage sur trois types de matériaux représentant à eux seuls plus de 60 % de la quantité globale de déchets produite sur ses chantiers : les bétons de démolition, les fraisats d'enrobés et les aciers.

En 2007, plus de 245 000 tonnes de matériaux ont été revalorisés sur les chantiers ou mis en stock pour utilisation ultérieure.

Retraiter les bétons de démolition

Particulièrement bien exploité avec Aéroports de Paris (ADP) sur la plate-forme de Roissy, le dispositif de retraitement des bétons de démolition proposé par Appia Grands Travaux a obtenu tous les agréments liés à la fourniture de matériaux exigés par ADP, un résultat compréhensible au regard des avantages d'une méthode qui diminue l'exploitation des ressources, minimise les distances de transport et les risques d'accidents – la plate-forme de retraitement étant située sur l'emprise du chantier – tout en apportant une réelle économie au client.

Intégrer les fraisats d'enrobés dans la rénovation des chaussées

De plus en plus souvent prise en compte dès le dossier d'appel d'offres pour les opérations d'entretien des routes, la réutilisation des fraisats dans la rénovation de la chaussée devient un atout concurrentiel. L'entreprise propose en effet des formules permettant une utilisation optimisée de fraisats du site, facilitée par le poste mobile entré en service en 2007 et capable de garantir l'incorporation de plus de 70 % de fraisats dans une formule de recyclés.

Recycler l'acier des glissières de sécurité

La gestion des aciers provenant d'opérations de démontage des glissières de sécurité, soit plus de 900 tonnes sur les établissements AER (Appia Equipements de la Route), ou de démolition de béton ferrailé offre elle aussi un intérêt financier eu égard à l'augmentation constante du prix des matières premières en 2007. Ces aciers recyclés sont en effet, après passage en centre de retraitement, revendus par l'entreprise qui diminue ainsi ses coûts d'intervention.



Innover dans le recyclage

EIFFAGE Travaux Publics Champagne a initié en 2007 un partenariat astucieux avec la sucrerie-distillerie Cristal Union, située dans la région de Troyes dans l'Aube. Ce partenariat porte sur le recyclage des déchets de sable de la campagne betteravière. Cristal Union récoltant entre 22 000 et 24 000 tonnes de betteraves par jour, la quantité de sable résiduel atteint quotidiennement les 300 tonnes.

La mission d'EIFFAGE Travaux Publics Champagne consiste donc à récupérer gratuitement ce sable – au total entre 10 000 et 12 000 tonnes au cours des quatre mois que dure chaque campagne – et de le réutiliser sur ses chantiers. La distillerie diminue sa facture de traitement de déchets et l'entreprise préserve ses carrières, ressource limitée, en réalisant du même coût une économie sur les taxes d'État pour l'extraction. Quant aux chantiers sur lesquels sont réutilisés ces sables sucrés, ils sont soigneusement choisis par l'entreprise qui, traçabilité oblige, en informe la distillerie.

Le recyclage : une activité économique à part entière

PréFerNord, par exemple, basée à Fretin et spécialisée dans le traitement de matériaux ferreux s'est récemment illustrée de façon originale et internationale.

En effet, la marque nordiste a procédé à l'enrichissement de ferrailles en provenance de Martinique destinées au marché indien. Les matériaux ont quitté Fort-de-France à l'état brut par bateau, sont arrivés à Dunkerque et ont été acheminés jusqu'à Fretin, y ont passé trois jours et subi un traitement d'enrichissement de choc, avant de repartir pour un site sidérurgique proche de Bombay. Parfaitement réussie, cette première opération pourrait déboucher sur le traitement de quelque 20 000 tonnes de ces ferrailles chaque année.

■ CONTRIBUER À PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT NATUREL ET LA BIODIVERSITÉ

Autoroutes Paris-Rhin-Rhône a réalisé de nombreux investissements liés à la protection de la ressource en eau vis-à-vis des pollutions routières. En 2007, c'est plus de 98 % de son réseau qui est désormais équipé dans ce but, notamment grâce à la réalisation d'importants travaux sur les autoroutes les plus anciennes, à proximité des zones de captage d'eau potable (étanchéité de la plateforme, réseaux de collecte, bassins de rétention). Les dépenses d'investissement correspondantes représentent un total de 25,5 millions d'euros sur trois ans, dont 9,5 millions d'euros en 2007.

Autoroutes Paris-Rhin-Rhône s'est également engagé dans le cadre de ses objectifs en faveur du développement durable à « poursuivre, en partenariat, les évaluations des incidences environnementales et socioéconomiques de l'autoroute ».

Aussi APRR a-t-elle procédé en 2007, volontairement et de manière encore pionnière en France, à une étude d'évaluation environnementale des 90 mesures compensatoires mises en œuvre le long de la centaine de kilomètres de l'autoroute A39 entre Dole et Bourg-en-Bresse.

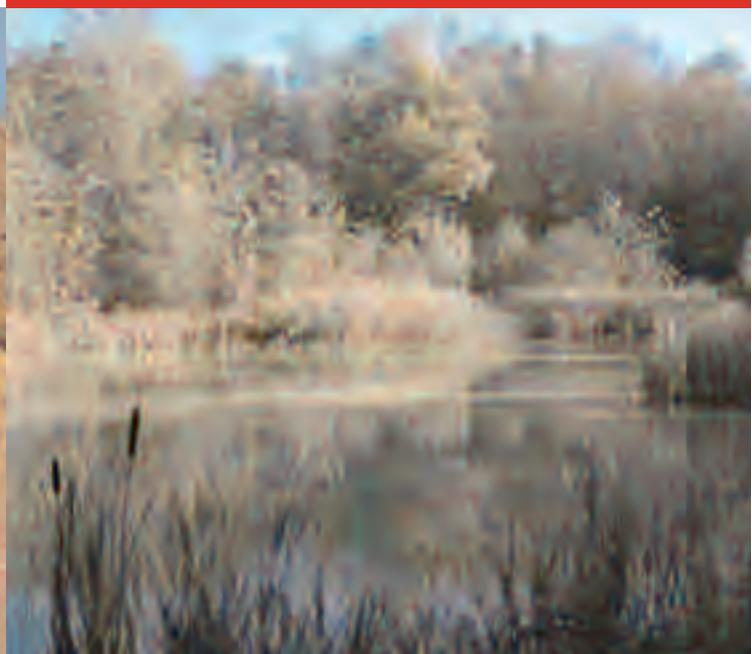
☒ Trophée de l'innovation EIFFAGE 2007.

☑ Mare de Choisey.

☑☑ Utilisation du sable de betterave par EIFFAGE Travaux Publics.

☑☑ Traitement de matériaux ferreux chez PréFerNord.

☑☑☑ Mur végétal constitué d'un calepinage en filin inox sur lequel sont fixées des potées contenant des plantes et un réseau de spots.



Cette démarche complète les travaux menés pendant 11 ans de 1994 à 2005 dans le cadre de l'observatoire de l'environnement et des effets économiques de l'A39. Par la compensation, il s'agit de contrebalancer des impacts environnementaux locaux négatifs par l'acquisition et la reconstitution de milieux naturels et de biotopes spécifiques, par ailleurs suivis scientifiquement et gérés dans la durée par des organismes et des personnes qualifiées.

Le rapport d'étude est publié et largement diffusé, après avoir été présenté et complété localement lors d'un séminaire organisé en avril 2007 à Arlay. Il montre qu'il est possible d'associer les deux verbes : construire et conserver, et par là même contribuer à la préservation de la biodiversité.

Par ailleurs, en visant le même objectif précité de développement durable, APRR a évalué de manière partenariale les conséquences socio-économiques territorialisées de l'autoroute A77 dans la Nièvre, et a publié et diffusé le rapport : « L'A77, un premier bilan, un avenir encore à construire », élaboré en partenariat avec des personnalités universitaires et des instances locales.

4. Être proactif et innovant

L'innovation garantit la pérennité des métiers par leur ajustement aux évolutions réglementaires, technologiques, et sociales. Elle permet de bâtir de la performance, de l'attractivité et de la légitimité. Valoriser l'innovation et développer des solutions techniques, des offres commerciales et des comportements performants et innovants, sur des enjeux de développement durable matures et émergents, figurent au premier rang des priorités d'EIFFAGE.

CAPITALISATION DES SAVOIRS, DES TECHNIQUES ET DES COMPORTEMENTS INNOVANTS

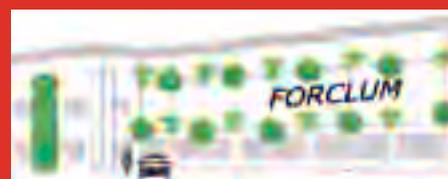
La démarche de partage des bonnes pratiques lancée en test chez EIFFAGE Construction début 2007 a porté ses fruits et est maintenant en cours de déploiement dans les autres branches du Groupe.

Chez EIFFAGE Construction, elle a donné lieu en 2007 à plus de 200 échanges au travers d'un réseau national de correspondants et d'experts, ainsi que d'une communication interne ad hoc. Outre ce déploiement, EIFFAGE expérimentera en 2008 une démarche collective d'amélioration continue s'inscrivant ainsi dans une logique globale et cohérente de partage des savoirs et d'amélioration des processus.

■ TROPHÉES DE L'INNOVATION EIFFAGE 2007

Le 4 octobre 2007, devant quelque 700 personnes – jeunes embauchés et dirigeants réunis à Paris – ont été remis les premiers Trophées de l'Innovation EIFFAGE.

Ces Trophées de l'Innovation s'inscrivent dans le cadre d'une démarche harmonisée de capitalisation des savoirs et d'innovation dans des domaines transversaux, non exclusivement techniques, à l'échelle de l'ensemble des métiers du Groupe. Par cette démarche, le Groupe entend valoriser et récompenser la créativité et l'innovation, mobiliser l'ensemble des filiales en France et en Europe,



mutualiser les savoir-faire et développer en interne un réseau d'innovation performant.

Les lauréats

Deux prix ont été décernés dans la catégorie « **Fonction Support** ».

Le premier a été attribué à EIFFAGE Construction pour son guide HQE® : un ouvrage destiné aux collaborateurs en charge de définir le profil environnemental d'une opération, valorisant en outre les réalisations HQE® du Groupe.

EIFFAGE Energía Catalunya a reçu le second prix pour la création d'un site web interactif de partage de rapports d'entretien des lignes Haute Tension.

Le site favorisant le contact direct entre le service technique et le client, permet de fournir aux techniciens des informations accessibles à tout moment sur les clients, ou encore de visualiser l'installation technique d'un client avant d'y effectuer une intervention.

Forclum Val de Loire a reçu le trophée de l'« **Environnement** » pour son projet « végétalisation et éclairage » qui poursuit un double objectif : d'une part, faire d'un mur nu et disgracieux une paroi esthétique et éclairée, et, d'autre part, lutter activement contre le réchauffement des parois et permettre une alternative aux climatisations.

Dans la catégorie « **Social et Sociétal** », Goyer (Eiffel) a été récompensé pour la création d'un poste de travail pour handicapé : une « potence de manutention » aménagée permet aux ouvriers de manipuler seul, sans effort, des plaques de bois pouvant atteindre jusqu'à 130 kg.

L'Allemagne a été mise à l'honneur pour le projet de support de glissement de train Transrapid (Trophée « **Cœur de métier** »). C'est un train à sustentation magnétique qui se déplace en vitesse de pointe à plus de 500 km/h.

Enfin, dans la catégorie « **Améliorations Technique Terrain** », Area a été félicitée pour son ingénieux système de sécurité de flèche lumineuse de rabattement. Ces panneaux de signalétique télécommandés coulissent latéralement par rapport à la remorque et diminuent les dommages en cas de collision par un véhicule.

Le Grand Prix EIFFAGE 2007

Le Grand Prix EIFFAGE 2007 a été décerné à Paris le 4 octobre à EIFFAGE Travaux Publics pour les Enrobés Basse Température® (EBT®) qui ont constitué l'avancée la plus innovante de l'année en termes d'économie d'énergie calorifique et d'émissions de CO₂ divisées de moitié en centrale d'enrobage. Les EBT®, moins polluants et plus respectueux de l'environnement, offrent également de meilleures conditions de travail pour les compagnons et une sécurité accrue.

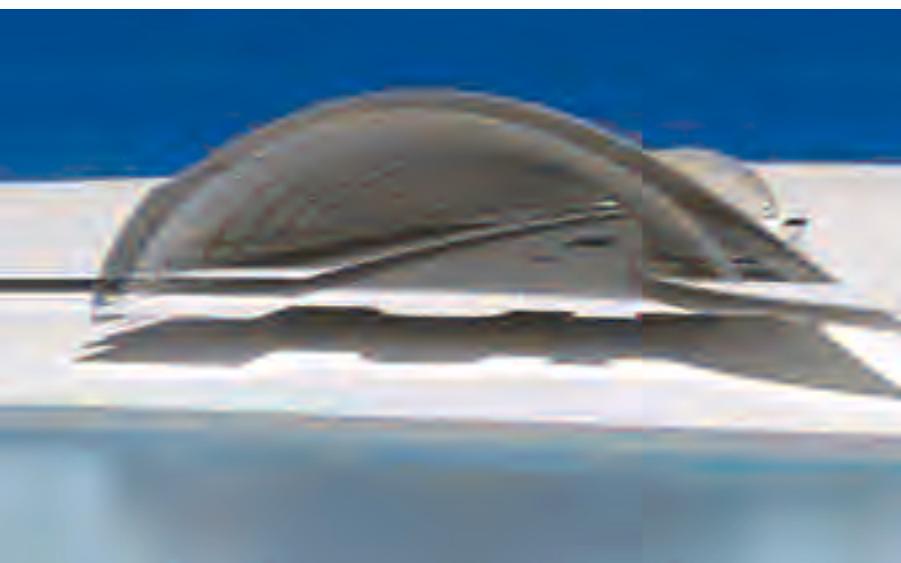
3. Phosphore : un laboratoire virtuel de prospective en développement durable

Dans un contexte de prise en compte croissante, et à terme imposée, des enjeux environnementaux, en particulier climatiques, directement liés à ses activités, EIFFAGE décide de rassembler les compétences en R&D de l'ensemble des branches du Groupe et de les faire travailler en synergie à l'élaboration d'un projet virtuel de partenariat public privé relatif à la construction d'une gare multimodale à Marseille en 2020 et à son exploitation jusqu'en 2050.

CONTEXTE : LA VILLE ENTRE 2020 ET 2050

Le scénario prospectif dans lequel s'inscrit ce projet baptisé « **Phosphore** » a été élaboré durant le premier semestre 2007 avec un panel d'experts énergéticiens de l'Ademe, urbanistes et sociologues de l'Institut Français d'Urbanisme économistes du Laboratoire d'Economie des Transports experts des techniques du bâtiment du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment spécialistes des modes de vie durable...

Le scénario qu'ils ont esquissé se caractérise par un contexte de fortes tensions sur le climat et l'énergie, ayant donné lieu à l'instauration d'une taxe carbone qui modifie en profondeur les contraintes économiques et environnementales de tout projet. S'ensuivent l'importante densification de l'espace



☒ Modélisations de la structure gare (Buffi Associés).

☒ ☒ Flèche lumineuse de rabattement à déplacement latéral.

☒ ☑ L'EBT® est mis en œuvre entre 70° et 100°C (au lieu de 150 à 160°C), ce qui constitue une économie d'énergie de 30 % à 50 %.

☒ ☒ ☑ Phosphore : esquisses des enveloppes Gare et Tour.

urbain, une gestion ultra rigoureuse et imposée de toute ressource en énergie, en eau, en air, la prépondérance des transports en commun multimodaux et la multiplication d'offres de services basés sur de nouvelles technologies d'information et de communication.

UNE MUTATION PROFONDE DES RÉPONSES DES PROFESSIONNELS AUX MODES DE VIE, DE MOBILITÉ ET D'ÉCHANGES

Cette nouvelle donne modifiera en profondeur ce qu'un professionnel du bâtiment, des TP et des concessions tel qu'EIFFAGE devra imaginer et concrétiser comme réponses totalement respectueuses de la précaution environnementale et soucieuses de l'équité sociale, face aux besoins des habitants, des entreprises et des pouvoirs publics chargés de la gestion collective.

Pour donner plus de corps au projet et faciliter le travail de nos ingénieurs, le cabinet d'architecture Buffi Associés a été sollicité pour créer le concept architectural de la gare multimodale et de la tour de grande hauteur qui lui est associée.

Depuis septembre 2007, des ingénieurs issus de tous les métiers d'EIFFAGE travaillent à imaginer des solutions totalement nouvelles autour de quatre thèmes transversaux :

- le travail technique sur la structure de la gare et les matériaux du futur,
- l'efficacité énergétique,
- la problématique sociale, sociétale et environnementale de la gestion d'un chantier en 2020,
- les exigences d'une mobilité durable, virtuelle ou réelle.

Ce travail constitue la première étape d'une démarche de Recherche et Développement à long terme.

Phosphore : les chantiers d'EIFFAGE en 2020

Maîtriser les risques et impacts « environnementaux » du chantier (maîtrise des nuisances, décarbonisation maximale des procédés de montage et démontage, limitation des consommations en eau et en énergie, suppression des déchets...) et proposer des solutions innovantes et attractives en matière de technologies constructives, d'organisation et de logistique de chantier, telle est la feuille de route du groupe de travail sur le chantier en 2020 dans le cadre du projet Phosphore. Il s'agit de mettre l'accent sur les nouvelles technologies d'organisation du travail et de construction qui permettront de valoriser le travail sur le site, son organisation, l'accueil des ouvriers – enjeu d'avenir en particulier auprès des jeunes générations. Dans ce sens, cet axe de recherche amènera notamment le Groupe à anticiper l'évolution de ses métiers à travers une analyse prospective et sociologique des comportements futurs au travail, du rapport à la contrainte, à la sécurité, à la pénibilité, à l'environnement, etc.

La réflexion devra déboucher sur des pratiques en rupture (comme le bilan carbone systématique, l'industrialisation des processus et le recours à la préfabrication combiné à un système d'acheminement innovant) et surtout, devra susciter une nouvelle vision du chantier.



Notre responsabilité sociétale

1. Définir et appliquer une politique d'achats responsables au sein du Groupe

La Direction assurant la coordination Achats Groupe participe activement à la mise en œuvre des principes du Pacte Mondial auprès des Fournisseurs et Sous-traitants.

Ainsi, les acheteurs du Groupe :

- intègrent dans les commandes une clause spécifique à la conformité des produits et à la responsabilité sociale et environnementale des partenaires,
- collaborent avec le service environnement d'EIFFAGE Construction et pour le compte de l'ensemble du Groupe à l'évaluation de la qualité environnementale des produits et à la promotion des bonnes pratiques d'achat du traitement des déchets,
- accompagnent la Direction Développement Durable d'EIFFAGE Construction dans la mise en œuvre d'une solution de Web Conférence pour limiter les déplacements des collaborateurs.

2. Favoriser l'intégration et l'égalité des chances

EIFFAGE POUR L'ÉDUCATION ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES

■ LA CHARTE D'ENGAGEMENT AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES DANS L'ÉDUCATION

EIFFAGE a signé la Charte d'engagement des entreprises au service de l'égalité des chances dans l'éducation, dont l'objectif est de permettre le renforcement des relations partenariales entre l'Éducation nationale et les entreprises.

À cette occasion, le Groupe a rejoint le « Réseau national des entreprises au service de l'égalité des chances dans l'éducation », association loi de 1901 créée pour faciliter le développement et la duplication des bonnes pratiques en matière d'égalité des chances et d'accès à l'éducation.

Par ailleurs, dans le prolongement d'expériences déjà menées par le passé, le Groupe EIFFAGE a accueilli des professeurs de sciences économiques et sociales (SES) en stage long au 4^e trimestre de 2007. L'objectif de cette approche gérée avec l'Institut de l'entreprise est de permettre à des professeurs d'accroître leur connaissance du monde de l'entreprise



☒ Surveillant de travaux, un métier qui s'ouvre aux femmes.

☒ Les CREPI s'inscrivent dans une démarche engagée par EIFFAGE dès 1993.

afin de la transmettre à leurs élèves. Ceci se traduit par des visites sur le terrain au cours desquelles ces professeurs entraînent leur classe sur des chantiers en cours. Les élèves peuvent ainsi mieux appréhender les métiers du BTP et découvrir les réalisations concrètes de ce secteur.

LA CHARTE DE LA DIVERSITÉ

Le secteur du BTP est par tradition et culture un vecteur d'immigration et d'intégration. Ainsi, avec plus de 70 nationalités présentes en son sein, EIFFAGE pratique la diversité au quotidien et a souhaité l'afficher par la signature de la Charte de la diversité dès février 2006.

La Charte de la diversité, officiellement lancée en octobre 2004 à l'initiative de l'institut Montaigne, vise à encourager les entreprises à agir concrètement contre les discriminations et favoriser le pluralisme en reflétant plus fidèlement, dans leurs effectifs, la diversité de la population française.



ENGAGEMENTS D'EIFFAGE POUR L'INSERTION

■ LES CLUBS RÉGIONAUX D'ENTREPRISES POUR L'INSERTION (CREPI)

Initiés dès 1993 par le Groupe, les clubs régionaux d'entreprises pour l'insertion s'impliquent dans des actions d'insertion professionnelle locales. Associations loi 1901, ces clubs regroupent des entreprises de tous secteurs économiques, afin :

- d'accompagner les entreprises dans leurs besoins de recrutements,
- de permettre l'accès à l'emploi en entreprise (où à la formation par alternance) de personnes en recherche d'emploi,
- de mobiliser les entreprises autour de leurs responsabilités sociétales, en partenariat avec les politiques nationales de la ville, de la cohésion sociale et de l'emploi.

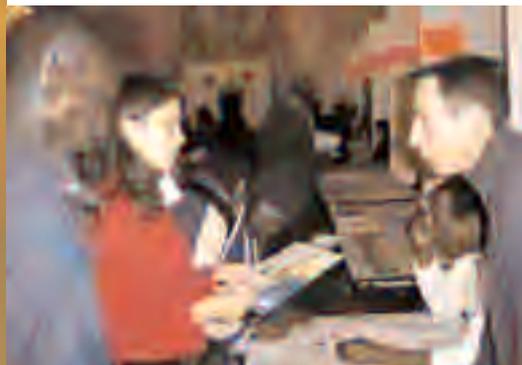
Ce sont ainsi plus de 7 000 contrats, depuis 1993, que les CREPI ont permis de concrétiser, avec l'aide de leurs financeurs publics et privés, de leurs 25 permanents et de leurs 400 entreprises adhérentes.

En 2007, ce sont plus de 1 200 contrats de travail obtenus par l'intermédiaire des CREPI, dont un tiers en CDI, un tiers en CDD et un tiers en contrats en alternance ou intérim.

Au travers d'actions menées en partenariat avec les institutions publiques de parrainage par des responsables et cadres d'entreprises, de formation de tuteurs en entreprises, de formations qualifiantes, souvent en alternance, de découvertes des métiers (Rallye pour l'emploi, Ambassadeurs des métiers), de conseils aux entreprises (recrutement, accompagnement des clauses d'insertion des marchés publics,...) ou encore d'accompagnement des personnes, les CREPI œuvrent à ce travail sociétal de passerelle entre le monde de l'entreprise et les personnes en recherche d'emploi.

Regroupés dans une Fédération chargée de mutualiser les expériences et d'accompagner des actions de dimension nationale, les 10 CREPI actuels participent également à la diffusion du concept CREPI, puisque 6 nouveaux Clubs verront le jour en 2008.

Dès leur création, les CREPI s'étaient donné pour but de faire converger les intérêts de l'entreprise et ceux de la société civile. Cet objectif, toujours actuel, participe aujourd'hui pleinement à la démarche Développement Durable du Groupe EIFFAGE.



Quelle forme prend l'engagement de votre établissement, en partenariat avec le CREPI IDF, en matière d'insertion professionnelle ?

Philippe Trillot,
Directeur de l'établissement
EIFFAGE Construction Saint-Denis

Notre partenariat avec le CREPI IDF nous permet, d'un point de vue contractuel, de répondre à des clauses de marchés et, d'autre part, met à contribution notre entreprise dans une démarche d'insertion professionnelle.

La qualité essentielle de l'acte de construire passe par l'être humain.

La composante humaine est primordiale dans notre métier.

L'entreprise a un devoir moral de favoriser l'accès à ses métiers à des personnes marginalisées.

Dans une époque où le déficit d'image des métiers du BTP est notoire, l'entreprise doit tendre la main à ces personnes qui vont, elles, résoudre nos propres difficultés de recrutement. C'est la logique du donnant / donnant.

Quel est le nombre d'heures d'insertion réalisées en 2007 par l'établissement de Saint-Denis ? Combien de personnes sont en réinsertion sur vos chantiers ? Sur quels chantiers ?

Virginie David,
Responsable des Ressources Humaines,
EIFFAGE Construction Saint-Denis

En 2007, l'établissement a accueilli 11 personnes en insertion, dont 3 sont en CDI et 4 en contrat à durée de chantier (qui pour certains se transformeront en CDI).

16 000 heures d'insertion ont été réalisées par l'établissement de Saint-Denis en 2007.

Les principaux chantiers sur lesquels sont placées les personnes en insertion sont :

- le chantier de la Cité Paysagère à Arcueil
- le chantier du centre commercial de Beaugrenelle à Paris.



☐ Recrutement
CREPI Île-de-France,
cité paysagère.

■ EIFFAGE PARTENAIRE DES DISPOSITIFS DE LA 2^e CHANCE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

EIFFAGE s'est engagé en juillet 2007 dans un partenariat avec l'**Épide, établissement public d'insertion de la Défense**, un dispositif visant à donner une 2^e chance à des jeunes sortis du système scolaire sans qualification. L'Épide aide ces jeunes à retrouver leur place dans la société en favorisant leur entrée dans la vie active, leur permettant notamment d'acquies les comportements sociaux élémentaires nécessaires pour vivre au sein d'une communauté de travail. Les différentes entités d'EIFFAGE permettent à ces jeunes d'effectuer les stages destinés à valider leur projet professionnel. Par la suite, s'ils confirment leur projet, ils pourront être recrutés par contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.

EIFFAGE Construction s'est également engagé dans un dispositif similaire dénommé « École de la 2^e Chance » qui met en œuvre un partenariat entre CCI et certaines grandes villes de France.

3. La solidarité sociétale du Groupe

EXEMPLE DU PROGRAMME DE PRÉVENTION CONTRE LE SIDA MENÉ PAR EIFFAGE SÉNÉGAL

Dans le cadre du programme de relance de la Surveillance Médicale de l'ensemble des salariés d'EIFFAGE Sénégal (ex-Fougerolle présent au Sénégal depuis 1926), un programme de lutte contre le VIH/SIDA lancé en 2003 s'est poursuivi en 2007, donnant la possibilité à chaque salarié d'effectuer un test de dépistage volontaire, anonyme et gratuit, à l'occasion du bilan sanguin prévu lors de la visite médicale annuelle obligatoire.

Le contexte sénégalais de cette pandémie est caractérisé par une concentration de la maladie (< 3% au niveau national) sur des groupes à risque et par des taux de prévalence élevés dans certaines régions du Sénégal (Dakar, Kolda, Tambacounda, Ziguinchor). Depuis 2003, afin de jouer un rôle dans ce combat international qui touche fortement la population active, et plus particulièrement les populations



✕ Signature du partenariat avec l'Épide en juillet 2007.

✓ Jean-François Roverato et François Rebsamen au Musée des Beaux-Arts de Dijon le 26 novembre 2007 pour la présentation de la statue de Louis XIII enfant par François Rude (Mécénat d'APRR).

✓> Sensibilisation sur le VIH/SIDA faite le 11 juillet 2007 sur un chantier de captage d'eau.

>✓ Panneaux de l'Hôtel de Lannoy par Prud'hon acquis par le Musée du Louvre grâce au mécénat d'EIFFAGE.



migrantes, EIFFAGE Sénégal s'implique en participant à des actions de sensibilisation auprès de son personnel, de ses sous-traitants et des populations riveraines aux chantiers.

Concrètement, depuis janvier 2007, EIFFAGE Sénégal a mis en place un Comité de Lutte contre le VIH/SIDA, formé 10 éducateurs, distribué 15 400 préservatifs masculins et féminins, effectué des tests de dépistage, et organisé des séances de sensibilisation sur les chantiers. Au total, plus de 400 personnes ont été informées lors de séances de sensibilisation sur chantiers et de projections de films en français et dialectes locaux.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche de développement durable initiée par EIFFAGE Sénégal; elle contribue à garantir un meilleur niveau de protection de la santé non seulement du personnel de l'entreprise, mais aussi des parties prenantes externes. En 2008, elle est complétée par un programme de lutte contre le paludisme, autre fléau pandémique.

4. EIFFAGE Mécène

CONTRIBUER À LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL

■ PANNEAUX DE L'HÔTEL DE LANNOY PAR PRUD'HON AU LOUVRE

Dans le cadre de la loi du 1^{er} août 2003, relative au mécénat, EIFFAGE a fait l'acquisition pour le Musée du Louvre d'une œuvre déclarée « Trésor National ». Il s'agit de quatre panneaux peints sur bois et trois dessus de porte provenant du salon de la richesse de l'Hôtel de Lannoy à Paris, réalisés entre 1798 et 1801 par Pierre-Paul Prud'hon. Ces tableaux sont exposés au Louvre depuis le printemps 2006.

Le Groupe, heureux d'avoir apporté sa contribution à la protection du patrimoine artistique national, a offert à cette occasion aux collaborateurs qui le souhaitent, un laissez-passer pour toute visite durant l'année.

■ ACQUISITION DU FONDS VIOLLET-LE-DUC

En juillet 2007, le Ministère de la Culture et de la Communication a acquis grâce au mécénat du Groupe EIFFAGE, une partie

du fonds d'archives du grand architecte Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879) d'une valeur de 1,636 million d'euros. Cette collection est composée d'un ensemble de dessins et d'archives permettant d'appréhender l'activité de Viollet-le-Duc en tant que dessinateur d'architecture, géographe et auteur de dictionnaires.

Mme Christine Albanel, Ministre de la Culture et de la Communication, s'est félicitée de ce partenariat exemplaire qui a permis d'enrichir les collections publiques et a souhaité que quelques-unes des plus belles pièces de ce fonds soient présentées dans les salons du Ministère de la Culture et de la Communication à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine en septembre 2007.

Le 26 novembre 2007, la célèbre sculpture de François Rude, « Louis XIII enfant », intégrait les collections du Musée de Dijon. Pour la première fois en France, un « musée de province » bénéficiait de la loi sur le mécénat culturel d'août 2003 qui permet aux entreprises privées de déduire jusqu'à 90 % des dépenses effectuées pour soutenir des opérations culturelles. Cette opération a été décidée par Jean-François Roverato, Président d'EIFFAGE, sur proposition d'APRR.

VERS UNE FONDATION D'ENTREPRISE EIFFAGE

Un groupe de travail, constitué des représentants de tous les métiers d'EIFFAGE, de la Direction générale, de la Direction du Développement Durable et de la Direction de la Communication, a élaboré en 2007 un projet de création d'une Fondation d'Entreprise EIFFAGE œuvrant pour l'intérêt général avec une dotation d'un montant de 1,5 million d'euros. Cette Fondation a pour objet d'aider des projets et actions d'intérêt général dans un esprit de solidarité et cela dans plusieurs domaines : insertion dans le monde du travail, préservation de l'environnement, intégration et évolution de l'homme dans la cité (sous un angle culturel, sportif, social...), développement solidaire.

Les projets seront majoritairement issus de propositions de salariés ou de filiales du Groupe et devront être impérativement parrainés par un ou plusieurs salariés d'EIFFAGE.

La Fondation, d'une durée initiale de six ans, verra le jour au 1^{er} semestre 2008. Ses statuts ont été agréés par le préfet des Hauts-de-Seine le 20 mars 2008 et la parution au Journal Officiel est attendue pour le printemps 2008.





RAPPORT FINANCIER

82	RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
89	ÉLÉMENTS FINANCIERS
94	COMPTES CONSOLIDÉS
128	FILIALES ET PARTICIPATIONS
130	RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE CONTRÔLE INTERNE
139	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
144	RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL
153	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE
154	TABLE DE CONCORDANCE



Le 18 avril 2007, le bureau de l'assemblée générale d'EIFFAGE a privé de droits de vote 89 nouveaux actionnaires sur la base d'indices graves, précis et concordants de concert non déclaré, provoquant le franchissement de seuil réglementaire.

Le Tribunal de commerce de Nanterre, puis la Cour d'appel de Versailles ont rejeté la demande d'annulation présentée en référé par certains d'entre eux. Au fond, une décision est attendue pour le 6 mai 2008. Parallèlement, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a décidé, le 26 juin 2007, qu'il y avait eu concert et a, de ce fait, rejeté le projet d'offre d'échange de SACYR et a enjoint celle-ci de présenter une offre comportant une alternative en numéraire au prix le plus élevé payé par un concertiste de la liste provisoire retenue par l'AMF, soit 127,29 euros. La Cour d'appel saisie par SACYR devrait rendre son arrêt le 2 avril 2008.

Le développement du Groupe s'est poursuivi avec vigueur : le chiffre d'affaires s'inscrit à 12,6 milliards d'euros dont 81 % en France (contre 86 %), en croissance forte de 17,2 % (contre 27,4 % en 2006 et 18 % en moyenne sur trois ans), dont une contribution organique de 8,2 % (contre 8,5 %).

Le carnet de commandes atteint le niveau record de 9,8 milliards d'euros, soit + 12 % et près d'un an d'activité travaux.

Les acquisitions de l'année contribueront en année pleine à l'activité, dans l'ensemble des métiers du Groupe, à hauteur de 650 millions d'euros (dont 40 % en France), moyennant un investissement de 308 millions d'euros, à comparer à 1 230 millions d'euros globalement, dont 690 millions d'euros dans les concessions.

A 1 milliard d'euros, le résultat net part du Groupe est multiplié par 2,7, grâce notamment aux plus-values réalisées à l'occasion des cessions d'actions de COFIRROUTE (496 millions d'euros) et de la Compagnie EIFFAGE du Viaduc de Millau (186 millions d'euros).

Le résultat opérationnel courant progresse plus modérément de 18,5 %, alors qu'il avait été multiplié par 2,3 en 2006 par suite de la première consolidation d'APRR à compter du 20 février.

L'autofinancement s'établit à 1 043 millions d'euros.

La dette nette globale revient à 10,73 milliards d'euros, dont 11,7 milliards d'euros imputables aux concessions contrôlées par le Groupe (Eiffarie / APRR, VP 2 / CEVM, A'Lienor) et qui sont sans recours sur EIFFAGE.

Du fait, notamment, de la cession à Vinci de sa participation ancienne dans Cofiroute et de celle de 49 % de ses intérêts dans la Compagnie EIFFAGE du Viaduc de Millau (CEVM) à la Caisse des Dépôts, EIFFAGE disposait au 31 décembre 2007 d'une trésorerie nette positive de 931 millions d'euros, hors la dette sans recours des concessions.

La Caisse des Dépôts a pris, comme prévu, 49 % du capital de la CEVM dont le trafic a crû de 4,3 % et les revenus de 10,3 %. Le record de fréquentation du viaduc de Millau a été porté à 54 281 véhicules, le 18 août 2007, et 13,4 millions de passagers ont été enregistrés en trois ans. La proportion de poids lourds continue à croître (8 %, contre 7,5 % en 2006). Aucun accident grave n'a été à déplorer depuis l'ouverture. Les contrôles techniques très détaillés effectués régulièrement n'ont décelé aucune anomalie.

L'autoroute à péage virtuel A24, au nord-est du Portugal, concédée à Norscut, a été entièrement ouverte au trafic le 24 juin 2007 avec quelques jours d'avance, divisant par deux le temps de trajet entre Chaves et Viseu, dans des conditions de confort et de sécurité incomparables, traversant des paysages grandioses parfois à plus de 1 000 mètres d'altitude.

L'exploitation est confiée à Operscut, filiale commune d'EIFFAGE et, *via* EGIS, de la Caisse des Dépôts.

Les experts nommés par le Tribunal arbitral, en vue de déterminer les conséquences en termes de délai et de prix du changement de tracé décidé par le concédant pour des raisons environnementales, ont déposé leur rapport le 11 janvier 2008 ; une contre-expertise est en cours.

Les deux tubes sous les Pyrénées, entre Perpignan et Figueras, ont été percés les 1^{er} octobre et 23 novembre 2007 et l'organisation des travaux subséquents a été adaptée à la date prévue pour la mise en service, le 17 février 2009.

Les concédants conviennent que le retard dans le raccordement de la ligne à écartement international en provenance de Barcelone ouvre droit à indemnisation ; le concessionnaire TP Ferro va également soulever le caractère imprévisible de la géologie des failles effectivement rencontrées qui ont retardé les percements de plus de six mois et majoré les coûts.

Les préparatifs d'A65 Pau-Langon, concédée à A'Lienor, sont en cours en vue d'un démarrage effectif prévu au printemps 2008 et pour une mise en service fin 2010. Les plus grandes précautions sont prises pour respecter les sites, les espèces et le cadre de vie des riverains.

Après EIFFAGE Connectic 78, de nouvelles délégations de service public de réseaux à très haut débit en fibre optique ont été remportées par EIFFAGE Concessions pour les départements des Hauts-de-Seine, du Jura et des Côtes-d'Armor, et l'agglomération de Belfort-Montbéliard.

La remise des clés du premier des quatre établissements pénitentiaires confiés à EIFFAGE interviendra à Roanne à l'été 2008, soit moins de trente mois après la signature du contrat. L'insertion de jeunes détenus est un succès, tout comme la coopération avec l'AMOTMJ vise à être exemplaire.

Le chantier du CHSF (Centre Hospitalier Sud-Francilien) à Corbeil et Évry avance à vive allure, en vue d'une ouverture de ses 1 066 lits en 2011 ; il est suivi des PPP du centre hospitalier d'Annemasse, du CHU (Centre Hospitalier Universitaire) de Rennes et de celui de Saint-Nazaire, avec Icade, filiale de la Caisse des Dépôts.

Le 19 décembre 2007 était signé le PPP de l'important casernement de Gendarmerie de Châteauroux. Par ailleurs, EIFFAGE est partenaire d'Auxifip (Casa) pour la construction et la maintenance de trois établissements plus petits dans le Calvados, et d'Érilia (CNCE) pour la réhabilitation de la gendarmerie de Menton.

La SMTPC a vu augmenter son trafic de 2,5 %, son chiffre d'affaires de 6,8 % et son résultat net de 10,4 % à 10,03 millions d'euros. Dans la prolongation du tunnel Prado Carénage, le contrat de concession du tunnel Prado Sud à Marseille été obtenu le 8 février 2008.

EIFFAGE a profité des conditions de marché pour porter sa participation à 33 % début 2008.

Le parking de Poznan (Pologne) que le Groupe a conservé, attire de plus en plus de clients, en ligne avec les objectifs.

Le 1^{er} février 2008, le conseil de la Communauté Urbaine de Lille désignait le groupement piloté par EIFFAGE pour concevoir, construire, financer et exploiter pendant 31 ans le futur grand stade : un nouveau défi en perspective !

La palette des ouvrages concédés ou en contrat de partenariat est donc très large : marché au Plessis Robinson ; hôpitaux à Corbeil Évry, Rennes, Saint-Nazaire, Annemasse ; établissements pénitentiaires à Roanne, Corbas, Nancy, Béziers ; grand stade à Lille ; gendarmeries à Châteauroux et dans le Calvados ; fibre optique dans les Yvelines, le Jura, les Côtes-d'Armor, l'agglomération de Belfort-Montbéliard, bientôt dans les Hauts-de-Seine ; parking à Poznan ; viaduc de Millau ; autoroute de montagne au Portugal ; tunnels ferroviaires de la LGV sous les Pyrénées, autoroute A65 Pau-Langon...



Le trafic global APRR et AREA a crû de 2,8 % (contre 1,3 %) et les recettes de 8 % (contre 6,3 %) à 1,803 milliard d'euros; de ce fait, la marge d'Ebitda a bondi de 64 à 67 %, soit de 1 068 à 1 208 millions d'euros, et le résultat opérationnel de 740 à 866 millions d'euros.

Les évolutions d'organisation se sont situées au niveau des Directions Centrales et surtout de la Direction de l'Exploitation d'APRR avec la mise en place de trois grandes régions: Paris, Rhin et Rhône, au lieu des six Directions Régionales précédentes, ainsi que la création d'une Direction Achats et Qualité et d'une seule radio, Autoroute Info FM 107.7, couvrant l'ensemble des réseaux APRR / AREA.

Une forte amélioration de la productivité du péage est enregistrée avec une progression de 8 points du taux de transactions automatiques à 58,3 % en moyenne annuelle, grâce à la téléexploitation partielle ou totale de 50 % des gares d'APRR à fin 2007.

Le taux de télépéage atteint 30 % (contre 25 % en 2006) et le nombre de badges Liber-t actifs 500 000 à fin 2007. Un abonnement commun aux deux réseaux APRR et AREA, Evolyon, a été lancé en septembre pour les trajets au nord et à l'est de Lyon. Il est probable que ce service télépéage représentera, en 2008, plus de 40 % des transactions. Le télépéage poids lourds, lancé au printemps dans le cadre d'un dispositif commun aux réseaux européens, frise un taux de pénétration de près de 40 % sur le mois de décembre 2007; filiale commune d'APRR et ASF, Axxès a d'ores et déjà commercialisé 160 000 badges.

Les accidents du travail avec arrêt sont en baisse de plus de 20 % par rapport à 2006. Tant chez APRR que chez AREA, grâce aux efforts consentis et à une approche très professionnelle, les taux de fréquence sont inférieurs à 10, très en dessous des ratios moyens. La baisse du nombre des accidents corporels liés au trafic s'est amplifiée en 2007 (d'environ 5 %) mais le nombre de tués sur l'ensemble du réseau passe de 53 à 61 : des campagnes de sécurité routière sont en cours tant au niveau de l'Asfa que d'APRR pour lutter, entre autres, contre le risque d'endormissement et celui lié à l'alcool.

Concernant les nouveaux tronçons, il convient de préciser que sur A31 Beaune-Langres, 50 kilomètres de 3^e voie, soit le quart de l'opération, ont été mis en service en décembre 2007, que la filiale Adelac envisage toujours une ouverture en décembre 2008 du tronçon de 19 kilomètres entre Saint-Julien-en-Genevois et Villy-le-Pelloux sur A41, et que les travaux de génie civil dans la galerie de sécurité du tunnel Maurice Lemaire sont terminés pour faire place aux travaux d'équipement, la réouverture du tunnel étant prévue au 1^{er} octobre 2008.

À signaler, les ouvertures de la nouvelle section d'A51 entre Coynele et le Col du Fau en mars, et de plusieurs diffuseurs dont La Boisse Montluel sur A42 en mai et Plessis-Picard sur A5 en septembre, l'achèvement de la mise à 2x3 voies d'A46 entre Genay et Mionnay en décembre et de l'extension de la barrière Clermont-Gezatz, sur A71, juste à temps pour les départs estivaux.

La qualité du service aux différentes familles de clients est restée en 2007 au cœur des préoccupations et des actions des exploitations: création ou extension de parkings poids lourds, amélioration de l'accueil des aires de services et de l'information trafic (radio, PMV...), travaux d'entretien réalisés systématiquement de nuit pour minimiser la gêne aux clients...

Du fait d'une moindre augmentation des tarifs, un ralentissement de la progression des performances est attendu en 2008.



Le chiffre d'affaires de l'Installation Multitechnique (Forclum) s'élevé à 2,529 milliards d'euros en hausse de 26,1 % dont 7,2 % à périmètre constant, et le résultat opérationnel courant à 130 millions d'euros soit une marge de 5,1 % (en légère amélioration).

Outre l'impact des acquisitions intervenues en Europe (Italie, Péninsule Ibérique, Belgique et Allemagne), Forclum a poursuivi sa croissance externe en France et a accentué son développement en génie mécanique et maintenance industrielle en procédant à l'acquisition de Samia (Normandie), suivie de celle de Barep (Rhône-Alpes) et enfin, d'un des leaders du service à l'industrie, Camom. Ces sociétés ont rejoint Forcluméca Normandie, Metareg Atlantique et Metareg Aquitaine pour former la Direction Forclum Industries et Services qui réalisera un chiffre d'affaires d'environ 300 millions d'euros avec 2 500 salariés. Le pôle installation, maintenance de réseaux et systèmes de communication a été renforcé par l'acquisition, en juin, d'Alsatel (Est). Sates (Martinique), Floueux (Charente), Algans (Lot), Satfi (Vendée) et Bat (Loire-Atlantique) ont également rejoint Forclum.

Les Directions Régionales France ont été restructurées pour regrouper les filiales par métier ou grand bassin d'emploi; ces opérations se sont achevées sur le deuxième semestre; le nombre des filiales opérationnelles en France a été divisé par trois.

Outre les PPP et les concessions auxquels FORCLUM est naturellement associé (LGV Perpignan-Figueras, prisons, centres hospitaliers du Sud Francilien et de Rennes, réseau Haut Débit du Jura), de nombreuses opérations en cours ou récemment achevées témoignent du succès des synergies avec les autres branches du Groupe, notamment:

- Eiffel: passerelle Simone de Beauvoir à Paris, réhabilitation Zac Pajol à Paris.
- EIFFAGE Construction: Hôtel de Police, bâtiment Cyberknife du centre anticancéreux Oscar Lambret à Lille, extension sud du centre hospitalier d'Avignon, rénovation du théâtre Mogador à Paris, centre d'exploitation et maintenance de Bus Tisseo à Toulouse.
- EIFFAGE Travaux Publics: tramway de Bordeaux, piste 2 de l'aéroport de Marseille-Provence-Méditerranée.
- EIFFAGE Construction et EIFFAGE Travaux Publics: centre d'interprétation du cimetière américain de Colleville-sur-Mer, nouveau siège de la DDE à Rennes, piscine de Lannion.

Parmi les grands chantiers de Forclum, on peut citer: les postes de transformation de Sakété au Bénin, de Kara et d'Atakpamé au Togo (inaugurés par les Présidents de la République du Bénin, du Togo, du Ghana et du Nigeria), la centrale électrique de Grand Santi en Guyane, la nouvelle ligne du tramway de Marseille (inaugurée le 3 juillet par le Président de la République), l'éclairage des ponts de Suresnes et de Levallois, la raffinerie Total de Feyzin, la résidence médicalisée Sainte-Marie à Metz, le bâtiment universitaire «La Fonderie» à Mulhouse (inauguré le 6 septembre par le Président de la République), la centrale de cogénération à Haute Goulaine (Loire-Atlantique). Pour l'activité de service à l'industrie, des opérations d'arrêts programmés sur les raffineries de Feyzin et de Carling ont été menées à bien.

Enfin, de nouvelles commandes significatives ont été enregistrées dans les domaines d'activités suivantes, portant le carnet à 1,54 milliard d'euros, en hausse de 42 %:

- Postes et lignes: en Algérie (poste de Beni Saf) et au Bénin (postes de Cotonou, Porto Nova et Zopa), ainsi que de nombreuses lignes THT en France pour RTE.
- Production d'énergies: parcs éoliens d'Ambon (Morbihan), Mache (Vendée) et Rampont (Meuse), installation de panneaux photovoltaïques pour le lycée Kyoto de Poitiers, rénovation de la centrale d'énergie de l'Île Longue (Finistère).

- Génie climatique : pôle mère-enfant de la clinique Rockefeller à Lyon, centres hospitaliers d'Avignon et de Saint-Valéry-sur-Somme, collège Fernand Léger au Petit-Quevilly.
- Travaux d'illumination : Ville de Nice, Citadelle Vauban de Belfort.
- Éclairage et signalisation : Carrefour Pompadour à Créteil, Ville de Rueil-Malmaison.
- Maintenance multitechnique : pour Snecma et Lafarge en Gironde, Sopra (ingénierie informatique) sur l'ensemble du territoire et le Centre National d'Études Spatiales (Cnes).



EIFFAGE Travaux Publics a réalisé un chiffre d'affaires de 4,114 milliards d'euros (soit +13,2%), avec une marge opérationnelle de 3,8% (contre 4,8%). Cette moindre performance s'explique par la prise en compte intégrale des pertes liées à la géologie découverte sous les Pyrénées et aux chantiers polonais de Teodoro Gomes Alho (TGA). Des réclamations seront présentées dans les deux cas.

Les ventes d'enrobés ont atteint 12,1 millions de tonnes (contre 11,8 millions) dont 800 000 tonnes de matériaux recyclés (contre 900 000 tonnes) et celles de granulats 22,8 millions de tonnes (contre 21,5 millions).

Les Enrobés Basse Température (EBT®) ont remporté le prix mondial du développement durable décerné par l'Association Internationale des Ponts, Chaussées et Routes (AIPCR) à l'occasion du XXIII^e Congrès mondial de la Route.

Éfème, un enrobé très économe en matériaux et en énergie, et STGV, un béton bitumineux très mince, semi-tiède, mis en place à grande vitesse, sont expérimentés avec le soutien à l'innovation de la Direction Générale des Routes.

Le Biophalt®, liant clair d'origine exclusivement végétale issu de la recherche du Groupe, a été testé sur l'ensemble du territoire.

Une première école EIFFAGE Travaux Publics a été ouverte en Île-de-France fin 2006 et deux autres ont suivi en 2007, en Méditerranée et en Picardie, avec pour mission de former des jeunes de 18 à 26 ans. Les candidats, embauchés en CDI, suivent pendant 14 mois une formation en alternance qui leur permet d'obtenir un titre professionnel.

En matière de sécurité, un plan destiné à l'ensemble du personnel de chantier, permettra à quelque 11 000 collaborateurs de terrain de suivre une formation baptisée Savoirs Minimaux de Sécurité (SMS). Plus de 1 500 chefs de chantiers vont en outre participer à des séminaires de sensibilisation à ce sujet.

En juillet, les travaux de la galerie de sécurité du tunnel Maurice-Lemaire à Sainte-Marie-aux-Mines ont été achevés et, le mois suivant, la seconde section du tunnel de l'A86 perçait à Vaucresson.

Sur la LGV Perpignan-Figueras, après Mistral le 1^{er} octobre, c'est le tunnelier Tramontane qui est sorti du deuxième tube du tunnel le 23 novembre. Simultanément, les travaux de génie civil et de terrassement de la plate-forme France – totalisant quelque quatre millions de mètres cubes de déblais et remblais, 26 ponts et 56 ouvrages hydrauliques – étaient achevés, permettant à Wittfeld de commencer la pose des voies.

La LGV Est a été mise en service le 10 juin. En Haute-Saône, les travaux de terrassement et d'ouvrages d'art de la LGV Rhin-Rhône ont pris le relais.

À Bordeaux, sur le chantier du pont ferroviaire, mené conjointement avec Eiffel, la livraison du tablier aval permettra à RFF, comme prévu, de procéder au basculement de circulation le 8 mai 2008.

Sur l'île de La Réunion, où EIFFAGE Travaux Publics participe à la construction de la route des Tamarins, les travaux de deux ouvrages d'art exceptionnels et de deux lots d'ouvrages d'art non courants avancent conformément au planning et seront suivis, dès le printemps 2008, par le démarrage des chaussées; l'obtention de deux chantiers sur la déviation de Grand Bois est le signe d'une installation pérenne de l'entreprise sur l'île. Toujours dans les Dom, le Département Feeders pose en Guyane un pipeline pour Arianespace.

Au Portugal, le dernier tronçon d'A24 qui relie désormais Viseu à Chaves, a été ouvert à la circulation, marquant la fin d'un gigantesque chantier de six années.

Au Nigeria, les travaux se poursuivent sur la base de Bonny Island pour livrer des réservoirs de gaz.

En métropole, les opérations autoroutières ont été nombreuses en 2007 : bouclage d'A89 en Dordogne, travaux sur A19 dans le Loiret, élargissement de 2 à 3 voies d'A31, ainsi qu'une multitude de commandes d'enrobés sur les autoroutes A40, A41, A43, un chantier d'entretien sur A26, un autre de reconstruction de 18 kilomètres de chaussée sur A5.

Les aéroports français ont été le théâtre d'interventions multiples de l'entreprise : fin des travaux des aires de contact du satellite S3, le plus grand de Roissy, reconstruction du terminal 2E, réfection d'enrobés au Bourget, à Béziers, sur l'aéroport Marseille-Provence, ainsi que sur les bases aéronautiques navales (Ban) de Nîmes-Garonne et de Landivisiau.

Plusieurs infrastructures portuaires ont bénéficié du savoir-faire des hommes d'EIFFAGE Travaux Publics en 2007 : Fos-sur-Mer où l'opération 2XL, comprenant la création de 1 300 mètres de quais, a débuté en milieu d'année, mais aussi Nantes-Saint-Nazaire, Le Havre et Calais.

Hormis une activité récurrente de maintenance de sites nucléaires, des chantiers ponctuels liés à l'énergie sont en cours, à l'image de l'infrastructure de trois turbines à combustion (Tac) pour EDF à Vaires-sur-Marne.

Les filiales routières ont progressé pour leur part en activité et résultats.

À Paris, après la couverture du périphérique à la porte de Vanves, le contrat d'entretien de cette artère parmi les plus fréquentées de France a été renouvelé.

Sont aussi à signaler les travaux lancés autour du lac du Bourget, le déplacement du lido entre Sète et Marseillan et le programme de pistes cyclables dans l'agglomération grenobloise.

Les équipes Environnement urbain se sont illustrées sur les berges du Rhône à Lyon, la place de la Madeleine à Arras (Pas-de-Calais), ainsi que dans les villes de Joigny (Yonne), Leucate (Aude) et Salies-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques). Des zones d'aménagement concerté ont vu leurs VRD pris en charge par le Groupe, comme à Asnières et Wissous, sur des projets initiés par Gestec, la filiale aménagement d'EIFFAGE Construction.

Des opérations spectaculaires de ripages d'ouvrages se sont déroulées cet été. Parmi elles, un pont-rail de 12 500 tonnes glissé sous les voies du RER A en Île-de-France.

En matière de transports en commun, les lignes de tramway à Denain, Paris, Marseille, Nice et au Mans ont été mises en service tandis que deux nouvelles liaisons étaient lancées à Lyon et Sarcelles. Le centre d'exploitation et de maintenance des bus de l'agglomération toulousaine, construit en groupement avec EIFFAGE Construction et Forclum, a été livré en fin d'année. Des lignes de transports en commun en site propre (TCSP) ont été réalisées dans l'Essonne, en Haute-Garonne et dans la Somme.

Enfin, l'automatisation de la ligne 1 du métro parisien a débuté. Dans le domaine du génie civil d'équipement, outre l'inauguration en juin de l'unité de dénitrification construite pour le Siaap dans l'enceinte de la station d'épuration d'Achères, une installation s'achevait à Thonon-les-Bains, tandis qu'à Saint-Étienne, Marseille et Noisy-le-Grand, les chantiers se poursuivaient. Dans le Nord, le centre de tri des déchets valorisables de Lille-Loos et le centre de valorisation énergétique de Dunkerque arrivaient à terminaison.

Pour conclure sur une note culturelle, il convient d'évoquer les deux structures provisoires créées pour le théâtre équestre Zingaro, successivement à Rennes et La Rochelle, offrant à la troupe de Bartabas un espace de travail à la hauteur de ses spectaculaires prestations.

Ont été acquises l'entreprise toulousaine de génie civil Seso (Société d'Entreprise du Sud Ouest), puis l'Istréenne de Travaux Publics et Routiers (ITPR).

Le carnet de commandes s'établit à 3,07 milliards d'euros, ce qui atténue les craintes habituelles de freinage post élections municipales.



EIFFAGE Construction atteint un chiffre d'affaires de 3 801 millions d'euros (contre 3 370 millions d'euros), dont 78 % en France, et la marge opérationnelle le niveau historique de 5,6 % (contre 5,2 %).

La croissance organique est de 8 %.

L'activité de Construction en France a bénéficié d'une conjoncture économique favorable : plus de 3 000 chantiers sont en cours.

Citons comme affaires significatives : le Centre Hospitalier Sud Francilien, les Centres Hospitaliers Universitaires de Dijon et d'Avignon, les prisons de Nancy / Béziers / Lyon Corbas / Roanne, les bureaux de Dassault Systèmes à Vélizy et d'Ibus à Massy, le centre commercial Val d'Europe pour Ségécé, les bureaux Cogifrance à Saint-Denis, la clinique Rockefeller à Lyon, les lycées Hector Guimard à Paris XIX^e, Kyoto à Poitiers et celui du bâtiment à Riom, le collège de La Ciotat.

Les principales opérations terminées au cours de l'année 2007 sont le centre commercial de la Vache Noire à Arcueil, les bureaux du Parc du Millénaire à Paris XIX^e pour Icade et ceux de La Défense Ouest à Colombes pour HRO, le théâtre Mogador, l'usine de traitement d'ordures ménagères de Bourgoin-Jallieu, la fonderie de Mulhouse, l'hôtel Hilton d'Évian, l'Hôtel de Police de Fort Montluc à Lyon et la clinique Léonard de Vinci à Tours (Pôle Santé Tours Sud).

Les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail baissent à nouveau, grâce aux efforts des préventeurs et à la formation et à la sensibilisation de l'ensemble des équipes. Au cours de l'année, plus de 50 % des personnels de chantiers ont été formés aux Savoirs Minimaux de Sécurité (SMS).

Une politique très active de recrutement a permis d'accroître de 600 l'effectif des compagnons, et les centres régionaux d'entreprises pour l'insertion (CREPI), créés par le Groupe en 1993, ont favorisé l'intégration par un emploi stable de près de 700 jeunes issus de quartiers difficiles.

Le chiffre d'affaires consolidé de la promotion immobilière en France s'élève à 535 millions d'euros avant retraitement de la quote-part travaux (contre 476 millions d'euros en 2006), les fonds consacrés à cette activité étant revenus à zéro.

Le résultat opérationnel profite de la bonne tenue du marché et se maintient à un niveau élevé avec une marge à deux chiffres.

3 500 logements ont été vendus. Les commercialisations de « résidences principales » et de « résidences services » (hôtelières, étudiantes, de loisirs) compensent une baisse de l'intérêt des investisseurs individuels.

Les programmes de bureaux, Front Office à Asnières et Lyon Confluence (programme à très haute qualité environnementale (THQE) qui accueillera les directions régionales des branches d'EIFFAGE), sont intégralement commercialisés.

Ont été livrés récemment, entre autres, l'Îlot Pasteur à Rouen, le Suite Homes de Charenton (134 logements) et celui de Saint-Herblain (101 logements), la résidence de montagne « L'écrin des Sybelles » à la Toussuire (85 logements), une résidence de Tourisme à Plougonvelin (80 logements) et une résidence Étudiants à Valenciennes (132 logements).

EIFFAGE Construction est aussi un aménageur confirmé apportant son savoir-faire aux collectivités et améliorant le cadre de vie de chacun. Citons en région parisienne les Zac de Nanterre-Université, Wissous, Joinville-le-Pont, Asnières et, en province, celles d'Arcachon et Dinard. Ces ZAC développent plus de 400 000 m² de Shon en création ou en réaménagement de centres-villes.

Le carnet de commandes en France et en Europe atteint un niveau record avec 4,7 milliards d'euros représentant 15 mois d'activité.



Le chiffre d'affaires d'Eiffel, à 318 millions d'euros (soit + 30,3 %) dont 28 % en Europe, résulte principalement de l'acquisition de KSH en Allemagne, ainsi que des coopérations interbranchés : LGV Perpignan-Figueras, pont levant de Rouen, pont ferroviaire de Bordeaux et un pont pour la route des Tamarins à la Réunion.

Le résultat opérationnel négatif de 6 millions d'euros (- 2 %, contre + 4,5 %) s'explique par la réalisation d'ouvrages très complexes comme la réhabilitation (100 000 rivets posés!) de l'ascenseur à bateaux de Mons (Belgique) qui est inscrit au Patrimoine Mondial de l'Unesco, la passerelle de Limerick (Irlande), les Docks en Seine (Paris XII^e), le pont polaire et le tampon d'accès au réacteur de la centrale nucléaire d'Okiluoto (Finlande) : le règlement définitif de ces chantiers demandera du temps et des négociations complexes.

Par ailleurs, Eiffel a procédé au changement de générateurs de vapeur sur les centrales nucléaires du Bugey et de Chinon, à la fabrication de grosse chaudronnerie pour Areva et Alstom et pour l'usine d'Arzew en Algérie.

Le satellite S3 de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy, le pont levant de Rouen qui lèvera deux tabliers de 1 400 tonnes à 55 mètres de haut, ont été livrés.

À l'île Longue (Brest), le premier hall pour abri des sous-marins nucléaires a été modernisé et de nouveaux ponts roulants de forte capacité y ont été installés.

Goyer réalise les façades du nouvel immeuble de la Société Générale à La Défense et de l'Hôtel de la Région Nord parmi 17 projets dont : Millénaire 2 à Paris XIX^e pour Icade, Meudon et Danton B à La Défense pour Hines, Défense Ouest pour HRO, le siège d'Axa à La Défense et les bureaux de Philips à Suresnes.

Eiffel a inauguré une nouvelle usine de fabrication de mâts d'éoliennes à Fos-sur-Mer et Goyer développe ses ateliers dans le Loir-et-Cher.

Le tri sélectif est en place sur tous les sites.

La mise en place d'un plan d'action prévention aura permis de faire baisser les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail.

Eiffel prévoit un retour à la rentabilité et une bonne activité en 2008.



En Europe, EIFFAGE a su tirer profit de sa stratégie d'acquisitions afin de renforcer ses positions et faire jouer les synergies entre les différents métiers du Groupe. Les filiales européennes, hors de France, ont réalisé plus de 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit une hausse de 56,9 % dont 38,7 % au titre de la croissance externe.

La bonne orientation conjoncturelle des marchés et les opérations d'acquisitions, qui ont nécessité un investissement de 269 millions d'euros, ont permis au Groupe de se renforcer en Espagne, Belgique, Allemagne et Angleterre et de s'implanter dans de nouveaux pays tels la République tchèque et la Slovaquie.

EIFFAGE s'est implanté en Europe Centrale en prenant le contrôle de Tchas, présent sur les métiers de la construction, des canalisations et des voies ferrées en République tchèque, en Slovaquie et en Pologne.

Sont en cours de construction :

- le nouveau site de production de Donghee (sous-traitant d'Automobiles Hyundai) situé à Cesky Tesin (République tchèque).
- une surface commerciale de 20 000 m² sur parkings pour le compte d'Ikea à Ostrava (République tchèque).
- une résidence de 284 appartements "Allée de Jégé I" à Bratislava (Slovaquie).
- la modernisation d'une ligne de chemin de fer à Varsovie (Pologne).
- des travaux de canalisations à Rybnik (Pologne).

En Pologne, EIFFAGE Budownictwo (anciennement « Mitex »), certifiée en 2007 : Iso 9001, Iso 14001 (gestion de l'environnement), Iso 18001 (sécurité et hygiène au travail), Aqap 2120 (exigences qualité Otan), construit :

- un immeuble de bureaux et logements de 16 étages, sur 3 niveaux de parking, appelé « Wola Tower » ;
- un centre commercial et de loisirs à Zielona Gora, après avoir livré celui de Bydgoszcz ;
- une mairie de quartier à Varsovie ;
- un ensemble de 5 bâtiments de 6 étages à Poznan ;
- et rénove l'Hôtel Grand à Varsovie.

En Belgique, le métier de la construction s'est étoffé dans la région flamande, avec l'acquisition de Pit à Anvers.

Plus généralement, au Benelux, dans une conjoncture porteuse, il convient de mentionner :

- un parking à Gent-Sint-Pieters ;
- la construction de murs de quai et l'aménagement de chemins élémentaires à Gand ;
- les travaux de mise à 4 voies et d'augmentation de la vitesse des trains entre Bruxelles Midi et Charleroi Sud, ainsi qu'à Nivelles ;
- une usine de bio-méthanol à Gand ;
- l'entretien des équipements électriques routiers et autoroutiers dans les provinces d'Anvers, du Limbourg, de Liège et au Luxembourg ;
- l'illumination des bâtiments classés à Bruxelles ;
- la nouvelle gare TGV (lot 2) de Liège Guillemins.

Dans la Péninsule Ibérique, le rachat de Masfalt est venu grossir l'activité historique de travaux publics et routiers. Les métiers de l'électricité et du génie climatique ont vu l'arrivée d'Inelbo et d'Ambitec permettant d'élargir l'offre vis-à-vis des grands donneurs d'ordre.

En Espagne, les entités EIFFAGE Energia participent au développement croissant des énergies renouvelables et, spécialistes des lignes haute tension, assurent la distribution électrique des zones rurales. Elles comptent parmi les acteurs principaux sur ces marchés et s'apprêtent à livrer :

- les installations électriques d'un bâtiment de l'usine Eurocopter à Albacete ;
- un parc d'éoliennes à la Roda (Albacete) ;
- un parc solaire de 3 mégawatts à Villarobledo (Albacete) ;
- des lignes haute tension enterrées dans le cadre du projet Tramontana en Catalogne.

EIFFAGE Energia et les filiales portugaises JJ Tome ainsi que TGA sont adjudicataires du marché de travaux du plus grand parc mondial solaire (46,5 Mégawatts) situé dans la région de l'Alentejo au Portugal.

EIFFAGE Infraestructuras, née de la fusion des entités EIFFAGE Travaux Publics s'est affirmée comme un acteur de tout premier plan dans le domaine des travaux routiers, de voirie et réseaux divers (VRD), de la production d'enrobés et dans les carrières. À noter les réalisations suivantes :

- pistes cyclables à Séville ;
- travaux de VRD pour 105 logements à Ayamonte (Huelva) et pour plusieurs projets à Malaga ;
- dédoublement de l'autoroute A338 à Séville ;
- création d'un nouvel accès à la Route Nationale 443 à Cadix.

Au Portugal, Teodoro Gomes Alho (TGA) qui a rejoint le Groupe fin 2006, a mené à bien :

- l'élargissement de l'autoroute A2 Sud à 3x2 voies entre Fogueteiro et Coia.
- les travaux routiers et ouvrages de génie civil de l'avenue Santos et Castro à Lisbonne.

Présent dans les métiers de l'électricité avec JJ Tome, EIFFAGE ajoute à ses références les installations électriques du Palais de la Musique de Lisbonne et de l'hôpital de Faro.

En Allemagne, Neugebauer, acquise début 2008, est venue compléter le dispositif des métiers du génie électrique composé jusqu'ici de Nat et Elomech.

Dans une conjoncture de plus en plus porteuse, Eiffel Deutschland Stahltechnologie (ex-KSH) a réalisé la charpente métallique et la couverture acier de sept nouveaux halls d'exposition à Stuttgart.

Wittfeld, filiale d'EIFFAGE Travaux Publics, est présente sur le tracé de la LGV Perpignan-Figueras en y effectuant les travaux de pose de voie ferrée côté français et dans un des deux tunnels. Elle a assuré les travaux d'extension de l'usine de contreplaqués Egger à Hexham (Angleterre) et rénové la voie ferrée entre Dulmen & Appelhuisen.

Heinrich Walter Bau a construit et livré le nouveau pont d'Hunxer qui traverse le canal de Wesel à Datteln.

En Angleterre, le rachat des actifs d'Horwich complète la capacité de production en construction métallique d'Eiffel.

En Italie, Galli s'apprête à livrer les installations électriques du Campus Universitaire de Milan, de l'hôpital de Trieste, le génie climatique ainsi que les installations électriques de l'enceinte de la Foire de Milan (halls U4 et U7), en commun avec Grossi & Speier. Cette dernière, implantée à Milan et à Nice, exerçant des compétences reconnues en génie climatique, s'apprête à terminer :

- l'hôpital de la Croix-Rouge à Lyon ;
- l'hôpital Pasteur de Nice ;
- l'hôpital de Vérone et celui de Rimini.

Les filiales de Grossi & SPEier, Frem Sam et Frem Maroc ont achevé en 2007 les travaux du complexe hôtelier du Larvotto à Monaco (lots climatisation et plomberie), le génie climatique de l'aéroport de Casablanca et de l'hôtel de la Mamounia à Marrakech.

2007 a vu la concrétisation de changements visant à développer les synergies entre les filiales européennes et l'esprit d'appartenance, à fiabiliser les circuits d'information entre les pays et les structures centrales, à simplifier les organigrammes, à améliorer en interne et en externe la notoriété du Groupe par l'harmonisation des chartes graphiques, des logos et de la communication autour du nom d'EIFFAGE.



Le long terme n'a pas été omis pendant cette année riche en événements et péripéties. Le renouvellement et le rajeunissement des équipes, leur formation, la contribution à l'amélioration de l'environnement tant social que naturel ont fait l'objet d'initiatives prises ou coordonnées par la Direction du Développement Durable. Celles-ci sont développées pages 47 à 79 du document de référence qui fait partie intégrante du rapport de gestion du Conseil.

Le référentiel applicable à la consolidation n'a pas changé en 2007, à l'exception de l'introduction de la norme IFRS 7 qui complète l'IAS 32 pour ce qui concerne la comptabilisation des instruments financiers.

L'interprétation IFRIC 12, spécifique aux immobilisations en concessions, sera applicable le 1^{er} janvier 2008. EIFFAGE n'a pas choisi d'en anticiper la prise en compte. Ainsi, en 2007, EIFFAGE a continué d'appliquer les normes nationales en vigueur pour autant qu'elles ne contredisent pas le référentiel IFRS.

Le Groupe est peu exposé aux risques de marché ainsi qu'aux risques pays, dans les limites des seuils de signification, compte tenu de ses contrats et de la localisation de ses implantations.

Entre la date de clôture de l'exercice et le 28 février 2008, le seul événement significatif a été l'externalisation du patrimoine immobilier d'exploitation et de placement du Groupe auprès de la Foncière des Régions pour une centaine de millions d'euros.

Le maintien d'une conjoncture favorable en France et l'amélioration des performances réalisées dans les autres pays européens ont fait progresser une fois encore le résultat opérationnel courant des activités de travaux du Groupe qui atteint 491 millions d'euros (+6%).

Leur marge opérationnelle courante s'est repliée à 4,6%, après les 5% de 2006, du fait, pour l'essentiel, de la prise en compte des pertes liées au percement du tunnel du Perthus chez EIFFAGE Travaux Publics.

La rentabilité des Concessions s'est de son côté fortement accrue avec une contribution de 675 millions d'euros (+36,8%) au résultat opérationnel courant, permettant d'améliorer légèrement la marge globale à 9,1% (contre 9% en 2006), justifiant la pertinence de la stratégie de développement dans les Concessions et confirmant son effet régulateur du résultat.

Outre leur contribution au résultat opérationnel, les concessions ont fait réaliser au Groupe 682 millions d'euros de plus-values, à travers les cessions de la participation d'EIFFAGE dans Cofiroute et de 49% de la Compagnie EIFFAGE du Viaduc de Millau (CEVM), portant le résultat net consolidé part du Groupe à 1 milliard d'euros, contre 377 millions d'euros en 2006, après une charge d'impôts de 227 millions d'euros (192 millions d'euros en 2006).

Ces résultats comprennent des montants importants au titre des répartitions faites en faveur des salariés et qui sont résumés dans le tableau suivant :

MILLIONS D'EUROS	Exercice 2006	EXERCICE 2007
Intéressement	71,5	80,4
Participation	53,4	62,7
Abondement	37,6	36,7
TOTAL	162,5	179,8

L'endettement net, hors celui du Groupe Eiffarie / APRR, des structures de contrôle du viaduc de Millau (VP1 et VP2) et d'ALienor, société concessionnaire de l'autoroute A65, qui sont sans recours sur EIFFAGE, s'est transformé en un excédent net de trésorerie de 931 millions d'euros. Cette amélioration de la situation financière du Groupe résulte des effets conjugués de l'excellente génération de trésorerie en provenance des branches de travaux, particulièrement la construction, et, bien sûr, du produit des cessions de Cofiroute et de 49% de la CEVM.

Outre ces disponibilités, EIFFAGE dispose du financement de 555 millions d'euros jusqu'en 2012 et d'autres lignes confirmées qui lui permettront de financer la stratégie de développement de ses activités de travaux et de nouveaux projets de concessions et de PPP, tant en France que dans l'Europe des 27.

La dette sans recours des Concessions logée chez Eiffarie / APRR, VP1 / VP2 / CEVM et ALienor était de 11 663 millions d'euros à la fin de 2007. Il s'agit d'un endettement long à taux fixes ou indexés sur l'inflation dont l'amortissement s'étale jusqu'en 2051 pour le viaduc de Millau et dont le refinancement est prévu chez APRR à travers un programme d'émissions d'obligations d'un montant maximum de 6 milliards d'euros et des financements bancaires dont une première tranche de 500 millions d'euros, de maturité 7 ans, a été mise en place en août 2007 à des conditions particulièrement favorables. Une ligne de liquidité d'une durée de 7 ans a, par ailleurs, été mise en place en 2006 chez APRR pour couvrir les besoins de financement entre deux opérations de marché.

L'actionariat d'EIFFAGE a connu avant l'Assemblée Générale du 18 avril 2007 de nouvelles évolutions conduisant à la répartition suivante du capital et des droits de vote au 31 décembre 2007.

%	Participation en capital	Droits de vote*
Sacyr Vallehermoso	33,30	37,80
Grupo Rayet	4,00	0,30
Portival	2,05	-
Gecina	1,60	0,10
Salariés du Groupe	20,20	25,80
• <i>détention collective**</i>	19,40	24,80
• <i>actionariat direct</i>	0,80	1,00
Caisse des Dépôts	8,50	10,90
Eiffaime	5,20	6,60

* Les droits de vote ont été calculés en déduisant des droits de vote théoriques ceux de l'autocontrôle, 3 459 634 droits de vote d'actions détenues par Sacyr et suspendus jusqu'au 28 février 2008 et ceux des actionnaires privés de droits de vote par le bureau de l'Assemblée Générale du 18 avril 2007.

** Sicavus EIFFAGE 2000, FCPE EIFFAGE 2011, FCPE Secur +.

Après une exubérance irrationnelle occasionnée par les acquisitions frénétiques de certains actionnaires à l'approche de l'Assemblée Générale du 18 avril 2007, l'action a finalement terminé l'année à 67,36 euros, contre 72,05 euros à la fin 2006, dans un marché globalement morose et attentif à l'issue des procédures en cours pour ce qui concerne EIFFAGE. Malgré l'ampleur des mouvements qui ont précédé l'Assemblée Générale, les échanges n'ont représenté en 2007 que 56,4% du capital, contre 135% en 2006 et 100% en 2005, du fait d'un flottant divisé par deux en 2007 et qui ne représente plus que 14,5% du capital, contre 29,6% en 2006 et 72% en 2005.

EIFFAGE a décidé de substituer, en 2007, à 1 614 000 actions auto-détenues le même nombre d'options d'achat afin de couvrir les plans d'options d'achat attribués à des collaborateurs et arrivant à maturité en avril et décembre 2008. Cette opération a eu pour effet d'améliorer les fonds propres consolidés et la trésorerie du Groupe de 30 millions d'euros.

EIFFAGE a, par ailleurs, transféré 250 240 actions à des collaborateurs, à l'occasion de l'exercice d'options d'achat ou d'acquisition d'actions attribuées gratuitement en 2005. Ainsi, EIFFAGE détenait en fin d'exercice, outre les 1 614 000 options d'achat dont les prix et dates d'exercice sont exactement calés sur ceux des plans de stock options à échoir en 2008, 531 158 de ses propres actions (0,6% du capital social) à la suite d'opérations résumées dans le tableau ci-dessous :

Nombre d'actions achetées en 2007	-
Nombre d'actions transférées en 2007	250 240 actions
Nombre d'actions cédées en 2007	1 614 000 actions
Cours moyen des achats	-
Montant des frais de négociation	-
Nombre d'actions inscrites au 31 décembre 2007	531 158 actions
Valeur au cours d'achat des actions détenues	26 537 624 euros
Valeur nominale des actions détenues	2 124 632 euros

Une légère augmentation du capital social est intervenue dans l'exercice à la suite de levées d'options de souscription du plan 1999 qui ont créé 11 004 actions nouvelles correspondant à un capital nominal de 44 016 euros.



La société mère du Groupe, EIFFAGE SA, a dégagé un bénéfice net en 2007 de 1 295 millions d'euros contre 398 millions en 2006.

La liste des fonctions et mandats des Administrateurs figure en annexe au présent rapport.

Le Conseil d'Administration a tenu 10 réunions en 2007. Celles-ci ont été préparées par les travaux des trois Comités (Comité des Comptes, Comité des Nominations et des Rémunérations et Comité Stratégique). En 2007, le Comité des Comptes était composé de deux Administrateurs indépendants, M. Bruno Flichy qui en assure la présidence et M. Aimery Langlois-Meurinne, ainsi que de M. Jean-Claude Kerboeuf. Le Comité des Nominations et des Rémunérations, présidé par M. Serge Michel, lui aussi Administrateur indépendant, comprend également M. Amaury de Seze. Le Comité Stratégique était composé de MM. Bruno Flichy, et Jean-François Roverato, ce dernier en assurant la présidence.

Le Conseil a procédé, lors de sa dernière séance de l'année 2007, à une évaluation de ses travaux et de ceux des Comités au cours de l'exercice.

En ce qui concerne les rémunérations des mandataires sociaux, M. Jean-François Roverato, Président-Directeur Général, a reçu au titre de 2007 une rémunération totale comprenant tous avantages en nature d'un montant brut de 1 809 620 euros. Cette rémunération ne comportait pas de partie variable. Il n'a bénéficié d'aucune attribution gratuite d'actions, ni d'option d'achat et de souscription.

M. Benoît Heitz, Directeur Général jusqu'au 6 décembre 2007, a reçu pour sa part une rémunération, comprenant tous avantages en nature et montant versé au titre de son départ, d'un total brut de 2 364 440 euros.

Le Conseil a attribué gratuitement à M. Benoît Heitz 5 000 actions en 2007, en utilisant l'autorisation que lui a conférée l'Assemblée Générale du 20 avril 2005.

Aucun des mandataires sociaux n'a bénéficié d'option d'achat ou de souscription d'actions. Ils ne bénéficient pas non plus de prime d'arrivée, de prime de départ, ni d'engagements complémentaires de retraite spécifiques.

Les rémunérations de chacun des mandataires sociaux ont été les suivantes :

Mandataires Sociaux	RÉMUNÉRATIONS* 2007 EUROS
Bruno Flichy	75 000
Benoît Heitz	2 364 440
Jean-Claude Kerboeuf	32 250
Aimery Langlois-Meurinne	34 875
Serge Michel	60 000
Véronique Morali	6 750
Jean-François Roverato	1 809 620
Amaury de Seze	45 000
Jean-Paul Vettier	12 750

* Rémunération brute totale, y compris tous avantages en nature, ainsi que les jetons de présence, due au titre de 2007.

Conformément aux dispositions du Code monétaire et financier et au Règlement Général de l'AMF, le Conseil doit vous reporter les opérations sur titres réalisées au cours de l'exercice par les mandataires sociaux et les personnes qui leur sont liées. M. Jean-François Roverato, Président-Directeur Général, a acquis par attribution gratuite d'actions 75 000 actions EIFFAGE qu'il a apportées à la Société Eiffaime (cours au jour de l'acquisition et de l'apport: 107,40 euros); il a apporté 4 000 actions à une Fondation (cours 79,75 euros), et une personne qui lui est liée en a acquis 4 000 à 79,28 euros. M. Benoît Heitz, alors qu'il était Administrateur de la Société, a acquis 100 actions EIFFAGE à 102,93 euros et a acquis par attribution gratuite d'actions 1 600 actions EIFFAGE qu'il a apportées à la Société Eiffaime (cours au jour de l'acquisition et de l'apport: 107,40 euros).

Le Conseil d'Administration

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE EIFFAGE

EN MILLIONS D'EUROS	2005	2006	2007
Chiffre d'affaires par branche			
Construction	3 129	3 370	3 801
Travaux publics	3 258	3 635	4 114
Installation Multitechnique	1 754	2 006	2 529
Construction Métallique	186	244	318
Concessions	106	1 490	1 834
TOTAL	8 433	10 745	12 596
Chiffre d'affaires par zone géographique			
France	7 004	9 199	10 192
Europe	1 275	1 421	2 229
Reste du monde	154	125	175
TOTAL	8 433	10 745	12 596

Le chiffre d'affaires cité dans le présent document de référence et dans les commentaires et publications sur l'activité du Groupe correspond à la production de l'exercice évaluée au prix de vente et comprend :

- les travaux et prestations exécutés directement par les sociétés intégrées ;
- la quote-part des travaux exécutés en participation avec d'autres entreprises, revenant à une société intégrée.

EFFECTIFS DU GROUPE

Les chiffres indiqués ci-dessous représentent le nombre moyen de salariés sous contrat au cours de l'exercice.

	2005	2006	2007
Effectifs moyens par catégorie socio professionnelle			
Cadres	6 012	6 883	7 710
Etam	13 187	15 432	17 435
Ouvriers	31 301	33 885	38 195
TOTAL	50 500	56 200	63 340
Effectifs moyens par branche			
Construction	13 812	14 029	15 682
Travaux Publics	18 980	19 365	20 765
Installation Multitechnique	16 070	17 485	21 452
Construction Métallique	1 050	1 086	1 328
Concessions	588	4 235	4 113
TOTAL	50 500	56 200	63 340
Effectifs moyens par zone géographique			
France	42 673	47 887	51 192
Europe	7 009	7 617	11 265
Reste du monde	818	696	883
TOTAL	50 500	56 200	63 340

ÉLÉMENTS FINANCIERS

RÉSULTAT NET PAR BRANCHE

EN MILLIONS D'EUROS	2005	2006	2007
Construction	112	114	153
Travaux Publics	84	119	96
Installation Multitechnique	51	59	75
Construction Métallique	5	6	-5
Concessions	63	126	123
Holding ⁽¹⁾	-14	7	648
Minoritaires	1	-54	-90
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	302	377	1 000

(1) Le résultat net de holding intègre des plus-values de cessions de titres pour 19 millions en 2006 (cession d'EIFFAGE Parking) et pour 667 millions en 2007 (cession des titres détenus dans COFIRROUTE et cession de 49% du viaduc de Millau).

RÉPARTITION DES IMMOBILISATIONS PAR BRANCHE (y compris participation dans les entreprises associées)

EN MILLIONS D'EUROS	2005	2006	2007
Construction	567	550	668
Travaux Publics	593	642	790
Installation Multitechnique	260	322	444
Construction Métallique	50	49	70
Concessions	1 279	15 077	15 099
Holding	75	81	59
TOTAL GROUPE	2 824	16 721	17 130

INVESTISSEMENTS DU GROUPE

EN MILLIONS D'EUROS	2005	2006	2007
Immobilisations incorporelles	6	4	12
Immobilisations corporelles	133	132	220
Concessions Partenariats Public-Privé	306	4 957 ⁽¹⁾	690
Croissance externe	172	139	308
TOTAL	617	5 232	1 230

(1) Dont 4 617 millions correspondant à l'acquisition de 81,5% d'APRR.

Investissements corporels

Les investissements corporels consistent pour l'essentiel dans le renouvellement récurrent du parc de matériel et des installations de production des sociétés du Groupe; ils ont fortement augmenté en 2007, particulièrement dans l'activité Travaux Publics.

Concessions

Depuis 2000, la stratégie de développement du Groupe dans les Concessions puis dans les opérations de Partenariats Public-Privé (PPP) a porté ses fruits avec les attributions successives d'un contrat de 155 kilomètres d'autoroutes à péage virtuel au Portugal, la concession du viaduc de Millau en France, la concession de la liaison ferroviaire Perpignan-Figueras entre la France et l'Espagne, la concession de l'autoroute A65 entre Pau et Langon et les contrats en PPP d'un lot de 4 prisons, du Centre Hospitalier Sud-Francilien, de centres hospitaliers à Rennes, Annemasse et Saint-Nazaire et de plusieurs gendarmeries. Les investissements

nécessaires pour la construction et la mise en service de ces infrastructures mobilisent des moyens importants.

En 2005, EIFFAGE a pris une participation de 4,5% du capital d'APRR et a été retenu pour acquérir, en consortium avec un partenaire financier, les actions détenues par l'État et Autoroutes de France (70,2% du capital).

Cette acquisition a été réalisée le 20 février 2006, à un prix de 61 euros par action, et a été suivie d'une procédure de garantie de cours: à l'issue de ces opérations, EIFFARIE – consortium créé entre EIFFAGE et des fonds d'investissement du groupe MACQUARIE – détenait 81,48% du capital d'APRR, pour un investissement net total de 4,6 milliards d'euros.

En 2006 également, EIFFAGE a consacré 340 millions d'euros à entretenir ses concessions en exploitation ou à développer ses opérations de concession ou de PPP en cours de construction.

En 2007, les investissements dans le secteur des Concessions et des PPP ont été réalisés par APRR pour l'entretien et l'extension

de son réseau et par EIFFAGE pour développer ses opérations en cours de construction (235 millions d'euros).

Croissance externe (hors concessions)

En 2005, EIFFAGE Travaux Publics a poursuivi sa politique d'investissement dans la production de granulats en acquérant une gravière près de Madrid, tandis que FORCLUM renforçait ses implantations européennes en Belgique et en Espagne notamment; la prise de contrôle de l'entreprise Goyer a permis à Eiffel de compenser la baisse d'activité liée à la fin des travaux du viaduc de Millau.

En 2006, la croissance externe a été particulièrement importante chez FORCLUM avec de nombreuses acquisitions en Espagne et un renforcement de ses positions en Allemagne, tandis qu'EIFFAGE Travaux Publics a acquis en fin d'année l'entreprise Teodoro Gomes Alho au Portugal.

En 2007, les investissements de croissance externe ont plus que doublé, traduisant la volonté du Groupe de développer la part de son activité réalisée en Europe hors de France; cette croissance s'est concrétisée dans toutes les branches du Groupe.

FACTEURS DE RISQUES

Risques de marché

Hors la dette sans recours des sociétés concessionnaires consolidées, le Groupe EIFFAGE est en situation de trésorerie nette positive. La dette nette sans recours relative aux activités de Concessions (11 663 millions d'euros au 31 décembre 2007) est portée par le Groupe APRR et son holding de contrôle EIFFARIE dont 75 % à taux fixe ou couvert, par le holding de contrôle de la société concessionnaire du viaduc de Millau entièrement à taux fixe sur un capital indexé à l'inflation et par la société A'Liéonor concessionnaire de l'autoroute A65 Pau-Langon entièrement à taux fixe. Les éléments d'appréciation de l'exposition du Groupe aux variations des taux d'intérêt sont détaillés dans l'annexe aux comptes consolidés, page 102 et pages 117-118, note 23.

Par ailleurs, plus de 95 % de son chiffre d'affaires étant réalisé sur les marchés de la zone euro, le Groupe est très peu exposé au risque de change.

EIFFAGE n'est pas exposé au risque sur actions, les excédents de trésorerie du Groupe étant placés en OPCVM monétaires réguliers ou en certificats de dépôt bancaires.

Risques de liquidité

Au début de l'année 2004, EIFFAGE a signé une ouverture de crédit sur 5 ans de 500 millions d'euros avec un syndicat bancaire; ce crédit a été porté début 2005 à 555,5 millions d'euros pour une durée qui a été prolongée début 2007 jusqu'en février 2012. À la fin de l'année 2005, EIFFAGE a négocié une convention de crédit destinée entre autres à financer son apport en fonds propres dans la société EIFFARIE (cf. ci-dessus); ce crédit a été intégralement remboursé par anticipation début 2007 pour sa partie utilisée et le solde, 152,6 millions d'euros, est disponible jusqu'en novembre 2012.

Ces deux lignes de crédit, toutes deux à échéance de 5 ans et non utilisées, concourent à la liquidité du Groupe qui est par ailleurs en situation de trésorerie nette positive de 931 millions d'euros au 31 décembre 2007, en raison de la cession en 2007 de la participation que détenait EIFFAGE dans la société COFIROUTE

et de l'ouverture du capital de la CEVM suivie de son refinancement par un endettement sans recours d'une durée de 44 ans.

De son côté, APRR dispose depuis 2007 d'un programme d'émissions d'obligations (EMTN) d'un montant maximum de 6 milliards d'euros ainsi que de lignes de liquidité d'une durée de 7 ans mises en place en 2006 et 2007 et dont 845 millions d'euros étaient disponibles au 31 décembre 2007. L'ensemble de ces concours doit permettre à APRR de couvrir ses besoins d'investissement et de refinancement de sa dette existante.

Les covenants auxquels ces dettes sont éventuellement soumises et leur respect au 31 décembre 2007 sont exposés dans l'annexe aux comptes consolidés, note 23 page 118.

Risques juridiques

Une part importante de l'activité du Groupe est soumise à la réglementation sur les marchés publics et, en matière de construction, à des garanties décennales.

Certaines activités relèvent des autorisations concernant les installations classées, notamment dans le secteur routier (postes d'enrobage – usines de liants – carrières avec en outre, en ce qui concerne ces dernières, la délivrance de garanties financières de remises en état).

Certains contrats peuvent être soumis à des clauses de confidentialité (Défense Nationale).

Les litiges ou arbitrages n'ont pas eu, dans un passé récent, d'incidence significative sur la situation financière du Groupe, compte tenu des provisions constituées.

Risques industriels et environnementaux

De par la nature de ses activités, le Groupe est peu exposé aux risques industriels; sur le plan environnemental, des réglementations particulières régissent les activités des différentes branches du Groupe: traitement des matériaux de déconstruction ou issus des chantiers dans le secteur de la construction, production de matériaux dans le secteur routier, etc. Les actions menées par le Groupe pour gérer ces risques sont développées dans le rapport sur la responsabilité sociale – sociétale et environnementale (pages 46 à 79).

En raison du caractère limité des risques encourus, le Groupe ne procède pas à un suivi des coûts et des investissements liés aux mesures de prévention et d'adaptation aux normes et réglementations en vigueur.

Assurances

Le Groupe a une politique de couverture des risques prenant en considération l'effet de taille.

En premier lieu, certains risques de fréquence importante et d'intensité faible sont traités dans le cadre d'une politique d'auto-assurance (dommage automobile) ou de franchises adaptées (décennale).

En second lieu, les risques d'intensité plus importants font l'objet d'une attention particulière par la souscription de garantie conséquente (responsabilité civile).

L'activité de construction se caractérise par une réglementation particulière et des obligations légales d'assurances (décennale bâtiment); ces sujets sont suivis par les directions juridiques de chacune des branches.

Le responsable assurance, au niveau du Groupe, veille à la cohérence de l'ensemble du dispositif, notamment en matière de politique d'auto-assurance et de plafonds de garantie.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Description des assurances souscrites :

- Les différentes lignes d'assurance de responsabilité civile confèrent une couverture globale de 85 millions d'euros par sinistre; une ligne complémentaire porte cette couverture à 155 millions d'euros par sinistre et par an depuis 2003. Ce programme de garantie bénéficie à APRR et ses filiales depuis leur intégration dans le Groupe.
- La couverture de la responsabilité décennale concerne quasi exclusivement l'activité France. La garantie souscrite est conforme à la loi L n° 78-12 du 4 janvier 1978 et ses décrets d'application et apporte une couverture contre les dommages aux bâtiments après réception pour une durée de 10 ans à concurrence du coût des désordres observés.
- Diverses assurances d'abonnement annuelles couvrent, au niveau du Groupe ou des filiales, en ce compris APPR et ses filiales, le patrimoine ou les biens d'exploitation propres du Groupe, polices Tous Risques Chantier (dommages en cours de travaux), multirisques (bureaux, logements, ateliers) et automobiles (R. C., vol, incendie).
- Enfin, les risques environnementaux accidentels sont couverts au titre des polices responsabilité civile; les installations classées (postes d'enrobés...) font l'objet de polices spécifiques.

Le montant global des primes versées par le Groupe au titre des assurances décrites ci-dessus, s'élève en 2007 à 47 millions d'euros contre 45 millions en 2006 et 43 millions en 2005.

NANTISSEMENTS D'ACTIFS ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le Groupe EIFFAGE a renouvelé en 2007 un programme de titrisation de créances commerciales mis en place en 2002 pour s'assurer d'une source de financement à moyen terme; l'incidence sur les comptes de ce programme est exposée dans l'annexe aux comptes consolidés, page 101, notes 2.14 et 2.18.

En 2003, dans le cadre du refinancement de la Société Marseillaise du Tunnel du Prado Carénage (SMTPC), EIFFAGE a été amené à nantir au profit des prêteurs 505 920 actions représentant 8,7 % du capital de la SMTPC.

En 2006, EIFFARIE – holding de contrôle d'APRR – a nanti la totalité des actions APRR qu'elle détenait (soit 92 101 132 actions représentant 81,48 % du capital d'APRR) au profit des banques qui ont financé leur acquisition. Ce financement a une durée de 7 ans.

En 2007, dans le cadre du refinancement de la CEVM et de son holding de contrôle VP2, la totalité des actions de CEVM ont été nanties au profit des prêteurs et de leurs assureurs. Ce financement a une durée de 44 ans.

Il n'existe pas d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus ou détaillés dans le tableau figurant en note 38 de l'annexe aux comptes consolidés (page 124).

BREVETS, LICENCES, APPROVISIONNEMENTS

Il n'existe pas de dépendance significative du Groupe à l'égard de brevets, licences ou contrats d'approvisionnement.

LITIGES ET ARBITRAGES

À la connaissance de la société, il n'existe pas à ce jour de faits exceptionnels ni de litiges susceptibles d'affecter significativement l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière du Groupe.

INFORMATION SUR LES TENDANCES

L'effort de croissance externe s'est poursuivi en 2007 avec l'acquisition de plusieurs entreprises en France et en Europe (République tchèque, Allemagne, Espagne, Belgique) pour un chiffre d'affaires annuel de plus de 800 millions d'euros.

Les succès commerciaux du Groupe, notamment dans les PPP et les Concessions, ont contribué à l'augmentation du carnet de commandes, en hausse de 12,1 % sur l'année 2007, à 9,8 milliards d'euros représentant près d'un an d'activité des branches travaux. Celui-ci permet d'envisager, pour 2008, une nouvelle progression du chiffre d'affaires consolidé à 13 milliards d'euros, dont 11,1 milliards d'euros pour les Travaux et 1,9 milliard d'euros pour les Concessions. Cette prévision prend en compte l'anticipation d'une conjoncture moins favorable dans plusieurs pays où le Groupe est actif et n'intègre pas de nouvelles acquisitions.

Carnet de commandes au 1^{er} janvier 2008

EN MILLIONS D'EUROS	Au	AU	Variation
	01/01/2007	01/01/2008	
Construction	4 100	4 670	13,90 %
Travaux Publics	3 220	3 070	-4,70 %
Installation			
Multitechnique	1 080	1 540	42,60 %
Construction			
Métallique	340	520	52,90 %
TOTAL	8 740	9 800	12,10 %

Prévision de chiffre d'affaires 2008

EN MILLIONS D'EUROS	2007	2008 PRÉVISION	Variation
Construction	3 801	4 000	5,20 %
dont immobilier	592	590	
Travaux Publics	4 114	3 900	-5,20 %
Installation Multitechnique	2 529	2 800	10,70 %
Construction Métallique	318	370	16,40 %
Concessions	1 834	1 930	5,20 %
TOTAL	12 596	13 000	3,20 %
<i>Dont :</i>			
France	10 192	10 600	4,00 %
Europe	2 229	2 280	2,30 %
Monde	175	120	-31,40 %

EIFFAGE dispose, à l'aube de l'année 2008, de moyens financiers importants lui donnant de larges marges de manœuvre pour saisir les opportunités que lui offriront les marchés pour développer son activité et valoriser son action.

Les informations financières trimestrielles de la fin des 1^{er} et 3^e trimestres seront diffusées les 7 mai et 6 novembre respectivement; le rapport financier semestriel et les comptes semestriels seront diffusés et publiés le 28 août 2008.

Informations financières pro forma

EIFFAGE ayant pris le contrôle du Groupe APRR le 20 février 2006 – cf. chapitre Investissements du Groupe ci-dessus –, les comptes consolidés d'EIFFAGE incorporent les comptes consolidés d'APRR et de ses structures de contrôle (EIFFARIE et Financière EIFFARIE) à compter de cette même date. En application du règlement (CE) n° 809/2004, la société a établi un compte de résultat pro forma pour l'exercice 2006 qui consolide le Groupe APRR et ses structures de contrôle sur 12 mois (au lieu de 10 mois et 8 jours dans les comptes historiques) qui facilite la comparaison avec les comptes arrêtés pour l'exercice 2007.

Ces informations pro forma ont une valeur purement illustrative et, en raison de leur nature, traitent d'une situation hypothétique et ne représentent pas en conséquence la situation financière ni les résultats effectifs du Groupe.

Compte de résultat consolidé

EN MILLIONS D'EUROS	31/12/2006 historique	Ajustement pro forma	31/12/2006 pro forma
Produit d'exploitation	10 704	208	10 911
Résultat opérationnel courant	963	52	1 015
Résultat opérationnel	933	51	985
Coût de l'endettement financier net	-390	-49	-439
Résultat net			
• part du Groupe	377	-1	376
• intérêts minoritaires	54	1	55

Ce compte de résultat pro forma enregistre la totalité de l'exploitation du Groupe APRR sur l'année ainsi que les conséquences qui en auraient résulté sur l'amortissement des Immobilisations en concession.

De plus, les frais financiers ont été recalculés en tenant compte d'un achat théorique en début d'année.

L'ensemble de ces ajustements pro forma s'inscrit dans une perspective d'exploitation courante.

La société a publié ces informations, ainsi que le rapport qu'elle a reçu de ses Commissaires aux comptes, dans son document de référence répertorié sous le n°D.07-0269.

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ au 31 décembre 2007

Actif

EN MILLIONS D'EUROS	NOTES	31 DÉCEMBRE 2007	31 décembre 2006
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	7	965	774
Immeubles de placement	7	11	41
Immobilisations en concession	7-9	13 240	13 107
Goodwill	7-8	2 425	2 237
Autres immobilisations incorporelles	7	23	14
Participations dans les entreprises associées	7-10	88	346
Autres actifs financiers	7	378	202
Impôts différés	16	204	153
Autres actifs non courants		-	1
Total actif non courant		17 334	16 875
Actif courant			
Stocks	11	503	452
Clients et autres débiteurs	12	3 933	3 267
Impôts courants	16	11	10
Autres actifs	15	1 318	1 386
Actifs disponibles à la vente	2.16	70	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17-19	1 930	1 460
TOTAL DE L'ACTIF		25 099	23 450

Capitaux propres et passif

EN MILLIONS D'EUROS	NOTES	31 DÉCEMBRE 2007	31 décembre 2006
Capitaux propres			
Capital	20	373	373
Réserves consolidées		1 507	1 102
Résultat de l'exercice		1 000	377
Capitaux propres part du Groupe		2 880	1 852
Intérêts minoritaires		786	902
Total des capitaux propres		3 666	2 754
Passif non courant			
Emprunts	19	11 627	10 800
Impôts différés	16	1 886	1 898
Provisions non courantes	21	192	164
Autres passifs non courants		43	47
Passif courant			
Fournisseurs et autres créanciers	24	3 041	2 679
Emprunts et dettes financières diverses	19	272	652
Partie à moins d'un an des emprunts non courants	19	763	1 042
Dettes d'impôt sur le résultat	16	89	92
Provisions courantes	21	481	425
Autres passifs	25	3 037	2 897
Passifs disponibles à la vente	2.16	2	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		25 099	23 450

Les notes 1 à 39 font partie intégrante des comptes consolidés.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ au 31 décembre 2007

EN MILLIONS D'EUROS	NOTES	31 DÉCEMBRE 2007	31 décembre 2006
Produit des activités opérationnelles		12 577	10 704
Autres produits de l'activité		4	4
Achats consommés		-2 768	-2 427
Charges de personnel		-2 831	-2 514
Charges externes		-4 786	-3 932
Impôts et taxes		-339	-300
Dotations aux amortissements		-737	-647
Dotation aux provisions (nettes de reprises)		-22	-10
Variation des stocks de produits en-cours et de produits finis		24	16
Autres produits et charges d'exploitation		19	69
Résultat opérationnel courant		1 141	963
Autres produits et charges opérationnels	32	-64	-29
Résultat opérationnel		1 077	934
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		94	54
Coût de l'endettement financier brut		-534	-444
Coût de l'endettement financier net	33	- 440	-390
Autres produits et charges financiers	34	676	23
Quote-part du résultat des entreprises associées		4	55
Impôt sur le résultat	16	-227	-191
RÉSULTAT NET		1 090	431
• part du Groupe		1 000	377
• intérêts minoritaires		90	54
Résultat revenant aux actionnaires de la société par action EN EUROS			
Résultat de base par action (part du Groupe)	36	10,85	4,29
Résultat dilué par action (part du Groupe)	36	10,73	4,19

Les notes 1 à 39 font partie intégrante des comptes consolidés.

COMPTES CONSOLIDÉS

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS au 31 décembre 2007

EN MILLIONS D'EUROS	Capital	Primes	Réserves	Résultat	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01/01/2006	359	131	605	302	1 397	5	1 402
Affectation du résultat précédent	-	-	302	-302	-	-	-
Augmentation de capital	14	147	-	-	161	254	415
Actions propres	-	-	-8	-	-8	-	-8
Paievements en actions (IFRS 2)	-	-	9	-	9	-	9
Distribution	-	-	-66	-	-66	-190	-256
Résultat de l'exercice	-	-	-	377	377	54	431
Variation de juste valeur des placements disponibles à la vente	-	-	-40	-	-40	-	-40
Variation de juste valeur des instruments financiers	-	-	22	-	22	17	39
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-18	-	-18	17	-1
Produits et charges de la période	-	-	-18	377	359	71	430
Variation de périmètre ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	762	762
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2006	373	278	824	377	1 852	902	2 754
Capitaux propres au 01/01/2007	373	278	824	377	1 852	902	2 754
Affectation du résultat précédent	-	-	377	-377	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	7	7
Actions propres	-	-	30	-	30	-	30
Paievements en actions (IFRS 2)	-	-	12	-	12	-	12
Distribution	-	-	-93	-	-93	-319	-412
Résultat de l'exercice	-	-	-	1 000	1 000	90	1 090
Écart de conversion	-	-	13	-	13	-	13
Variation de juste valeur des instruments financiers	-	-	66	-	66	45	111
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	79	-	79	45	124
Produits et charges de la période	-	-	79	1 000	1 079	135	1 214
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	61	61
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2007	373	278	1 229	1 000	2 880	786	3 666

(1) Dont entrée du groupe Financière Eiffarie : 756 millions d'euros.

Les notes 1 à 39 font partie intégrante des comptes consolidés.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ au 31 décembre 2007

EN MILLIONS D'EUROS	NOTES	31 DÉCEMBRE 2007	31 décembre 2006
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	17	1 386	363
Incidence des variations de cours des devises		3	-
Trésorerie d'ouverture corrigée		1 389	363
Résultat net		1 090	431
Incidence nette des sociétés mises en équivalence		1	-25
Dotation nette aux amortissements et provisions		746	608
Païement en actions et autres retraitements		-85	-94
Résultat sur cessions		-709	-45
Autofinancement		1 043	875
Charge nette d'intérêts		537	478
Intérêts versés		-552	-498
Charge d'impôt sur le résultat		227	191
Impôt sur le résultat payé		-345	-313
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	18	-164	-64
Flux net de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (I)		746	669
Immobilisations incorporelles		-12	-4
Concessions		-662	-340
Immobilisations corporelles		-220	-132
Immobilisations financières		-336	-4 756
Total des acquisitions d'immobilisations		-1 230	- 5 232
Cessions d'immobilisations		1 015	169
Trésorerie des entités acquises / cédées		38	522
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement (II)		-177	-4 541
Dividendes versés aux actionnaires		-412	-256
Augmentation de capital		7	415
Rachats et reventes d'actions propres	20	30	-8
Remboursement d'emprunts		-1 706	-1 787
Émission d'emprunts		1 967	6 531
Flux net de trésorerie liés aux activités de financement (III)		-114	4 895
Variation de trésorerie (I + II + III)		455	1 023
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	17	1 844	1 386

Les notes 1 à 39 font partie intégrante des comptes consolidés.

Les principales variations observées sur le tableau des flux de trésorerie concernent :

- les investissements dans les concessions (662 millions d'euros en 2007 contre 340 millions d'euros l'exercice précédent) :
 - sur le réseau APRR/AREA pour 461 millions d'euros;
 - sur l'autoroute en construction A'liénor pour 81 millions d'euros;
 - sur la construction de 4 prisons en PPP pour 89 millions d'euros;
 - sur l'hôpital Sud-Francilien pour 22 millions d'euros;
- les cessions d'immobilisations de 1 015 millions d'euros qui ont porté principalement sur les titres de Cofiroute pour 758 millions d'euros et du holding de tête de la Compagnie EIFFAGE du Viaduc de Millau pour 205 millions d'euros.

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS de l'exercice 2007

(Sauf indication contraire tous les chiffres cités sont exprimés en millions d'euros)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Groupe EIFFAGE est domicilié au 163 quai du Docteur Dervaux, Asnières sur Seine, France.

Ses actions sont cotées sur Euronext Paris.

Les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 février 2008.

Faits significatifs 2007

COFIROUTE

Le 1^{er} mars, le Groupe a cédé la participation de 17,1 % qu'il détenait dans la société Cofiroute exploitante d'un réseau autoroutier de 1 082 kilomètres. Cette cession réalisée au prix de 758 millions d'euros a contribué au résultat net du Groupe à hauteur de 488 millions d'euros.

COMPAGNIE EIFFAGE DU VIADUC DE MILLAU

En juillet, le Groupe a cédé 49 % de ses intérêts dans la Compagnie EIFFAGE du Viaduc de Millau. Cette cession réalisée au prix de 205 millions d'euros a contribué au résultat net du Groupe à hauteur de 180 millions d'euros.

2. PRINCIPAUX PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉS

2.1. Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Ils sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle de la société mère EIFFAGE.

L'évolution des normes IFRS à la clôture de l'exercice est la suivante :

a) Les nouvelles normes, interprétations ou amendements de normes existantes suivants sont d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2007.

IFRS 7 – Instruments financiers – Information à fournir et amendements complémentaires à l'IAS 1 – Présentation des états financiers – informations sur le capital. Ces normes et amendements impliquent de fournir des informations plus approfondies sur les Instruments financiers.

IFRIC 7 – Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29 (Économies hyper inflationnistes); **IFRIC 8** – Champ d'application d'IFRS 2; **IFRIC 9** – Réévaluation de dérivés incorporés; **IFRIC 10** – Information financière intermédiaire et pertes de valeur. Ces interprétations n'ont pas d'incidence sur les états financiers du Groupe.

b) Les normes, interprétations ou amendements suivants, ne sont pas encore en vigueur pour les exercices clôturant le 31 décembre 2007 et le Groupe n'a pas anticipé leur application pour la préparation des états financiers consolidés.

IFRIC 11 – Actions propres et Transactions intra-groupe; **IFRS 8** – Secteurs opérationnels sont d'application respectivement en 2008 et 2009. L'interprétation IFRIC 11 n'a pas d'incidence sur les états financiers du Groupe; L'impact de la norme IFRS 8 sur les états financiers du Groupe n'a pas été mesuré.

IFRIC 12 – Contrats de concession de service: cette interprétation, publiée par l'IASB (International Accounting Standard Board) est toujours en cours d'examen par l'Union Européenne. Sa date de première application est toujours fixée au 1^{er} janvier 2008.

À la demande du Parlement Européen, la Commission Européenne a établi un questionnaire destiné à mesurer l'impact de l'application de cette interprétation. Les résultats devraient être présentés en mars 2008 pour une décision d'approbation à prendre mi 2008.

Cette interprétation classe les contrats de concession de service public en deux catégories distinctes qui vont recevoir chacune un traitement comptable approprié :

1) Les contrats dans lesquels le concessionnaire reçoit un droit à facturer une rémunération pour l'utilisation de l'actif et pour lesquels il supporte, in fine, le risque d'exploitation. L'actif relatif à ces contrats sera inscrit en immobilisation incorporelle, reflétant le droit du concessionnaire à percevoir une rémunération auprès des usagers de l'actif. Ce modèle de l'immobilisation incorporelle s'appliquera particulièrement aux infrastructures autoroutières actuellement gérées par le Groupe;

2) Les contrats dans lesquels le concessionnaire a un droit inconditionnel à recevoir de la trésorerie quelles que soient les conditions d'utilisation du bien. L'actif correspondant sera inscrit en « Créances financières » amortissable selon les données financières contractuelles propres à chacune des affaires.

Ce modèle de la créance financière s'appliquera plus particulièrement à certains contrats de Partenariat Public-Privé (PPP) que le Groupe a obtenus récemment.

Le Groupe EIFFAGE a choisi de ne pas appliquer par anticipation cette interprétation au 31 décembre 2007. L'analyse des impacts est en cours; l'application par le Groupe nécessitera une adaptation des règles et procédures comptables applicables aux contrats de concession pour le volet de la comptabilisation des provisions pour renouvellement, et aux contrats de PPP pour la comptabilisation de la créance financière.

2.2. Méthodes et principes de consolidation

MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers sont établis sur la base des coûts historiques, à l'exception des éléments suivants évalués en juste valeur conformément aux règles édictées par les IFRS :

- Instruments financiers disponibles à la vente.
- Immeubles de placement.
- Instruments financiers.

MÉTHODES DE CONSOLIDATION UTILISÉES

Les entités dans lesquelles le Groupe détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote ou exerce un contrôle effectif sont consolidées par intégration globale. Il y a contrôle lorsque le Groupe a le pouvoir, directement ou indirectement, de contrôler les décisions opérationnelles et financières de la filiale de façon à obtenir les avantages économiques de son activité.

Les entités dont le Groupe détient entre 50 % et 20 % des droits de vote ou dans lesquelles il exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les comptes des sociétés en participation françaises gérées sont intégrés globalement dans les comptes des sociétés du Groupe et totalement maintenus dans les comptes consolidés. Les sociétés en participation ou joint-ventures à l'étranger dont le Groupe est gérant sont également intégrées selon la méthode de l'intégration globale. Pour les sociétés en participation non gérées, seule la part de leur résultat attribuée au Groupe est enregistrée au compte de résultat au sein du poste « Autres produits et charges d'exploitation ».

Les entités de production de matériaux routiers sont intégrées lorsque le chiffre d'affaires réalisé avec les tiers externes à l'entité dépasse 1,5 million d'euros.

Les sociétés de promotion immobilière sont consolidées lorsque leur programme à l'origine dépasse 6 millions d'euros et que leur stock, mesuré à la fin de l'exercice précédent, est supérieur à 1,2 million d'euros.

Le résultat des entités consolidées acquises ou cédées durant l'année figure dans les états consolidés, respectivement à partir de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

ÉTATS FINANCIERS DES ENTITÉS HORS ZONE EURO

Les entités ou établissements dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro établissent leurs états financiers dans la monnaie utilisée localement. Ces derniers sont convertis au taux de clôture pour le bilan et au taux moyen pondéré mensuel pour le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie. L'utilisation du cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives des cours. Les écarts de change issus de ce traitement, additionnés à ceux qui résultent de la conversion des capitaux propres d'ouverture de ces entités au taux de clôture, sont inclus dans la rubrique « Écart de conversion » au sein des réserves consolidées du Groupe.

Lors de la cession d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont enregistrés en résultat.

2.3. Informations sectorielles

Le Groupe présente son information sectorielle de premier niveau selon ses différents pôles d'activité : ■ Construction ■ Travaux Publics ■ Installation Multitechnique ■ Construction Métallique ■ Concessions et gestion de services publics, et selon un découpage géographique pour le deuxième niveau : ■ France ■ Europe ■ Reste du monde.

2.4. Comptabilisation des contrats de construction

Les contrats de construction sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement, conformément à la norme IAS 11.

Le Groupe utilise la méthode qui mesure de façon la plus fiable les travaux exécutés : soit l'avancement physique de l'ouvrage, soit l'avancement par les coûts.

La norme IAS 11 est également appliquée aux chantiers de construction d'ouvrage exploités par le Groupe dans le cadre de son exploitation de concessions.

Les contrats déficitaires font l'objet d'une provision pour perte à terminaison, inscrite en provision courante et ce, quel que soit le degré d'avancement des contrats.

Ces provisions sont fondées sur les données prévisionnelles propres à chaque contrat. Elles peuvent au cas par cas intégrer les produits de réclamations déposées lorsque leur obtention est probable et leur montant déterminable de façon fiable.

Les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation est enregistré au cours de la période durant laquelle ils sont intervenus.

2.5. Activité immobilière

Les opérations immobilières en cours de construction sont appréhendées selon la méthode de l'avancement dès lors que l'opération a fait l'objet d'une vente notariée ou d'un contrat de promotion signé.

Le calcul du taux d'avancement est fondé sur l'avancement physique des chantiers et il est appliqué au résultat prévisionnel des lots vendus.

2.6. Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Elles sont l'objet de ventilation en composants conformément à la norme IAS 16. Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement tels que définis par la norme IAS 17 « Contrats de location » sont présentées au sein des immobilisations corporelles. La dette correspondante est inscrite en passif financier.

AMORTISSEMENT

Elles sont amorties à compter de la date à laquelle le bien est mis en service selon la durée d'utilité propre à chaque nature d'immobilisation dont les principales sont les suivantes :

■ Construction	20 à 40 ans
■ Installations techniques, matériels et outillage	3 à 15 ans
■ Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans

TERRAINS DE CARRIÈRES

Les terrains de carrières sont évalués à la quantité de gisement prévisionnel. L'amortissement annuel est fonction des tonnages extraits.

2.7. Immeubles de placement

Le Groupe détient en propre un certain nombre d'immeubles dont il retire des loyers. Ces biens sont à la clôture de l'exercice, évalués en juste valeur.

Les variations de juste valeur des immeubles de placement sont comptabilisées en résultat de période parmi les « Autres produits et charges d'exploitation ».

La juste valeur des immeubles de placement est obtenue en appliquant aux loyers et produits nets encaissés un coefficient de rentabilité attendue en fonction de leurs localisations et de leurs typologies. Des évaluations périodiques sont réalisées par les responsables du département gestion du patrimoine immobilier.

2.8. Regroupements d'entreprises et tests de valeur

Lors d'un regroupement d'entreprises, les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires.

L'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt dans la juste valeur nette des éléments identifiables désignés ci-avant est inscrit au poste « Goodwill », pour les sociétés intégrées selon la méthode globale, et inclus dans la rubrique « Participation dans des entreprises associées » pour les sociétés mises en équivalence.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'Entreprises », le Groupe dispose d'un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition pour ajuster les coûts des regroupements.

Ces goodwill ne sont pas amortis mais peuvent faire l'objet d'une dépréciation selon le résultat de tests de valeur mis en œuvre au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

La valeur recouvrable des goodwill est appréciée sur la base de la valeur recouvrable d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles ils sont rattachés.

Le Groupe a donc affecté les goodwill à des UGT aux caractéristiques homogènes en termes d'activité et de définition du risque, aboutissant à leur segmentation par métier et par localisation en France ou hors de France.

La valeur recouvrable des UGT est appréhendée à travers leur valeur d'utilité estimée en utilisant la méthode de l'actualisation des flux disponibles sur la base des deux éléments suivants :

- flux de trésorerie prévisionnels à dette nulle soit :
 - résultat opérationnel + amortissements,
 - variation du besoin en fonds de roulement,
 - investissement de renouvellement,
 - impôts à dette nulle;
- taux d'actualisation déterminés pour chaque Unité Génératrice de Trésorerie, en fonction de son activité et du profil de risque associé.

La valeur recouvrable des UGT, hors concessions, est déterminée par actualisation à l'infini des flux de trésorerie calculés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance adapté au potentiel de développement et à la situation concurrentielle du métier visé.

La valeur recouvrable de l'UGT Concessions est déterminée par la sommation des flux de trésorerie actualisés sur la période de vie des contrats.

Les principaux paramètres du modèle sont les suivants :

	Taux d'actualisation	Taux de croissance
UGT France	7,2 % à 7,9 %	0 %
UGT Europe	8,2 % à 8,9 %	1,5 % à 2 %
UGT Concessions	6,2 %	(*)

(*) Le taux de croissance est variable sur la période de vie du contrat et est fonction de différents paramètres cohérents avec chacun des contrats de concession.

Les tests de valeur et de sensibilité aux taux d'actualisation, pratiqués sur l'exercice, n'ont pas conduit le Groupe à constater de perte de valeur sur ses goodwill.

Les goodwill et les écarts d'évaluation relatifs à des sociétés étrangères sont considérés appartenir à l'entité étrangère. Ils sont exprimés dans la devise fonctionnelle de l'entité.

Les badwill sont comptabilisés directement en résultat l'année d'acquisition.

L'utilisation de taux après impôt aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en appliquant des taux avant impôt à des flux de trésorerie non fiscalisés.

2.9. Immobilisations en concession

L'interprétation IFRIC 12, relative aux concessions a été publiée fin novembre 2006. Sa date ultime de première application est fixée au 1^{er} janvier 2008.

Dans ce contexte, le Groupe a poursuivi en 2007 le traitement qu'il appliquait antérieurement.

Les biens exploités dans le cadre de contrats de concession de services publics sont regroupés à l'actif du bilan sous le poste spécifique « Immobilisations en concession ».

Les immobilisations correspondent soit à des immobilisations « non renouvelables » pendant la durée de la concession (notamment infrastructures et ouvrages d'art), soit à des immobilisations « renouvelables » qui ont une durée de vie inférieure à celle de la concession (aménagement de parkings, matériels de péage, informatique, barrières...). Ces immobilisations figurent au bilan pour leur coût historique de construction ou d'acquisition (y compris les frais financiers supportés pendant la période de construction), net des amortissements constatés.

Les immobilisations qui ont une durée d'utilisation propre (inférieure à celle de la concession) sont amorties sur leur durée d'utilisation estimée.

Les immobilisations non renouvelables sont amorties sur la durée de la concession sur un rythme qui traduit, au cas par cas, la consommation des avantages économiques liés à l'exploitation de l'actif.

2.10. Autres immobilisations incorporelles

Elles sont composées essentiellement de logiciels amortis sur trois à cinq ans et de droits d'exploitation de carrières.

2.11. Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, leur valeur peut être mise en doute.

Une dépréciation éventuelle est comptabilisée pour amener ces actifs à leurs valeurs recouvrables.

2.12. Instruments financiers

2.12.1. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs financiers comprennent les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les actifs financiers évalués en juste valeur par compte de résultat, les instruments dérivés actifs, les prêts et créances d'exploitation et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et facilités bancaires, les instruments dérivés passifs et les dettes d'exploitation.

Les actifs et passifs financiers décrits ci-dessus sont comptabilisés et évalués selon les termes définis par la norme IAS 39 : « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation ».

2.12.2. COMPTABILISATION ET ÉVALUATION

a) Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont des titres à revenus déterminables et échéances fixées. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés selon la méthode du Taux d'Intérêt Effectif (TIE) diminué du montant d'éventuelles pertes de valeur.

b) Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent principalement les titres de participation non consolidés et des valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Après leur comptabilisation, ils sont évalués en juste valeur et toute variation de celle-ci est comptabilisée directement en capitaux propres à l'exception des pertes de valeur. Lorsque ces actifs sont décomptabilisés, le cumul des profits ou pertes constatés en capitaux propres est transféré au résultat.

c) Les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par compte de résultat regroupent les actifs et passifs que le Groupe a l'intention de revendre à court terme pour réaliser une plus-value ainsi que les actifs désignés à la juste valeur sur option. Les gains et pertes de ces actifs correspondent aux intérêts, dividendes, variation de juste valeur et plus ou moins values de cession.

d) La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont eux aussi évalués en juste valeur par compte de résultat. Ils comprennent tous les soldes en espèces, les dépôts à court terme à leur date d'entrée dans le bilan, les OPCVM à très brève échéance et ne présentent pas de risques significatifs de perte de valeur.

Les facilités bancaires remboursables à vue font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe et elles constituent une composante de la trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

e) Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur minorée des frais de transaction, puis au coût amorti selon la méthode du Taux d'Intérêt Effectif (TIE).

f) Les engagements de rachats d'intérêts minoritaires sont considérés comme une dette, évaluée en valeur actuelle et inscrite parmi les dettes financières. La variation ultérieure de valeur, liée à la désactualisation, est comptabilisée en coût de l'endettement financier.

La variation de valeur de l'engagement liée à l'évolution des hypothèses d'évaluation de l'engagement est inscrite en dette financière par contrepartie de l'écart d'acquisition.

g) Les instruments financiers dérivés, détenus par le Groupe afin de couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts de certains de ses emprunts à taux variables, sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Les coûts de transaction attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus.

Les variations ultérieures de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres pour la part efficace de la couverture.

Les variations de juste valeur de la part inefficace sont comptabilisées en résultat.

Le gain ou la perte se rapportant à la partie efficace de couverture est comptabilisé en coût de l'endettement financier au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat.

2.13. Stocks

Les stocks sont évalués au prix de revient déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti ou à leur valeur nette de réalisation si elle est inférieure.

Les stocks immobiliers figurent dans cette rubrique. Ils sont évalués à leur prix de revient ou à leur valeur nette de réalisation si elle est inférieure.

2.14. Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont évaluées initialement à leur juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale sauf si l'effet de l'actualisation est significatif. Elles sont ensuite évaluées au coût amorti et font l'objet éventuellement de perte de valeur pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

Les montants bruts dus par les clients pour les travaux contractuels issus de la comptabilisation des contrats à long terme selon la méthode de l'avancement sont inclus dans cette rubrique.

Dans le cadre de son financement, le Groupe EIFFAGE a mis en place, à compter de l'exercice 2002 un programme de titrisation de ses créances commerciales par l'intermédiaire d'un compartiment au sein d'un Fonds Commun de Créances. Les créances correspondantes sont maintenues dans cette rubrique au bilan consolidé.

2.15. Impôt courant et impôts différés

L'impôt sur le résultat des différentes entités est calculé selon les législations propres à chaque pays où la filiale est localisée.

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables, actives et passives, du bilan consolidé, à l'exception notamment des goodwill.

Ils sont évalués, selon la méthode du report variable, au taux d'impôt attendu sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, et adopté à la date de clôture.

L'incidence de la modification des taux d'imposition est prise en compte dans l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Les passifs d'impôts sont compensés avec les actifs chaque fois qu'une législation particulière autorise une entité à se constituer seule redevable de l'impôt pour un ensemble de sociétés (intégration fiscale).

Les impôts différés actifs sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures.

L'impôt latent relatif aux résultats non distribués des sociétés mises en équivalence est porté au poste « Participations dans les entreprises associées ».

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

2.16. Actifs-Passifs disponibles à la vente

Les actifs et passifs classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminué des coûts de la vente.

Les montants comptabilisés dans ces postes au 31 décembre 2007 correspondent aux éléments fournis au paragraphe 39.

2.17. Capital social

TITRES D'AUTOCONTRÔLE

Les actions EIFFAGE détenues par le Groupe sont soustraites des capitaux propres conformément à la norme IAS 32 pour le montant du prix d'acquisition.

RÉSERVE DE CONVERSION

Les variations de change relatives aux capitaux propres des filiales étrangères ainsi que l'écart de résultat taux moyen/taux de clôture sont comptabilisés dans cette rubrique.

2.18. Passifs financiers

EMPRUNTS NON COURANTS

La part à moins d'un an des emprunts non courants est présentée en passif courant.

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERSES

L'intégralité de l'endettement correspondant au programme de titrisation était présentée dans ce poste, lors des exercices précédents. Au 31 décembre 2007, la ligne de crédit associée à ce programme n'était pas utilisée.

2.19. Provisions

PROVISIONS NON COURANTES

Est classée sous cette rubrique la part à plus d'un an des :

Engagements de retraite

Ils concernent les avantages au personnel à long terme au titre des Indemnités de Fin de Carrière à verser aux salariés le jour de leur départ en retraite (régime à prestations définies).

Les engagements à ce titre sont évalués selon la méthode des unités de crédits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite et au salaire de fin de carrière.

Ce calcul prend en compte :

- le statut, l'âge et l'ancienneté acquise par chaque salarié ;
- l'âge prévisible de départ à la retraite (63 ans) ;

- le taux de rotation calculé par métier, tranche d'âge et catégorie;
- le salaire moyen mensuel individuel, incluant les primes et gratifications, majoré des charges sociales patronales;
- le taux de revalorisation prévisionnel des salaires (3 %);
- le taux d'actualisation de l'engagement projeté à la date de départ (5,25 %);
- les tables de survie publiées à l'échelle nationale (TH/TF Insee 03-05).

Les écarts actuariels résultent de changement d'hypothèse ou d'écarts d'expérience relatifs aux taux d'intérêts, à l'évolution des taux de rotation du personnel et des modes de départ en fin de carrière. Ils sont pris en compte selon la méthode du corridor qui consiste à les enregistrer dans la mesure où ils excèdent, en plus ou en moins, 10 % du montant global de l'obligation ou des actifs du régime. Dans ce cas, l'écart excédant les 10 % est amorti sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des bénéficiaires.

Les coûts des services passés résultent des changements intervenus dans les conventions collectives applicables aux secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics ainsi qu'aux changements légaux intervenus dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale. Ils sont constatés selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

L'option pour la reconnaissance des écarts actuariels directement dans les capitaux propres au travers de l'« État des Revenus et Dépenses Reconnus » n'a pas été retenue.

Médailles du travail

Elles sont à verser aux salariés à certaines dates anniversaires de leur carrière ou de leur présence dans le Groupe.

Autres engagements en faveur du personnel

Le groupe n'est concerné ni par la couverture maladie ni par l'évolution des coûts médicaux.

PROVISIONS COURANTES

Elles comprennent les provisions liées au cycle normal d'exploitation:

- provisions pour litiges et pénalités;
- provisions pour garanties données;
- provisions pour risques chantiers France et Étranger;
- provisions pour restructuration;
- ainsi que les provisions pour pertes à terminaison évaluées à partir des données économiques et financières prévisionnelles de chaque contrat.

Ces provisions peuvent tenir compte des montants susceptibles d'être obtenus au titre des réclamations déposées.

2.20. Droit Individuel à la Formation

Dans la mesure où il existe une contrepartie future pour le Groupe, il n'est pas constitué de provision au titre du Droit Individuel à la Formation.

2.21. Paiements en actions

Les options d'achat ou de souscription d'actions ainsi que les actions attribuées gratuitement au personnel sont, conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », enregistrées en charge de personnel par contrepartie des capitaux propres.

Le Groupe a choisi de retraiter, selon l'IFRS 2, uniquement les plans accordés après le 7 novembre 2002.

La valeur des options est évaluée à la date d'attribution à partir du modèle binomial. La charge correspondante est étalée sur la durée d'acquisition des droits.

Les augmentations de capital réservées aux salariés moyennant une décote font l'objet d'une analyse pour déterminer l'avantage éventuel qui pourrait en résulter. La juste valeur de l'avantage tient compte des conditions d'incessibilité pendant cinq ans des actions ainsi acquises dans le cadre du Plan d'Épargne Groupe.

2.22. Autres produits et charges opérationnels

Cette rubrique est alimentée dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits et de charges en nombre limité, inhabituels et peu fréquents, que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Il peut s'agir notamment de plus ou moins-values de cession, de dépréciations importantes et inhabituelles d'actifs non courants, de certaines charges de restructuration ou de provisions relatives à des risques ou des litiges qui présentent un caractère spécifique et une matérialité significative par rapport à l'activité normale du Groupe.

2.23. Autres produits et charges financiers

Ce poste regroupe l'incidence en résultat financier des participations non consolidées, les plus ou moins-values de cession d'éléments financiers et l'actualisation financière des engagements en faveur du personnel.

2.24. Contrats de location-financement

Lorsque, par le biais d'un contrat, la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif est transférée au Groupe, ce bien est alors inscrit en actif immobilisé et est amorti sur sa propre durée d'utilité. En contrepartie, est constaté un passif financier, amorti sur la durée du contrat de location.

3. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Exposition au risque de taux

Dans l'activité Concessions, le Groupe est endetté soit à taux fixe, soit à taux variable selon les conditions de marché qui prévalent lors de la mise en place des financements. En cas d'endettement à taux variable, des instruments de couverture de taux d'intérêt sont mis en place afin de réduire l'exposition de ces emprunts à une variation des taux d'intérêts.

Pour le reste de l'activité, le Groupe s'endette à taux variable, à l'exception des dettes de location-financement dont le taux est fixe.

Exposition au risque de change

Le Groupe est peu exposé au risque de change sur les opérations courantes puisque les principales filiales du Groupe opèrent dans la zone euro.

Les contrats à l'exportation réalisés dans d'autres zones sont traités dans les monnaies dans lesquelles les dépenses sont exposées.

Le risque de change ne concerne que les décalages de trésorerie qui apparaissent sur ces contrats ainsi que le rapatriement des frais généraux de siège et des résultats.

Ponctuellement, des contrats de couverture de change peuvent être initiés pour se garantir de l'incidence des fluctuations des devises sur certains postes d'actifs ou de passifs.

Exposition au risque de liquidité

Dans le cadre de son activité de concessions et PPP, le Groupe met en place sur chacun des contrats individuels des financements propres à chacune des concessions et PPP. Ces financements peuvent être sujets au respect de ratios financiers adaptés à chacune des situations. Le risque de liquidité de ces contrats est maîtrisé à travers l'analyse des flux prévisionnels d'encaissement de trésorerie et de remboursement des dettes.

Par ailleurs, le Groupe mène, notamment dans le cadre de ses activités entrepreneuriales, une politique de mise en place et de renouvellement de lignes de crédit confirmées et actuellement non utilisées à hauteur de 1,242 milliard d'euros.

De même un programme de titrisation de créances de 400 millions d'euros a été renouvelé en août 2007 pour une durée de cinq années, non utilisé à la clôture de l'exercice.

Exposition au risque de crédit

Le chiffre d'affaires du Groupe est réalisé sur deux secteurs principaux en ce qui concerne la gestion du risque client :

D'une part, l'activité de concession où le risque d'insolvabilité est réduit soit du fait de transactions très nombreuses, de faible montant individuel, et à paiement immédiat, soit d'encaissements contractuels de long terme avec des collectivités publiques (PPP).

D'autre part, l'activité entrepreneuriale qui est réalisée en grande partie avec des clients du secteur public ou de grandes entreprises du secteur privé, ce qui a pour effet de limiter le risque de recouvrement.

En ce qui concerne le secteur immobilier, les ventes en l'état futur d'achèvement (VEFA) permettent de limiter le risque de défaut de paiement notamment par l'encaissement d'avances sur ventes.

4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Utilisation d'estimations

Les comptes consolidés impliquent la prise en compte d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui affectent le montant des actifs, des passifs, des passifs éventuels, des produits et des charges à la date de réalisation des états financiers.

Elles concernent essentiellement :

- l'avancement des contrats de construction et l'évaluation du résultat à terminaison (clients à l'actif, autres dettes au passif, produits au compte de résultat);
- les provisions;
- la valorisation des paiements en actions;
- les estimations retenues pour les tests de valeurs.

Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

En ce qui concerne les contrats de construction, les estimations et hypothèses relatives à leur avancement et à l'évaluation de

leur résultat à terminaison sont revues régulièrement, contrat par contrat, sur le fondement des informations disponibles.

Les coûts engagés, ceux qui restent à supporter et les coûts éventuels de garanties sont analysés, et leur évaluation repose sur la meilleure estimation des dépenses nécessaires pour remplir les obligations contractuelles du Groupe.

Les hypothèses retenues tiennent compte des contraintes techniques et contractuelles propres à chaque contrat.

5. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le montant total des acquisitions de titres de filiales consolidées dans les branches Installation Multitechnique, Construction, Travaux Publics et Construction Métallique s'élève à 304 millions d'euros, versé en trésorerie en 2007.

La participation de 17,1 % de la concession autoroutière Cofiroute cédée le 1^{er} mars 2007, représentait une valeur au 31 décembre 2006 de 262 millions d'euros (dont 51 millions de résultat de l'année) dans le poste « Participations dans les entreprises associées ».

Les cessions de filiales consolidées en intégration globale ne sont pas significatives.

Le montant de la trésorerie nette apportée par les entités acquises s'élève à 38 millions d'euros.

Les actifs et passifs reçus en juste valeur s'élèvent respectivement à :

- actifs non courants: 126 millions d'euros;
- actifs courants: 439 millions d'euros;
- passifs non courants: 18 millions d'euros;
- passifs courants: 397 millions d'euros.

En termes de compte de résultat, les incidences totales de ces entrées de périmètre s'élèvent respectivement, en chiffre d'affaires à 971 millions d'euros, en résultat opérationnel à 102 millions d'euros et en résultat net à 17 millions d'euros^(*).

() Ces chiffres incluent l'incidence 2007 des sociétés intégrées en cours d'année 2006 (notamment le groupe APRR consolidé à compter du 20 février 2006).*

6. INFORMATIONS SECTORIELLES

En application de l'IAS 14 « Informations sectorielles », le premier niveau d'information est relatif au secteur d'activité, le second niveau au secteur géographique. Cette distinction repose sur l'organisation interne et la structure du Groupe.

Les secteurs d'activité regroupent les métiers principaux exercés par le Groupe :

- Construction;
- Travaux Publics;
- Installation Multitechnique;
- Construction Métallique;
- Concessions et gestion de services publics.

Les colonnes ci-après reprennent les données propres à chacun des secteurs en tant qu'entité autonome. La colonne « Éliminations » regroupe les opérations de consolidation. Les prestations entre les différents secteurs sont réalisées à des conditions identiques à celle prévalant aux prestations réalisées pour les tiers extérieurs au Groupe.

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS de l'exercice 2007

6.1. Informations par secteur d'activité année 2007

	Construction	Travaux Publics	Installation Multi-technique	Construction Métallique	Concessions et gestion de services publics	Holding	Éliminations	TOTAL
Compte de résultat								
Production de l'exercice	3 895	4 052	2 468	319	1 834	9	-	12 577
Ventes intergroupe	27	49	51	9	-	76	-212	-
Total	3 922	4 101	2 519	328	1 834	85	-212	12 577
Résultat opérationnel courant	211	156	130	-6	675	-25	-	1 141
Résultat opérationnel	190	131	127	-6	677	-42	-	1 077
Résultat financier	34	-4	-11	-3	-484	704	-	236
Impôt	-72	-33	-41	4	-71	-14	-	-227
Part du résultat net dans les entreprises associées	1	2	-	-	1	-	-	4
Résultat net	153	96	75	-5	123	648	-	1 090
Actifs sectoriels								
Immobilisations	645	780	442	70	15 046	59	-	17 042
Participation dans les entreprises associées	23	10	2	-	53	-	-	88
Actifs d'impôts	45	40	31	4	93	2	-	215
Autres actifs	1 335	1 590	1 082	108	360	3 279	-	7 754
Éliminations intergroupe	641	202	19	2	-	575	-1 439	-
Actif total	2 689	2 622	1 576	184	15 552	3 915	-1 439	25 099
Passifs sectoriels								
Capitaux propres	-601	346	94	-5	637	3 195	-	3 666
Passifs d'impôts	40	4	12	1	1 904	14	-	1 975
Autres passifs	3 052	2 170	1 348	129	12 648	111	-	19 458
Éliminations intergroupe	198	102	122	59	363	595	-1 439	-
Passif total	2 689	2 622	1 576	184	15 552	3 915	-1 439	25 099
Augmentation des immobilisations corporelles, incorporelles et en concession								
	57	169	57	14	690	21	-	1 008
Dotations aux amortissements	38	98	38	3	557	2	-	736
Autres charges /produits opérationnels sans contrepartie en trésorerie								
	-18	-25	-8	-5	-1	-2	-	-59

Informations par zone géographique année 2007

	France	Europe	Reste du monde	Éliminations	TOTAL
Compte de résultat					
Produit des activités opérationnelles	10 328	2 137	112	-	12 577
Ventes intergroupe	16	11	7	-34	-
Total	10 344	2 148	119	-34	12 577
Total de l'actif	23 649	1 353	97	-	25 099
Augmentation des immobilisations corporelles, incorporelles et en concession	923	81	4	-	1 008

6.2. Informations par secteur d'activité année 2006

	Construction	Travaux Publics	Installation Multi- technique	Construction Métallique	Concessions et gestion de services publics	Holding	Éliminations	TOTAL
Compte de résultat								
Production de l'exercice	3 514	3 470	1 965	246	1 491	18	-	10 704
Ventes intergroupe	27	37	50	24	-	61	-199	-
Total	3 541	3 507	2 015	270	1 491	79	-199	10 704
Résultat opérationnel courant	176	175	101	11	500	-	-	963
Résultat opérationnel	154	175	96	12	498	-1	-	934
Résultat financier	26	-7	-6	-2	-397	19	-	-367
Impôt	-67	-50	-31	-4	-28	-11	-	-191
Part du résultat net dans les entreprises associées	1	1	-	-	53	-	-	55
Résultat net	114	119	59	6	126	7	-	431
Actifs sectoriels								
Immobilisations	528	630	322	49	14 765	81	-	16 375
Participation dans les entreprises associées	22	12	-	-	312	-	-	346
Actifs d'impôts	41	40	22	2	59	-1	-	163
Autres actifs	1 119	1 617	804	45	229	2 752	-	6 566
Éliminations intergroupe	618	169	20	4	-	740	-1 551	-
Actif total	2 328	2 468	1 168	100	15 365	3 572	-1 551	23 450
Passifs sectoriels								
Capitaux propres	-606	282	76	10	1 063	1 929	-	2 754
Passifs d'impôts	38	6	18	-	1 882	46	-	1 990
Autres passifs	2 778	2 151	1 024	83	11 724	946	-	18 706
Éliminations intergroupe	118	29	50	7	696	651	-1 551	-
Passif total	2 328	2 468	1 168	100	15 365	3 572	-1 551	23 450
Augmentation des immobilisations corporelles, incorporelles et en concession								
	52	109	45	3	388	10	-	607
Dotations aux amortissements	38	108	33	3	464	2	-	648
Autres charges /produits opérationnels sans contrepartie en trésorerie								
	-8	1	-2	-1	-4	1	-	-13

Informations par zone géographique année 2006

	France	Europe	Reste du monde	Éliminations	TOTAL
Compte de résultat					
Produit des activités opérationnelles	9 265	1 371	68	-	10 704
Ventes intergroupe	28	5	10	-43	-
Total	9 263	1 376	78	-43	10 704
Total de l'actif	22 301	1 026	123	-	23 450
Augmentation des immobilisations corporelles, incorporelles et en concession	565	38	4	-	607

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS de l'exercice 2007

7. ACTIFS NON COURANTS (hors impôts différés)

7.1. Année 2007

	Au début de l'exercice	Modification de périmètre	Écart de conversion	Augmentations	Diminutions	À la fin de l'exercice
A) VALEURS BRUTES						
Terrains	228	98	-	18	-11	333
Constructions	267	34	1	28	-49	281
Installations techniques, matériel et outillage	765	55	1	145	-89	877
Autres immobilisations corporelles	451	22	-	115	-72	516
Total immobilisations corporelles⁽¹⁾	1 711	209	2	306	-221	2 007
Immeubles de placement	41	6	-	-	-36	11
Immobilisations en concessions	17 698	7	1	690	-63	18 333
Goodwill⁽²⁾	2 237	180	8	-	-	2 425
Autres immobilisations incorporelles	56	5	-	12	-4	69
Participations dans les entreprises associées	346	-249	-	8	-17	88
Titres de participation non cotés	81	7	1	6	-5	90
Actifs disponibles à la vente	14	-	-	-	-1	13
Prêts	12	15	-	11	-	38
Autres immobilisations financières	125	1	-	143	-	269
Total autres actifs financiers	232	23	1	160	-6	410
Total des valeurs brutes	22 321	181	12	1 176	-347	23 343
B) AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR⁽²⁾						
Terrains	36	-	-	10	-	46
Constructions	132	8	-	14	-19	135
Installations techniques, matériel et outillage	493	37	1	99	-76	554
Autres immobilisations corporelles	276	26	-	61	-56	307
Total immobilisations corporelles⁽¹⁾	937	71	1	184	-151	1 042
Immeubles de placement	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en concessions	4 591	7	-	557	-62	5 093
Autres immobilisations incorporelles	42	4	-	4	-4	46
Participations dans les entreprises associées	-	-	-	-	-	-
Titres de participation non cotés	26	-	-	1	-1	26
Actifs disponibles à la vente	3	-	-	2	-	5
Prêts	1	-	-	-	-	1
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Total autres actifs financiers	30	-	-	3	-1	32
Total amortissements et pertes de valeur	5 600	82	1	748	-218	6 213
IMMOBILISATIONS NETTES (A - B)	16 721	99	11	428	-129	17 130

(1) Incidences des retraitements de location-financement (Norme IAS 17) dans les flux des immobilisations corporelles :

	Augmentations	Diminutions
Valeurs brutes	84	-72
Amortissements	64	-53
Valeurs nettes	20	-19

(2) Aucune perte de valeur n'a été enregistrée au titre de la période.

7.2. Année 2006

	Au début de l'exercice	Modification de périmètre	Écart de conversion	Augmentations	Diminutions	À la fin de l'exercice
A) VALEURS BRUTES						
Terrains	225	-1	-	6	-2	228
Constructions	284	-17	-	12	-12	267
Installations techniques, matériel et outillage	723	30	-	111	-99	765
Autres immobilisations corporelles	438	9	-	85	-81	451
Total immobilisations corporelles⁽¹⁾	1 670	21	-	214	-194	1 711
Immeubles de placement	40	1	-	16	-16	41
Immobilisations en concession	697	16 669	-	388	-56	17 698
Goodwill⁽²⁾	687	1 550 *	-	-	-	2 237
Autres immobilisations incorporelles	56	-	-	4	-4	56
Participations dans les entreprises associées	296	9	-	72	-31	346
Titres de participation non cotés	79	-	-	5	-3	81
Actifs disponibles à la vente	310	-240	-	5	-61	14
Prêts	10	3	-	2	-3	12
Autres immobilisations financières	12	613	-	106	-606	125
Total autres actifs financiers	411	376	-	118	-673	232
Total des valeurs brutes	3 857	18 626	-	812	-974	22 321
B) AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR⁽²⁾						
Terrains	26	-1	-	11	-	36
Constructions	122	3	-	14	-7	132
Installations techniques, matériel et outillage	460	20	-	92	-79	493
Autres immobilisations corporelles	269	10	-	57	-60	276
Total immobilisations corporelles⁽¹⁾	877	32	-	174	-146	937
Immeubles de placement	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en concession	87	4 091	-	466	-53	4 591
Autres immobilisations incorporelles	42	-2	-	4	-2	42
Participations dans les entreprises associées	-	-	-	-	-	-
Titres de participation non cotés	23	-2	-	5	-	26
Actifs disponibles à la vente	3	-	-	-	-	3
Prêts	1	-	-	-	-	1
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Total autres actifs financiers	27	-2	-	5	-	30
Total amortissements et pertes de valeur	1 033	4 119	-	649	-201	5 600
IMMOBILISATIONS NETTES (A - B)	2 824	14 507	-	163	-773	16 721

(1) Incidences des retraitements de location-financement (Norme IAS 17) dans les flux des immobilisations corporelles :

	Augmentations	Diminutions
Valeurs brutes	81	-93
Amortissements	59	-59
Valeurs nettes	22	-34

(2) Aucune perte de valeur n'a été enregistrée au titre de la période.

* Dont 1 615 liés aux acquisitions
-65 liés aux cessions.

8. GOODWILL

Les goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie définies par le Groupe.

		31/12/2006	Acquisitions	Cessions/Diminutions	31/12/2007
Construction	France	258	4	-	262
	Europe	64	92	-	156
Travaux Publics	France	108	11	-	119
	Europe	43	3	-16 *	30
Installation Multitechnique	France	94	54	-	148
	Europe	93	35	-	128
Construction Métallique		35	4	-	39
Concessions et gestion de services publics		1 542	-	-	1 542
TOTAL		2 237	203	-16	2 424

* Réallocation aux immobilisations corporelles.

Regroupements d'entreprises de l'exercice

Aucun instrument de capitaux propres n'a été émis lors des regroupements d'entreprises réalisés en 2007.

Les principaux regroupements réalisés durant l'exercice concernent :

- le secteur Construction a acquis un important acteur de cette activité en Tchéquie dégageant un goodwill de 76 millions d'euros.
- le secteur Installation Multitechnique poursuit son développement qui s'est traduit par des acquisitions en France et en Espagne principalement, dégageant respectivement des goodwill pour 48 millions et 23 millions d'euros.

d'euros. Dans ces deux concessions, le Groupe supporte le risque d'exploitation. Elles seront classées en actif incorporel dans le cadre de l'application future de l'interprétation IFRIC 12 parue en novembre 2006.

Le groupe APRR exploite un réseau autoroutier aux termes de deux contrats de concession qui expirent en 2032. Des contrats d'entreprise quinquennaux définissent en outre les programmes d'investissements liés à ces contrats de concession et les lois tarifaires correspondantes.

Le contrat de concession du viaduc de Millau expire en 2080; ce contrat fixe le prix facturé aux usagers de l'ouvrage et les modalités de révision annuelle de ce prix.

9. IMMOBILISATIONS EN CONCESSION

Ce poste regroupe l'ensemble des immobilisations relatives aux sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale, œuvrant dans le secteur des Concessions. Pour l'essentiel, ces immobilisations reviendront gratuitement à l'État à l'issue des concessions.

Les principales concessions sont, d'une part le réseau autoroutier APRR, représentant un montant de 12 566 millions d'euros d'immobilisation et, d'autre part le viaduc de Millau pour 396 millions

10. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les participations dans les entreprises associées représentent la part du Groupe dans les sociétés: Adelaç, Forces Hydro-Techniques, Norscut, Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage (SMTPC), TP Ferro et diverses sociétés de travaux de production de matériaux et de promotions immobilières.

Les principales données financières relatives aux participations dans les entreprises associées significatives sont les suivantes :

2007	Adelac	Espace Midi	Jourdan Brussels Hôtel	Norscut	SMTPC	TP Ferro
Données à 100 %						
Production de l'exercice	-	0,1	7,0	31,0	33,1	-
Résultat opérationnel courant	-0,2	-	-0,2	13,2	18,6	0,2
Résultat opérationnel	-0,2	-	-0,2	13,2	18,1	0,2
Résultat net	-	0,4	-1,3	-3,4	10,0	-
Capitaux propres au 31/12/2007	1,9	12,7	6,3	11,4	43,0	60,7
Immobilisations en concessions	670,9	-	-	699,9	115,2	327,9
Immobilisations corporelles	-	-	27,1	-	-	-
Besoin en fonds de roulement	-34,5	3,8	-21,6	-40,9	-0,8	-59,4
Position financière nette	-633,7	-	0,2	-665,3	-70,5	-217,1
Valeur des titres dans les comptes sociaux	2,4	5,5	8,0	18,1	8,8	25,7
Pourcentage d'intérêt	20,3 %	40,0 %	100,0 %	50,0 %	28,6 %	50,0 %
Quote-part de résultat net	-	0,2	-1,3	-1,7	2,8	-
Capitaux propres part du Groupe (y compris résultat)	0,6	5,2	6,3	5,7	13,3	30,4
Valeur boursière des participations	-	-	-	-	56,3	-
2006						
	Cofiroute	Espace Midi	Jourdan Brussels Hôtel	Norscut	SMTPC	TP Ferro
Données à 100 %						
Production de l'exercice	965,7	4,0	1,9	8,5	31,0	-
Résultat opérationnel courant	510,2	0,1	-0,2	-	17,5	0,3
Résultat opérationnel	510,2	0,1	-0,2	-	17,4	0,3
Résultat net	301,3	0,3	-0,5	-	9,1	-
Capitaux propres au 31/12/2006	1 570,0	12,2	7,5	12,4	40,5	51,4
Immobilisations en concessions	4 843,2	-	-	656,8	115,8	295,9
Immobilisations corporelles	7,4	-	28,4	-	-	-
Besoin en fonds de roulement	-28,2	4,7	-22,4	-13,0	-1,3	-47,8
Position financière nette	-3 111,3	1,9	0,5	-649,2	-73,4	-196,7
Valeur des titres dans les comptes sociaux	46,6	5,5	8,0	6,2	8,8	25,7
Pourcentage d'intérêt	17,1 %	40,0 %	100,0 %	50,0 %	28,6 %	50,0 %
Quote-part de résultat net	50,6	-	-0,5	-	2,6	-
Capitaux propres part du Groupe (y compris résultat)	262,0	5,0	7,5	6,2	12,5	27,5
Valeur boursière des participations	-	-	-	-	65,5	-

La variation du poste participation dans les entreprises associées s'analyse comme suit :

Au 1^{er} janvier 2006	296
Résultat de l'exercice 2006	55
Dividendes distribués	-30
Augmentation de capital ⁽¹⁾	15
Autres ⁽²⁾	10
Au 31 décembre 2006	346
Résultat de l'exercice 2007	4
Dividendes distribués	-5
Augmentation de capital ⁽³⁾	14
Variation de juste valeur des instruments financiers	-8
Cession de Cofiroute	-262
Autres	-1
AU 31 DÉCEMBRE 2007	88

(1) Dont Jourdan Brussels Hôtel : 8 millions d'euros et Norscut : 6 millions d'euros. (2) Dont modifications de périmètre : 12 millions d'euros. (3) Dont Norscut : 12 millions d'euros.

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS de l'exercice 2007

11. STOCKS

	2007	2006
Matières et autres produits	124	105
Stocks et en-cours de promotion immobilière	379	347
TOTAL	503	452

12. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

	BRUT	2007 PROVISIONS	NET	2006 Net
Construction	1 403	35	1 368	1 216
Travaux Publics	1 250	12	1 238	1 070
Installation Multitechnique	1 143	14	1 129	815
Construction Métallique	91	-	91	48
Concessions	114	9	105	116
Autres	3	1	2	2
TOTAL	4 004⁽¹⁾	71	3 933	3 267

(1) Dont 650 millions de créances titrisées.

13. CRÉANCES ÉCHUES

	2007
Créances échues depuis moins de 3 mois	648
Créances échues entre 3 et 6 mois	89
Créances échues depuis plus de 6 mois	146
CRÉANCES ÉCHUES	883

Les créances échues indiquées ci-avant sont relatives à un nombre très important de clients pour lesquels le risque de crédit est très dilué. Les échéances échues de plus de trois mois représentent 6 % du poste client.

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES CONTRATS DE CONSTRUCTION

	2007	2006
Montant des produits enregistrés sur les contrats de construction au titre de l'exercice	9 134	7 827
Au titre des seuls contrats en cours :		
• Coûts engagés sur les contrats en cours + résultat	8 509	7 614
• Avances sur contrats en cours	220	206
• Retenues opérées par les clients	29	18
• Sommes à recevoir des clients	839	765
• Sommes dues aux clients	534	465

15. AUTRES ACTIFS

	2007	2006
Avances et acomptes versés sur commandes	44	18
État	450	386
Compte courant des sociétés en participation et des sociétés non consolidées	641	689
Débiteurs divers	113	108
Charges constatées d'avance	70	185
TOTAL	1 318	1 386

16. IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

16.1. Postes d'impôts au bilan

	2007	2006
Impôts courants		
Actifs	11	10
Passifs	89	92
Impôts différés		
Actifs	204	153
Passifs	1 886	1 898

16.2. Impôts différés

L'analyse des impôts différés liés à l'acquisition du groupe APRR a conduit à effectuer une compensation entre impôts différés actifs et passifs s'élevant à 223 millions d'euros au 31 décembre 2006.

	2007	2006 retraité	2006 présenté antérieurement
Impôts différés actifs	204	153	376
Impôts différés passifs	1 886	1 898	2 121
POSITION NETTE PASSIVE	1 682	1 745	1 745

16.3. Charge d'impôt sur les résultats

	2007	2006
Impôt sur les bénéfices	-342	-293
Impôts différés	115	102
TOTAL	-227	-191

16.4. Impôts différés relatifs aux éléments constatés dans les capitaux propres

	2007	2006
Actifs	-17	17
Passifs	45	16

16.5. Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

	2007	2006
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 090	431
Impôt sur les résultats	227	191
Résultat mis en équivalence	-4	-55
Résultat comptable avant impôt	1 313	567
Taux d'impôt applicable à la Société mère (taux de l'impôt en France)	34,43 %	34,43 %
Charge d'impôt théorique calculée sur le résultat consolidé avant impôt et résultat mis en équivalence	452	195
Différences permanentes	6	-5
Différentiel de taux d'imposition étranger	-13	1
Résultats taxés à taux réduits	-218	-
Variations d'impôt différé suite à l'évolution de la situation fiscale du Groupe		
IMPÔT AU COMPTE DE RÉSULTAT	227	191

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS de l'exercice 2007

16.6. Déficits non activés

Les déficits suivants n'ont pas été activés en raison de l'incertitude sur leur recouvrabilité

	2007	2006
	24	26

16.7. Ventilation des impôts différés

	2007	2006
Actifs résultant de		
Indemnités de fin de carrière	59	55
Décalages fiscaux	85	78
Écarts d'évaluation affectés	1	193
Déficits activés	159	83
Juste valeur des instruments financiers	-	17
Divers	1	1
Compensation IDA/IDP au sein de mêmes entités fiscales	-101	-274
	204	153
Passifs résultant de		
Décalages fiscaux	251	251
Écarts d'évaluation affectés	1 642	1 865
Juste valeur d'actifs financiers	2	-
Juste valeur des instruments financiers	83	40
Location financement	6	5
Avancement	3	10
Immeubles de placement	-	1
Compensation IDA/IDP au sein de mêmes entités fiscales	-101	-274
	1 886	1 898

17. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les éléments constitutifs de la trésorerie sont les suivants :

	2007	2006
À l'actif		
Les valeurs mobilières de placement	497	1 050
Les disponibilités	1 433	410
	1 930	1 460
À diminuer des dépôts liés à la Titrisation	-7	-31
	A	1 923
Au passif		
Les soldes créditeurs de banque	B	79
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE (CF. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE)	A - B	1 844
		1 386

18. BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

	31/12/2007	31/12/2006	Flux		
			Généré par l'activité	Fournisseurs d'immo-bilisations	Variations de périmètre et autres
Stocks	503	452	-46	-	97
Clients et autres débiteurs	3 933	3 267	316	-	350
Autres créances et comptes de régularisation	1 318	1 386	-144	-	76
Sous-total actifs d'exploitation	5 754	5 105	126	-	523
Fournisseurs et autres créanciers	3 041	2 679	80	44	238
Autres passifs	3 037	2 898	-118	-	257
Sous-total passif d'exploitation	6 078	5 577	-38	44	495
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-324	-472	-164	44	-28

Le besoin en fonds de roulement, lié à l'activité, comprend les actifs et passifs courants liés à l'exploitation à l'exclusion des actifs et passifs d'impôts exigibles et des autres actifs et passifs courants à caractère financier. L'ensemble des postes du besoin en fonds de roulement est principalement à échéance inférieure à un an.

19. ÉCHÉANCIER DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

	À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans	TOTAL AU 31/12/2007
Actif financiers : trésorerie et équivalents de trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	497			497
Disponibilités	1 433			1 433
Sous-total actifs financiers	1 930			1 930
Passifs financiers : courants et non courants				
Emprunts non courants	-	2 365	9 262	11 627
Partie à moins d'un an des emprunts non courants	763	-	-	763
Emprunts courants et dettes financières diverses	272	-	-	272
Sous-total passifs financiers	1 035	2 365	9 262	12 662
POSITION PASSIVE NETTE	895	-2 365	-9 262	-10 732

L'endettement lié au groupe Eiffarie/APRR, au groupe VP1 (holding de contrôle du Viaduc de Millau), et à A'liénor sont sans recours sur EIFFAGE pour un montant total de 11 663 millions d'euros. Cet endettement de long terme, à taux fixe ou indexé sur l'inflation, est remboursable jusqu'en 2051 pour le Viaduc de Millau.

Pour Eiffarie/APRR, il est prévu un refinancement au travers d'un programme d'émissions d'obligations d'un montant maximum de 6 milliards d'euros et des financements bancaires dont une première tranche de 500 millions d'euros, de maturité 7 ans, a été mise en place en août 2007 à des conditions particulièrement favorables. Une ligne de liquidité d'une durée de 7 ans a, par ailleurs, été mise en place en 2006 chez APRR pour couvrir les besoins de financement entre deux opérations de marché.

L'excédent net de trésorerie de 931 millions d'euros (hors dette sans recours décrite ci-dessus) est le résultat conjugué de la génération de trésorerie de l'activité entrepreneuriale et du produit de cession de Cofiroute et de 49 % de la Compagnie EIFFAGE du Viaduc de Millau.

	À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans	Total au 31/12/2006
Actif financiers : trésorerie et équivalents de trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	1 050	-	-	1 050
Disponibilités	410	-	-	410
Sous-total actifs financiers	1 460	-	-	1 460
Passifs financiers : courants et non courants				
Emprunts non courants	-	2 521	8 279	10 800
Partie à moins d'un an des emprunts non courants	1 042	-	-	1 042
Emprunts courants et dettes financières diverses	652	-	-	652
Sous-total passifs financiers	1 694	2 521	8 279	12 494
POSITION PASSIVE NETTE	-234	-2 521	-8 279	-11 034

Au 31 décembre 2006, le Groupe utilisait 11 842 millions d'euros d'emprunts à long terme (y.c. partie à moins d'un an) dont 193 millions d'euros relatifs aux locations financières et 11 649 millions d'euros auprès d'établissements de crédit.

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS de l'exercice 2007

20. CAPITAL SOCIAL

Le Groupe poursuit une politique active d'actionnariat salarié dans le but d'associer l'ensemble du personnel à une gestion dynamique dans l'intérêt de l'ensemble des actionnaires.

Il n'existe pas au sein des capitaux propres de titres hybrides, l'ensemble des titres représentatifs des capitaux propres ouvrant droit à dividende.

Au-delà des actions autodétenues, il n'existe pas d'instruments financiers susceptibles d'entraîner une dilution future.

Sur le résultat net part du Groupe de l'exercice 2006 de 377 millions d'euros, 93 millions ont été distribués. Le solde a été affecté aux réserves consolidées.

20.1. Capital social

Le capital social est composé de 93 183 342 actions entièrement libérées, toutes de même catégorie, de 4 euros de nominal chacune.

	Nombre d'actions total	Dont actions autodétenues	Nombre d'actions en circulation
Au 1^{er} janvier 2006	44 894 788	-1 499 687	43 395 101
Actions créées suite à levées d'options de souscription	47 982	-	47 982
Achats/ventes d'actions autodétenues	-	197 957	197 957
Attribution d'actions à raison de une pour deux détenues	44 935 058	-1 093 668	43 841 390
Augmentation de capital réservée aux salariés	3 294 510	-	3 294 510
Au 31 décembre 2006	93 172 338	-2 395 398	90 776 940
Au 1^{er} janvier 2007	93 172 338	-2 395 398	90 776 940
Actions créées suite à levées d'options de souscription	11 004	-	11 004
Achats/ventes d'actions autodétenues*	-	1 864 240	1 864 240
AU 31 DÉCEMBRE 2007	93 183 342	-531 158	92 652 184

* Au cours de l'exercice, le Groupe a notamment cédé 1 614 000 actions EIFFAGE et a procédé à l'achat d'un nombre équivalent d'options d'achat pour couvrir ses engagements en matière d'options et d'actions gratuites.

20.2. Évolution du portefeuille d'actions propres

	2007	2006
Au 1^{er} janvier	68	60
Achat	-	20
Vente	-41	-12
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE	27	68

La totalité des actions EIFFAGE détenue est affectée à la couverture de plans d'options d'achat d'actions ou d'attribution d'actions gratuites. Elles représentent 0,57 % du capital.

21. PROVISIONS

2007	Au début de l'exercice	Variations de périmètre et change	Dotations	Reprises de provisions utilisées	Reprises de provisions non utilisées	Autres mouvements	À la fin de l'exercice
Provisions pour indemnités de fin de carrière	147	11	21	-20	-	9	168
Provisions pour médailles du travail	17	2	8	-2	-1	-1	23
Autres provisions non courantes	-	1	-	-	-	-	1
Provisions non courantes	164	14	29	-22	-1	8	192
Provisions pour pertes à terminaison	11	1	21	-12	-	-	21
Provisions pour restructurations	11	-	12	-5	-2	-	16
Provisions pour risques immobiliers	12	-	3	-1	-	-	14
Provisions pour garanties données	78	2	30	-21	-4	-	85
Provisions pour litiges et pénalités	67	2	27	-18	-8	1	71
Provisions pour indemnités de fin de carrière	13	-	-	-	-	-9	4
Provisions pour médailles du travail	2	-	-	-	-	1	3
Provisions pour autres passifs France	142	4	71	-26	-16	-2	173
Provisions pour autres passifs Europe	75	4	12	-9	-1	-1	80
Provisions pour autres passifs Export	14	-	2	-2	-	-	14
Provisions courantes	425	13	178	-94	-31	-10	481

Chacune des lignes de provisions courantes indiquées ci-avant est l'addition d'un certain nombre de litiges liés essentiellement aux contrats de construction qui, pris individuellement, sont de montants non significatifs. L'échéance de ces provisions, liées au cycle d'exploitation, est généralement inférieure à un an. Aucun montant en remboursement n'est attendu.

2006	Au début de l'exercice	Variations de périmètre et change	Dotations	Reprises de provisions utilisées	Reprises de provisions non utilisées	Autres mouvements	À la fin de l'exercice
Provisions sur sociétés et participations non consolidées	1	-	-	-1	-	-	-
Provisions pour indemnités de fin de carrière	120	14	21	-11	-	3	147
Provisions pour médailles du travail	14	1	5	-3	-	-	17
Provisions non courantes	135	15	26	-15	-	3	164
Provisions pour pertes à terminaison	14	-	10	-13	-	-	11
Provisions pour restructurations	12	-	6	-5	-2	-	11
Provisions pour risques immobiliers	13	-1	3	-3	-	-	12
Provisions pour garanties données	74	1	28	-22	-4	1	78
Provisions pour litiges et pénalités	62	6	22	-16	-5	-2	67
Provisions pour indemnités de fin de carrière	15	1	-	-	-	-3	13
Provisions pour médailles du travail	2	-	-	-	-	-	2
Provisions pour autres passifs France	101	15	74	-36	-11	-1	142
Provisions pour autres passifs Europe	71	-	12	-6	-1	-1	75
Provisions pour autres passifs Export	43	-	4	-7	-26	-	14
Provisions courantes	407	22	159	-108	-49	-6	425

22. INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE (régime à prestations définies)

A) Hypothèses retenues

Les salariés du Groupe bénéficient en France d'indemnités versées en une fois au moment de leur départ à la retraite.

Les hypothèses retenues sont :	2007	2006
Taux d'actualisation	5,25 %	4,00 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %
Taux de rendement attendu	5,25 %	4,00 %
Taux d'augmentation des salaires	3,00 %	2,50 % - 3,00 %
Taux de charges sociales	45 %	45 %

Les hypothèses de rotation du personnel sont propres à chaque branche d'activité et à chaque tranche d'âge.

B) Évolution de l'exercice

	2007	2006
Dette actuarielle au début de l'exercice	191,0	188,6
Variation de périmètre	7,6	21,5
Coût des services rendus	10,0	10,8
Intérêts de la dette actuarielle	7,4	7,2
Prestations payées	-20,1	-12,2
Modifications de régime	-42,5	-
Pertes / (gains) actuariels générés	-13,2	-24,9
DETTE ACTUARIELLE EN FIN D'EXERCICE	140,2	191,0

C) Couverture des engagements

	2007	2006
Couverture au début de l'exercice	7,8	2,8
Variation de périmètre	-	7,4
Cotisations aux fonds	0,1	-
Rendement attendu des fonds	0,3	0,3
Pertes / (gains) actuariels	-	-0,7
Versements effectués par les régimes	-1,1	-2,0
COUVERTURE EN FIN D'EXERCICE	7,1	7,8

D) Évolution de la dette actuarielle et de la couverture

	2007	2006	2005	2004
Dette actuarielle	140,2	191,0	188,6	135,3
Juste valeur des actifs du régime	7,1	7,8	2,8	2,6
ÉCART	133,1	183,2	185,8	132,7

E) Éléments différés

E1) DETTE ACTUARIELLE

	2007	2006
Au début de l'exercice	-1,7	22,4
Variation de périmètre	-	0,6
Pertes / (gains) sur actifs	-	-0,5
Pertes / (gains) sur dette actuarielle	-13,2	-24,2
PERTES / (GAINS) ACTUARIELS EN FIN D'EXERCICE	-14,9	-1,7

E2) COÛT DES SERVICES PASSÉS

	2007	2006
Au début de l'exercice	29,9	32,8
Augmentation	-42,5	-
Amortissements de l'année	-2,9	-2,9
À LA FIN DE L'EXERCICE	-15,5	29,9

F) Réconciliation de la dette actuarielle et de la provision constatée

	2007	2006
Provision constatée	163,5	155,0
Écart actuariel	-14,9	-1,7
Coût des services passés	-15,5	29,9
Couverture des engagements	7,1	7,8
DETTE ACTUARIELLE	140,2	191,0

23. PASSIFS FINANCIERS PAR NATURE

Emprunts non courants

Caractéristique	Type de taux	À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans	MONTANT TOTAL	Devise
Bancaire	Variable	14	70	3 055 ⁽¹⁾	3 139	Euro
Bancaire	Variable	20	-	-	20	Couronne tchèque
Bancaire	Fixe	655	2 173	5 839	8 667	Euro
Bancaire	Fixe	2	-	-	2	Franc Cfa
Swaps de taux d'intérêts	Variable	-	-	43	43	Euro
Location-financement	Fixe	72	121	6	199	Euro
Location-financement	Fixe	-	1	-	1	Zloty
Autre emprunt	Variable	-	-	301	301	Euro
Divers	Fixe	-	-	18	18	Euro
		763	2 365	9 262	12 390	

Emprunts courants et dettes financières diverses

Caractéristique	Type de taux	À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans	MONTANT TOTAL	Devise
Découvert	Variable	75	-	-	75	Euro
Découvert	Variable	2	-	-	2	Franc Cfa
Découvert	Variable	1	-	-	1	Zloty
Intérêts courus	Fixe	174	-	-	174	Euro
Participation des salariés	Révisable	1	-	-	1	Euro
Divers	Variable	3	-	-	3	Euro
Divers	Fixe	16	-	-	16	Euro
		272	-	-	272	
TOTAL PASSIFS FINANCIERS		1 035	2 365	9 262	12 662⁽²⁾	
	dont Fixe	919	2 295	5 863	9 077	
	dont Variable	115	70	3 399	3 584	

(1) Dont 830 millions d'euros de dette indexée sur l'inflation (OATI) qui, supportant un taux d'intérêt fixe appliqué à un montant indexé, n'est pas directement exposée aux variations des taux d'intérêts.

(2) La juste valeur au 31 décembre 2007 de ces passifs financiers s'élève à 12 669 millions d'euros.

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS de l'exercice 2007

Une variation des taux d'intérêts de 1 %, calculée sur les soldes de clôture, aurait une incidence de -28 millions d'euros sur le coût de l'endettement financier net avant impôt.

Dans le cadre de la Convention de Crédit Senior signée par Eiffarie pour l'acquisition du groupe APRR, la société s'est engagée à respecter un certain nombre de ratios financiers au niveau de l'ensemble Eiffarie consolidé, définis contractuellement :

- Ratio de couverture de la dette (faisant appel à des termes répondant à des définitions contractuelles spécifiques) inférieur ou égal à 11,05 au 31 décembre 2007;
- Ratio de couverture du service de la dette (faisant appel à des termes répondant à des définitions contractuelles spécifiques) supérieur ou égal à 1,10 au 31 décembre 2007.

Ces deux ratios s'établissent respectivement à 9,25 et 1,66 au 31 décembre 2007.

Eiffarie, vis-à-vis des prêteurs de cette même convention de crédit, et APRR vis-à-vis de la Caisse Nationale des Autoroutes, de la BEI et des prêteurs de ses crédits syndiqués, se sont par ailleurs engagés au respect par le groupe APRR des deux ratios suivants :

- Dette nette / Ebitda doit rester inférieure à 7;
- Ebitda / charges financières nettes doit rester supérieur à 2,2.

Au 31 décembre 2007, ces deux ratios s'établissent respectivement à 5,67 et à 3,38.

VP2, société mère de la Compagnie EIFFAGE du Viaduc de Millau, s'est engagée vis-à-vis des prêteurs dans le cadre des financements mis en place en juillet 2007 pour un montant total de 573 millions d'euros, au respect d'un certain nombre de ratios calculés périodiquement les 25 mai et 25 novembre de chaque année par référence à un modèle financier et répondant à des définitions contractuelles spécifiques :

- Ratio de couverture annuelle du service de la dette, au titre de l'année précédant la date de calcul et de chacune des cinq années suivantes, supérieur ou égal à 1,05.
- Ratio de couverture du service de la dette, calculé sur la durée des prêts, supérieur ou égal à 1,15.
- Ratio de couverture de la dette, calculé sur la durée de la concession, supérieur ou égal à 1,25.

Lors du calcul réalisé pour la première fois le 25 novembre 2007, VP2 a satisfait à l'ensemble des ratios.

Le programme de titrisation de créances commerciales d'un montant maximum de 400 millions d'euros n'est pas utilisé au 31 décembre 2007; la disponibilité de cette ligne n'est pas subordonnée au respect de ratios financiers.

24. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉANCIERS

	2007	2006
Fournisseurs	2 859	2 541
Fournisseurs d'immobilisations	182	138
TOTAL	3 041	2 679

25. AUTRES PASSIFS

	2007	2006
Avances et acomptes versés sur commandes	235	220
Etat, impôts et taxes	721	628
Compte courant des sociétés en participation et des sociétés diverses	268	411
Créditeurs divers	1 112	1 065
Produits constatés d'avance	701	573
TOTAL	3 037	2 897

26. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Actifs financiers

	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Prêts et créances	Instruments financiers de couverture	TOTAL 2007
Actifs financiers non courants	87	-	37	254	378
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	1 930	-	-	1 930
Clients et autres débiteurs	-	-	3 933	-	3 933
Autres créances d'exploitation	-	-	798	-	798
TOTAL	87	1 930	4 768	254	7 039

Passifs financiers

	Passif au coût amorti	Dettes financières	Instruments financiers de couverture	TOTAL 2007
Emprunts et autres financements	12 619	-	43	12 662
Dettes fournisseurs	-	3 041	-	3 041
Autres dettes d'exploitation	-	1 615	-	1 615
TOTAL	12 619	4 656	43	17 318

L'ensemble des valeurs comptables des actifs et passifs financiers est représentatif de leur juste valeur à l'exception des emprunts et autres financements au coût amorti dont la juste valeur est de 12 626 millions d'euros.

Actifs financiers

	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Prêts et créances	Instruments financiers de couverture	Total 2006
Actifs financiers non courants	79	-	11	112	202
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	1 460	-	-	1 460
Clients et autres débiteurs	-	-	3 267	-	3 267
Autres créances d'exploitation	-	-	815	-	815
TOTAL	79	1 460	4 093	112	5 744

Passifs financiers

	Passif au coût amorti	Dettes financières	Instruments financiers de couverture	Total 2006
Emprunts et autres financements	12 419	-	75	12 494
Dettes fournisseurs	-	2 679	-	2 679
Autres dettes d'exploitation	-	1 696	-	1 696
TOTAL	12 419	4 375	75	16 869

L'ensemble des valeurs comptables des actifs et passifs financiers est représentatif de leur juste valeur à l'exception des emprunts et autres financements au coût amorti dont la juste valeur est de 12 486 millions d'euros.

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS de l'exercice 2007

27. EFFECTIFS MOYENS

Les effectifs des filiales intégrées se ventilent comme suit :

	2007	2006
Cadres	7 710	6 883
Employés, techniciens et agents de maîtrise	17 435	15 432
Ouvriers	38 195	33 885
TOTAL	63 340	56 200

28. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les transactions réalisées avec les entreprises associées mentionnées à la note 10, le sont à des conditions de marchés.

Rémunération des organes de direction

La rémunération allouée aux organes de direction est proposée au Conseil d'Administration par le Comité de Nominations et de Rémunérations. L'ensemble des rémunérations et avantages accordés aux organes de direction, pris en charge sur l'exercice 2007, s'établit comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	
Rémunération*	1 780
Charges sociales patronales	451
Paie en actions	3 421
Jetons de présence	363
TOTAL	6 015

* Y compris avantage en nature : + 4.

29. DIVIDENDE

À la date de publication de ce document, le Conseil d'Administration n'a pas décidé du montant du dividende qui sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires.

30. RÉSERVES DISTRIBUABLES DE LA SOCIÉTÉ EIFFAGE

	2007	2006
Primes d'émission	278	278
Autres réserves	65	65
Report à nouveau	1 183	879
Réserves libres après versement d'impôt	-	-
Résultat	1 295	398
Affectation minimale à réserve légale	-	-1
TOTAL	2 821	1 619

31. LOCATION-FINANCEMENT

Les contrats de location-financement sont retraités selon les préconisations de la norme IAS 17 pour indiquer en immobilisation la valeur nette comptable et en endettement la dette financière à fin de période afférente aux matériels ou immeubles concernés.

Les montants concernés sont les suivants :

	2007	2006
Valeur nette comptable		
Terrains	5,7	5,7
Constructions	20,8	18,2
Installations techniques	107,5	103,3
Autres immobilisations corporelles	86,8	84,2
Autres immobilisations incorporelles	0,2	-
TOTAL	221,0	211,4
Dettes correspondantes		
À - 1 an	71,4	73,2
1 an à 5 ans	121,5	112,7
+ 5 ans	6,3	7,0
TOTAL	199,2	192,9
Paielements minimaux futurs		
À - 1 an	59,3	60,4
1 an à 5 ans	77,5	75,6
+ 5 ans	1,6	2,8
TOTAL	138,4	138,8

32. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

	2007	2006
Risques de pénalités et autres risques	-26	-12
Risque environnemental	-2	-
Restructuration	-18	-12
Cession terrains / immeubles	3	3
Divers	-21	-8
TOTAL	-64	-29

33. COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 440 millions d'euros en 2007 contre 390 millions en 2006.

La prise en compte en année pleine des frais financiers du groupe Financière Eiffarie, qui a acquis APRR le 20 février 2006, a entraîné un coût supplémentaire de 82 millions d'euros compensé en partie par l'augmentation des produits financiers résultant des placements du Groupe.

34. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

	2007	2006
Plus-values sur cessions de participations*	682	29
Intérêts sur Indemnités de Fin de Carrière (IAS 19)	-6	-6
Variations de provisions et soldes de créances	-5	-4
Autres revenus de sociétés de production de matériaux	5	4
TOTAL	676	23

* Sur 2007, les cessions de la participation dans Cotiroute et de 49% de la Compagnie EIFFAGE du Viaduc de Millau ont généré respectivement 496 millions d'euros et 186 millions d'euros de plus-values financières.

35. CHARGES RELATIVES AUX PAIEMENTS EN ACTIONS

35.1. Attributions gratuites d'actions

Le Conseil d'Administration du 18 avril 2007 a attribué gratuitement à un certain nombre de salariés 108 100 actions.

Les paramètres utilisés pour calculer le montant de l'avantage octroyé sont les suivants :

- Cours comptant des titres à la date d'octroi : 108,04 euros
- Taux d'emprunt / prêt titre EIFFAGE : 4,50 %
- Taux d'intérêts sans risque à la date d'octroi : 4,30 %
- Taux d'intérêt retenu pour le coût du portage : 7,45 %

La valorisation de l'avantage ainsi consenti prend en compte, au-delà des dividendes non perçus par le salarié, le coût représentatif de l'incessibilité des actions attribuées. La charge correspondante est pondérée pour tenir compte de la probabilité de présence des salariés à l'issue de la période d'attribution.

35.2. Options d'achat d'actions

Le Conseil du 13 juin 2007, a accordé à certains de ses salariés 108 800 options d'achat d'actions EIFFAGE à 101,50 euros, dont le délai d'indisponibilité est de quatre années et le délai d'exercice des options est de trois ans à l'issue du délai d'indisponibilité.

La valorisation a été réalisée selon le modèle binomial avec une volatilité attendue de 25 %, un taux d'intérêt sans risque de 4,87 %, une progression du dividende de 20 % par an. La juste valeur ainsi calculée s'élève à 22,20 euros par option.

Par ailleurs, les plans sur options d'achat 2004 et 2005 se sont poursuivis. Le nombre potentiel d'options d'achat au 31 décembre 2007 s'élève à 1 845 200.

35.3. Augmentation de capital réservée aux salariés

La norme IFRS 2 prévoit que les plans d'achat d'actions avec décote, réservés au personnel, doivent faire l'objet d'une comptabilisation au compte de résultat de la juste valeur de l'instrument ainsi attribué.

Le Conseil d'Administration du 28 juin 2006 a décidé, dans le prolongement de la treizième résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires du 20 avril 2005, de procéder à une augmentation de capital avec décote réservée aux salariés dans le cadre du Plan d'Épargne Groupe (PEG).

La souscription a été proposée au prix de 48,50 euros, comprenant une décote de 19,6 % comparée à la moyenne du cours d'ouverture de l'action EIFFAGE sur les vingt jours de bourse précédant la décision du Conseil d'Administration.

L'offre de souscription a été scindée en deux compartiments : d'une part, une offre « classique » que le salarié finance directement, d'autre part d'une offre dit à « effet de levier » dans laquelle, lorsque le salarié souscrit à 15 actions, le financement de 14 de ces actions est assuré, sans risque pour le salarié, par un intermédiaire financier. Le financement de la quinzième est assuré par le salarié lui-même.

Le nombre total des actions souscrites s'est élevé à 3 294 510 actions, dont 262 901 *via* le compartiment classique et 3 031 609 *via* le compartiment à effet de levier. Le montant de l'augmentation des fonds propres qui en est résulté, s'élève à 159 783 735 euros.

Le Groupe quantifie le coût d'incessibilité par la valorisation d'une vente à terme à cinq ans (durée de l'incessibilité des actions inscrites dans le PEG) des actions souscrites et l'achat au comptant du même nombre d'actions financé par un prêt accordé au salarié sur le marché des prêts personnels sans garantie particulière.

Les paramètres utilisés ont été les suivants :

- Cours comptant des titres à la date d'octroi : 60,32 euros ;
- Taux d'emprunt / prêt titres EIFFAGE : 2,5 % ;
- Taux d'intérêts sans risque à la date d'octroi : 4,07 % ;
- Taux d'intérêt retenu pour le coût du portage : 6,88 %.

(taux, à la date de l'augmentation de capital, que consentirait une banque à un particulier présentant un profil de risque moyen dans le cadre d'un prêt à la consommation d'une durée de cinq ans).

Le calcul décrit ci-dessus a fait ressortir un coût d'incessibilité équivalent au montant de la décote octroyée aux salariés. Une variation de 1 % du taux d'intérêt retenu pour le coût du portage aurait conduit à la même conclusion.

En conséquence de quoi aucune charge n'a été enregistrée en résultat tant en 2006 qu'en 2007.

L'ensemble des charges enregistrées à ce titre sous la rubrique « Charges de personnel » est détaillé ci-après :

	2007	2006
Charge au titre des options sur actions	2,1	1,6
Charge au titre des attributions gratuites d'actions	9,9	7,0
TOTAL	12,0	8,6

36. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen d'actions en circulation (déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions auto détenues). Ce nombre moyen résulte de la pondération, sur la période, des actions créées suite aux levées d'options et à l'augmentation de capital réservée aux salariés (année 2006).

Le résultat dilué par action est calculé en ajoutant au nombre moyen d'actions pondéré, le nombre potentiel d'actions à créer dans l'hypothèse d'une conversion en actions de tous les instruments potentiellement dilutifs.

2007	Résultat net EN MILLIONS D'EUROS	Nombre d'actions	Résultat par action
Résultat net de base (part du Groupe)	1 000	92 179 513	10,85
Options de souscription	-	-	-
Actions propres *	-	1 001 078	-
Résultat net dilué (part du Groupe)	1 000	93 180 591	10,73

2006	Résultat net EN MILLIONS D'EUROS	Nombre d'actions	Résultat par action
Résultat net de base (part du Groupe)	377	88 009 289	4,29
Options de souscription	-	11 004	-
Actions propres *	-	1 959 804	-
Résultat net dilué (part du Groupe)	377	89 980 097	4,19

* Potentiellement dilutives et détenues aux fins de couverture des options d'achat d'actions et des actions gratuites.

37. LITIGES – ARBITRAGES – AUTRES ENGAGEMENTS

Dans le cadre de son activité courante, le Groupe est engagé dans un certain nombre de litiges. Les affaires décrites ci-après ont fait l'objet, si nécessaire, de provisions considérées comme suffisantes en l'état actuel des dossiers.

La SNCF a introduit une instance à l'encontre de certaines entreprises appartenant au Groupe dans le but d'obtenir un remboursement de montants qu'elle estime trop versés dans le cadre de la construction de la ligne du TGV Nord, cette instance faisant suite à un jugement du Conseil de la concurrence. Dans l'état actuel du dossier, le Groupe EIFFAGE n'estime pas devoir subir d'effets négatifs significatifs sur sa situation financière à ce titre au-delà des provisions constituées.

Plusieurs sociétés du Groupe font actuellement l'objet d'enquêtes ou de procédures menées par le Conseil de la concurrence afin de déterminer si elles ont participé à des pratiques visant à restreindre les conditions de concurrence sur certains marchés

de travaux publics en Île-de-France, ou de construction de bâtiments scolaires en France. Compte tenu des provisions déjà constatées, le Groupe ne prévoit pas d'incidence négative significative au cours des exercices ultérieurs.

De par son activité ou en raison de l'utilisation de sites industriels anciens, le Groupe est recherché au titre d'éventuelles pollutions environnementales. Compte tenu du caractère ancien des pollutions en question, l'implication du Groupe n'est pas encore formellement établie. Néanmoins, en raison du caractère incertain des procédures, des provisions ont été constatées. Le Groupe ne s'attend pas à devoir enregistrer des incidences négatives significatives au cours des exercices ultérieurs.

L'activité du Groupe liée à la construction d'ensembles immobiliers, peut entraîner des risques de malfaçons dont la durée de révélation peut aller jusqu'à dix années et dont les coûts de réparation peuvent être significatifs. À ce titre, le Groupe est, au-delà de franchises, couvert par des contrats d'assurance décennale. Les provisions nécessaires ont été constituées et le Groupe n'attend pas de conséquences significatives à ce titre.

38. AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS ⁽¹⁾

	2007	2006
Indemnités de départ en retraite	–	28
Avals et cautions	2 680	2 213
Sociétés de personnes (Snc, Sci, Gie)	206	193
Loyers non échus sur locations longue durée ⁽²⁾	23	20
Loyers non échus sur baux commerciaux ⁽³⁾	78	72
Autres engagements donnés	196	187
TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS	3 183	2 713

Les cautions de soumission et de bonne fin données sur les grands contrats expliquent l'importance du montant du poste «Avals et cautions».

	2007	2006
Avals et cautions	439	347
Autres engagements reçus	224	240
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	663	587

(1) Les montants relatifs au programme de titrisation ne sont pas repris dans ce tableau car l'endettement correspondant est constaté au bilan (cf. note 23).

(2) Essentiellement contrats d'une durée inférieure à cinq ans.

(3) Essentiellement contrats d'une durée inférieure ou égale à neuf ans.

39. ÉVÈNEMENTS POST-CLÔTURE

Cession de terrains, constructions et immeubles de placement :

En janvier 2008, le Groupe a cédé un certain nombre d'immeubles pour un prix de vente total de 103 millions d'euros.

La plus-value brute dégagée à cette occasion est de 35 millions d'euros.

LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES en 2007

Ne sont reprises dans la liste ci-dessous que les sociétés dont le total du bilan est supérieur à cinq millions d'euros. Sauf mention contraire, les sociétés mentionnées ci-après font l'objet d'une intégration globale.

EIFFAGE ET SES FILIALES			
A'liénor	65,0 %	EIFFAGE Construction Seine-et-Marne	100,0 %
EIFFAGE Connectic 78	100,0 %	EIFFAGE Construction Services	100,0 %
Financière Laborde	100,0 %	EIFFAGE Construction Sud Aquitaine	100,0 %
Forces Hydro-techniques*	49,5 %	EIFFAGE Construction Sud Francilien	100,0 %
H'ennez	100,0 %	EIFFAGE Construction Val de Seine	100,0 %
Héveil	100,0 %	Entreprises Générales Louis Duchêne	100,0 %
Laborde Gestion	100,0 %	Fougerolle	100,0 %
Norscut*	50,0 %	Fougerolle Mitex	100,0 %
Optimep 4	100,0 %	Genie Civil Industriel	100,0 %
Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage*	28,6 %	Giflis	100,0 %
Soprano	100,0 %	Herbosch-Kiere	100,0 %
Tp Ferro*	50,0 %	Kraaijeveld	100,0 %
VERDUN PARTICIPATION 1 ET SES FILIALES 51,0 %		Norinter	100,0 %
Compagnie EIFFAGE du Viaduc de Millau	51,0 %	Oostvlaams Milieubeheer	100,0 %
Verdun Participation 2	51,0 %	Perrard	100,0 %
FINANCIÈRE EIFFARIE ET SES FILIALES 50,0 %		PIT Antwerpen	100,0 %
Adelac*	20,3 %	Pradeau Morin	100,0 %
Autoroutes Paris-Rhin-Rhône	40,7 %	Reynders B & I	100,0 %
Autoroutes Rhône-Alpes**	40,7 %	Romarco	100,0 %
Eiffarie	50,0 %	Scaldis Salvage & Marine Contractors*	25,0 %
EFI, SOCFI ET LEURS FILIALES 100,0 %		Seop	100,0 %
EIFFAGE CONSTRUCTION ET SES FILIALES DE CONSTRUCTION 100,0 %		Socamip	100,0 %
Antwerpse Bouwwerken	100,0 %	Sodemat	100,0 %
Auto Park Poznan	100,0 %	Soficom	100,0 %
Centre de Coordination Cecom	100,0 %	Solgec	100,0 %
Company for Environmental Management	100,0 %	Supae	100,0 %
De Graeve Entreprises Générales	100,0 %	Tchas Servis s.r.o	90,0 %
Druetz Entreprises Générales	100,0 %	Tchas Spol s.r.o	90,0 %
EIFFAGE Budownictwo Mitex	100,0 %	Thélu	100,0 %
EIFFAGE Construction Aisne Champagne Ardennes	100,0 %	Valens	100,0 %
EIFFAGE Construction Alsace Franche-Comté	100,0 %	ET SES FILIALES IMMOBILIÈRES	
EIFFAGE Construction Artois Hainaut	100,0 %	EIFFAGE Immobilier, ses filiales et les filiales immobilières régionales	100,0 %
EIFFAGE Construction Auvergne	100,0 %	Eurobalken et ses filiales	100,0 %
EIFFAGE Construction Basse-Normandie	100,0 %	Gestec et sa filiale	100,0 %
EIFFAGE Construction Bourgogne	100,0 %	Geyre Bellevue	75,0 %
EIFFAGE Construction Bretagne	100,0 %	Hdi	100,0 %
EIFFAGE Construction Centre	100,0 %	Jardin des Moulins	95,0 %
EIFFAGE Construction Côte-d'Azur	100,0 %	Montrouge Cap Sud	50,0 %
EIFFAGE Construction Gestion et Développement	100,0 %	Soficom Development	100,0 %
EIFFAGE Construction Haute-Normandie	100,0 %	EIFFEL CONSTRUCTION MÉTALLIQUE ET SES FILIALES 100,0 %	
EIFFAGE Construction Île-de-France Paris	100,0 %	Deform*	39,8 %
EIFFAGE Construction Languedoc Roussillon	100,0 %	Eiffel Construction Métallique	100,0 %
EIFFAGE Construction Limousin	100,0 %	Eiffel Deutschland Staltechnologie	100,0 %
EIFFAGE Construction Lorraine	100,0 %	Goyer	100,0 %
EIFFAGE Construction Matériel	100,0 %	EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS ET SES FILIALES 100,0 %	
EIFFAGE Construction Midi Pyrénées	100,0 %	Antrope	100,0 %
EIFFAGE Construction Nord	100,0 %	Appia Grands Travaux	100,0 %
EIFFAGE Construction Nord Aquitaine	100,0 %	Appia Liants Emulsion Rhône-Alpes	100,0 %
EIFFAGE Construction Paris Patrimoine	100,0 %	Bocahut	100,0 %
EIFFAGE Construction Pays de la Loire	100,0 %	Carrière de la Roche Blain	99,3 %
EIFFAGE Construction Picardie	100,0 %	Carrière des Grands Caous	100,0 %
EIFFAGE Construction Poitou Charentes	100,0 %	Carrière des Roches Bleues	100,0 %
EIFFAGE Construction Provence	100,0 %	Carrière du Sud-Ouest	100,0 %
EIFFAGE Construction Rhône-Alpes	100,0 %	Carrières des 3 Vallées	100,0 %
		Carrières et Matériaux	100,0 %

LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES EN 2007

Ne sont reprises dans la liste ci-dessous que les sociétés dont le total du bilan est supérieur à cinq millions d'euros. Sauf mention contraire, les sociétés mentionnées ci-après font l'objet d'une intégration globale.

Desquesnes	100,0 %	Forclim Ouest Atlantique	100,0 %
Dle	100,0 %	Forclim Sud-Ouest	100,0 %
Dle Ouest	100,0 %	Forclum Alsace Franche-Comté	100,0 %
Dle Spécialités	100,0 %	Forclum Anjou Maine	100,0 %
EIFFAGE Deutschland Bauholding	100,0 %	Forclum Antilles Guyane	100,0 %
EIFFAGE Infraestructuras	100,0 %	Forclum Aquitaine Limousin	100,0 %
EIFFAGE International	100,0 %	Forclum Auvergne	100,0 %
EIFFAGE TP	100,0 %	Forclum Aveyron	100,0 %
EIFFAGE TP Nord	100,0 %	Forclum Basse-Normandie	100,0 %
EIFFAGE Travaux Publics Est	100,0 %	Forclum Bourgogne	99,9 %
EIFFAGE Travaux Publics Gestion et Développement	100,0 %	Forclum Bretagne	100,0 %
EIFFAGE Travaux Publics Idf Centre	100,0 %	Forclum Centre Loire	100,0 %
EIFFAGE Travaux Publics Méditerranée	100,0 %	Forclum Champagne Ardennes	100,0 %
EIFFAGE Travaux Publics Nord Pas-de-Calais	100,0 %	Forclum Energies Services	100,0 %
EIFFAGE Travaux Publics Ouest	100,0 %	Forclum Gestion & Développement	100,0 %
EIFFAGE Travaux Publics Réseaux	100,0 %	Forclum Haute-Normandie	100,0 %
EIFFAGE Travaux Publics Rhône-Alpes Auvergne	100,0 %	Forclum Île-de-France	100,0 %
EIFFAGE Travaux Publics Sud-Ouest	100,0 %	Forclum Industrie Nord	100,0 %
Farrobo*	16,5 %	Forclum Infra Nord	100,0 %
Forézienne	100,0 %	Forclum Ingenierie	100,0 %
Fougerolle Sénégal	100,0 %	Forclum Loire Océan	100,0 %
Gauthy	100,0 %	Forclum Lorraine	100,0 %
Gtmf	100,0 %	Forclum Paris Idf Nord	100,0 %
Heinrich Walter Bau	100,0 %	Forclum Poitou Charentes	100,0 %
La Routière Guyanaise	100,0 %	Forclum Provence Alpes Côte-d'Azur	100,0 %
Les Matériaux Enrobés du Nord	100,0 %	Forclum Réseaux Nord	100,0 %
Masfalt	70,0 %	Forclum Rhône-Alpes	100,0 %
Resirep	100,0 %	Forclum Soficom	100,0 %
Roland	100,0 %	Forclum Sud-Ouest	100,0 %
Sesen	100,0 %	Forclum Transport	100,0 %
Seso	100,0 %	Forclum Val de Loire	100,0 %
Sgasa	60,0 %	Forcluméca Antilles Guyane	100,0 %
Sgtn	100,0 %	Forcluméca Normandie	100,0 %
Sobrissul**	25,5 %	Frigoservice*	20,8 %
Société des Carrières de la 113	100,0 %	G&S France	90,0 %
Société Matériaux de Beauce*	50,0 %	Inelbo	100,0 %
Sodeca	100,0 %	Ingg Grossi & Speier Spa	90,0 %
Stinkal	65,0 %	JJ Tome	52,0 %
Teodoro Gomes Alho e Filhos Ltd	51,0 %	Limpens	100,0 %
Tinel	100,0 %	Metareg Atlantique	100,0 %
Transroute	100,0 %	Neuberger Anlagen Technik	60,0 %
Travaux Publics de Provence	100,0 %	Norelec Technologies Electroniques	100,0 %
Travaux Publics et Assainissement	100,0 %	Pms*	25,0 %
Verdolini Recyclage	65,0 %	Samia	100,0 %
Wittfeld	100,0 %	Somis	100,0 %
FORCLUM ET SES FILIALES	100,0 %	Tecniarte**	33,8 %
Alsatel	99,9 %	Tpam	100,0 %
Ambitec	100,0 %	Tte Transel	100,0 %
Camom	100,0 %	Vse	100,0 %
Collignon Eng	100,0 %	Yvan Paque	100,0 %
Conscytec	100,0 %		
Egea	100,0 %		
EIFFAGE Energia	100,0 %		
Elettromeccanica Gallitalo	51,0 %		
Elomech Elektroanlagen	67,3 %		
Forclim Antilles Guyane	100,0 %		
Forclim Normandie	100,0 %		

* Sociétés mises en équivalence.

** Sociétés intégrées globalement en raison de la chaîne de participation assurant le contrôle par le groupe EIFFAGE.

Note 1 : les pourcentages indiqués sont les pourcentages d'intérêts directs et indirects détenus par la société mère EIFFAGE SA.

Note 2 : la liste complète des sociétés ainsi que leurs adresses et numéros de Siren est tenue à la disposition des personnes intéressées.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2007)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Société EIFFAGE SA, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823.9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2 des comptes consolidés expose les principes et méthodes comptables suivis par le Groupe, notamment en matière de contrats de construction et de provisions :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par le Groupe, nous nous sommes assurés de la pertinence et de la permanence des modalités retenues pour la comptabilisation du chiffre d'affaires et du résultat des activités de travaux suivant la méthode de l'avancement exposée en note 2.4.
- Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur une analyse des processus mis en place par la société pour identifier et évaluer les risques, ainsi que sur l'examen des risques attachés aux principales provisions constituées (notes 2.19 et 21); nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations retenues.

La société procède systématiquement, pour chaque clôture, à un test de dépréciation des *goodwill* selon les modalités décrites dans la note 2.8 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 2.8 et 8 donnent une information appropriée.

Les notes 2.9 et 9 aux comptes consolidés décrivent le traitement comptable retenu par le Groupe pour l'activité de concessions. Nous nous sommes assurés que le traitement comptable retenu ne contrevient pas aux principes généraux du référentiel IFRS et que les notes aux comptes consolidés donnent une information appropriée à cet égard.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 4 avril 2008

Les Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie régionale de Versailles

KPMG Audit
Département de KPMG SA

PricewaterhouseCoopers Audit

Philippe Mathis
Associé

Yan Ricaud
Associé

FILIALES ET PARTICIPATIONS au 31 décembre 2007

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	Capitaux propres autres que le capital y.c. résultat 2007	Quote-part du capital détenue en %
1. Filiales (+ 50 % du capital détenu par EIFFAGE)			
EIFFAGE Construction ⁽¹⁾	136 219	212 776	100,00
Forclum ⁽¹⁾	71 618	259 217	100,00
EIFFAGE Travaux Publics ⁽¹⁾	127 694	328 009	100,00
Financière Eiffarie ⁽¹⁾	101 803	879 370	50,00
Eiffel Participations ⁽¹⁾	458	48 615	100,00
Verdun Participations 1 ⁽¹⁾	4 185	-143 332	51,00
A'Liéonor	20 840	-7	65,00
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par EIFFAGE)			
TP Ferro Concesionaria	51 435	9 270	50,00
Efi ⁽¹⁾	51 953	28 866	24,36
Norscut	36 175	-1 498	45,00
Smtpc	17 804	25 459	28,63

(1) Les informations concernant ces sociétés sont des données consolidées.

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR TOUTES LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Valeur comptable des titres détenus :

Brute

Nette

Montant des prêts et avances accordés

Montant des cautions et avals donnés

Montant des dividendes encaissés

Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Engagements donnés	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par EIFFAGE au cours de l'exercice
1 014 706	1 014 706	-	14 320	3 797 684	149 840	125 166
284 042	284 042	-	-	2 529 001	73 499	58 039
268 577	268 577	-	21 049	4 070 863	95 644	71 358
201 699	201 699	-	-	1 802 589	68 555	56 093
53 426	53 426	-	1 854	318 038	- 4 913	6 013
20 410	20 410	-	-	29 033	1 403	91 787
13 546	13 546	627	-	-	-5	-
25 718	25 718	26 416	-	-	-	-
19 420	19 420	-	-	1 620	4 963	1 158
16 279	16 279	195 861	-	39 264	-1 484	-
8 821	8 821	-	-	33 093	10 028	2 089

Filiales françaises	Filiales étrangères	Participations françaises	Participations étrangères
1 859 060	3 155	30 118	42 419
1 858 345	-	30 118	42 019
314 260	-	373	223 549
1 222 351	-	11 992	1 309
408 457	-	3 247	126

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

sur la préparation et l'organisation des travaux du Conseil et le Contrôle interne

1. INTRODUCTION

Le présent rapport est établi en application des articles L225-37 et L225-68 du Code de Commerce résultant de l'article 117 de la loi du premier août 2003 de sécurité financière.

Il rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place dans le Groupe EIFFAGE.

EIFFAGE est un Groupe de sociétés ayant à sa tête une holding, la Société Anonyme EIFFAGE, qui contrôle directement ou indirectement un ensemble d'entreprises exerçant leur activité dans les secteurs : bâtiment, promotion immobilière, génie civil, construction et maintenance routière, installation multitechnique, construction métallique et concession d'infrastructures de transport et de télécommunications.

2. PRÉPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration d'EIFFAGE est composé, au 31 décembre 2007, de sept Administrateurs dont trois sont indépendants au sens du rapport Bouton, un représentant d'un ancien actionnaire, un dirigeant du Groupe, le Président de la société regroupant des managers actionnaires et une représentante des salariés actionnaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires qui encouragent cette dernière représentation. Le 18 avril 2007, les fonctions de Président et de Directeur Général ont été dissociées avec la nomination d'un Directeur Général. Celui-ci a remis sa démission le 6 décembre 2007, et le 7 décembre, ces deux fonctions ont été de nouveau regroupées.

Le Conseil est doté depuis 1997 d'un Comité des Nominations et des Rémunérations et d'un Comité des Comptes, chargés de préparer les décisions du Conseil et de formuler des avis et recommandations.

Le premier a pour vocation de proposer la nomination et la rémunération, tant fixe que variable, du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et des Directeurs Généraux délégués, le cas échéant.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, la rémunération du Président-Directeur Général, seul mandataire social dirigeant, ne comprend plus de part variable, sa rémunération globale étant égale à 80 % de celle perçue au titre de 2005. Il n'a bénéficié d'aucune attribution de stock-option ni d'actions gratuites.

Sont soumises à ce Comité les listes établies en vue de l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions, ainsi que l'attribution d'actions gratuites avant leur présentation au Conseil d'Administration.

Il étudie les candidatures et formule les propositions au Conseil d'Administration à l'occasion du renouvellement ou de la nomination des Administrateurs, notamment concernant la sélection des Administrateurs indépendants.

Le Conseil d'Administration du 7 décembre 2007 a chargé le Comité des Nominations et des Rémunérations de conduire le processus de sélection des candidats potentiels à la succession du Directeur Général actuellement en fonction.

Il est composé de deux membres dont un Administrateur indépendant, qui le préside, et s'est réuni deux fois en 2007.

Le Comité des Comptes examine, avant leur présentation au Conseil d'Administration, les comptes sociaux et consolidés, les procédures internes de collecte et de contrôle des informations

comptables, et les modalités d'intervention des auditeurs externes. À ce titre, il reçoit les Commissaires aux comptes hors la présence du management au moins une fois par an.

Il contrôle la procédure de sélection et de renouvellement des Commissaires aux comptes et formule des recommandations sur leur nomination.

Il revoit périodiquement la politique du Groupe en matière d'audit et de contrôle interne.

Il est composé de trois Administrateurs dont deux sont indépendants et s'est réuni 4 fois en 2007.

Le Conseil s'est doté, en 2004, d'un Comité Stratégique chargé d'examiner les projets de croissance externe significative, d'investissement et de cessions d'activité importants. Il est également saisi des opérations importantes de restructuration interne et lui sont soumis les documents de gestion périodiques, ainsi que les budgets et les prévisions. Il est composé de deux membres, dont un Administrateur indépendant. Il est présidé par le Président du Groupe et s'est réuni 5 fois en 2007.

Le Conseil et les trois Comités sont dotés d'un Règlement intérieur qui précise, notamment, dans leur principe, la fréquence des réunions, leur objet principal, les informations communiquées à l'occasion de ces réunions.

Le Conseil s'est réuni dix fois en 2007. Il a procédé, lors de sa dernière réunion, à une évaluation de ses travaux. L'assiduité en 2007 a été de 97 %, à comparer à 93 % en 2006 et 81 % en 2005.

3. PRINCIPES DE CONTRÔLE INTERNE

EIFFAGE est dirigé par un Président-Directeur Général dont les pouvoirs résultent des dispositions légales et réglementaires, complétées par les statuts de la société et le Règlement du Conseil.

Les différentes activités exercées par le Groupe sont regroupées en branches, sous-groupes cohérents dans les métiers qu'ils exercent. Chaque Branche est contrôlée par une Société par Actions Simplifiée (SAS) détenue à 100 % par EIFFAGE, pour ce qui concerne les activités de travaux. Les sociétés exerçant le métier de concessionnaire de services publics sont rattachées directement ou à travers des holdings financières à EIFFAGE et leur pourcentage de détention est variable. Le périmètre du Contrôle interne du Groupe se confond avec celui des Sociétés consolidées globalement auquel s'ajoutent les Sociétés en Participation permanentes et temporaires, qu'elles soient consolidées ou non.

Le Contrôle interne dans le Groupe s'inspire des principes définis dans le « COSO report ». EIFFAGE s'est assuré, à l'occasion de la publication par l'IFACI des travaux du Groupe de Place sur le « Cadre de Référence » du Contrôle interne, que les principes suivis étaient également cohérents avec les principes généraux définis dans ce document.

A titre de rappel, le « COSO report » définit le contrôle interne comme « un processus mis en œuvre par la direction générale, la hiérarchie, le personnel d'une entreprise et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des dispositifs entrant dans les catégories suivantes :

- réalisation et optimisation des opérations;
- fiabilité des informations financières;
- conformité aux lois et règlements en vigueur.

Ce processus relève des personnes de l'entreprise et de son organisation. On distingue :

- la responsabilisation de chaque collaborateur sur le résultat de son action ;
- le contrôle hiérarchique exercé sur l'activité des personnes se trouvant dans la sphère hiérarchique ;
- l'Audit interne, institué par EIFFAGE en 2002, a pour vocation de contrôler et d'évaluer le fonctionnement des entités opérationnelles et des différents processus transversaux du Groupe. Au service de la Direction Générale, la Direction de l'Audit interne exerce donc un contrôle de deuxième degré qui s'assure de la qualité du contrôle interne dans les entités auditées, dans les domaines administratif, technique et financier et sur l'ensemble des dispositifs opérationnels, informationnels et de pilotage du Groupe. L'effectif de la Direction de l'Audit interne sur l'ensemble de l'année 2007 est de 10 personnes.

4. L'ORGANISATION DU CONTRÔLE INTERNE

4.1. Activité de travaux

Plus de 90 % de l'activité du Groupe relevant des branches de travaux est réalisé sur des chantiers (ou affaires) de taille unitaire très faible et de durée réduite, dont les responsables doivent disposer des délégations nécessaires à leur maîtrise.

La décentralisation des responsabilités au sein du Groupe s'effectue à travers un réseau de filiales et d'établissements à taille humaine, ce qui en facilite le suivi et limite les risques.

L'organisation du Contrôle interne est basée sur une répartition des rôles et responsabilités entre quatre niveaux hiérarchiques :

- le chantier (ou l'affaire) est la cellule de base. Son patron est pleinement responsable. Il s'engage personnellement sur la sincérité de ses comptes ;
- le chef d'entreprise (patron de l'établissement ou de la filiale) a des pouvoirs encadrés par les délégations de sa hiérarchie. L'action commerciale de l'établissement (ou de la filiale) et la prise d'affaires relèvent de la compétence du chef d'entreprise. Il détermine la marge commerciale des offres ;
- le directeur régional assure la tutelle des établissements et/ou filiales de son territoire et coordonne leur action. Il lui appartient d'organiser l'utilisation optimale des moyens humains et matériels, de favoriser les échanges et la libre circulation des informations (montantes, descendantes et transversales). Il a une fonction de tuteur et de contrôleur ;
- la branche a, parmi sa compétence de Direction Générale :
 - la gestion de la trésorerie ;
 - le suivi des règles comptables et de gestion ;
 - la gestion des carrières des collaborateurs Cadres ;
 - la définition des investissements en immobilier, en matériel et de croissance externe.

En 2006, une nouvelle Direction Europe a pris en charge le développement et le contrôle des activités de travaux du Groupe en Europe hors de France, quelle que soit leur branche de rattachement. L'objectif visé est de renforcer le contrôle interne sur les filiales européennes, d'accélérer leur intégration et d'accroître les synergies entre activités dans chaque pays. La Direction Europe a, vis-à-vis de l'ensemble des filiales européennes, les mêmes prérogatives que les Directions Générales de branches en France vis-à-vis de leurs filiales.

4.2. Activité de concessions

L'activité de concession d'EIFFAGE s'exerce, en 2007, pour 98 % au sein du groupe APRR, constitué d'APRR et de sa filiale AREA.

La Direction Générale de la société APRR est assurée par le Président du Conseil d'Administration, sur proposition d'EIFFAGE à travers Eiffarie (sa holding commune avec Macquarie, qui possède 81,5 % du capital d'APRR).

L'organisation du contrôle interne au sein du groupe APRR est basée sur une répartition des rôles et responsabilités entre les acteurs suivants :

- Conseil d'Administration d'APRR : il détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués à l'assemblée générale des actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Le Conseil d'Administration dispose de deux comités spécialisés : un comité d'audit et un comité de sélection et des rémunérations. Ces comités statuent au niveau du Groupe. Le Conseil d'Administration encadre les pouvoirs du Directeur Général pour certaines décisions importantes relatives à la société et/ou à ses filiales dont l'enjeu est supérieur à 15 millions d'euros ;
- Direction Générale : le Directeur Général tient de la loi des pouvoirs propres. Il assume, sous sa responsabilité, la direction de la société et représente la société dans ses rapports avec les tiers. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, sous réserve que l'acte qu'il accomplit entre dans l'objet social et ne soit pas expressément réservé à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil d'Administration. Les fonctions de Président-Directeur Général de la société APRR et de Président d'AREA sont exercées par le Président-Directeur Général d'EIFFAGE. Un Directeur Général Délégué a été nommé le 7 janvier 2008 à ses côtés. Le Directeur Général Délégué exerce également les fonctions de Directeur Général d'AREA ;
- Directions fonctionnelles, opérationnelles et d'exploitation : leurs pouvoirs sont encadrés par les délégations qu'elles tiennent de leur hiérarchie. Les Directions fonctionnelles et opérationnelles sont communes à APRR et AREA. Seules les Directions d'exploitation sont dissociées. Le District constitue la cellule de base de l'exploitation et assure, sur la portion du réseau autoroutier qu'il couvre et sous la responsabilité de sa Direction Régionale de rattachement, l'exploitation, la viabilité et la sécurité du réseau ;
- Direction de l'Audit Groupe et des risques : cette Direction rattachée au Président-Directeur Général exerce les missions d'Audit interne et de gestion des risques du Groupe APRR. Elle est composée de 4 personnes et a recours, en tant que de besoin, à des ressources externes temporaires pour conduire ses missions.

4.3. Responsabilité du Groupe

Le Groupe est en charge de la stratégie, c'est-à-dire l'orientation des grands investissements financiers.

Il gère les carrières des Cadres Dirigeants.

Il a autorité sur :

- la finance ;
- les relations avec la communauté financière et l'actionariat ;
- les pratiques et règles comptables, fiscales et de gestion.

Il coordonne la politique sociale des branches.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

sur la préparation et l'organisation des travaux du Conseil et le Contrôle interne

Les services support centraux du siège sont composés d'experts à la disposition des chefs d'entreprises et directeurs régionaux qui peuvent les consulter hors hiérarchie.

Aux différents niveaux de responsabilité, le chantier, l'établissement (ou la filiale), la région, la branche, le groupe, il y a cohérence entre pouvoirs et responsabilités.

Lorsqu'il s'agit d'un grand chantier, cette organisation est adaptée et certains niveaux hiérarchiques peuvent être supprimés entre le chantier et la Direction Générale de la Branche. Le chantier est alors doté, en raison de sa taille, de moyens fonctionnels et de contrôle propres.

Suivant le principe de subsidiarité, la décision incombe au niveau le plus proche du terrain; les contrôles se font *a posteriori*.

La Direction de l'Audit interne, directement rattachée au Président-Directeur Général, évalue et pilote le contrôle interne conformément aux principes retenus par le Groupe.

5. RÈGLES DE GESTION

5.1. Activité de travaux

Les règles de gestion d'EIFFAGE sont fondées sur trois principes généraux :

- les prévisions et les réalisations viennent du terrain;
- la qualité des prévisions est essentielle;
- la gestion est cohérente avec la comptabilité.

LES PRÉVISIONS ET LES RÉALISATIONS VIENNENT DU TERRAIN

Le compte d'exploitation mensuel est, avec les prévisions trimestrielles, l'instrument de base de la gestion.

Le compte d'exploitation est directement généré par le logiciel de comptabilité. Celui-ci est alimenté par les services comptables pour ce qui concerne les charges et par chaque responsable de chantier ou d'affaire pour les produits et les charges non encore comptabilisés.

Chacun est responsable, à son niveau, des chiffres qu'il a communiqués.

Il en est de même pour les prévisions trimestrielles qui sont, par analogie, des comptes d'exploitation prévisionnels à fin d'affaire ou à fin de période.

LA QUALITÉ DES PRÉVISIONS EST ESSENTIELLE

Chaque chantier (ou affaire) fait l'objet d'une prévision :

- avant son lancement ou à son tout début;
- à l'occasion des révisions trimestrielles.

La prévision a pour objet de cerner, au mieux, pour chaque chantier (ou affaire), les produits et le résultat :

- des trois mois à venir;
- à fin de l'exercice en cours;
- à fin de chantier (ou d'affaire).

Chaque fonction support, prestataire, section de frais généraux fait l'objet d'un budget annuel, lui-même revu trimestriellement.

Toutes les prévisions sont structurées sous un format identique à celui du reporting mensuel de manière à faire apparaître les écarts.

Toute dérive naissante entre prévision et réalisation est analysée et les conséquences tirées lors de l'établissement de la prévision suivante.

LA GESTION EST COHÉRENTE AVEC LA COMPTABILITÉ

La comptabilité est la référence unique de la gestion. Il n'y a donc qu'un seul résultat : le résultat comptable.

Les exploitants ont la responsabilité de déterminer les produits qui sont la juste mesure de l'avancement; c'est la notion de produit mérité ou droit à recettes par opposition à la facturation qui peut avoir un cadencement et une valorisation différents.

De l'unité de base (le chantier ou l'affaire), jusqu'à la holding du Groupe, l'information remonte sans retraitement ni ajout. Ainsi, les comptes sont les mêmes pour tous, et l'auteur de l'information est pleinement concerné par celle-ci.

Seul l'indispensable remonte, selon la ligne hiérarchique, mais le circuit court est toujours possible pour l'information. Celle-ci circule librement.

Chaque responsable est informé des performances de ses collègues.

Quelques principes, simples à respecter, assurent la cohérence de l'information :

- Principe de globalité :
 - tous les chantiers et affaires sont intégrés;
 - toutes les sections de frais apparaissent;
 - toutes les filiales ou établissements et toutes les entités sont reprises dans la synthèse de chaque Branche;
 - aucun compte, aucune structure, aucune entité n'est ignoré.
- Principe de permanence :
 - pas de changement de méthode ou de périmètre sauf ceux résultant de décisions et d'instructions du Groupe;
 - les historiques ne sont pas « retouchés » ; ils facilitent la compréhension d'une situation et son extrapolation;
 - toutes les données sont fournies en cumulé.
- Principe d'unité :
 - langage commun dans la communication;
 - format unique des documents.

5.2. Activité de concessions

5.2.1. Le groupe APRR a adapté dès le début de 2006 son système de reporting aux règles de gestion du Groupe EIFFAGE. Ses tableaux de bord comprennent un ensemble d'indicateurs opérationnels et financiers mensuels concernant, notamment, le trafic, le chiffre d'affaires, les ratios de productivité de l'exploitation, les charges de fonctionnement, la trésorerie, les effectifs et le calcul de l'Ebitda mensuel cumulé.

Le reporting financier est produit le 15 de chaque mois et fait l'objet d'une présentation systématique aux représentants d'EIFFAGE et de Macquarie, au sein du Conseil d'Administration d'Eiffarie. Il compare les réalisations aux prévisions initiales et aux réalisations de la même période de l'année passée.

Concernant le processus budgétaire, chaque Direction élabore son propre budget en septembre/octobre et le fait valider par la Direction Générale lors des conférences budgétaires. Ces conférences budgétaires se tiennent pour chaque direction. En cours d'exercice, les prévisions budgétaires sont revues trimestriellement (avril, juillet et octobre) et font l'objet d'une communication interne avec la présentation d'un compte de résultat révisé sur la base du réexamen trimestriel des prévisions.

Le Directeur Général Délégué et le Directeur Financier du groupe APRR s'assurent de la cohérence des décisions qui sont prises avec le contrat d'entreprise et les objectifs opérationnels et financiers lors de l'élaboration du budget et des différentes révisions trimestrielles.

5.2.2. Les autres activités du Groupe dans les concessions, qu'il s'agisse de remises d'offres, de projets en cours de réalisation ou d'ouvrages ou équipement en exploitation, font l'objet d'un reporting régulier adapté à leur situation.

En particulier, la Compagnie EIFFAGE du Viaduc de Millau, dont EIFFAGE contrôle 51 % aux côtés de la Caisse des Dépôts, produit chaque mois un compte rendu d'exploitation faisant apparaître le trafic, les revenus et les charges comparés au budget et à l'année précédente.

6. LE FONCTIONNEMENT DU CONTRÔLE INTERNE

6.1. Activité de travaux

Les principes de gestion clairs, simples et transparents, énoncés ci-avant, permettent la mise en œuvre d'un contrôle interne qui repose principalement sur :

- la responsabilisation à tous niveaux qui s'inscrit, chaque fois qu'elles existent, dans les démarches « qualité » et/ou « certification » (Iso) en place dans les différentes Branches du Groupe ;
- l'exploitation d'un système cohérent d'outils et de moyens de prévention et de détection des risques qui a pour vocation :
 - d'aider le responsable à connaître en permanence la situation du centre de profit dont il a la charge ;
 - de mieux anticiper les difficultés et les zones à risque, qu'elles soient d'ordre économique, contractuel ou social ;
 - de limiter l'ampleur et l'impact des dysfonctionnements.

Ces outils et moyens de prévention des risques combinent :

- les sécurités amont ;
- les systèmes d'alerte ;
- les procédures internes de contrôle ;
- les audits préventifs d'entités et de procédures diligentées par la Direction Générale et réalisés par la Direction de l'Audit interne.

LES SÉCURITÉS AMONT SONT PRINCIPALEMENT

Les délégations de pouvoirs

Elles fixent le champ et l'étendue des responsabilités et des pouvoirs délégués selon les fonctions exercées par le délégataire.

Schématiquement, le patron de la société tête de Branche délègue à ses directeurs régionaux et directeurs de filiales et d'établissements des pouvoirs relatifs à la représentation de la société, la négociation de marchés dans des limites de montant, la gestion du personnel non-cadre, l'hygiène, la sécurité.

Le Directeur Régional délègue, à son tour, à ses directeurs de filiales (ou d'établissements), des pouvoirs plus restreints, en matière d'hygiène et de sécurité.

Les pouvoirs bancaires et les règles applicables en matière de trésorerie

Les pouvoirs bancaires sont codifiés, les délégataires agissent sous double signature systématique.

L'ouverture d'un compte bancaire respecte une procédure stricte. Des instructions détaillées définissent les règles de fonctionnement de la trésorerie, de la mise en place des cautions et des financements, des mesures de sécurisation.

Les procédures à respecter en matière d'investissements

Les décisions d'investissements sont prises au niveau de la Direction Générale de chaque Branche. Pour ce qui concerne les investissements financiers (croissance externe), l'accord préalable de la Direction Générale du Groupe est systématiquement requis. Il en est de même pour les projets de nouvelles concessions. Lorsque les investissements financiers ou les concessions nouvelles projetées dépassent le seuil de 30 millions d'euros fixé par le règlement du Conseil, les projets correspondants lui sont présentés, après avoir été préalablement évoqués au Comité Stratégique. Il en est de même pour les cessions d'activités au-delà de ce seuil.

En matière d'actifs corporels, leur taille et leur nature déterminent s'ils seront gérés directement par les filiales et les régions ou au niveau de la Branche.

Les investissements corporels (quels qu'ils soient) font l'objet de budgets prévisionnels suivis dans leur réalisation par les Directions Centrales de matériel des Branches.

Les Guides

Les services centraux des Branches ont parmi leurs missions celles :

- d'établir, diffuser et commenter à leurs correspondants en régions et filiales (ou établissements) toutes les instructions, préconisations liées à l'évolution de la Législation et de la Réglementation ou changement de règles internes au Groupe ou à la Branche ;
- de fournir et mettre à jour les guides et autres manuels destinés aux responsables opérationnels et commerciaux ;
- d'organiser des réunions périodiques avec leurs correspondants, en régions ou filiales (ou établissements), afin de débattre des difficultés d'interprétation et d'application et vérifier, à cette occasion, que les messages ont bien été assimilés et les instructions respectées.

Assurances

Le Groupe a initié une politique de couverture des risques qui prend en considération l'effet de taille et d'évolution des métiers afin d'accroître le niveau des garanties par sinistre.

Les activités de construction se caractérisent par une réglementation particulière et des obligations d'assurances qui sont suivies au niveau de chaque Branche par les Directions juridiques. Le responsable assurance, au niveau du Groupe, veille à la cohérence d'ensemble du dispositif, notamment en matière de politique de franchises, le Groupe recherchant systématiquement une réduction de ses primes en contrepartie d'une auto-assurance pour les sinistres de faible importance, et de niveaux de garanties adaptés en responsabilité civile. À ce titre, le Groupe a mis en place plusieurs lignes de garanties successives qui permettent de faire face aux très gros sinistres.

LES SYSTÈMES D'ALERTE

Le Tableau de Bord de Gestion

Indépendamment des dispositifs d'alerte qui peuvent avoir été introduits dans les différentes entités du Groupe, en réponse à des besoins spécifiques, le principal outil de veille et d'alerte en place dans le Groupe est le Tableau de Bord de Gestion.

Sa première fonction est de recueillir une synthèse des informations essentielles au suivi et au pilotage des différentes entités du Groupe.

Sa seconde fonction, par le choix des indicateurs et leur présentation, est d'identifier les éléments hétérogènes qui méritent d'être approfondis.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

sur la préparation et l'organisation des travaux du Conseil et le Contrôle interne

Le tableau de bord centralise l'information issue des chantiers (ou affaires) par strates successives :

- établissement (ou filiale);
- région;
- branche;
- groupe;

selon une présentation normalisée, commune à l'ensemble de ces Branches.

Il comporte des indicateurs de performance (tels qu'activité et résultat), de tendance (carnets de commandes, trésorerie, effectifs, etc.), de performance future (budget/prévisions).

Quelques indicateurs spécifiques à certains métiers viennent compléter le tableau de bord.

Ces indicateurs sont suivis mensuellement, trimestriellement pour les indicateurs de la performance future.

Priorité est donnée à la rapidité de diffusion des documents et au délai de réactivité. Un calendrier, impératif, de diffusion du tableau de bord est établi chaque début d'année. La synthèse du tableau de bord, au niveau du Groupe, ainsi que la situation de trésorerie sont communiquées chaque mois aux Administrateurs.

L'activité immobilière fait l'objet d'un suivi particulier eu égard à la nature différente des risques considérés

Un Comité d'Engagement, au niveau de la Direction Générale de la Branche EIFFAGE Construction, statue et décide à chaque étape du processus de lancement et de développement d'un programme immobilier.

Le Comité d'Engagement effectue, quatre fois par an, pour l'ensemble des régions du Groupe une revue détaillée des programmes immobiliers sous tous leurs aspects (administratif, commercial, technique et financier).

Un tableau de bord, établi chaque trimestre, assure le suivi des opérations, affaire par affaire.

Les autorisations d'engagements d'opérations en concessions ou de PPP sont soumises à une procédure similaire : un Comité, composé aujourd'hui du Président-Directeur Général, du Directeur Financier et du Secrétaire Général d'EIFFAGE et des présidents des branches concernées par une opération donnée, évalue le niveau de risque et valide les offres pour chacun des projets.

Cinq réunions se sont ainsi tenues en 2007, pour des projets de concessions ou de PPP (autoroutes, hôpitaux, prisons et stade).

Le suivi de la trésorerie

Dans les métiers exercés par le Groupe EIFFAGE, la trésorerie des Entreprises reste un indicateur fondamental de leur bonne santé économique. Aussi, celle-ci est-elle analysée au moins une fois par mois, à travers la diffusion de positions de trésorerie regroupées, à chaque niveau hiérarchique, les entités contrôlées.

Le recouvrement des créances

Le Groupe a mis en place, en 2002, un programme de titrisation de créances commerciales qui concerne la quasi-totalité des filiales de travaux. Cette modalité de financement particulièrement économique a introduit un formalisme plus grand dans le suivi des créances clients.

Un tableau de bord des opérations de titrisation est établi chaque mois pour chaque Branche par la Direction de la Trésorerie d'EIFFAGE.

LES PROCÉDURES INTERNES DE CONTRÔLE

Les procédures internes de contrôle se veulent un guide auquel chaque responsable peut se référer. Elles recensent les principaux points à contrôler en appréciation de la matérialité et de la probabilité des risques sur :

- la prise d'affaire à risque;
- la sélectivité des affaires;
- la fiabilité des clients;
- les engagements contractuels;
- le suivi contractuel;
- le recouvrement des créances;
- la pertinence des budgets;
- la dérive des coûts;
- la prévention des litiges et contentieux.

Elles fixent l'essentiel des vérifications et contrôles et n'imposent pas plus de contraintes et de formalisme que nécessaire.

Elles sont l'outil d'accompagnement de la responsabilisation de chacun et contribuent à la vigilance permanente de tous les responsables à tous niveaux.

Chaque Branche décline ses opérations de contrôle interne à partir des thèmes communs développés ci-dessus.

Les processus de contrôle vont de la revue exhaustive ou par sondage des différents points aux tests d'application des procédures.

Les résultats des diligences effectuées sont traités lors des réunions périodiques aux différents niveaux de la Branche concernée.

LA PRÉVENTION DE LA FRAUDE

Des recommandations précises d'application des procédures de rapprochements bancaires et d'utilisation des termes de paiement sont régulièrement renouvelées auprès de toutes les entités opérationnelles.

Les paiements sécurisés sous forme électronique sont déployés dans toutes les entités du Groupe. L'objectif est de limiter l'utilisation des chèques et ainsi réduire l'exposition des transactions aux actes frauduleux.

LES AUDITS PRÉVENTIFS D'ENTITÉS OU DE PROCÉDURES

Des missions spécifiques sont organisées à la diligence des Directions Générales de Branches (Secrétariat Général) ou de celle d'EIFFAGE (Audit interne).

La Direction de l'Audit interne évalue, à cette occasion, les mesures prises pour assurer :

- la sécurité des actifs;
- la qualité des informations;
- le respect des directives;
- l'optimisation des ressources dans les entités auditées.

Elle fait des recommandations visant à l'amélioration des procédures, s'assure de la mise en place des recommandations, et enfin, contrôle et évalue a posteriori les conséquences des recommandations faites.

L'exploitation des rapports de conclusions de missions des Commissaires aux comptes entre dans le champ des missions dévolues à la Direction Générale de chaque Branche (Secrétariat Général) et à la Direction de l'Audit interne.

6.2. Activité de concessions

L'activité du groupe APRR est organisée autour d'un ensemble de procédures et de principes qui sous-tendent les processus de l'entreprise.

GESTION ET INFORMATION FINANCIÈRE

Conformément à la réglementation, le Groupe prépare depuis 2005 ses comptes consolidés selon le référentiel IFRS. Par ailleurs, la Société APRR et ses filiales établissent leurs comptes sociaux selon les principes comptables généralement admis en France.

Les comptes sociaux sont présentés de la même manière et établis selon des méthodes comptables identiques chez APRR et AREA. Le collège des Commissaires aux comptes du groupe APRR est identique à celui qui certifie les comptes du Groupe EIFFAGE. La production comptable et le déclenchement des paiements sont pilotés par la Direction Financière du groupe APRR.

Le programme d'investissement du Groupe fait l'objet d'un processus de recalage en deux phases en mai et octobre et est rapproché des engagements du Groupe figurant dans les contrats de concession respectifs d'APRR et d'AREA détaillés et complétés pour la période 2004-2008 dans les contrats d'entreprise.

Le suivi de la trésorerie fait l'objet de reportings mensuels des flux réalisés et prévisionnels des entités sociales APRR et AREA d'une part et de la position consolidée Groupe d'autre part, ainsi que de reportings plus spécifiques lors des recalages budgétaires, des clôtures de comptes.

La gestion de la dette du groupe APRR et de sa holding de contrôle Eiffarie est assurée, sous le contrôle de la Direction Financière d'EIFFAGE, par le département dette et trésorerie commune à Eiffarie et APRR. Celui-ci assure la mobilisation des financements nécessaires pour faire face aux besoins du Groupe, le suivi des obligations/covenants bancaires des différentes conventions de crédit ainsi que le suivi du risque de taux pouvant amener à des recommandations pour limiter l'exposition à ce risque.

SYSTÈMES INFORMATIQUES DE GESTION

Le système d'information d'APRR est composé d'un progiciel de gestion intégré pour la gestion, les finances et les ventes, d'un progiciel propre aux ressources humaines et de logiciels spécifiques développés en interne qui gèrent le péage et le trafic.

L'architecture des systèmes relatifs au péage et au trafic est très décentralisée afin d'éviter tout risque de perturbation de l'exploitation en cas d'incident. Les voies de péage et les gares sont indépendantes les unes des autres, les remontées d'information depuis les voies de péage sont asynchrones de façon à se mettre à l'abri des conséquences d'un problème informatique à un endroit donné de la chaîne.

Le système d'information d'AREA est actuellement composé d'outils spécifiques pour les aspects gestion, financier et ressources humaines ainsi que pour les aspects péage et trafic. La migration d'AREA sur l'ERP d'APRR a été réalisée au début de 2008 et le progiciel RH étendu aux deux structures.

CONTRÔLE DES MARCHÉS

En application des avenants aux conventions de concession d'APRR et d'AREA établis lors de la privatisation, les marchés de travaux, de plus de 2 millions d'euros hors taxes et les marchés de fournitures et de services de plus de 240 000 euros hors taxes conclus par le Groupe restent dans le champ d'application du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés

à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005, relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics. Dans ce cadre, ces marchés sont soumis à une publicité européenne et à une mise en concurrence préalable.

EIFFAGE s'est engagé spontanément, lors de l'acquisition de la participation de l'État en février 2006, à ne pas augmenter pendant trois ans sa part de marché des travaux d'APRR.

APRR et AREA disposent chacune d'une Commission des marchés fonctionnant conformément aux dispositions de l'article 6 du cahier des charges annexé à leurs conventions de concession respectives.

Ces Commissions des marchés ont pour mission de définir les règles internes de passation et d'exécution des marchés et d'émettre un avis sur l'attribution des marchés de travaux, de fournitures et de services dépassant l'un des seuils indiqués au paragraphe précédent.

Un rapport d'activité des Commissions des marchés, portant sur l'année précédente, est établi tous les ans.

AUDIT INTERNE

Les auditeurs du groupe APRR ont conduit, en 2007, 9 missions d'audit liées aux activités opérationnelles, fonctionnelles, à l'exploitation et au système d'information. Les principes et les méthodes mis en œuvre sont cohérents avec ceux de la Direction de l'Audit du Groupe EIFFAGE.

7. LES INTERVENANTS DU CONTRÔLE INTERNE

Les intervenants de la chaîne de contrôle interne du Groupe, dont les principes ont été exposés dans le présent rapport, peuvent être classés conformément aux dispositions suivantes :

- l'élaboration, le suivi et la mise à jour des sécurités amont sont de la compétence des services centraux et de la Direction Générale des Branches;
- l'exploitation des systèmes d'alerte est assurée par :
 - les Responsables Administratifs Régionaux pour ce qui concerne leur région;
 - les Contrôleurs de Gestion, au niveau de la Branche, qui traitent les informations en provenance des Régions et des Filiales, effectuent les contrôles de cohérence, informent leur Direction Générale et les Responsables Administratifs Régionaux de l'évolution défavorable de certains paramètres et interviennent ponctuellement en liaison avec les services centraux du Siège (comptabilité – trésorerie) auprès des Directions Régionales des audits ponctuels et ciblés sont effectués dans les filiales par les services centraux des sièges;
 - les Contrôleurs Internes des Branches.
 - les Services Centraux de Trésorerie (Branches et EIFFAGE) pour le suivi de la trésorerie;
- les missions d'Audit sont diligentées par la Direction Générale du Groupe et réalisées par la Direction de l'Audit interne selon un programme défini pour chaque année. Ce programme est présenté au Comité des Comptes qui fait ses recommandations. Il est complété par des missions ponctuelles décidées en cours d'année;
- les moyens spécifiques sont mis en œuvre lors de l'intégration de nouvelles sociétés issues de la croissance externe, en particulier lorsqu'il s'agit de Sociétés qui ne rejoignent pas immédiatement un dispositif régional existant.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

sur la préparation et l'organisation des travaux du Conseil et le Contrôle interne

8. FORMALISATION DES PROCÉDURES ET GESTION DES RISQUES

8.1. Activité travaux

La recherche d'une meilleure maîtrise des risques au sein d'un Groupe fortement décentralisé et dont le périmètre s'accroît régulièrement par acquisition ou création de nouvelles filiales en France et en Europe suppose une adaptation périodique des procédures effectivement en application.

À cet effet, la Direction de l'Audit interne après mise à jour de la base documentaire existante sur les procédures de contrôle interne du Groupe a défini les améliorations à apporter au processus de formalisation dudit contrôle.

Dans le prolongement de ces travaux, les sièges des branches ont engagé une démarche de formalisation de leurs procédures et de certification pour certains.

Un Groupe de travail animé par cette même Direction, a été constitué pour cartographier les principaux risques auxquels est confronté EIFFAGE dans l'exercice de ses activités. Ce Groupe, constitué de directeurs opérationnels originaires de chaque branche, ainsi que des responsables administratifs et financiers, s'est réuni régulièrement en 2004 et a produit un rapport listant et classant une quarantaine de risques principaux communs aux différentes branches, selon leur nature, leur gravité, leur fréquence. Il a mis en exergue, parmi eux, une dizaine de risques jugés majeurs.

Au cours de l'exercice 2005, il a formulé les recommandations d'amélioration des processus de contrôle interne suivantes, diffusées à toutes les branches :

- Analyse des résultats détaillés de l'évaluation du contrôle interne par chaque Direction Générale de branche ;
- Visite par l'équipe de Direction Générale de la branche de chaque Direction Régionale au moins 1 fois par an pour revoir le processus de contrôle interne en place, en exploitant les éléments des évaluations pour chacune des Directions Régionales, complétée par une réunion dans chaque Direction Régionale lors des plans d'action de début d'année ;
- Communication entre les sièges des branches des procédures et démarches de « certification » engagées ;
- Définition des missions des Directeurs Régionaux pour chaque branche, incluant la revue de chaque filiale de leur périmètre, par l'analyse des évaluations annuelles du contrôle interne.

Au cours de l'année 2006, dans le prolongement des recommandations précédentes, les différentes branches ont renforcé le Contrôle interne sur les axes du Coso suivants :

- **La communication** : par la Direction Générale sur les résultats et recommandations des audits menés par la Direction de l'Audit interne ;
- **Le pilotage** : par l'augmentation des fréquences de visites des membres de la Direction Générale sur les sites à des fins de contrôle, et par la mise en place au siège de la branche d'une personne en charge de la coordination des actions des filiales relatives au contrôle interne et en particulier les actions correctives issues des évaluations et des audits ;
- **Le dispositif de contrôle** : par l'affectation d'une personne par région particulièrement dédiée à l'analyse et à la vérification des autoévaluations sur le contrôle interne.

En 2007, chaque branche a désigné un Contrôleur Interne chargé :

- de définir les priorités du Contrôle interne selon les analyses de risques effectuées par la Branche ;

- d'assister les responsables opérationnels dans la couverture de leur périmètre ;
- d'évaluer la mise en œuvre des plans d'actions suite aux audits internes.

Leurs travaux font l'objet d'une coordination et d'un reporting trimestriel auprès de la Direction de l'Audit interne.

LA GESTION DES RISQUES

Après avoir travaillé sur une cartographie des risques en 2004, le Groupe a engagé en 2005 un processus de gestion des risques :

- Des « porteurs de risques » fonctionnels et opérationnels des branches ont été chargés de mener une analyse de chacun des risques identifiés, (causes, conséquences) et de formaliser les bonnes pratiques à appliquer afin de prévenir et/ou couvrir chacune des expositions aux risques ;
- Ces analyses ont été validées, une diffusion générale des travaux a été faite en 2006 auprès de toutes les branches Directions Régionales et filiales opérationnelles, à travers un document unique Groupe, formalisant l'analyse et la cartographie des 40 principaux risques identifiés.

Ce document, adressé tant aux collaborateurs des filières fonctionnelles qu'à ceux des filières opérationnelles, a fait l'objet d'une mise à jour en 2007 par les remontées des revues qui ont été menées par les groupes de porteurs de risques.

Le Groupe EIFFAGE a créé en 2006 une Direction du Développement Durable rattachée au Directeur Général. Dans le cadre de ses fonctions, cette direction a revu la cartographie des risques extra-financiers, notamment environnementaux, à l'échelle du Groupe. Elle a demandé à chaque branche, tant en France qu'en Europe, d'en dresser un inventaire, accompagné d'un calendrier de mise en conformité ainsi que d'un budget. Ce travail s'est poursuivi en 2007. Des indicateurs de conformité sont suivis à travers un système d'information et de reporting dédié, Enablon, opérationnel dans le Groupe depuis 2003.

Bien que le secteur du BTP ne soit pas soumis à la réglementation relative aux quotas de CO₂, le Groupe a pleinement conscience d'opérer directement dans des secteurs très sensibles en matière d'émissions de Gaz à Effet de Serre, GES. Dans ce contexte, le Bilan Carbone lancé en 2006 sur deux métiers majeurs du Groupe, la Construction et les Travaux Publics, a été étendu en 2007 aux autres métiers du Groupe, afin d'obtenir une vision claire de l'exposition du Groupe à une éventuelle future contrainte carbone de nature fiscale.

Le Groupe s'est également soumis à une troisième notation sollicitée, réalisée par le cabinet BMJ Ratings, afin d'évaluer les progrès accomplis dans la conception et le déploiement de la démarche de développement durable. Les résultats seront disponibles début 2008.

8.2. Activité concessions

L'activité de la Société APRR est organisée autour d'un ensemble de procédures qui sous-tendent les processus de l'entreprise.

Au cours de l'année 2007, les auditeurs du Groupe ont conduit 9 missions d'audit transverses ou spécifiques à APRR et AREA liées aux activités opérationnelles, fonctionnelles, à l'exploitation et au système d'information. L'équipe d'Audit interne est composée de 4 personnes. Elle a également recours à des ressources externes temporaires pour conduire ses missions.

L'Audit interne a poursuivi en 2007 la démarche d'évaluation du contrôle interne des processus clefs des domaines administratifs, comptables et financiers compte tenu du référentiel de contrôle interne construit en 2006.

LA GESTION DES RISQUES

Suite à la réalisation d'une cartographie des risques en 2004-2005, une organisation dédiée à la gestion des risques a été mise en place et structurée en 2006 au sein du groupe APRR.

L'activité gestion des risques permet d'identifier, d'évaluer, de traiter et de suivre les risques du groupe APRR. Les risques pris en charge sont de toute nature : risques opérationnels, financiers, stratégiques, humains, réglementaires ou de réputation.

La gestion des risques s'appuie sur un processus structuré et documenté ainsi que sur une « Politique de gestion des risques » approuvée par la Direction Générale.

L'année 2007 a permis la mise en œuvre effective de la politique de gestion des risques décidée en 2006. En particulier, la cartographie des risques du Groupe a été mise à jour.

9. AUTOÉVALUATION DU CONTRÔLE INTERNE

Le recensement de la base documentaire existante et l'identification des principaux risques communs aux différentes branches de travaux du Groupe a mené à l'élaboration d'une première grille qui formalise le processus de contrôle interne du Groupe. Cette grille a été validée par la Direction Générale d'EIFFAGE avant d'être présentée aux différents échelons hiérarchiques concernés à l'occasion des réunions périodiques des Directeurs Régionaux de branches et des rassemblements annuels des responsables de filiales.

Cette grille regroupe 90 points de contrôle interne classés par nature de processus, en précise la périodicité et les affecte aux différents niveaux hiérarchiques (chantier, filiale, région, branche, groupe).

Les règles de comportement du Groupe sont régulièrement diffusées aux principaux responsables afin de rappeler les principes de fonctionnement et normes éthiques du Groupe EIFFAGE au moment où les différents responsables sont sollicités pour formaliser leur contrôle sur les processus dont ils ont la charge.

À partir du recensement des procédures, de la cartographie des risques et de l'élaboration d'une grille d'analyse du contrôle interne, le Groupe a engagé un processus d'autoévaluation de son activité de travaux sur la base de questionnaires, communs aux différentes branches, très détaillés afin de prendre en compte l'ensemble des risques identifiés et des procédures de contrôle propres à les maîtriser. Ces questionnaires, régulièrement mis à jour par la Direction de l'Audit interne sont décomposés en processus, sous-processus et facteurs de risques, et affectés aux différents niveaux hiérarchiques concernés par ces facteurs de risques (filiale, région, branche, groupe), afin de cerner au mieux la pratique du contrôle interne dans le Groupe.

Ils sont organisés dans une base de données accessible à tous les responsables de telle manière que chacun puisse se comparer avec ses homologues et que chaque niveau hiérarchique, jusqu'à la Direction Générale du Groupe, ait une vue d'ensemble de la pratique déclarée par ses collaborateurs en charge du contrôle interne.

La campagne d'autoévaluation de l'exercice 2007 a été lancée en octobre dans toutes les entités du Groupe en France et en Europe. Le taux de participation a été de 87 %, pour l'ensemble du Groupe.

L'évaluation a porté sur 500 questions (couvrant les principaux risques identifiés) réparties en 7 questionnaires, regroupant 7 processus et 102 sous-processus et 1 questionnaire spécifique à l'activité immobilière.

L'analyse des résultats de la campagne d'évaluation 2007 par rapport à ceux de 2006 fait ressortir un taux de conformité sur l'ensemble des processus évalués, oscillant entre 64% pour la partie prise d'affaires et 87% pour le domaine prévention et environnement. Comme souligné par le passé, ces résultats reflètent la responsabilisation des opérationnels face aux risques générés par leur activité. Ce dernier point a été régulièrement confirmé par les audits menés en 2007.

10. L'ACTIVITÉ DE LA DIRECTION DE L'AUDIT INTERNE EN 2007

Conformément au programme proposé par la Direction de l'Audit interne et validé par le Président en début d'exercice, 15 missions d'audit ont été menées en 2007. Un focus particulier a été porté sur les branches Multitechnique et Construction avec 4 audits dans chacune respectivement, ces branches ayant fait l'objet d'importantes réorganisations.

Elles ont toutes fait l'objet d'une restitution et de rapports mettant en évidence des recommandations visant le renforcement de divers points de contrôle interne. Chaque entité auditée établit un plan d'action à partir de ces recommandations et des audits de suivi sont prévus en 2008 pour faire le point sur la mise en œuvre de ces plans d'action. Au cours de l'année 2007, 11 missions de suivi ont également été réalisées afin de clore les missions engagées en 2006.

Le bilan de l'activité de l'Audit interne et du pilotage du contrôle interne ainsi que les objectifs et le plan d'audit 2008 ont été présentés au Comité des Comptes lors de sa dernière réunion de l'année et celui-ci a fait ses recommandations sur les moyens et le programme de travail de l'exercice à venir.

Les Directions de l'Audit interne d'EIFFAGE et APRR ont obtenu en 2007 la certification professionnelle de leurs activités par l'Ifaci Certification, membre de l'I.A.A (*International Audit Authority*).

11. CONCLUSION

L'évolution progressive vers plus de formalisme, cohérente avec les transformations du cadre légal et réglementaire, est conduite par la Direction Générale d'EIFFAGE avec le souci de préserver la souplesse, la réactivité et le sens des responsabilités qu'elle juge essentiels à la force et au succès du Groupe.

L'élargissement régulier du portefeuille d'EIFFAGE à travers l'acquisition d'APRR, la prise en compte, à part entière, de l'activité Concessions et la forte croissance de l'activité du Groupe hors de France sont progressivement intégrés dans le périmètre du Contrôle interne du Groupe.

Le travail de sensibilisation des différents niveaux de management aux risques s'est poursuivi avec la quatrième campagne d'autoévaluation et la large diffusion du « Guide des bonnes pratiques » mis à jour, traduit et en cours d'adaptation aux législations des différents pays.

Depuis 2006, la Direction du Développement Durable a complété le dispositif. Le rattachement des filiales européennes à la Direction Europe contribue à accompagner et maîtriser le développement d'EIFFAGE hors de France au cours des prochaines années.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

établi en application de l'article L 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société EIFFAGE SA, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.
(Exercice clos le 31 décembre 2007)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société EIFFAGE et en application des dispositions de l'article L225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L225-37 du Code de commerce.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 4 avril 2008

Les Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie régionale de Versailles

KPMG Audit
Département de KPMG SA

PricewaterhouseCoopers Audit

Philippe Mathis
Associé

Yan Ricaud
Associé

Le rapport du Président du Conseil d'Administration sur la préparation et l'organisation des travaux du Conseil et le Contrôle interne se trouve à la page 130 du présent document.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 mars 2008, le Conseil était composé des 7 membres suivants :

	Date du premier mandat	Début et expiration du mandat	Âge	Comité des Nominations et Rémunérations	Comité des Comptes	Comité Stratégique	Nombre d'actions détenues
Président-Directeur Général							
Jean-François ROVERATO	22/01/87	2007-2010	63	-	-	Président	200 ⁽¹⁾
Administrateurs							
Béatrice BRÉNÉOL	23/04/03	2006-2009	55	-	-	-	600
Bruno FLICHY	24/04/02	2006-2009	69	-	Président	Membre	3 500
Jean-Claude KERBOEUF	28/03/07	2007-2010	68	-	Membre	Membre	100
Aimery LANGLOIS-MEURINNE	24/04/02	2005-2008	64	-	Membre	-	6 000
Serge MICHEL	18/04/96	2005-2008	81	Président	-	-	1 806
Amaury de SEZE	16/09/93	2006-2009	61	Membre	-	-	606

(1) Compte tenu de sa participation dans EIFFAGE 2000, dans le FCPE EIFFAGE 2011 et Eiffaime, M. Roverato détient directement et indirectement : 1,27 % du capital d'EIFFAGE.

Chaque Administrateur doit détenir au moins une action de la société ; le Règlement Intérieur recommande qu'il en détienne 100. M. Jean-François Roverato est Président-Directeur Général d'EIFFAGE ; M^{me} Béatrice Brénéol est l'Administrateur représentant les salariés actionnaires. Trois Administrateurs indépendants ont été nommés en 2002 : MM. Bruno Flichy, Aimery Langlois-Meurinne et Serge Michel. Les critères retenus pour qualifier un Administrateur d'indépendant sont déduits du rapport Afep-Medef ; la situation des Administrateurs au regard de ces critères fait l'objet d'un examen lors d'un Conseil chaque année. M. Amaury de Seze a été lié à un Groupe qui n'est

plus actionnaire depuis plus de 3 ans, et le Conseil a considéré qu'il remplit les critères pour être qualifié d'Administrateur indépendant. M. Jean-Claude Kerboeuf est Président d'Eiffaime, société contrôlée par des managers du Groupe et actionnaire de la société. Les nominations d'Administrateurs soumises à l'Assemblée Générale sont arrêtées par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations ou sur proposition du Conseil d'Administration de la Sicav pour l'Administrateur représentant les salariés actionnaires.

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

La principale fonction et les autres mandats ou fonctions exercés le cas échéant par les Administrateurs dans d'autres sociétés au cours des cinq dernières années sont retracés dans le tableau ci-après :

Nom des Administrateurs Principale fonction	Autres mandats à la date du présent document	Autres mandats (hors filiales EIFFAGE) expirés au cours des 5 dernières années
Jean-François ROVERATO Président-Directeur Général d'EIFFAGE	Président-Directeur Général d'APRR Président de : - AREA - Eiffarie (SAS) - Financière Eiffarie (sas)	Représentant permanent d'EIFFAGE au Conseil de Cofiroute
Béatrice BRÉNÉOL Administrateur représentant les salariés actionnaires	- Présidente du Conseil d'Administration de la Sicav d'Actionnariat Salarié EIFFAGE 2000 - Membre du Conseil de Surveillance du FCPE EIFFAGE 2011	Néant
Bruno FLICHY Président d'Honneur et Administrateur du Crédit du Nord	Administrateur de : - Aviva Participations - Dexia Banque Belgique - Association Ecole-Ste-Geneviève Membre du Conseil de Surveillance de Aviva France Président de l'Association du Grand Montreuil Membre du Conseil de la Concurrence	Néant
Jean-Claude KERBŒUF M. Kerboeuf est Administrateur de la Société depuis le 28 mars 2007	Président d'Eiffaime (SAS)	
Aimery LANGLOIS-MEURINNE Administrateur-Directeur Général de Pargesa Holding SA (Suisse)	Administrateur et Président de : - Pargesa Luxembourg SA - Pargesa Netherlands BV - Imerys Administrateur de : - Groupe Bruxelles Lambert SA - Club Méditerranée	Administrateur de : - Axis Capital Management - Corporation Financière Power - Club Français du Livre - PAI Partners - Pascal Investment Advisers - Sagard Private Equity Partners
Serge MICHEL Président de Soficot	Administrateur de : - Infonet Services - Veolia Environnement - LCC - Sarp Industries - Orsay Finance 1 Président de : - Groupe Epicure - Société Gastronomique de l'Étoile - Ciam - Carré des Champs-Élysées Membre du Conseil de Surveillance de : - Compagnie des Eaux de Paris - Trouville, Deauville et Normandie - Eolfi Représentant permanent de : - CEPH au Conseil de Sedibex - Edrif au Conseil de Surveillance de la Compagnie Générale des Eaux	Administrateur de : - Vinci - DB Logistique - FCC SA - FCC Construcción SA - Cementos Portland - Vinci Construction Président du Conseil de Surveillance de Segex
Amaury de SEZE Président de PAI Partners <i>jusqu'en octobre 2007</i>	Président de : - PAI Partners UK Administrateur de : - Erbé - Groupe Industriel Marcel Dassault - Pargesa Holding - Power Corporation du Canada - PAI Europe III - PAI Europe IV - PAI Europe V - PAI Europe IV (UK) - PAI Partners Italie Vice-président du Conseil de Surveillance de : - Carrefour Membre du Conseil de Surveillance de : - Gras Savoye - Publicis	Administrateur de : - Cobepa - NHG - Sagal - UGC - United Biscuits - Gepeco - Novalis - Novasaur - Saeco - Vivarte Président de : - Financière PAI - Financière PAI Partners

Informations particulières relatives aux mandataires sociaux

Il n'existe aucun lien familial entre les mandataires sociaux de la société ; pour les besoins de leurs mandats sociaux, les membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale sont domiciliés au siège social de la société, 163 quai du Docteur Dervaux 92600 Asnières-sur-Seine.

À la connaissance de la société et au jour d'établissement du présent document, aucun des membres du Conseil d'Administration, au cours des 5 dernières années, n'a été condamné pour fraude, n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire ou n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Conflits d'intérêts des Administrateurs

Au jour de l'établissement du présent document et à la connaissance de la société, aucun conflit d'intérêts n'est identifié entre les devoirs de chacun des membres du Conseil d'Administration à l'égard d'EIFFAGE en leur qualité de mandataire social et leurs intérêts privés ou autres devoirs. Le règlement intérieur du Conseil prévoit expressément que chaque Administrateur informe le Président du Conseil d'Administration de toute situation de conflit d'intérêts et s'engage à ne pas prendre part au vote sur toute délibération le concernant.

Il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients ou des fournisseurs aux termes desquels l'un des Administrateurs a été sélectionné en cette qualité.

Les Administrateurs ne sont soumis à aucune restriction concernant la cession de leur participation dans le capital d'EIFFAGE lors de la cessation de leur mandat.

Conventions particulières

Les conventions passées par EIFFAGE avec des sociétés ayant des Administrateurs communs sont, tant réglementées que courantes, relatives à des opérations qui sont usuelles entre des entreprises appartenant à un même groupe. Les conventions nouvelles conclues depuis la clôture de l'exercice 2007 sont de même nature.

Fonctionnement du Conseil d'Administration

À l'issue de l'Assemblée Générale du 18 avril 2007, le Conseil d'Administration était composé de huit Administrateurs et le Conseil se renouvelle par tiers chaque année. La durée normale du mandat d'un Administrateur est de trois ans.

Le 18 avril 2007, le Conseil a dissocié les fonctions de Président et de Directeur Général, et a nommé un Directeur Général parmi ses membres. Celui-ci a remis sa démission le 6 décembre 2007, et, le 7 décembre, ces deux fonctions ont été de nouveau regroupées.

Le Conseil est assisté de 3 Comités spécialisés : le Comité des Comptes, le Comité des Nominations et des Rémunérations et le Comité Stratégique.

Le Conseil et ses Comités sont dotés chacun d'un Règlement Intérieur qui précise, notamment, dans leur principe, la fréquence des réunions, leur objet principal, les informations communiquées à l'occasion de ces réunions.

Le Règlement du Conseil fixe, en outre, les règles d'assiduité, de confidentialité et celles relatives à la résolution des éventuels conflits d'intérêts, ainsi qu'à la participation au capital et aux transactions effectuées par les Administrateurs sur les titres de la société. Il précise, également, les décisions et engagements qui doivent recueillir l'approbation préalable du Conseil.

Le Conseil s'est réuni dix fois en 2007. Il a procédé, lors de sa dernière réunion, à une évaluation de ses travaux. L'assiduité en 2007 a été de 97 %, à comparer à 93 % en 2006 et 81 % en 2005.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration du 17 décembre 1997 a institué deux Comités spécialisés afin de préparer ses décisions et formuler des avis et recommandations ; aucun dirigeant du Groupe n'est membre d'un de ces Comités.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations, qui préexistait sous la dénomination de Comité des Rémunérations a pour vocation de proposer la nomination et la rémunération, tant fixe que variable, du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et des Directeurs Généraux délégués, le cas échéant.

Lui sont soumises les listes en vue de l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions ou en vue de l'attribution gratuite d'actions avant leur présentation au Conseil d'Administration.

Il étudie les candidatures et formule les propositions au Conseil d'Administration à l'occasion du renouvellement ou de la nomination des Administrateurs, notamment concernant la sélection des Administrateurs indépendants.

Renouvelé en 2005, le Comité est composé de deux Administrateurs indépendants, M. Amaury de Seze et M. Serge Michel qui en est le Président.

Au cours de l'année, le Comité a tenu deux réunions consacrées aux rémunérations et à l'examen de l'indépendance des Administrateurs au regard des critères du rapport Afep Medef. Il a également examiné les propositions d'attribution gratuite d'actions et d'options d'achat d'actions qui ont été présentées au Conseil d'avril et de juin 2007.

Le Comité des Comptes examine, avant leur présentation au Conseil d'Administration, les comptes sociaux et consolidés, les procédures internes de collecte et de contrôle des informations comptables, et les modalités d'intervention des auditeurs externes.

Il contrôle la procédure de sélection et de renouvellement des Commissaires aux comptes et formule des recommandations sur leur nomination.

Il revoit périodiquement la politique du Groupe en matière d'audit et de contrôle interne.

Le Comité des Comptes a été recomposé au début de l'année 2007 et est, depuis, constitué de MM. Jean Claude Kerbœuf, Aimery Langlois-Meurinne et Bruno Flichy qui en assure la présidence. MM. Aimery Langlois-Meurinne et Bruno Flichy sont des Administrateurs indépendants.

Le Comité des Comptes s'est réuni à quatre reprises au cours de l'exercice 2007 ; le taux de présence effectif des membres a été de 92 %. Ces réunions ont été essentiellement consacrées aux méthodes comptables, au contrôle interne et aux comptes annuels et semestriels à soumettre au Conseil d'Administration ; à ces réunions, sont auditionnés les Commissaires aux comptes et les directions financière, comptable et de l'audit du Groupe.

Le Conseil d'Administration du 8 septembre 2004 a institué un Comité Stratégique.

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le Comité Stratégique examine les documents de gestion périodiques du Groupe, ainsi que les budgets et prévisions. Ce Comité est également informé des opérations importantes de restructuration interne et examine les projets de croissance externe.

Il était composé en 2007 de MM. Bruno Flichy, Jean-Paul Vettier auquel a succédé M. Benoît Heitz, et de M. Jean François Roverato qui en assure la présidence. M. Bruno Flichy est un Administrateur indépendant.

Le Comité Stratégique s'est réuni cinq fois au cours de l'année 2007, tous ses membres étant présents.

CONTRÔLE INTERNE

La Direction de l'Audit interne du Groupe, directement rattachée au Président-Directeur Général, évalue et pilote le contrôle interne conformément aux cinq composantes définies dans le référentiel COSO.

(Voir Rapport du Président du Conseil sur le Contrôle interne pages 130 à 137).

Activité de Travaux

Plus de 90 % de l'activité du Groupe est réalisé sur des chantiers (ou affaires) de taille unitaire très faible et de durée réduite, à la maîtrise desquels les responsables doivent disposer des délégations nécessaires.

La décentralisation des responsabilités au sein du Groupe s'effectue à travers un réseau de filiales et d'agences à taille humaine, ce qui en facilite le suivi et limite les risques.

L'organisation du Contrôle interne est basée sur une répartition des rôles et responsabilités entre cinq niveaux hiérarchiques : chantier, agence ou filiale, direction régionale, direction de branche et holding du Groupe.

Lorsqu'il s'agit d'un grand chantier, cette organisation est adaptée et certains niveaux hiérarchiques peuvent être supprimés entre le chantier et la Direction Générale de la Branche. Le chantier est alors doté, en raison de sa taille, de moyens fonctionnels et de contrôle propres.

Suivant le principe de subsidiarité, la décision incombe au niveau le plus proche du terrain ; les contrôles se font *a posteriori*.

Activité de Concessions

L'activité de Concessions du Groupe s'exerce pour l'essentiel au sein du Groupe APRR qui dispose de sa propre organisation de contrôle interne adaptée à sa spécificité de gestionnaire d'un réseau autoroutier.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES DES MANDATAIRES SOCIAUX

Rémunération

Au titre des exercices 2007 et 2006, la rémunération du Président-Directeur Général ne comprend plus de part variable, sa rémunération globale étant égale à 80 % de celle perçue au titre de 2005.

Au titre de l'exercice 2005, la part variable de la rémunération du Président-Directeur Général était fonction du résultat net consolidé et du cash-flow libre, chacun de ces deux paramètres représentant 50 % de la part variable, conformément aux propositions du Comité des Nominations et Rémunérations. M. Jean-François Roverato, en sa qualité de Président-Directeur Général, est le seul dirigeant mandataire social d'EIFFAGE. Sa rémunération au titre des trois derniers exercices s'établit comme suit :

EN EUROS	2007	2006	2005
Rémunération			
• fixe brute	1 776 000	1 776 000	900 000
• variable brute	-	-	1 320 000
Jetons de présence alloués par EIFFAGE	30 000	30 000	28 750
Avantages en nature	3 620	2 750	2 750
TOTAL PERÇU	1 809 620	1 808 750	2 251 500

Les dirigeants mandataires sociaux ne bénéficient ni de prime d'arrivée, ni de prime de départ, ni d'engagements complémentaires de retraite spécifiques, comme d'ailleurs tous les collaborateurs du Groupe EIFFAGE.

Actions et options d'actions

Aucun mandataire social n'est bénéficiaire d'options de souscription ou d'achat d'actions dans le cadre des plans d'options mis en place par EIFFAGE SA, étant précisé qu'il n'existe pas de plans d'options dans les autres sociétés du Groupe.

M. Jean-François Roverato a bénéficié en 2006 et en 2005 d'attributions gratuites de 120 000 et 75 000 actions EIFFAGE respectivement décidées par le Conseil d'Administration dans le cadre de l'autorisation votée par l'Assemblée Générale du 20 avril 2005. Il est rappelé que M. Roverato n'a bénéficié d'aucune attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions depuis 1990.

Jetons de présence

L'Assemblée Générale d'EIFFAGE du 19 avril 2006 a décidé de porter le montant global des jetons de présence à 500 000 euros par an à compter de l'exercice 2006.

Le montant global est réparti comme suit :

- Chaque Administrateur reçoit un montant égal et, en outre, les membres des Comités du Conseil reçoivent un jeton particulier ; les Présidents des Comités bénéficient d'un double jeton.
- Il est tenu compte de la présence effective des Administrateurs et des membres des Comités pour la détermination du montant de ces rémunérations.

Le tableau ci-dessous récapitule les jetons de présence perçus au titre de 2007 par les Administrateurs d'EIFFAGE :

EN EUROS Administrateurs	Jetons de présence alloués par EIFFAGE ⁽¹⁾
Béatrice BRÉNÉOL	30 000
Bruno FLICHY	75 000
Benoît HEITZ	36 000
Jean-Claude KERBOEUF	32 250
Aimery LANGLOIS-MEURINNE	34 875
Serge MICHEL	60 000
Véronique MORALI	6 750
Jean-François ROVERATO	30 000
Amaury de SEZE	45 000
Jean-Paul VETTIER	12 750
TOTAL	362 625

(1) Aucune des autres sociétés du Groupe ne distribue de jetons de présence.

PRÊTS ET GARANTIES ACCORDÉS AUX DIRIGEANTS

Néant.

INTÉRESSEMENT ET PARTICIPATION

Des accords d'intéressement sont en vigueur dans la plupart des sociétés du Groupe EIFFAGE; ces accords qui s'inscrivent dans le cadre de l'ordonnance du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et la participation des salariés aux résultats de l'entreprise, traduisent la volonté du Groupe d'associer étroitement les personnels à la bonne marche de leurs entreprises en les intégrant aux résultats obtenus par celles-ci au cours d'un exercice lorsqu'ils atteignent un niveau déterminé et représentent un accroissement de leur prospérité.

Par ailleurs, les salariés du Groupe bénéficient d'accords de participation aux fruits de l'expansion dans les conditions légales obligatoires; ces accords sont appliqués dans chaque société du groupe soumise à la participation: il n'y a pas d'accord de groupe.

Au niveau de chaque société du Groupe, ont été mis en place depuis de nombreuses années des Plans d'Épargne Entreprise; ainsi, les salariés ont-ils le choix pour affecter les sommes leur revenant au titre de l'intéressement et de la participation entre

des investissements dans des fonds communs de placement et des investissements dans la structure d'actionariat salarié du Groupe, la Sicav AS EIFFAGE 2000. Des Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE) ont par ailleurs été créés pour recueillir les souscriptions des salariés à des augmentations de capital qui leur ont été réservées (cf. répartition du capital et des droits de vote ci-après).

Les sommes versées par le Groupe EIFFAGE à ses salariés au titre de l'intéressement et de la participation ont atteint 143 millions d'euros au titre des résultats de l'exercice 2007 contre 125 millions d'euros au titre de l'exercice 2006 et 95 millions d'euros au titre de l'exercice 2005, et représentent 501 millions d'euros pour les cinq dernières années.

Les membres du personnel du Groupe peuvent être bénéficiaires d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'attributions gratuites d'actions dans le cadre des plans mis en place par EIFFAGE SA, étant précisé qu'il n'existe pas de tels plans dans les autres sociétés du Groupe.

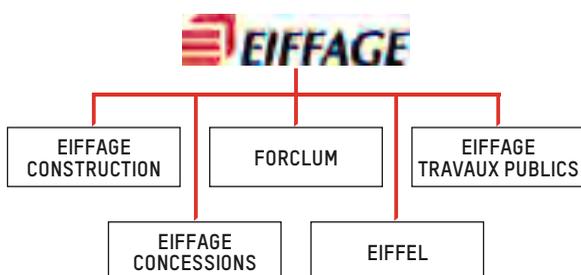
RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL

HISTORIQUE ET ORGANISATION ⁽¹⁾

Le Groupe EIFFAGE, dont les origines remontent au milieu du XIX^e siècle sous le nom de Fougerolle, résulte de l'alliance entre les Groupes Fougerolle et SAE réalisée en 1992. Le holding du nouveau Groupe a pris la dénomination d'EIFFAGE en 1993. EIFFAGE se classe au 8^e rang des groupes européens de construction après les groupes Vinci (France), Bouygues (France), Hochtief (Allemagne), ACS (Espagne) et Skanska (Suède).

EIFFAGE opère sur cinq pôles d'activité, la Construction, les Travaux Publics, l'Installation Multitechnique, la Construction Métallique et les Concessions, qui sont rassemblés au sein de cinq branches opérationnelles directement rattachées au holding du Groupe :

ORGANIGRAMME



- **EIFFAGE Construction**, 3^e bâtisseur français après Vinci Construction et Bouygues Construction, occupe une place prééminente sur le marché du bâtiment en France et compte parmi les tout premiers promoteurs nationaux avec EIFFAGE Immobilier.
- **EIFFAGE Travaux Publics** est le 3^e groupe routier sur le marché français, après Colas (Groupe Bouygues) et Eurovia (Groupe Vinci) et est un leader sur les marchés du génie civil et du terrassement.
- **Forclum** est, dans l'Installation Multitechnique, au 4^e rang des entreprises françaises, après Vinci Énergies, Spie SA, Cegelec et devant Ineo.
- **Eiffel**, filiale spécialisée dans la Construction Métallique et la réalisation de murs rideaux, est un des leaders du marché français (principaux concurrents : Baudin-Chateaneuf, Boccard).
- Dans le domaine des Concessions d'infrastructure, EIFFAGE contrôle à travers sa filiale Eiffarie 81,48 % d'APRR, 2^e réseau autoroutier français concédé (2 215 kilomètres en exploitation), contrôle à travers une filiale commune avec la Caisse des Dépôts 100 % de la CEVM, société concessionnaire du viaduc de Millau, détient 50 % de la société Norscut qui exploite 155 kilomètres d'autoroutes au Portugal et 32,9 % de la société marseillaise du Tunnel Prado Carénage. Les ouvrages concédés à TP Ferro (50 %, liaison TGV Perpignan-Figueras) et A'Liéonor (65 %, autoroute A65 Pau-Langon) sont en phase de construction pour des livraisons prévues en 2009 et 2010 respectivement.

L'implantation du Groupe EIFFAGE se présente sous deux formes : l'une liée aux entreprises filiales de chacune des branches qui constituent une implantation permanente très décentralisée, l'autre plus éphémère liée aux grands projets en France et à l'international.

(1) Les différents classements cités dans ce chapitre sont extraits du classement du *Moniteur du Bâtiment et des Travaux Publics* - édition 2007 et de sources internes.

En ce qui concerne les implantations durables, hormis le territoire national où EIFFAGE possède un des réseaux professionnels les plus denses et les plus enracinés localement, le Groupe est présent en Europe, principalement en Belgique, où il est un leader de la construction, en Espagne, en Allemagne, en Pologne, au Portugal, au Luxembourg, en Italie et depuis 2007 en République tchèque.

Depuis 2005, la Direction Europe, rattachée directement à la Direction Générale du Groupe, prend en charge le développement et le contrôle des activités de travaux du Groupe hors de France, quelle que soit leur branche de rattachement.

Le Groupe est peu présent hors d'Europe, principalement en Afrique (Algérie, Sénégal, Nigeria).

La liste des principales filiales de chacune des branches du Groupe ainsi que leur pourcentage de détention figurent pages 136 et 137 du présent document ; les conventions réglementées entre sociétés du Groupe font l'objet d'un Rapport Spécial des Commissaires aux comptes dont le texte figure page 138.

RELATIONS MÈRE-FILIALES

EIFFAGE, société mère du Groupe, assure, au travers d'une structure de gestion dédiée, détenue à 100 % par EIFFAGE, les services et prestations suivants, au bénéfice de ses branches :

- Direction Générale du Groupe ;
- Direction Financière et de la Trésorerie ;
- Direction Comptable du Groupe et de la Consolidation ;
- Direction de la Communication ;
- Secrétariat Général ;
- Direction de l'Audit interne ;
- Direction des Systèmes d'Information ;
- Direction du Développement Durable.

Les autres tâches fonctionnelles sont assurées au sein de chaque branche pour leur propre compte. La structure de gestion dédiée au niveau de la société mère est rémunérée par des redevances proportionnelles au chiffre d'affaires des branches du Groupe ; ces montants ont représenté 49 millions d'euros en 2007, 39 millions d'euros en 2006 et 19 millions d'euros en 2005.

DÉNOMINATION ET SIÈGE SOCIAL

EIFFAGE
163 quai du Docteur-Dervaux
92600 Asnières-sur-Seine

FORME ET LÉGISLATION

Société anonyme régie par la législation française.

DURÉE

Constituée le 12 juin 1920, la durée de la société expirera le 31 décembre 2090, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

OBJET SOCIAL (article 3 des statuts)

La société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger :

- toutes opérations et entreprises de travaux publics, privés et de bâtiments;
- l'acquisition, l'exploitation et la vente de tous procédés, brevets ou licences;
- l'étude, la création, l'achat, la vente et l'exploitation de toutes usines et carrières;
- la fabrication, l'utilisation et la vente de tous produits nécessaires à son objet social;
- toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes;
- la participation de la société à toutes entreprises, groupements d'intérêt économique ou sociétés françaises ou étrangères, créés ou à créer, pouvant se rattacher, directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises, groupements ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions, de parts sociales ou de parts bénéficiaires, de fusion, de société en participation, de groupement, d'alliance ou de commandite.

RCS et APE

RCS Nanterre B 709 802 094
APE: 7010 Z

LIEU OÙ PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS LES DOCUMENTS RELATIFS À LA SOCIÉTÉ

Les statuts

Au siège social:
163 quai du Docteur-Dervaux
92600 Asnières-sur-Seine

Les documents de référence et les informations réglementées sont disponibles au siège social et sur le site Internet de la société, www.eiffage.com.

EXERCICE SOCIAL

Du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES (article 32 des statuts)

Le bénéfice net est réparti de la manière suivante :

- après déduction, le cas échéant, des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé 5% au moins pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi, jusqu'à ce que ce fonds ait atteint le dixième du capital social;

- sur le solde des bénéfices augmenté, le cas échéant, des reports bénéficiaires et des sommes dont l'Assemblée a décidé le prélèvement sur les réserves facultatives pour être mises en distribution, il est attribué aux actionnaires, à titre de premier dividende, un intérêt calculé au taux de 6% l'an sur les sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties, sans que l'insuffisance du bénéfice d'un exercice puisse donner lieu à un prélèvement complémentaire sur les bénéfices du ou des exercices suivants; sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire peut prélever toutes sommes qu'elle juge convenable de fixer soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant, soit pour être versées à un ou plusieurs fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, avec ou sans affectation spéciale; le solde est réparti aux actionnaires à titre de superdividende.

L'Assemblée peut offrir aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions. Une telle option pourra également être offerte en cas de paiement d'acompte sur dividende.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (articles 29 et 30 des statuts)

L'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre d'actions qui leur appartient pourvu que ces actions soient libérées des versements exigibles.

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sous réserve des prescriptions légales.

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

TITRES AU PORTEUR IDENTIFIABLES

(article 9 des statuts)

La société est en droit de demander, à tout moment, dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions légales et réglementaires, l'identité des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres Assemblées d'actionnaires.

SEUILS STATUTAIRES (article 9 des statuts)

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 juin 2001 a instauré une obligation d'information en cas de franchissement de seuil de 1% du capital ou des droits de vote, ou un multiple de cette fraction.

L'article 9 des statuts instaurant cette obligation est reproduit ci-après :

« Article 9 :

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Les actions donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires.

RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL

La société est en droit de demander, à tout moment, dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions légales et réglementaires, l'identité des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires.

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir un pourcentage du capital ou des droits de vote au moins égal à 1 % ou à tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'informer la société, par lettre recommandée avec accusé de réception indiquant le nombre d'actions détenues dans le délai de quinze jours à compter du franchissement de chacun de ces seuils.

À défaut d'avoir été déclarées dans les conditions prévues à l'alinéa 4 du présent article, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires si, à l'occasion d'une assemblée, le défaut de déclaration a été constaté et si un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble 5 % au moins du capital en font la demande lors de cette assemblée. La privation du droit de vote s'applique pour toute assemblée d'actionnaires se tenant jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la déclaration.

Toute personne est également tenue d'informer la société dans les formes et délais prévus à l'alinéa 4 ci-dessus lorsque sa participation en capital devient inférieure à chacun des seuils mentionnés audit alinéa ».

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(articles 17 à 21 et 23 à 26 des statuts)

La société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins et de quinze au plus. Le Conseil d'Administration comprend, en outre, un Administrateur nommé parmi les salariés membres du Conseil de Surveillance d'un FCPE et du Conseil d'Administration d'une Sicav as détenant des actions de la société.

Les Administrateurs sont nommés pour 3 ans et l'article 18 des statuts instaure un dispositif qui permet un renouvellement partiel des membres du Conseil d'Administration annuellement.

Le nombre des Administrateurs ayant dépassé l'âge de 70 ans ne peut être supérieur au tiers du nombre des Administrateurs composant le Conseil.

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre; il se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Le Conseil d'Administration élit, parmi ses membres, un Président pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat; le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil d'Administration; il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée Générale.

L'âge limite pour les fonctions de Président est de 65 ans; lorsque le Président en fonction atteint l'âge de 65 ans, le Conseil d'Administration peut proroger les fonctions d'une durée totale maximum de 3 ans.

DIRECTION GÉNÉRALE (articles 22 et 27 des statuts)

La Direction Générale de la société est assurée soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général. Le choix entre les deux modalités d'exercice de la Direction Générale est effectué par le Conseil d'Administration pour une durée qu'il détermine. Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées de l'assister, avec le titre de Directeur Général Délégué.

L'âge limite pour les fonctions de Directeur Général ou de Directeur Général Délégué est de 65 ans; lorsqu'un Directeur Général ou un Directeur Général Délégué atteint l'âge de 65 ans, le Conseil d'Administration peut proroger ses fonctions d'une durée totale maximum de 3 ans.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

CAPITAL SOCIAL

Montant du capital social

Le capital social s'élevait au 31 décembre 2007 à 372 733 368 euros, divisé en 93 183 342 actions de 4 euros de nominal. Les informations relatives aux titres donnant accès au capital et à la répartition du capital sont fournies ci-après.

Autorisations d'augmentation de capital

Il n'y a aucune délégation en matière d'augmentation de capital en cours de validité au 31 décembre 2007.

Titres donnant accès au capital

Il n'existe pas de titres donnant accès au capital.

Tableau d'évolution du capital

Années	Nature des opérations	Augmentation du capital		Prime d'émission	Montant du capital	Nombre d'actions
		Nombre d'actions	Nominal			
01/01/03						14 569 481
2003	Exercice d'options de souscription	142 493	1 139 944	4 510 910	117 695 792	14 711 974
2004	Exercice d'options de souscription et actions gratuites	69 315	554 520	2 209 379	118 250 312	14 781 289
	Exercice d'options de souscription	14 781 289	118 250 312	-118 250 312	236 500 624	29 562 578
2005	Exercice d'options de souscription et actions gratuites	214 795	1 718 360	3 700 719	238 218 984	29 777 373
	Exercice d'options de souscription	106 323	850 584	1 800 226	239 069 568	29 883 696
2006	Exercice d'options de souscription et actions gratuites	14 941 848	119 534 784	-119 534 784	358 604 352	44 825 544
	Exercice d'options de souscription	69 244	553 952	560 581	359 158 304	44 894 788
2007	Exercice d'options de souscription	40 270	322 160	378 538	-	44 935 058
	Division du nominal par 2	44 935 058	-	-	359 480 464	89 870 116
	Augmentation de capital réservée	3 294 510	13 178 040	146 605 695	372 658 504	93 164 626
2007	Exercice d'options de souscription	7 712	30 848	36 246	372 689 352	93 172 338
2007	Exercice d'options de souscription	11 004	44 016	51 719	372 733 368	93 183 342

RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Il n'existe pas de dispositions statutaires de plafonnement des droits de vote.

Le tableau ci-après retrace l'évolution de la répartition du capital au cours de ces trois dernières années:

Actionnaires identifiés	au 31/12/2005		au 31/12/2006		AU 31/12/2007		
	Nombre d'actions	% détention	Nombre d'actions	% détention	Nombre d'actions	% détention	% droits de vote ⁽¹⁾
Actionnariat salarié							
• EIFFAGE 2000	9 236 169	20,60 %	16 172 247	17,40 %	14 458 962	15,50 %	19,80 %
• FCPE EIFFAGE 2011	-	-	3 294 510	3,50 %	3 063 680	3,30 %	4,20 %
• FCPE Secur +	-	-	628 006	0,70 %	573 267	0,60 %	0,80 %
• Salariés directs	811 882	1,80 %	1 570 061	1,70 %	747 900	0,80 %	1,00 %
Sacyr Vallehermoso	-	-	29 934 550	32,10 %	31 047 259	33,30 %	37,80 %
Grupo Rayet	-	-	-	-	3 702 832	4,00 %	0,30 %
Inversiones Portival	-	-	-	-	1 910 000	2,00 %	-
Gecina	-	-	-	-	1 489 968	1,60 %	0,10 %
Caisse des Dépôts	-	-	7 930 019	8,50 %	7 930 019	8,50 %	10,90 %
Eiffaime	-	-	3 636 783	3,90 %	4 834 454	5,20 %	6,60 %
BP France (Groupe)	1 166 664	2,60 %	-	-	-	-	-
Auto détention	1 499 687	3,30 %	2 395 398	2,60 %	531 158	0,60 %	-
Public	32 180 386	71,70 %	27 610 764	29,60 %	22 893 843	24,60 %	18,50 %
TOTAL	44 894 788	100 %	93 172 338	100 %	93 183 342	100 %	100 %

N.B. : il est rappelé qu'une distribution d'actions gratuites de 1 nouvelle pour 2 anciennes détenues a été décidée en avril 2005 et que le nominal de l'action a été divisé par 2 en 2006.

(1) Le pourcentage de droits de vote est calculé en tenant compte des droits suspendus par le bureau de l'Assemblée Générale du 18 avril 2007; la décision du bureau est contestée par certains actionnaires devant les tribunaux.

RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL

Les salariés du Groupe EIFFAGE détiennent une participation dans le capital d'EIFFAGE par l'intermédiaire de la Sicav AS EIFFAGE 2000; une augmentation de capital réservée aux salariés et réalisée en décembre 2006 a été souscrite au travers d'un FCPE baptisé EIFFAGE 2011; enfin, le FCPE Secur + qui détenait des titres APRR les a cédés pour acquérir des actions EIFFAGE.

La société espagnole Sacyr Vallehermoso a déclaré en février 2006 avoir franchi le seuil de 5 % du capital, puis de février à avril 2006, les seuils de 5 % à 32 %; le bureau de l'Assemblée Générale du 19 avril 2006 ayant constaté que les franchissements de seuils de 1 à 4 % n'avaient pas été déclarés régulièrement à la société, a privé de droits de vote jusqu'au 28 février 2008 3 459 634 actions détenues par Sacyr Vallehermoso, conformément aux dispositions de l'article 9 des statuts. Sacyr Vallehermoso a acquis 1 112 709 actions supplémentaires au 1^{er} trimestre 2007.

La Caisse des Dépôts a acquis de mars à décembre 2006 8,5 % du capital.

La société Eiffaime, constituée par des cadres du Groupe, détenait au 31 décembre 2007 5,2 % du capital et a depuis porté cette participation à 6 %.

La CNP (Compagnie Nationale à Portefeuille – Groupe Frère) qui avait vendu sa participation en octobre 2006 a acquis, en mars 2008, 1,1 % du capital de la société.

Au terme des déclarations de franchissement de seuil légal ou statutaire reçues par EIFFAGE, les actionnaires détenant plus de 1 % du capital au 31 décembre 2007, autres que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus sont Groupama, Axa et Richelieu Finance.

À la connaissance du Conseil d'Administration, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement ou indirectement, seuls ou de concert, plus de 1 % du capital.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT ATTRIBUTIONS GRATUITES

- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 avril 1999 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir aux salariés et aux mandataires sociaux du groupe des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles EIFFAGE ou à l'achat d'actions existantes d'EIFFAGE. Le nombre maximum d'actions à souscrire ou à acheter était de 225 000 (1,8 % du capital social environ) ajusté à 1 500 000 pour tenir compte des distributions d'actions gratuites et de la division du nominal intervenues depuis. Le Conseil a entièrement utilisé cette autorisation.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 juin 2001 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir aux salariés et aux mandataires sociaux du Groupe des options donnant droit à l'achat d'actions existantes d'EIFFAGE. Le nombre maximum d'actions à acheter était de 350 000, ajusté à 2 333 328 pour tenir compte des distributions d'actions gratuites et de la division du nominal intervenues depuis. Le Conseil a entièrement utilisé cette autorisation.
- L'Assemblée Générale Mixte du 21 avril 2004 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir aux salariés et aux mandataires sociaux du Groupe des options donnant droit à l'achat d'actions existantes d'EIFFAGE. Le nombre maximum d'actions à acheter a été fixé à 700 000, ajusté à 2 100 000 pour tenir compte de la distribution d'actions gratuites et de la division du nominal intervenues depuis. Le Conseil a entièrement utilisé cette autorisation.

Le tableau ci-après retrace l'historique des attributions d'options de souscription ou d'achat :

	Plan 1999	Plan 2001	Plan 2004	Plan 2004	Plan 2005	PLAN 2007
Nature du Plan	Souscription	Achat	Achat	Achat	Achat	Achat
Date du Conseil ayant fait l'attribution	27/04/1999	26/06/2001	21/04/2004	10/12/2004	14/12/2005	13/06/2007
Nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées ⁽¹⁾	1 148 970	2 110 128	1 267 800	378 000	145 200	108 800
Dont :						
• par mandataires sociaux	26 676	60 000	36 000	-	-	-
• 10 premiers attributaires salariés	104 712	188 328	168 000	189 000	20 000	17 000
Date d'expiration	27/04/2007	26/06/2008	21/04/2011	10/12/2011	14/12/2012	13/06/2014
Prix de souscription ou d'achat	8,70 € et 9,26 € ⁽²⁾	11,84 €	20,67 €	25,50 €	36,25 €	101,50 €
Nombre d'actions souscrites ou achetées au 31/12/2007	1 148 970	2 073 752	-	-	-	-
Options annulées en 2007	0	196	34 200	6 000	11 200	3 200
OPTIONS RESTANTES AU 31/12/2007	0	36 180	1 233 600	372 000	134 000	105 600

(1) Ajusté des options annulées au 1^{er} janvier 2007.

(2) Plans attribués aux salariés du Groupe EIFFAGE Benelux.

N.B. : tous chiffres ajustés des distributions d'actions gratuites et de la division du nominal des actions intervenues depuis l'origine des plans.

Autres informations sur les options de souscription et d'achat d'actions:

- Options consenties durant l'exercice à chaque mandataire social: néant;
- Options levées durant l'exercice par chaque mandataire social: néant;
- Options consenties durant l'exercice par EIFFAGE aux 10 salariés non-mandataires sociaux du Groupe dont le nombre ainsi consenti est le plus élevé: 17 000;

- Nombre total d'options détenues sur EIFFAGE levées durant l'exercice par les 10 salariés non-mandataires sociaux dont le nombre d'options ainsi levées est le plus élevé: 35 574 à un prix d'exercice moyen pondéré de 11,18 euros.

L'Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2005 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir aux salariés et aux mandataires sociaux du Groupe des attributions gratuites d'actions EIFFAGE existantes d'un nombre maximum de 750 000.

Le tableau ci-dessous retrace l'historique des utilisations faites par le Conseil de cette autorisation:

Date du Conseil ayant fait l'attribution	20/04/2005	19/04/2006	28/06/2006	18/04/2007
Nombre d'actions attribuées gratuitement	231 000	220 000	20 000	108 100
Dont:				
• aux mandataires sociaux	75 000	120 000	-	5 000
• aux 10 premiers attributaires salariés	51 800	39 960	20 000	56 250
Date d'acquisition définitive	21/04/2007	20/04/2008	29/06/2008	19/04/2009
Obligation de conservation après acquisition	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans

L'acquisition définitive par les bénéficiaires à l'issue d'un délai de 2 ans est soumise à des conditions de présence et, dans certains cas, de performance. L'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 20 avril 2005 a une durée de validité de 38 mois et n'a pas été utilisée pour 170 900 actions à la date du présent document.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Pacte d'actionnaires

À la connaissance de la société, il n'existe pas de pacte d'actionnaires au niveau d'EIFFAGE. Par décision du 26 juin 2007, l'Autorité des marchés financiers a considéré que Sacyr Vallehermoso et au moins six autres actionnaires d'EIFFAGE ont franchi de concert le seuil du tiers du capital et des droits de vote de la société et a demandé en conséquence que Sacyr Vallehermoso dépose une offre publique d'achat obligatoire sur les titres de la société, conforme aux dispositions législatives et réglementaires applicables. Cette décision fait l'objet d'un recours devant la Cour d'appel de Paris.

Nantissement d'actions

Aucun nantissement de ses propres actions n'a été signifié à la société.

Interventions de la société sur ses propres titres

L'Assemblée Générale Mixte du 19 avril 2006 a autorisé le Conseil d'Administration à acquérir en Bourse un nombre maximum de 8978956 actions (10% du capital social), conformément aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce, et fixé le prix maximum d'achat à 85 euros.

Dans le cadre de cette autorisation, EIFFAGE a décidé en 2007 de substituer à 1 614 000 actions auto détenues des options d'achat d'un nombre équivalent d'actions, sans modification d'affectation: mise en œuvre de plans d'options d'achat d'actions de la société au profit de salariés ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés qui lui sont liées.

L'Assemblée Générale du 18 avril 2007 a autorisé le Conseil d'Administration à acquérir en Bourse un nombre maximum de 9317233 actions (10% du capital social), et fixé le prix maximum d'achat à 170 euros. Cette autorisation est valable pour une durée de 18 mois. Elle annule et remplace celle donnée par l'Assemblée Générale du 19 avril 2006.

Aucune action EIFFAGE n'a été acquise dans le cadre de cette autorisation en 2007.

Compte tenu des actions précédemment acquises, des opérations décrites ci-dessus et du transfert en 2007 de 250 240 actions à des collaborateurs à l'occasion de l'exercice d'option d'achat ou d'acquisition d'actions attribuées gratuitement, 531 158 actions EIFFAGE étaient détenues au 31 décembre 2007 à un prix de revient moyen de 49,96 euros (valeur nominale: 4 euros).

RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL

Marché des titres

Les actions EIFFAGE sont cotées sur le marché Euronext Paris.

COURS ET VOLUMES DE L'ACTION

Évolution du cours de l'action EIFFAGE

	Plus haut EN EUROS	Plus bas EN EUROS	Nombre de titres	Capitaux EN MILLIONS D'EUROS
2006				
Septembre	81,55	66,95	5 856 776	431,11
Octobre	80,65	70,1	4 935 015	376,7
Novembre	79	71,05	4 175 243	315,51
Décembre	77,7	68,55	5 211 133	373,79
2007				
Janvier	75,5	70,75	4 442 793	325,76
Février	80	71,3	3 601 228	280,59
Mars	122	71,43	12 384 149	1 176,35
Avril	129,3	98	8 674 504	970,02
Mai	106,75	96	1 405 981	141,47
Juin	109	93,25	2 558 278	258,51
Juillet	107,8	96,41	2 914 251	298,84
Août	97,1	84,3	2 739 962	246,19
Septembre	88,1	70,14	4 275 668	337,7
Octobre	80	75	2 616 471	203,94
Novembre	78,75	71,18	4 649 226	356,83
Décembre	77,5	65,26	2 288 182	168,38
2008				
Janvier	69,28	47,65	7 705 025	439,82
Février	63,19	56,16	3 236 869	194,21

Source : Euronext.

DIVIDENDES

Exercice au titre duquel les dividendes ont été distribués	Distribution EN EUROS	Nombre d'actions rémunérées	Revenu par action EN EUROS		
			Net	Avoir fiscal	Global
2001	30 462 705	14 506 050	2,10	1,05	3,15
2002	30 595 910	14 569 481	2,10	1,05	3,15
2003	34 131 780	14 711 974	2,32	1,16	3,48
2004	44 666 060	29 777 373	1,50	0,50*	2,00*
2005	67 342 182	44 894 788	1,50	-	1,50
2006	93 172 338	93 172 338	1,00	-	1,00

* Sur le seul acompte de 1 euro versé en 2004, l'avoir fiscal étant supprimé à compter de 2005.

Les dividendes non réclamés sont prescrits cinq ans après leur date de mise en paiement et sont ensuite versés au Trésor, conformément aux dispositions légales.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaires

KPMG SA

1 cours Valmy – 92923 Paris la Défense Cedex
Membre de la Compagnie régionale de Versailles
représenté par M. Philippe Mathis
Date de première nomination : AGO du 21 juin 1977
Date de nomination : AGM du 18 avril 2007
Échéance du mandat : AGO statuant sur les comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2012.

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

63 rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine
Membre de la Compagnie régionale de Versailles
représenté par M. Yan Ricaud
Date de première nomination : AGO du 25 avril 2001
Date de nomination : AGM du 18 avril 2007
Échéance du mandat : AGO statuant sur les comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2012.

Suppléants

M. BERNARD PAULET

1 cours Valmy – 92923 Paris la Défense Cedex
Date de première nomination : AGM du 20 avril 2005
Date de nomination : AGM du 18 avril 2007
Échéance du mandat : AGO statuant sur les comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2012.

M. YVES NICOLAS

63 rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine
Date de première nomination : AGM du 21 avril 2004
Date de nomination : AGM du 18 avril 2007
Échéance du mandat : AGO statuant sur les comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2012.

Le tableau ci-dessous détaille les honoraires des Commissaires aux comptes certifiant les comptes consolidés, et versés en 2007 et 2006 (a) :

EN MILLIERS D'EUROS	KPMG				PricewaterhouseCoopers Audit			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (b)								
• Émetteur	88	85	3,6 %	4,0 %	88	85	3,8 %	4,4 %
• Filiales intégrées globalement	2 256	2 044	91,2 %	96,0 %	1 845	1 704	80,7 %	88,4 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes (c)								
• Émetteur	-	-	-	-	-	-	-	-
• Filiales intégrées globalement	25	1	1,0 %	0,0 %	28	-	1,2 %	-
Sous-total	2 369	2 130	95,8 %	100,0 %	1 961	1 789	85,7 %	92,8 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement (d)								
• Juridique, fiscal, social	8	-	0,3 %	-	207	16	9,1 %	0,8 %
• Autres	96	-	3,9 %	-	119	123	5,2 %	6,4 %
Sous-total	104	-	4,2 %	-	326	139	14,3 %	7,2 %
TOTAL	2 473	2 130	100,0 %	100,0 %	2 287	1 928	100,0 %	100,0 %

(a) Prestations effectuées au titre d'un exercice comptable prises en charge au compte de résultat.

(b) Y compris les prestations des experts indépendants ou membres du réseau du commissaire aux comptes, auxquels celui-ci a recours dans le cadre de la certification des comptes.

(c) Cette rubrique reprend les diligences et prestations directement liées rendues à EIFFAGE ou à ses filiales :
– par le commissaire aux comptes dans le respect des dispositions de l'article 10 du code de déontologie
– par un membre du réseau dans le respect des dispositions des articles 23 et 24 du code de déontologie.

(d) Il s'agit des prestations hors Audit rendues dans le respect des dispositions de l'article 24 du code de déontologie par un membre du réseau aux filiales d'EIFFAGE dont les comptes sont certifiés.

RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL

RESPONSABLE DE L'INFORMATION

M. Max Roche, Directeur Financier
163 quai du Docteur-Dervaux
92600 Asnières-sur-Seine
Tél. standard : 01 41 32 80 00

INFORMATIONS INCLUSES PAR RÉFÉRENCE

(Documents accessibles au public)

Pendant la durée de validité du présent document de référence, les statuts, les rapports des Commissaires aux comptes et les états financiers des trois derniers exercices, ainsi que tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de la société et de ses filiales des trois derniers exercices, évaluations et déclarations établies par un expert, lorsque ces documents sont prévus par la loi et tout autre document prévu par la loi, peuvent être consultés au siège de la société.

En application de l'article 28 du règlement européen 809/2004, les éléments suivants sont inclus par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2006, présentés aux pages 70 à 101 et à la page 102 du document de référence n° D.07 - 0269 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 3 avril 2007 ;
- Les comptes consolidés et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2005, présentés aux pages 49 à 80 et à la page 81 et du document de référence n° D.06 - 0210 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 4 avril 2006.

AUTRES DOCUMENTS

Les documents suivants sont intégrés au document de référence pour bénéficier des dispenses de publications séparées prévues par le règlement général de l'AMF :

- Montant des honoraires versés à chacun des Commissaires aux comptes et aux membres de leurs réseaux : page 151 du présent document de référence.

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document.

Asnières-sur-Seine, le 15 avril 2008

Jean-François Roverato
Président-Directeur Général

TABLE DE CONCORDANCE

Afin de faciliter la lecture du présent document de référence, le tableau thématique suivant permet d'identifier les principales rubriques requises par le Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission du 29 avril 2004 mettant en œuvre la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil.

Informations	Document de référence
1. PERSONNES RESPONSABLES	
Personne responsable des informations	152
Attestation du responsable	153
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	151
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	6 à 9
4. FACTEURS DE RISQUES	91-92
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	
Histoire et évolution de la société	3; 144
Investissements	90-91
6. APERÇU DES ACTIVITÉS	
Principales activités	17 à 45
Principaux marchés	144
7. ORGANIGRAMME	144
8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	
Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	106 à 109
Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations	61 à 73
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTAT CONSOLIDÉS	82 à 88
10. TRÉSorerIE ET CAPITALS	94; 96; 97; 113
11. R & D BREVETS ET LICENCES	68-73; 92
12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	92-93
13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DE BÉNÉFICES	n.a.
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	
Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction de la société	130-140
Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de la direction générale	141
15. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES	142
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	130 à 137; 141-142
17. SALARIÉS	55 à 60; 89; 143; 148-149
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	147-148
19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	120
20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ	
Informations financières historiques	94 à 126
Informations financières pro forma	93
États financiers – Comptes sociaux	n.a.
Vérification des informations financières historiques annuelles	127-128
Dates des dernières informations financières	n.a.
Informations financières intermédiaires et autres	n.a.
Politique et distribution de dividendes	150
Procédures judiciaires et d'arbitrage	92; 123
Changement significatif de la situation financière ou commerciale	124
21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
Capital social	146-147
Actes constitutifs et statuts	144 à 146
22. CONTRATS IMPORTANTS	n.a.
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	n.a.
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	145; 152
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	128-129



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 15 avril 2008, conformément aux articles 212-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.



163 quai du Docteur-Dervaux – 92600 Asnières-sur-Seine
Téléphone : 01 41 32 80 00 – Télécopie : 01 41 32 80 10

Capital social de 372 733 368 euros (93 183 342 actions de 4 euros)
RCS Nanterre B 709 802 094 – SIRET 709 802 094 01130 – Code APE 7010Z

www.eiffage.com